

Chapitre



ACCÈS À L'ÉDUCATION, PARTICIPATION ET PROGRESSION

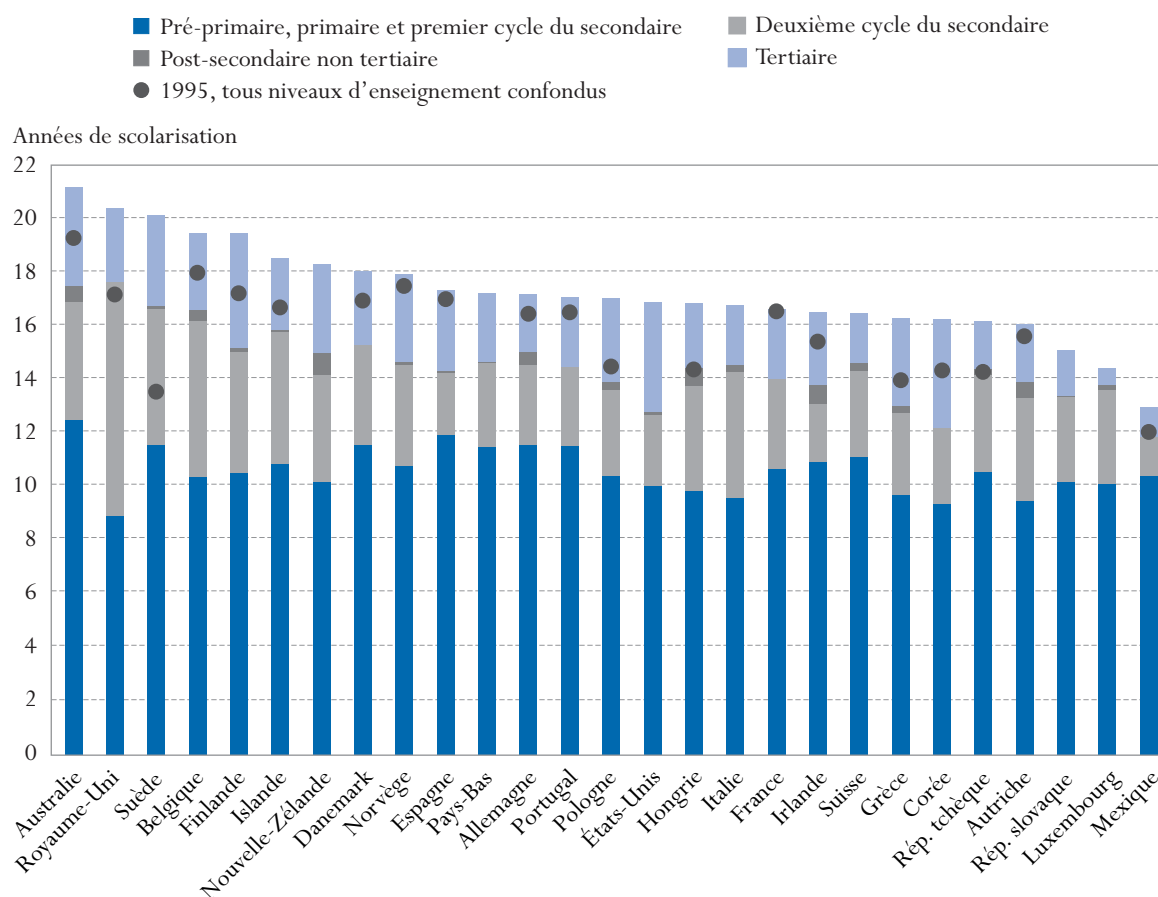


INDICATEUR C1 : ESPÉRANCE ET TAUX DE SCOLARISATION

- Dans 24 pays de l'OCDE sur 27, la scolarisation institutionnelle dure en moyenne entre 16 et 20 années. Les écarts constatés entre les pays tiennent pour l'essentiel aux différences de taux de scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- Entre 1995 et 2002, l'espérance de scolarisation a augmenté dans tous les pays de l'OCDE qui ont fourni des données comparables.
- Le taux de scolarisation baisse le plus nettement à la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, et non à la fin de la scolarité obligatoire.
- Dans la moitié des pays de l'OCDE, plus de 70 % des enfants âgés de 3 à 4 ans sont inscrits dans des structures pré-primaires ou primaires. Et, au terme de son cursus secondaire, un jeune âgé de 17 ans peut espérer passer 2.7 ans en moyenne dans l'enseignement tertiaire.
- Dans les pays de l'OCDE, l'espérance de scolarisation est plus élevée chez les femmes que chez les hommes, de 0.7 année en moyenne.

Graphique C1.1. Espérance de scolarisation, selon le niveau d'enseignement (2002)

Estimation du nombre d'années de scolarisation dans les conditions actuelles, à l'exclusion de l'enseignement des enfants de moins de 5 ans



Les pays sont classés par ordre décroissant de l'espérance de scolarisation en 2002, tous niveaux d'enseignement confondus.

Source : OCDE. Tableau C1.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Cet indicateur étudie l'importance de la scolarisation à tous les niveaux d'enseignement.

Contexte

Le bien-être social et la prospérité économique des pays, tant pour aujourd'hui que pour demain, dépendent dans une grande mesure de l'instruction et de la formation de leur population. Intrinsèquement, il est donc dans l'intérêt de la société de garantir l'accès généralisé à un large éventail de possibilités de formation, tant aux enfants qu'aux adultes. Les programmes destinés à la petite enfance préparent les plus jeunes à entamer leurs études primaires. Ils permettent de prendre des mesures préventives pour lutter contre les inégalités sociales et linguistiques et donnent aux enfants l'occasion d'étoffer et d'enrichir les acquis éducatifs reçus dans le milieu familial. Les enseignements primaire et secondaire jettent les bases d'un ensemble de compétences très diverses et préparent les jeunes à pratiquer l'apprentissage tout au long de leur vie et à devenir des membres productifs de la société. Enfin, l'enseignement tertiaire offre toute une gamme de formations permettant aux individus d'acquérir des savoirs et savoir-faire de haut niveau, soit immédiatement au sortir de l'école, soit plus tard dans leur vie.

Cet indicateur présente plusieurs aspects de la scolarisation afin de rendre compte du niveau d'accès à l'éducation et à la formation dans les différents pays de l'OCDE. L'évolution des effectifs scolarisés aux divers niveaux d'enseignement est également décrite, ce qui donne une idée de la façon dont l'accès à la formation a évolué.

Observations et explications

Scolarisation globale

Dans 24 pays de l'OCDE sur 27, la scolarisation institutionnelle dure en moyenne entre 16 et 20 années.

L'une des méthodes permettant de déterminer la durée de la scolarisation consiste à estimer, en fonction des taux de scolarisation du moment, le nombre d'années pendant lesquelles un enfant de 5 ans peut espérer être scolarisé à temps plein ou à temps partiel au cours de sa vie. Cette « espérance de scolarisation » correspond à la somme des taux de scolarisation calculés pour chaque âge à partir de 5 ans (voir le graphique C1.1). L'espérance de scolarisation varie selon les pays de l'OCDE : elle est inférieure ou égale à 15 ans au Luxembourg, au Mexique et en République slovaque, mais est égale ou supérieure à 19 ans en Australie, en Belgique, en Finlande, au Royaume-Uni et en Suède.

Les variations de l'espérance de scolarisation tiennent pour l'essentiel aux différences entre les taux de scolarisation dans le deuxième cycle du secondaire.

Les variations de l'espérance de scolarisation constatées entre les pays de l'OCDE tiennent essentiellement aux différences entre les taux de scolarisation dans le deuxième cycle du secondaire. Bien que les écarts relatifs soient également importants dans l'enseignement tertiaire, ils s'appliquent à une plus petite proportion de la population et ont dès lors moins d'effets sur l'espérance de scolarisation.

Étant donné que les taux de scolarisation tout au long du cycle de vie influent sur les mesures de la durée moyenne de la scolarisation, telles que « l'espérance de scolarisation », ces mesures sous-évaluent le nombre réel d'années de scolarisation dans les pays où l'accès à l'éducation se développe. Par ailleurs, l'absence de distinction entre la scolarisation à temps plein et à temps par-

tiel explique pourquoi les chiffres sont relativement élevés dans les pays où une proportion assez importante des effectifs est scolarisée à temps partiel. En Australie, en Belgique, au Portugal, au Royaume-Uni et en Suède, la scolarisation à temps partiel allonge l'espérance de scolarisation d'au moins trois ans (voir le tableau C1.1).

Enfin, dans les pays de l'OCDE où l'espérance de scolarisation à un niveau d'enseignement donné dépasse le nombre d'années d'études à ce même niveau, les redoublements (ou, comme dans le cas de l'Australie, le nombre d'adultes scolarisés au niveau considéré) ont un impact plus important sur l'espérance de scolarisation que la proportion de personnes sorties du système éducatif avant d'être arrivées au terme du niveau en question.

Les taux de scolarisation varient en fonction des taux d'accès à un niveau d'enseignement donné et de la durée typique des études à ce niveau. Si le nombre estimé d'années passées dans l'enseignement est élevé dans un pays, cela ne signifie pas nécessairement que tous les jeunes y sont scolarisés pendant une longue durée. En Belgique par exemple, où l'espérance de scolarisation des enfants âgés de 5 ans est supérieure à 19 années, les taux de scolarisation sont très élevés (supérieurs à 90 %) pendant 15 années d'études. En revanche, en Australie, en Finlande, au Royaume-Uni et en Suède, où l'espérance de scolarisation est tout aussi élevée, les taux de scolarisation ne dépassent la barre des 90 % que pendant 13 années, voire moins (voir les tableaux C1.1 et C1.2).

Dans la plupart des pays de l'OCDE, la quasi-totalité des jeunes sont scolarisés pendant au moins 12 années dans l'enseignement institutionnalisé. Au moins 90 % des jeunes sont scolarisés pendant 14 ans ou plus en Belgique, en Espagne, en France, en Islande et au Japon. Au Mexique en revanche, les taux de scolarisation ne dépassent 90 % que pendant une période de sept ans (voir le tableau C1.2).

Les écarts entre les espérances de scolarisation des différents pays de l'OCDE sont généralement plus importants pour les femmes que pour les hommes. Dans les pays de l'OCDE, l'espérance de scolarisation est plus élevée de 0.7 année, en moyenne, chez les femmes que chez les hommes. Les femmes peuvent s'attendre à rester scolarisées un an de plus au moins que les hommes en Belgique, au Danemark, en Finlande, en Irlande, en Islande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suède (trois ans de plus pour ces deux derniers pays). C'est l'inverse en Corée et en Suisse, où les hommes peuvent s'attendre à rester scolarisés respectivement 1.9 et 0.6 années de plus que les femmes (voir le tableau C1.1).

Évolution de la scolarisation

Entre 1995 et 2002, l'espérance de scolarisation a augmenté dans tous les pays de l'OCDE pour lesquels des données tendanciennes comparables sont disponibles (voir le tableau C1.1). En Grèce, en Hongrie, en Pologne, au Royaume-Uni et en Suède, la durée de scolarisation moyenne a progressé d'au moins 15 % au cours de cette période relativement brève.

Une longue espérance de scolarisation n'implique pas nécessairement que tous les jeunes ont accès à des niveaux plus élevés d'enseignement...

...mais dans la plupart des pays de l'OCDE, la quasi-totalité des jeunes sont scolarisés pendant au moins 12 années.

Dans les pays de l'OCDE, l'espérance de scolarisation est plus élevée chez les femmes que chez les hommes, de 0.7 année en moyenne.

Entre 1995 et 2002, l'espérance de scolarisation a augmenté dans tous les pays de l'OCDE qui ont fourni des données comparables.

Dans la moitié des pays de l'OCDE, plus de 70 % des enfants âgés de 3 à 4 ans sont accueillis dans des structures pré-primaires ou primaires.

Préscolarisation

Dans la majorité des pays de l'OCDE, la scolarisation quasi totale – un taux de scolarisation supérieur à 90 %, en l'occurrence – commence entre l'âge de 5 et 6 ans. Toutefois, en Allemagne, en Belgique, au Danemark, en Espagne, en France, en Hongrie, en Islande, en Italie, au Japon, au Luxembourg, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Suède, plus de 70 % des enfants sont déjà accueillis dès l'âge de 3 ou 4 ans dans des structures pré-primaires ou primaires (voir le tableau C1.2). Le taux de préscolarisation est inférieur à 22 % en Corée et en Suisse, mais dépasse les 90 % en Belgique, en Espagne, en France, en Islande et en Italie.

Dans la mesure où il contribue à jeter des bases solides pour l'apprentissage tout au long de la vie et à assurer un accès équitable aux possibilités d'apprentissage à l'école, l'enseignement pré-primaire et son encadrement sont cruciaux. Il y a lieu de souligner toutefois qu'un encadrement et une éducation préscolaires de qualité peuvent être dispensés ailleurs que dans les établissements d'enseignement couverts par cet indicateur. La plus grande prudence s'impose donc lors de l'interprétation des résultats sur les conditions d'accès et la qualité de l'éducation préscolaire et de son encadrement.

Fréquentation en fin de scolarité obligatoire et au-delà

Un certain nombre de facteurs, parmi lesquels le risque accru de chômage et d'autres formes d'exclusion qui menacent les jeunes ayant un niveau de formation insuffisant, influent sur la décision de poursuivre des études après la scolarité obligatoire. Dans de nombreux pays de l'OCDE, le passage de l'école à la vie active est désormais un processus plus long et plus complexe, qui permet – ou impose – aux étudiants d'associer formation et activité professionnelle afin d'acquérir des qualifications valorisées sur le marché du travail (voir l'indicateur C4).

L'âge de la fin de la scolarité obligatoire se situe entre 14 et 18 ans dans les pays de l'OCDE, et entre 15 et 16 ans dans la plupart d'entre eux.

Dans les pays de l'OCDE, la fin de la scolarité obligatoire se situe entre l'âge de 14 ans (en Corée, au Portugal et en Turquie) et l'âge de 18 ans (en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas), mais l'âge le plus courant est 15 ou 16 ans (voir le tableau C1.2). Toutefois, l'âge de la fin de la scolarité obligatoire – prévu par la loi ou les textes officiels en vigueur – ne correspond pas toujours à l'âge en dessous duquel la scolarisation est universelle.

Le taux de scolarisation est généralement élevé jusqu'à la fin de l'enseignement obligatoire mais, dans sept pays de l'OCDE, plus de 10 % des élèves n'atteignent pas la fin de l'enseignement obligatoire.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les taux de scolarisation restent élevés jusqu'à la fin de l'obligation scolaire, mais ils tombent sous la barre des 90 % avant l'âge légal marquant la fin de la scolarité obligatoire en Allemagne, en Belgique, aux États-Unis, au Mexique, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. En Allemagne, en Belgique, aux États-Unis et aux Pays-Bas, ce phénomène s'explique peut-être en partie par l'âge relativement élevé de fin de scolarité obligatoire, 18 ans en l'occurrence (17 ans aux États-Unis). En revanche, dans 21 pays de l'OCDE, pratiquement tous les jeunes restent scolarisés au-delà de l'âge de fin de scolarisation obligatoire (voir le tableau C1.2).

En Finlande, au Japon, en Norvège, en République tchèque et en Suède, plus de 93 % des jeunes âgés de 17 ans sont encore scolarisés, alors que l'obligation scolaire prend fin avant l'âge de 17 ans (voir le tableau C1.3). En Suède, 93 % des jeunes de 18 ans sont encore scolarisés dans l'enseignement secondaire.

La scolarisation reste quasi générale après la fin de la scolarité obligatoire dans la moitié des pays de l'OCDE, en particulier dans ceux où l'obligation scolaire prend fin relativement tôt. Il n'existe pas de relation étroite entre la fin de la scolarité obligatoire et la chute des taux de scolarisation. Dans tous les pays de l'OCDE, les taux de scolarisation commencent à baisser à partir de l'âge de 16 ans. Le taux de scolarisation moyen s'établit à 84 % à l'âge de 17 ans, à 71 % à l'âge de 18 ans et à 57 % à l'âge de 19 ans (voir le tableau C1.3).

Dans 20 pays de l'OCDE sur 27, la chute la plus forte des taux de scolarisation intervient à la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. En Suède, le taux de scolarisation passe de 93 à 42 % après 18 ans, l'âge typique de la fin des études secondaires (voir le tableau C1.3).

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les taux de scolarisation régressent progressivement à partir des dernières années du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Toutefois, plusieurs pays font figure d'exception et continuent d'enregistrer des taux relativement élevés chez les jeunes âgés de 20 à 29 ans. Ainsi, en Australie, au Danemark, en Finlande, en Islande et en Suède, plus de 30 % des jeunes âgés de 20 à 29 ans suivent encore des études (voir le tableau C1.2).

Le passage à l'enseignement post-secondaire

Dans de nombreux pays, les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ont également la possibilité d'entreprendre des études relativement courtes (de moins de deux ans) qui les préparent à exercer des métiers spécifiques ou à accéder à des domaines professionnels précis.

Dans certains pays de l'OCDE (en Allemagne, en Autriche, en Espagne et en Hongrie, par exemple), les programmes post-secondaires non tertiaires correspondent à des deuxièmes cursus du deuxième cycle du secondaire ou à des formations de niveau supérieur, alors que, dans d'autres pays (au Canada et aux États-Unis notamment), ces formations font partie de l'enseignement post-secondaire. Dans une optique de comparaison internationale, ces formations se situent à la limite du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement tertiaire et sont donc classifiées à un niveau d'enseignement différent (l'enseignement dit post-secondaire non tertiaire). Dans 27 pays de l'OCDE sur 30, les formations de ce type sont proposées aux titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires (voir le tableau C1.1).

Un large éventail de formations tertiaires s'offre aussi bien aux diplômés du deuxième cycle du secondaire qui décident de ne pas entrer directement dans la vie active qu'aux actifs occupés qui veulent améliorer leur niveau de qualification.

Le taux de scolarisation baisse le plus nettement, non pas à la fin de la scolarité obligatoire,...

...mais à la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

En Australie, au Danemark, en Finlande, en Islande et en Suède, plus de 30 % des jeunes âgés de 20 à 29 ans suivent des études.

Sur les 30 pays de l'OCDE, 27 proposent des formations post-secondaires non tertiaires.

Scolarisation dans l'enseignement tertiaire

Dans les pays de l'OCDE, les programmes de niveau tertiaire varient selon qu'ils sont axés sur un enseignement théorique et conçus pour préparer les étudiants à suivre un programme de recherche de haut niveau ou à exercer des professions exigeant un niveau élevé de compétence (l'enseignement tertiaire de type A) ou qu'ils visent à inculquer des compétences propres à un métier donné en vue de permettre aux étudiants d'entrer directement dans la vie active (l'enseignement tertiaire de type B). Dans le passé, la nature de l'établissement qui dispensait la formation donnait une idée relativement précise du niveau des contenus d'enseignement (formation proposée par exemple soit dans des universités, soit dans des établissements d'enseignement tertiaire non universitaire), mais la ligne de démarcation entre les différents établissements est plus floue aujourd'hui. Cet aspect des choses n'est donc plus présenté dans les indicateurs de l'OCDE.

Dans les pays de l'OCDE, un jeune âgé de 17 ans peut en moyenne espérer passer 2.7 ans dans l'enseignement tertiaire.

Dans les pays de l'OCDE, un jeune âgé de 17 ans peut en moyenne espérer passer 2.7 ans dans l'enseignement tertiaire. Deux facteurs influent sur l'espérance de scolarisation dans le tertiaire : le taux d'accès à ce niveau d'enseignement et la durée typique des études. En Australie, en Corée, en Espagne, aux États-Unis, en Finlande, en Grèce, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, en Pologne et en Suède, cette espérance est supérieure à trois ans. En revanche, au Luxembourg, au Mexique, en République slovaque, en République tchèque et en Suisse, l'espérance de scolarisation dans l'enseignement tertiaire est inférieure ou égale à 1.8 année (voir le tableau C1.1 et l'indicateur C2).

Dans de nombreux pays de l'OCDE, les politiques en faveur de l'éducation encouragent l'accès à l'enseignement tertiaire.

Dans de nombreux pays de l'OCDE, les politiques favorisant la formation poussent à élargir davantage l'accès aux études de niveau tertiaire. Jusqu'à une date récente, cette évolution a plus que compensé la baisse démographique qui conduisait à miser sur une demande stable ou en baisse de la part des jeunes en fin de scolarité dans plusieurs pays. Des signes laissent à présent prévoir une stabilisation de la demande d'enseignement tertiaire dans certains pays, mais la tendance globale reste à la hausse.

Définitions et méthodologie

Les données portent sur l'année scolaire 2001-2002 et proviennent de la collecte VOE de données statistiques sur l'éducation, menée chaque année par l'OCDE, ainsi que du programme sur les Indicateurs de l'éducation dans le monde réalisé en 2003.

Sauf mention contraire, les chiffres sont exprimés en nombre de personnes physiques. En d'autres termes, aucune distinction n'est établie entre les étudiants scolarisés à temps plein et à temps partiel. Il est très difficile de donner une définition normalisée de ces deux modes de scolarisation car certains pays de l'OCDE n'appliquent pas cette distinction. Dans d'autres pays de l'OCDE, les données ne couvrent pas intégralement les formations à temps partiel.

Pour calculer le nombre moyen d'années pendant lesquelles un enfant de 5 ans peut espérer être scolarisé au cours de sa vie, appelé ici « espérance de scolarisation », les taux nets de scolarisation pour chaque âge à partir de 5 ans ont été additionnés. Si, au cours des années suivantes, une tendance à l'allongement (ou au raccourcissement) de la durée des études devait se manifester, la durée moyenne réelle de scolarisation de la cohorte en serait allongée (ou raccourcie). La prudence s'impose lors de la comparaison des données sur

l'espérance de scolarisation, car il ne faut pas perdre de vue que ni la durée de l'année scolaire, ni la qualité de l'enseignement ne sont nécessairement identiques dans tous les pays.

Les taux nets de scolarisation figurant dans le tableau C1.2 sont exprimés en pourcentage et ont été obtenus en divisant le nombre d'individus d'un groupe d'âge donné, scolarisés dans le système éducatif, tous niveaux d'enseignement confondus, par l'effectif de la population du même groupe d'âge. Le tableau C1.1 présente l'indice de variation de l'espérance de scolarisation entre 1995 et 2002. Les données sur les effectifs scolarisés en 1994-1995 ont été recueillies lors d'une enquête spéciale réalisée en 2000 dans le respect des définitions de la Classification internationale type de l'éducation de 1997 (CITE-97).

Tableau C1.1. Espérance de scolarisation (2002)

Estimation du nombre d'années de scolarisation dans les conditions actuelles, à l'exclusion de l'enseignement des enfants de moins de 5 ans

	Temps plein et temps partiel							Temps plein	Temps partiel	Indice de variation de l'espérance de scolarisation, tous niveaux d'enseignement confondus (1995 = 100)	
	Tous niveaux d'enseignement confondus			Primaire et premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	Tous niveaux d'enseignement confondus			
	H+F	Hommes	Femmes	H+F				H+F			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)		(10)
PAYS MEMBRES DE L'OCDE	Australie	21.1	20.9	21.4	11.8	4.4	0.6	3.6	14.7	6.4	110
	Autriche	16.0	16.0	16.1	8.2	3.8	0.6	2.1	16.0	n	103
	Belgique	19.4	18.8	20.0	9.3	5.8	0.4	2.8	16.2	3.2	108
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	16.2	16.1	16.3	9.0	3.6	0.2	1.8	16.0	0.2	114
	Danemark	18.0	17.5	18.6	9.7	3.7	n	2.7	18.0	n	107
	Finlande	19.4	18.7	20.2	9.0	4.5	0.1	4.3	17.7	1.7	113
	France	16.6	16.3	16.9	9.5	3.3	n	2.6	16.6	n	100
	Allemagne	17.1	17.2	17.0	10.1	3.0	0.5	2.1	17.1	0.1	104
	Grèce	16.3	15.9	16.7	8.9	3.0	0.3	3.3	16.1	0.2	117
	Hongrie	16.8	16.5	17.1	8.1	3.9	0.7	2.4	15.1	1.7	117
	Islande	18.5	17.6	19.4	9.9	4.9	0.1	2.7	16.5	2.0	111
	Irlande	16.5	16.0	17.1	10.9	2.2	0.7	2.7	15.5	1.0	107
	Italie	16.7	16.3	16.9	8.4	4.6	0.1	2.6	16.6	0.1	m
	Japon	m	m	m	9.1	3.0	m	m	m	m	m
	Corée	16.2	17.1	15.3	8.9	2.8	a	4.0	16.2	n	113
	Luxembourg	14.4	13.8	13.9	9.1	3.5	0.2	0.6	14.2	0.2	m
	Mexique	12.9	12.8	13.1	9.6	1.5	a	1.1	12.9	n	107
	Pays-Bas	17.2	17.3	17.1	10.5	3.1	n	2.6	16.5	0.6	m
	Nouvelle-Zélande	18.3	17.3	19.2	10.1	4.0	0.8	3.3	15.7	2.5	m
	Norvège ¹	17.9	16.4	17.8	9.9	3.8	0.1	3.3	16.5	1.4	102
	Pologne	17.0	16.5	17.5	9.0	3.2	0.3	3.1	14.9	2.1	118
	Portugal	17.0	16.6	17.5	10.6	2.9	a	2.6	13.8	3.3	103
	Rép. slovaque	15.1	15.0	15.2	9.0	3.1	0.1	1.7	14.4	0.7	m
	Espagne	17.3	16.9	17.8	10.9	2.3	0.1	3.0	16.7	0.6	102
	Suède	20.1	18.7	21.6	9.8	5.1	0.1	3.4	16.8	3.3	146
Suisse	16.5	16.7	16.2	9.5	3.2	0.3	1.8	16.0	0.5	m	
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Royaume-Uni	20.4	18.9	21.9	8.9	8.7	x(5)	2.8	14.7	5.7	119	
États-Unis	16.8	16.5	17.3	9.1	2.6	0.1	4.1	15.4	1.5	m	
Moyenne des pays	17.2	16.8	17.5	9.6	3.7	0.3	2.7	15.8	1.6	111	
PAYS PARTENAIRES	Argentine ²	17.4	16.7	18.1	10.7	2.4	a	3.3	14.9	2.5	m
	Brésil ²	16.1	15.9	16.3	10.8	2.8	a	1.1	16.1	n	m
	Chili	14.9	15.1	14.7	8.3	3.7	a	1.9	14.9	a	m
	Chine	11.1	m	m	8.6	1.1	m	m	10.9	0.2	m
	Égypte	10.4	10.6	10.1	8.1	2.1	m	m	10.4	n	m
	Inde ²	8.5	9.5	7.5	6.5	1.3	n	0.5	8.3	0.2	m
	Indonésie	12.0	12.1	11.9	9.6	1.2	a	0.7	12.0	n	m
	Israël	15.9	15.5	16.2	8.6	3.2	0.1	3.0	15.3	0.6	m
	Jamaïque	12.7	12.1	13.2	8.4	1.6	0.8	0.9	12.3	0.4	m
	Jordanie ²	11.8	11.4	12.3	8.9	1.4	a	1.3	11.8	n	m
	Paraguay ²	12.3	12.2	12.3	9.2	1.6	m	0.7	12.3	n	m
	Pérou ²	14.6	14.6	14.6	10.3	1.5	0.6	1.6	14.6	n	m
	Philippines	12.0	11.5	12.0	9.3	0.7	0.3	1.4	11.7	0.3	m
	Fédération de Russie	14.9	14.6	15.7	6.4	1.7	0.1	3.3	12.1	2.8	m
	Thaïlande	16.5	16.4	16.6	10.1	2.6	m	2.1	13.0	3.5	m
	Tunisie	14.8	14.3	15.2	9.9	2.3	m	1.0	13.5	1.2	m
	Uruguay ²	15.9	15.1	16.8	9.9	2.7	n	1.9	15.9	n	m
Zimbabwe	11.5	12.0	11.0	9.0	1.1	m	0.2	11.5	n	m	

Remarque: La lettre « x » signifie que les données figurent dans une autre colonne. La colonne concernée est indiquée entre parenthèses après la lettre « x ». Par exemple, « x(2) » signifie que les données figurent dans la colonne 2.

1. Les enfants âgés de 5 ans sont inclus dans le total (hommes + femmes) mais ne figurent pas dans la répartition par sexe.

2. Année de référence : 2001.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C1.2. Taux de scolarisation (2002)

Taux de scolarisation à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés, par âge

	Âge de fin de scolarité obligatoire	Nbre d'années pendant lesquelles plus de 90 % de la population est scolarisée	Fourchette d'âge pendant laquelle plus de 90 % de la population est scolarisée	Âge des élèves/étudiants						
				Jusqu'à 4 ans, en pourcentage de la population âgée de 3 à 4 ans	De 5 à 14 ans, en pourcentage de la population âgée de 5 à 14 ans	De 15 à 19 ans, en pourcentage de la population âgée de 15 à 19 ans	De 20 à 29 ans, en pourcentage de la population âgée de 20 à 29 ans	De 30 à 39 ans, en pourcentage de la population âgée de 30 à 39 ans	De 40 ans et plus, en pourcentage de la population âgée de 40 ans et plus	
				(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
PAYS MEMBRES DE L'OCDE										
Australie	15	12	5 - 16	35.9	99.3	82.6	32.9	15.2	6.7	
Autriche	15	12	5 - 16	63.8	98.9	77.1	17.0	3.1	0.3	
Belgique	18	15	3 - 17	119.6	100.1	92.3	27.4	8.3	3.0	
Canada	16	m	m	m	m	m	m	m	m	
Rép. tchèque	15	13	5 - 17	78.7	99.3	88.4	15.9	1.3	0.1	
Danemark	16	12	4 - 16	86.9	99.1	81.8	31.4	5.5	0.8	
Finlande	16	12	6 - 17	39.6	94.4	85.0	39.5	10.7	2.2	
France	16	15	3 - 17	119.7	101.1	86.7	19.6	1.8	a	
Allemagne	18	12	6 - 17	80.3	97.5	89.2	25.5	2.8	0.2	
Grèce	14.5	11	6 - 16	28.5	96.3	82.6	24.5	0.3	n	
Hongrie	16	12	4 - 16	81.1	100.3	81.1	21.2	4.2	0.4	
Islande	16	14	3 - 16	135.5	98.5	81.1	32.0	8.0	2.3	
Irlande	15	12	5 - 16	26.3	101.4	81.6	17.8	2.6	x(8)	
Italie	15	13	3 - 15	103.0	101.7	75.8	18.4	2.5	0.1	
Japon	15	14	4 - 17	78.1	100.8	m	m	m	m	
Corée	14	12	6 - 17	19.6	92.7	79.9	26.5	1.7	0.4	
Luxembourg	15	11	4 - 15	76.8	93.4	75.3	6.3	0.4	n	
Mexique	15	7	6 - 12	36.7	95.7	42.4	9.4	3.0	0.4	
Pays-Bas	18	13	4 - 16	48.8	99.3	86.5	23.4	2.9	0.8	
Nouvelle-Zélande	16	12	4 - 15	86.8	99.5	72.1	25.4	10.9	4.1	
Norvège	16	12	6 - 17	77.5	97.9	84.8	26.3	6.7	1.6	
Pologne	15	12	6 - 17	29.1	94.4	86.8	27.3	4.1	x(8)	
Portugal	14	10	6 - 15	66.4	106.0	70.9	22.2	3.8	0.6	
Rép. slovaque	16	11	6 - 16	70.7	98.1	76.6	12.6	1.6	0.2	
Espagne ¹	16	14	3 - 16	112.5	103.8	80.4	23.3	2.6	0.4	
Suède	16	13	6 - 18	75.5	98.2	86.2	33.6	14.1	3.5	
Suisse	15	11	6 - 16	21.8	98.6	82.7	20.0	3.6	0.2	
Turquie	14	m	m	m	m	m	m	m	m	
Royaume-Uni	16	12	4 - 15	81.2	98.9	76.8	26.8	16.2	8.3	
États-Unis	17	10	6 - 15	52.7	96.9	74.8	25.2	4.6	1.3	
<i>Moyenne des pays</i>	<i>16</i>	<i>12</i>		<i>67.8</i>	<i>98.5</i>	<i>79.4</i>	<i>22.7</i>	<i>5.4</i>	<i>1.5</i>	
PAYS PARTENAIRES										
Argentine ²	14	10	5 - 14	40.8	104.1	69.4	25.9	6.7	1.4	
Brésil ²	14	8	7 - 14	29.9	91.3	71.3	23.3	8.0	2.1	
Chili	14	9	7 - 15	27.7	92.1	68.2	3.1	0.8	0.2	
Chine	14	6	7 - 12	n	80.7	12.7	m	m	m	
Inde ²	14	2	6 - 7	42.4	65.0	28.1	m	m	m	
Indonésie	15	7	6 - 13	n	93.4	45.6	3.6	n	n	
Israël	15	11	6 - 16	100.7	96.1	65.3	21.5	5.5	1.1	
Jamaïque	12	m	m	75.8	90.4	40.5	m	m	m	
Jordanie	15	2	6 - 7	14.2	84.5	41.7	a	a	a	
Malaisie ²	12	12	6 - 12	16.0	91.9	55.4	6.8	0.2	0.1	
Paraguay ²	14	5	7 - 11	7.7	87.9	50.3	6.4	0.7	0.1	
Pérou ²	16	9	6 - 14	54.0	99.4	55.1	9.4	1.9	0.5	
Philippines	12	7	7 - 13	0.4	85.4	34.8	0.5	a	a	
Fédération de Russie	15	9	7 - 15	31.5	84.6	73.6	12.7	0.1	n	
Thaïlande	14	11	4 - 14	60.9	100.3	59.3	6.0	1.4	0.3	
Tunisie	16	7	6 - 12	17.0	90.0	57.1	4.3	n	6.6	
Uruguay ²	15	9	6 - 14	27.9	97.5	68.4	21.2	4.6	0.6	
Zimbabwe	12	7	7 - 13	n	83.4	32.9	m	m	m	

Remarque: L'âge de fin d'obligation scolaire correspond à l'âge où se termine l'enseignement obligatoire. Ainsi, si l'âge de fin d'obligation scolaire est fixé à 18 ans, tous les élèves de moins de 18 ans sont tenus par la loi d'intégrer le système d'éducation. La lettre « x » signifie que les données figurent dans une autre colonne. La colonne concernée est indiquée entre parenthèses après la lettre « x ». Par exemple, « x(2) » signifie que les données figurent dans la colonne 2. Les différences entre la couverture des données démographiques et celle des données relatives aux élèves/diplômés signifient que les taux de scolarisation/d'obtention de diplômes peuvent être sous-estimés pour les pays exportateurs nets d'étudiants et surestimés pour les pays importateurs nets d'étudiants.

1. Le taux « Jusqu'à 4 ans, en pourcentage de la population âgée de 3 à 4 ans » est surestimé. Un nombre significatif d'élèves est âgé de moins de 3 ans. Le taux net entre 3 et 5 ans avoisine les 100 %.

2. Année de référence : 2001.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C1.3. Caractéristiques de la transition à 15, 16, 17, 18, 19 et 20 ans (2002)

Taux nets de scolarisation dans les établissements publics et privés, par niveau d'enseignement (calculs basés sur le nombre d'individus)

	Âge d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires	15 ans		16 ans			17 ans			18 ans			19 ans			20 ans		
		Enseignement secondaire	Enseignement secondaire	Enseignement post-secondaire non tertiaire	Enseignement tertiaire	Enseignement secondaire	Enseignement post-secondaire non tertiaire	Enseignement tertiaire	Enseignement secondaire	Enseignement post-secondaire non tertiaire	Enseignement tertiaire	Enseignement secondaire	Enseignement post-secondaire non tertiaire	Enseignement tertiaire	Enseignement secondaire	Enseignement post-secondaire non tertiaire	Enseignement tertiaire	
																		(1)
PAYS MEMBRES DE L'OCDE	Australie	17-18	97	92	n	n	80	1	5	38	3	30	25	3	37	19	3	38
	Autriche	17-19	94	91	n	n	78	11	n	45	19	6	17	12	14	6	4	20
	Belgique	18-19	100	99	n	n	101	n	1	45	5	36	22	6	46	13	3	46
	Canada	18	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	18-19	99	100	n	n	98	n	n	79	3	4	34	9	20	6	6	28
	Danemark	19-20	96	91	n	n	83	n	n	78	n	n	57	n	3	33	n	12
	Finlande	19	99	96	n	n	94	n	n	89	n	n	33	n	16	17	n	31
	France	18-20	97	97	n	n	89	n	2	53	n	27	27	n	38	11	n	40
	Allemagne	19	98	99	n	n	93	n	1	83	n	3	42	16	9	21	13	17
	Grèce	18	93	93	n	a	70	n	a	25	5	46	31	5	47	n	5	51
	Hongrie	16-18	97	90	n	n	85	1	n	49	13	12	15	19	26	7	12	29
	Islande	20	99	91	n	n	81	n	n	72	n	n	65	n	1	36	n	15
	Irlande	17-18	99	92	1	n	72	4	6	26	15	35	2	10	40	n	8	37
	Italie	17-19	93	86	m	a	79	m	n	69	m	4	18	m	31	6	m	32
	Japon	18	102	97	a	a	93	a	n	3	m	m	1	m	m	m	m	m
	Corée	17-18	92	95	a	n	89	a	2	12	a	49	2	a	64	n	a	60
	Luxembourg	18-19	91	86	n	n	79	n	n	70	n	n	50	n	n	30	1	n
	Mexique	18	55	47	a	a	34	a	4	16	a	12	24	a	16	3	a	16
	Pays-Bas	18-19	100	100	n	n	83	n	6	58	n	18	35	n	27	23	n	33
	Nouvelle-Zélande	17-18	94	85	1	n	65	4	3	27	6	23	14	5	32	10	4	35
	Norvège	19-20	100	94	n	n	93	n	n	85	n	n	40	1	12	18	1	25
	Pologne	18-20	96	94	a	a	91	n	x(10)	84	n	1	32	6	30	15	7	38
	Portugal	18	92	81	a	a	70	a	1	44	a	17	27	a	25	17	a	29
	Rép. slovaque	18-19	100	95	n	n	88	n	n	49	1	14	12	2	23	2	1	24
	Espagne	17-18	102	95	n	n	82	n	n	40	1	28	22	1	35	13	1	39
	Suède	19	99	97	n	n	96	n	n	93	n	n	29	1	12	19	1	24
	Suisse	18-20	96	89	1	n	85	1	n	76	2	2	49	3	7	21	4	13
	Turquie	17	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Royaume-Uni	16-18	110	87	x(2)	n	74	x(5)	2	31	x(8)	25	20	x(11)	34	16	x(14)	35	
États-Unis	18	91	84	n	n	79	n	2	25	n	39	6	n	47	2	n	51	
Moyenne des pays	18	96	91	n	n	82	1	1	52	3	16	27	4	26	14	3	30	
PAYS PARTENAIRES	Argentine ¹	18	86	78	a	n	71	a	5	36	a	16	19	a	24	10	a	28
	Brésil ¹	17-18	77	75	m	a	70	m	a	56	m	a	40	m	a	28	m	a
	Chili	18	91	87	a	n	80	a	n	55	a	m	20	a	m	8	a	m
	Chine	18	48	10	m	n	2	m	n	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	18	54	45	a	a	48	a	a	29	a	18	10	a	23	3	a	21
	Israël	17	96	95	n	n	89	n	n	24	1	2	5	1	8	1	2	13
	Jamaïque	16	82	67	3	m	33	4	m	7	2	m	1	1	m	n	n	m
	Jordanie ¹	17	76	68	a	n	51	a	n	10	a	m	2	a	m	a	a	m
	Malaisie ¹	19	m	m	n	n	30	18	20	17	32	55	2	13	47	n	1	33
	Paraguay ¹	17	57	55	m	n	51	m	n	43	m	2	17	m	4	9	m	5
	Pérou ¹	m	75	67	2	1	39	3	5	23	4	8	12	4	10	7	4	10
	Philippines	16	68	56	m	m	28	m	m	13	m	m	5	m	m	4	m	m
	Fédération de Russie	18	53	69	3	12	27	3	48	7	2	50	2	1	45	1	1	39
	Thaïlande	17	82	67	m	m	56	m	1	35	m	42	7	m	9	m	m	13
	Tunisie	18-19	74	67	n	n	59	n	n	49	n	n	32	m	m	20	m	m
	Uruguay ¹	17	87	82	a	a	70	n	n	48	n	7	28	n	15	19	n	18
	Zimbabwe	19	52	50	a	n	36	a	n	18	a	n	10	a	m	n	a	m

Remarque: La lettre « x » signifie que les données figurent dans une autre colonne. La colonne concernée est indiquée entre parenthèses après la lettre « x ». Par exemple, « x(2) » signifie que les données figurent dans la colonne 2. Les différences entre la couverture des données démographiques et celle des données relatives aux élèves/diplômés signifient que les taux de scolarisation/d'obtention de diplômes peuvent être sous-estimés pour les pays exportateurs nets d'étudiants et surestimés pour les pays importateurs nets d'étudiants.

1. Année de référence : 2001.

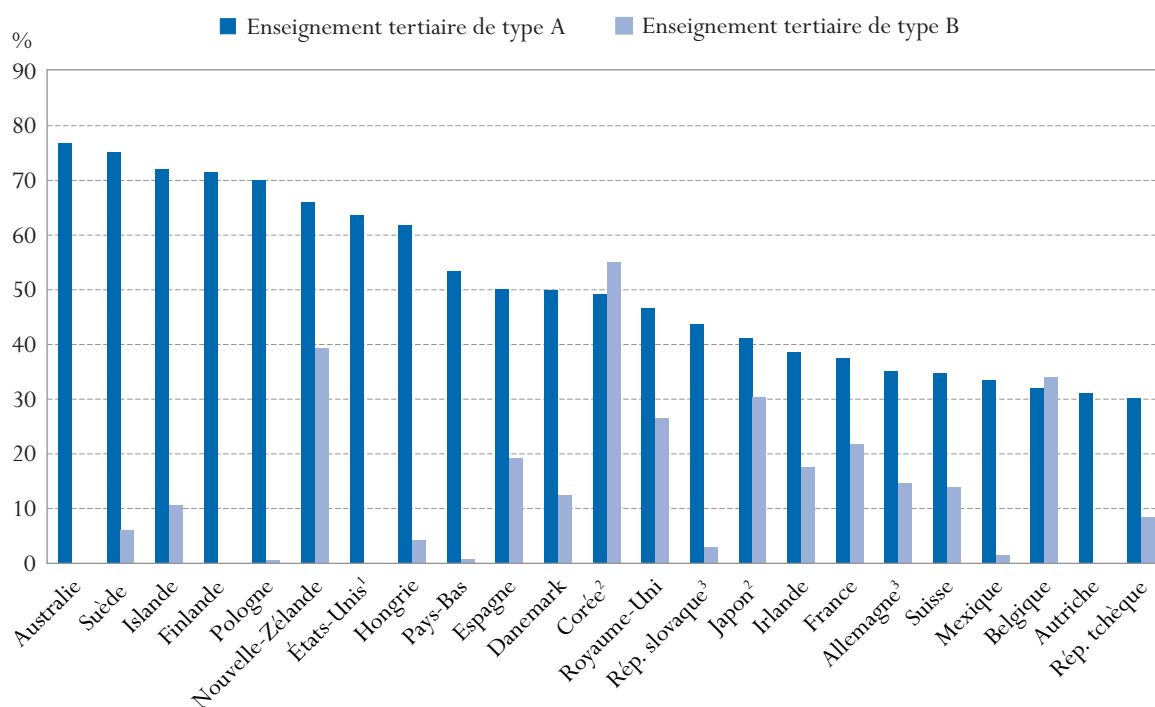
Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

INDICATEUR C2 : ACCÈS ET ESPÉRANCE DE SCOLARISATION DANS L'ENSEIGNEMENT TERTIAIRE, ET SCOLARISATION DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

- Aujourd'hui, dans les pays de l'OCDE, un jeune sur deux entreprendra des études tertiaires de type A au cours de sa vie.
- En moyenne, dans l'ensemble des pays de l'OCDE, un jeune âgé de 17 ans peut aujourd'hui espérer passer 2.7 années dans l'enseignement tertiaire, dont 2 années à temps plein. En Corée, aux États-Unis et en Finlande, les étudiants peuvent compter suivre au moins 4 années d'études tertiaires à temps plein ou à temps partiel.
- À l'exception de l'Autriche et de la France, tous les pays de l'OCDE ont enregistré une augmentation des inscriptions dans l'enseignement tertiaire entre 1995 et 2002.
- La majorité des étudiants du niveau tertiaire fréquentent des établissements publics mais dans certains pays de l'OCDE, tels la Belgique, la Corée, le Japon, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, ce sont des établissements gérés par le secteur privé qui accueillent la majorité des étudiants.
- La majorité des élèves des niveaux primaire et secondaire fréquentent des établissements publics. Toutefois, des établissements gérés par le secteur privé accueillent maintenant en moyenne 10 % des élèves du primaire, 14 % des élèves du premier cycle du secondaire et 20 % des élèves du deuxième cycle du secondaire.

Graphique C2.1. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire (2002)

Somme des taux nets d'accès à chaque âge dans l'enseignement tertiaire de type A et B



Remarque : Les taux nets d'accès aux programmes tertiaires de type A et B ne peuvent être additionnés en raison du double comptage.

1. Les programmes de type A incluent les programmes de type B.

2. Le taux d'accès aux programmes de type A et B est un taux brut.

3. Le taux d'accès aux programmes de type B est un taux brut.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'accès aux programmes tertiaires de type A.

Source : OCDE. Tableau C2.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqq2004).

Cet indicateur évalue la proportion de jeunes qui accéderont à divers types de formation tertiaire au cours de leur vie.

Les taux d'accès et de fréquentation reflètent à la fois l'accessibilité de l'enseignement tertiaire et la valeur attribuée aux formations de ce niveau.

Cet indicateur évalue également les schémas de fréquentation de l'enseignement secondaire.

C₂

Contexte

Des taux élevés d'accès et de fréquentation dans l'enseignement tertiaire contribuent à assurer le maintien et le développement d'un niveau élevé de formation de la population et de la main-d'œuvre. L'enseignement tertiaire est associé à de meilleures perspectives d'emploi et de rémunération (voir les indicateurs A10 et A11). Les taux d'accès aux différentes formations de niveau tertiaire donnent une idée de la mesure dans laquelle la population acquiert des connaissances et des compétences pointues qui peuvent être valorisées sur le marché du travail dans les sociétés de la connaissance.

Les taux d'accès aux études tertiaires de type A et B ont augmenté à mesure que les étudiants ont pris conscience des avantages économiques et sociaux liés à une formation de ce niveau. L'accroissement continu de la scolarisation dans l'enseignement tertiaire et la diversité toujours plus grande des parcours et des centres d'intérêt des candidats aux études tertiaires imposent l'élargissement de l'offre de formation. Dans ce contexte, les établissements d'enseignement tertiaire doivent répondre à une demande grandissante en augmentant leur capacité d'accueil et en adaptant les programmes et les modes d'enseignement à la diversité des besoins des nouvelles générations d'étudiants.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, le diplôme de fin d'études secondaires devient la norme, mais le contenu des programmes d'enseignement du deuxième cycle du secondaire peut varier en fonction du type d'études ultérieures ou du type de profession pour lequel ils sont conçus. Dans les pays de l'OCDE, la plupart des programmes dispensés dans le deuxième cycle du secondaire sont principalement conçus pour préparer les élèves à poursuivre des études tertiaires. Ces filières peuvent avoir une orientation générale, pré-professionnelle ou professionnelle. La plupart des pays de l'OCDE offrent aussi des programmes dans le deuxième cycle du secondaire pour préparer les élèves à entrer directement dans la vie active. Certains pays ne proposent une formation professionnelle qu'à l'issue des études secondaires. Toutefois, le niveau de ces programmes post-secondaires est souvent comparable à celui des programmes d'un deuxième cycle du secondaire.

Observations et explications

Accès à l'enseignement tertiaire

Dans les pays de l'OCDE, les programmes de niveau tertiaire varient selon qu'ils sont axés sur un enseignement théorique et conçus pour préparer les étudiants à suivre un programme de recherche de haut niveau ou à exercer des professions exigeant un niveau élevé de compétence (l'enseignement tertiaire de type A) ou qu'ils visent à inculquer des compétences propres à un métier donné en vue de permettre aux étudiants d'entrer directement dans la vie active (l'enseignement tertiaire de type B). La classification des programmes de formation de chaque pays dans ces catégories figure à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Aujourd'hui dans les pays de l'OCDE, un jeune sur deux entreprendra des études tertiaires de type A au cours de sa vie, à supposer que les taux d'accès actuels se maintiennent à l'avenir. Dans les faits, en Australie, aux États-Unis, en Finlande, en Hongrie, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Pologne et en Suède, plus de 60 % des jeunes suivent une formation tertiaire de type A (voir le tableau C2.1).

51 % des jeunes d'aujourd'hui entreprendront des études tertiaires de type A dans les pays de l'OCDE.

Dans d'autres pays de l'OCDE, les taux de première inscription à des programmes tertiaires de type A sont sensiblement plus faibles. Ainsi, en Autriche, en Belgique, au Mexique et en République tchèque, ces taux sont de l'ordre de 30 % selon les estimations.

La proportion de ceux qui entreprendront une formation tertiaire de type B est en général plus faible que la proportion de ceux qui accéderont à une formation de type A. Selon la moyenne établie sur la base des 20 pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles, 16 % des jeunes entameront une formation tertiaire de type B. Cette proportion est inférieure ou égale à 4 % en Hongrie, en Italie, au Mexique, aux Pays-Bas, en Pologne et en République slovaque, mais elle est supérieure à 30 % en Belgique, au Japon et en Nouvelle-Zélande. Elle dépasse même 50 % en Corée (voir le tableau C2.1 et le graphique C2.1).

16 % des jeunes d'aujourd'hui entameront des études tertiaires de type B.

En Belgique, le taux élevé d'accès aux formations tertiaires de type B compense le taux relativement faible d'accès aux formations tertiaires de type A. D'autres pays de l'OCDE, la Pologne et la Suède surtout, affichent des taux d'accès aux formations tertiaires de type A supérieurs à la moyenne de l'OCDE et comparativement des taux très faibles d'accès aux formations tertiaires de type B. La Nouvelle-Zélande se distingue des autres pays par des taux d'accès importants pour les deux types de formation, qui figurent parmi les plus élevés de l'OCDE.

Il convient également de considérer les taux nets d'accès aux formations tertiaires en relation avec la scolarisation dans les programmes post-secondaires non tertiaires. Ces derniers constituent en effet une alternative importante à l'enseignement tertiaire dans certains pays de l'OCDE (voir l'indicateur C1).

Les personnes qui entament des formations tertiaires de type B pourront entreprendre des études tertiaires de type A plus tard dans leur vie. En conséquence, il n'est pas possible d'additionner simplement les taux d'accès aux formations tertiaires de type A et de type B pour obtenir des taux d'accès pour l'ensemble du niveau d'enseignement tertiaire, car il existe un risque de double comptage.

Scolarisation dans l'enseignement tertiaire

Le taux de scolarisation met en lumière un autre aspect de la scolarisation dans l'enseignement tertiaire. En effet, il reflète à la fois le nombre total de personnes accédant à l'enseignement tertiaire et la durée des études à ce niveau. La somme des taux nets de scolarisation aux différents âges représente une variable appelée « espérance de scolarisation dans l'enseignement tertiaire », c'est-à-dire la mesure globale de l'importance de la formation tertiaire suivie par une

Dans sept pays de l'OCDE, les jeunes peuvent s'attendre à passer au moins trois ans dans l'enseignement tertiaire.

En Corée, aux États-Unis et en Finlande, l'espérance de scolarisation est d'au moins quatre ans.

Les études tertiaires de type A étant plus longues, les effectifs inscrits et donc le volume de ressources requises sont plus importants.

Les étudiants inscrits dans l'enseignement tertiaire fréquentent pour la plupart des établissements publics, sauf dans certains pays de l'OCDE, où la majorité d'entre eux fréquentent des établissements gérés par le secteur privé.

Entre 1995 et 2002, la scolarisation dans l'enseignement tertiaire a augmenté dans la plupart des pays de l'OCDE.

La progression des effectifs du tertiaire résulte au premier chef de l'accroissement de la demande, dont témoignent des taux d'inscription plus élevés.

population d'âge donné, plutôt que par des individus. À la différence des taux d'accès, il est possible d'additionner les espérances de scolarisation calculées sur la base des effectifs des filières tertiaires de type A et B.

En moyenne, dans l'ensemble des pays de l'OCDE, un jeune de 17 ans peut espérer passer 2.7 années dans l'enseignement tertiaire, dont en moyenne deux à temps plein. En Australie, en Espagne, en Grèce, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, en Pologne et en Suède, les jeunes de 17 ans peuvent s'attendre à passer trois années au moins dans l'enseignement tertiaire au cours de leur vie, que ce soit à temps plein ou à temps partiel (voir le tableau C2.2).

En Corée, aux États-Unis et en Finlande, l'espérance de scolarisation à temps plein et à temps partiel est d'au moins quatre ans. En revanche, au Mexique, en République slovaque, en République tchèque et en Suisse, l'espérance de scolarisation dans l'enseignement tertiaire est inférieure à deux ans.

Dans les pays de l'OCDE, l'espérance moyenne de scolarisation dans l'enseignement tertiaire de type A (2.3 années) est nettement plus élevée que celle enregistrée dans l'enseignement tertiaire de type B (0.4 année). Les études tertiaires de type A étant plus longues, les effectifs inscrits – et donc le volume de ressources requises – sont proportionnellement plus importants, toutes choses étant égales par ailleurs (voir l'indicateur B1 et le tableau B1.3).

Dans la plupart des pays de l'OCDE, ce sont principalement des établissements publics qui dispensent et organisent les formations tertiaires de type A (voir le tableau C2.3). Ce n'est pas le cas en Belgique, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, où les étudiants de ce niveau sont en majorité inscrits dans des établissements gérés par le secteur privé bien qu'essentiellement subventionnés par des fonds publics. En Corée et au Japon, plus de 70 % des étudiants sont inscrits dans des établissements gérés et essentiellement financés par le secteur privé. Au Mexique, en Pologne et au Portugal, ils sont environ 30 % à fréquenter ce type d'établissements.

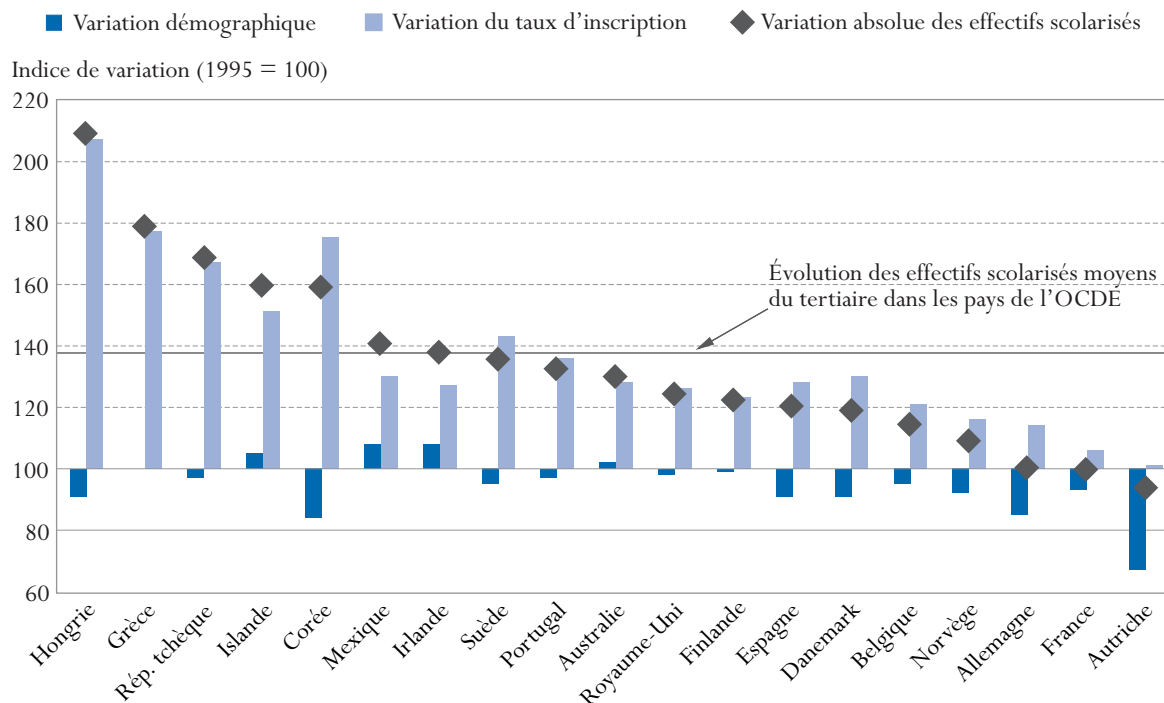
Évolution du taux de scolarisation

Tous les pays de l'OCDE, à l'exception de l'Autriche et de la France, ont enregistré une augmentation du nombre d'inscription dans l'enseignement tertiaire entre 1995 et 2002 (voir le tableau C2.2). Le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement tertiaire a augmenté de plus de 30 % dans la moitié des pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles. Il a fortement augmenté en Grèce (78 %), en Hongrie (108 %), en Pologne (151 %) et en République tchèque (68 %).

La relation entre la variation des taux d'inscription et l'évolution démographique du groupe d'âge correspondant n'est pas aussi forte dans l'enseignement tertiaire que dans l'enseignement primaire et secondaire. Le graphique C2.2 distingue les deux facteurs qui contribuent à la variation des effectifs de l'enseignement tertiaire : l'évolution démographique et l'évolution des taux d'inscription. La progression des effectifs résulte au premier chef de l'accroissement de la demande, dont témoignent des taux d'inscription plus élevés. L'Australie,

Graphique C2.2. Variation des effectifs scolarisés dans l'enseignement tertiaire en fonction de l'évolution du taux d'inscription et des changements démographiques (1995-2002)

Indice de variation entre 1995 et 2002 (1995 = 100)



Les pays sont classés par ordre décroissant de la variation absolue des effectifs scolarisés dans l'enseignement tertiaire.
Source : OCDE. Tableau C2.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

l'Irlande, l'Islande et le Mexique sont les seuls pays de l'OCDE où la croissance démographique a contribué de manière significative à la progression du nombre d'étudiants dans le tertiaire mais, dans tous ces cas, l'augmentation des taux d'inscription s'est montrée encore plus déterminante. À l'inverse, la hausse du nombre d'étudiants dans le tertiaire aurait été nettement plus marquée dans de nombreux pays de l'OCDE (en particulier en Autriche et en Corée) si ceux-ci n'avaient pas enregistré une baisse démographique. En Autriche et en France, le déclin démographique s'est révélé plus déterminant que l'accroissement du taux d'inscription (de 1 et 6 % respectivement), expliquant, globalement, la légère baisse des effectifs scolarisés dans l'enseignement tertiaire.

Âge des nouveaux inscrits

Il est d'usage d'entamer des études tertiaires de type A dès la fin des études secondaires. Cette pratique s'observe encore dans de nombreux de pays de l'OCDE. Ainsi, en Belgique, en Espagne, en France, en Irlande, au Mexique et en République tchèque, plus de 80 % de ceux qui entreprennent des études tertiaires de type A ont moins de 22 ans (voir le tableau C2.1).

En Belgique, en Espagne, en France, en Irlande, au Mexique et en République tchèque, plus de 80 % de ceux qui entreprennent des études tertiaires de type A ont moins de 22 ans...

...alors qu'au Danemark, en Islande, en Nouvelle-Zélande et en Suède, plus de 50 % de ceux qui accèdent pour la première fois à ce niveau ont 22 ans ou plus.

Dans d'autres pays de l'OCDE, l'entrée dans l'enseignement tertiaire intervient souvent plus tard, parfois après une période d'activité professionnelle. Dans ces pays, ceux qui entament des études tertiaires de type A pour la première fois sont généralement plus âgés et se situent dans une tranche d'âge nettement plus grande. Au Danemark, en Islande, en Nouvelle-Zélande et en Suède par exemple, plus de la moitié des étudiants qui entreprennent des études à ce niveau ont 22 ans ou plus (voir le tableau C2.1). Cette proportion d'étudiants plus âgés qui entament pour la première fois des études tertiaires de type A peut, avec d'autres éléments, témoigner de la flexibilité de ces formations et de leur adéquation aux besoins des étudiants qui n'appartiennent pas à la cohorte d'âge typique (modal). Elle peut également traduire une perception particulière de l'expérience professionnelle en tant que préparation complémentaire aux études supérieures, caractéristique des pays nordiques et assez répandue aussi en Australie et en Nouvelle-Zélande. Dans ces pays, une proportion non négligeable de nouveaux inscrits a largement dépassé l'âge typique d'inscription. En Australie, en Nouvelle-Zélande et dans les pays nordiques, plus de 20 % de ceux qui entament pour la première fois des études à ce niveau ont au moins 27 ans.

Scolarisation dans l'enseignement professionnel du deuxième cycle du secondaire

Les programmes du deuxième cycle du secondaire peuvent être répartis en différentes catégories selon qu'ils appartiennent...

...à l'enseignement général...

...à l'enseignement pré-professionnel...

...ou à l'enseignement professionnel.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les élèves ne suivent pas un programme uniforme dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les différentes catégories de programme sont classées en trois sous-catégories en fonction de la mesure dans laquelle ils sont orientés vers un groupe particulier de professions ou de métiers et permettent d'acquérir une qualification pertinente pour le marché du travail.

- **L'enseignement (général) de type 1** n'est pas explicitement conçu pour préparer les élèves à exercer des professions ou des métiers précis, ou à accéder à des formations professionnelles ou techniques plus poussées.
- **L'enseignement (pré-professionnel ou pré-technique) de type 2** est principalement destiné à initier les élèves au monde du travail et à les préparer à suivre une formation professionnelle ou technique plus poussée. Ces programmes ne sont pas conçus pour donner aux élèves une qualification professionnelle ou technique utilisable sur le marché du travail. Au moins 25 % des matières de ces programmes doivent être de nature professionnelle ou technique.
- **L'enseignement (professionnel ou technique) de type 3** prépare les élèves à l'exercice immédiat de professions spécifiques, sans autre formation. Ces programmes sont conçus pour donner aux jeunes une qualification professionnelle ou technique adaptée au marché du travail.

L'orientation professionnelle ou générale plus ou moins marquée d'un programme n'est pas nécessairement le critère qui détermine si les participants ont accès ou non à l'enseignement tertiaire. Dans plusieurs pays de l'OCDE, des programmes à orientation professionnelle sont également conçus pour prépa-

rer à des études plus poussées de niveau tertiaire alors que, dans d'autres pays, un certain nombre de programmes d'enseignement général ne permettent pas d'accéder directement à des études plus poussées.

Dans tous les pays de l'OCDE, les élèves ont le choix entre une orientation professionnelle, pré-professionnelle ou générale. Dans 15 pays de l'OCDE, la plupart des élèves scolarisés dans le deuxième cycle du secondaire suivent des formations professionnelles ou des programmes emploi-études. Dans les pays dotés d'un système de formation en alternance (tels l'Allemagne, l'Autriche, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse), ainsi qu'en Australie, en Belgique, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et au Royaume-Uni, 60 % au moins des élèves de ce niveau sont inscrits dans des filières professionnelles. L'Islande fait figure d'exception à cet égard, car la majorité des élèves y suivent des filières générales, malgré l'existence de formations en alternance (voir le tableau C2.5).

Dans la plupart des pays de l'OCDE, la formation professionnelle est dispensée en milieu scolaire. Toutefois, en Autriche, en Islande, en République slovaque et en République tchèque, la moitié environ des programmes à vocation professionnelle allient une formation en milieu scolaire à une formation professionnelle pratique. En Allemagne, au Danemark, en Hongrie et en Suisse, plus de 80 % des programmes de la filière professionnelle associent une formation en milieu scolaire à une formation professionnelle pratique.

Scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire par type d'établissement

Dans les pays de l'OCDE, plus de 80 % des élèves du primaire et des premier et deuxième cycles du secondaire sont inscrits dans des établissements publics (voir le tableau C2.4).

Toutefois, les établissements gérés par le secteur privé accueillent en moyenne 10 % des élèves du primaire, 14 % des élèves du premier cycle du secondaire et 20 % des élèves du deuxième cycle du secondaire (voir le tableau C2.4 et le graphique C2.3).

Cependant, en Belgique, en Corée, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, la majorité des élèves du deuxième cycle du secondaire sont inscrits dans des établissements privés subventionnés (respectivement 57, 53, 92 et 72 %). Dans le deuxième cycle du secondaire et aux niveaux d'éducation inférieurs, les établissements privés qui sont essentiellement financés par les ménages sont nettement plus rares que dans l'enseignement tertiaire. Ils sont parfois accusés d'entraver l'inscription des élèves issus de familles modestes. Toutefois, en Espagne, au Mexique et au Portugal, entre 10 et 22 % des élèves du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont inscrits dans des établissements privés qui sont principalement financés par la contribution non subventionnée des ménages. Cette proportion atteint 30 % au Japon (voir le tableau C2.4).

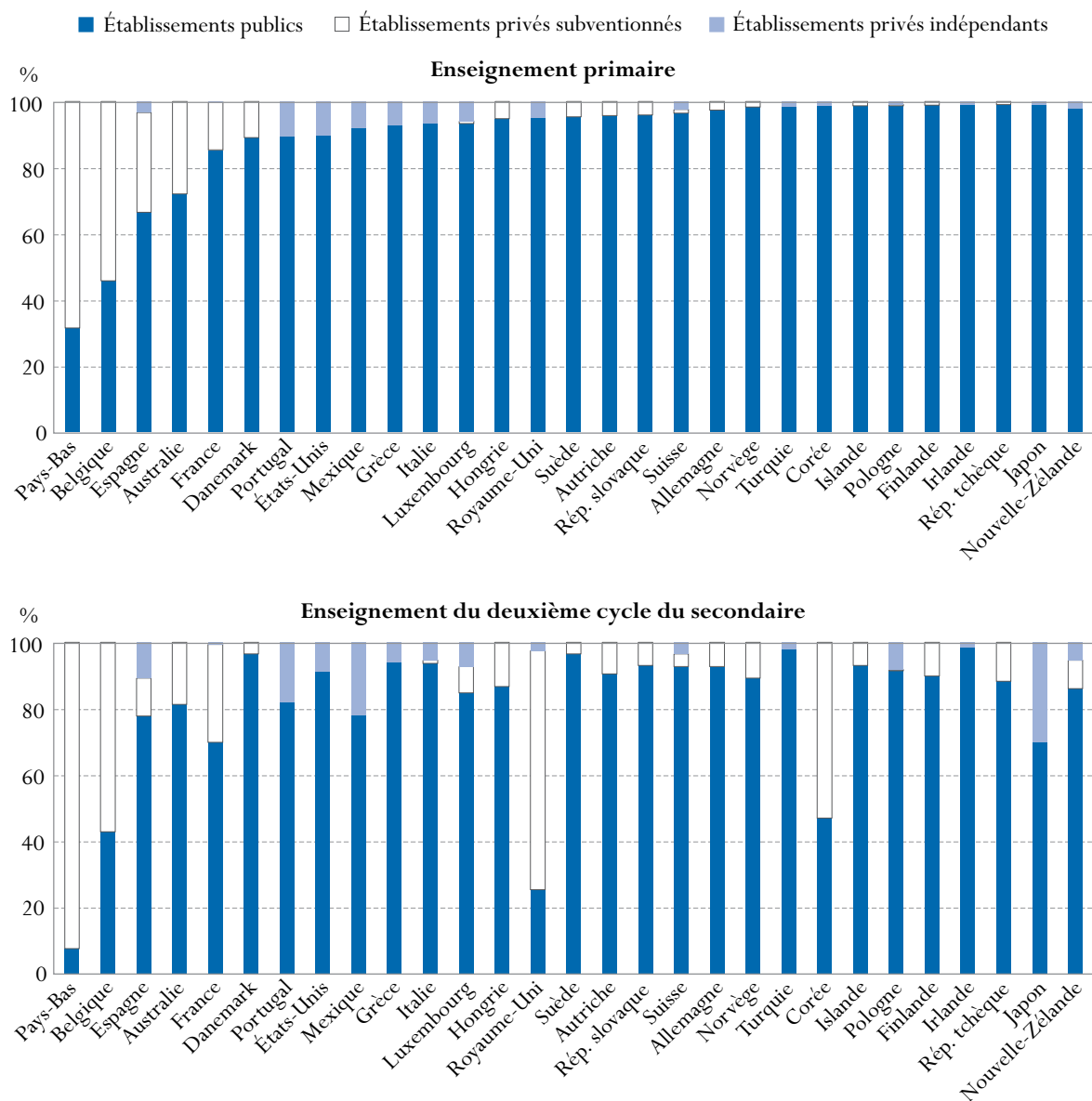
Dans plus de la moitié des pays de l'OCDE, la plupart des élèves scolarisés dans le deuxième cycle du secondaire suivent des formations professionnelles ou des programmes combinés emploi-études.

La majorité des élèves du primaire et du secondaire sont inscrits dans des établissements publics. Toutefois, 20 % des élèves du 2^{ème} cycle du secondaire sont dans des établissements privés...

...et en Belgique, en Corée, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, la majorité des élèves fréquentent des établissements gérés par le secteur privé.

C2

Graphique C2.3. Distribution des élèves inscrits, selon le type d'établissement (2002)



Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'élèves du primaire inscrits dans des établissements d'enseignement privés.
 Source : OCDE. Tableau C2.4. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Définitions et méthodologie

Les données portent sur l'année scolaire 2001-2002 et proviennent de la collecte VOE de données statistiques sur l'éducation, réalisée chaque année par l'OCDE.

Le tableau C2.1 montre le taux global net d'accès à l'enseignement tertiaire. Le taux net d'accès pour un âge donné est obtenu en divisant le nombre de premières inscriptions dans chaque type d'enseignement tertiaire à cet âge par l'effectif total de la population d'âge correspondant (multiplié par 100). Le taux global net d'accès à l'enseignement tertiaire est obtenu en additionnant les taux nets d'accès pour chaque âge. Le résultat représente la proportion de la population d'un âge donné qui accède à l'enseignement tertiaire, indépendamment de la variation de la taille des générations et des écarts entre les pays de l'OCDE

concernant l'âge typique d'accès. Le tableau C2.1 montre également les 20^e, 50^e et 80^e centiles de la répartition par âge des nouveaux inscrits, c'est-à-dire l'âge en dessous duquel respectivement 20, 50 et 80 % des étudiants s'inscrivent pour la première fois.

Par nouvel inscrit (première inscription), on entend toute personne qui s'inscrit pour la première fois dans une formation du niveau considéré. Les étudiants étrangers qui s'inscrivent pour la première fois dans l'enseignement tertiaire d'un pays sont considérés comme de nouveaux inscrits.

Les pays de l'OCDE ne sont pas tous en mesure d'établir une distinction entre les étudiants qui s'inscrivent pour la première fois dans un cursus tertiaire, et ceux qui changent de filière, qui redoublent ou qui se réinscrivent après une interruption. En conséquence, il n'est pas possible d'additionner les taux d'accès en première inscription à chaque niveau relevant de l'enseignement tertiaire pour obtenir un taux global d'accès à l'enseignement tertiaire, car il existe un risque de double comptage.

Le tableau C2.2 indique le nombre d'années qu'un jeune de 17 ans peut espérer passer dans l'enseignement tertiaire. Il correspond à la somme des taux nets de scolarisation des personnes âgées de 17 ans et plus (divisée par 100). Ce chiffre dépend à la fois du nombre de personnes scolarisées dans l'enseignement tertiaire et de la durée des études à ce niveau. Puisque le dénominateur comprend aussi ceux qui n'ont jamais été scolarisés dans l'enseignement tertiaire, cet indicateur ne peut être assimilé au nombre moyen d'années qu'il faut à un étudiant pour terminer ses études tertiaires.

Les programmes pré-professionnels et professionnels englobent ceux qui sont organisés à l'école et ceux qui le sont en alternance à l'école et sur le lieu de travail et qui sont reconnus comme faisant partie du système éducatif. Les formations dispensées entièrement en entreprise, sans aucune supervision d'une autorité scolaire compétente, ne sont pas prises en considération.

Les données sur les effectifs inscrits dans l'enseignement tertiaire en 1994-1995 ont été recueillies lors d'une enquête spéciale réalisée en 2000. Les pays membres de l'OCDE ont été invités à communiquer leurs données suivant la Classification internationale type de l'éducation CITE-97.

Les données relatives à l'année scolaire 1994-1995 proviennent d'une enquête spéciale réalisée dans les pays membres de l'OCDE en 2000.

Tableau C2.1. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire et répartition des nouveaux inscrits selon l'âge (2002)

Somme des taux nets d'accès à chaque âge, selon le sexe et la finalité des programmes

	Tertiaire de type B			Tertiaire de type A						
	Taux nets d'accès			Taux nets d'accès			Âge au :			
	H+F	Hommes	Femmes	H+F	Hommes	Femmes	20 ^e centile ¹	50 ^e centile ¹	80 ^e centile ¹	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	
PAYS MEMBRES DE L'OCDE	Australie	m	m	m	77	70	84	18.6	20.9	29.0
	Autriche	m	m	m	31	28	34	19.2	20.4	22.9
	Belgique	34	28	40	32	31	33	18.3	18.9	21.7
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	8	5	12	30	30	30	19.2	20.0	21.8
	Danemark	12	14	11	50	38	62	22.1	23.8	28.3
	Finlande	a	a	a	71	62	82	19.9	21.6	26.6
	France	22	22	22	37	30	45	18.3	18.9	20.2
	Allemagne ²	15	10	19	35	35	35	20.1	21.4	24.2
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	4	4	5	62	55	69	19.2	20.9	26.6
	Islande	11	10	11	72	53	91	20.9	23.0	30.4
	Irlande ³	18	17	18	39	34	43	18.3	19.0	19.9
	Italie ²	1	1	1	50	44	57	20.2	20.8	23.0
	Japon ⁴	30	21	40	41	48	34	m	m	m
	Corée ⁴	55	54	56	49	52	46	m	m	m
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	2	2	1	33	31	36	18.2	19.4	21.8
	Pays-Bas	1	1	1	53	50	57	18.4	19.9	23.5
	Nouvelle-Zélande	39	34	44	66	54	78	18.9	22.9	<40
	Norvège	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pologne	1	n	1	70	x(4)	x(4)	m	m	m
	Portugal	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. slovaque ²	3	1	5	44	43	45	18.7	19.7	23.4
	Espagne	19	19	20	50	44	57	18.5	19.3	21.5
	Suède	6	6	6	75	59	92	20.3	22.7	<40
Suisse	14	16	12	35	37	32	20.2	21.8	26.4	
Turquie	m	m	m	m	m	m	18.4	19.8	23.6	
Royaume-Uni	27	23	30	47	43	51	18.4	19.4	24.1	
États-Unis	x(4)	x(5)	x(6)	64	60	68	19.2	21.0	24.3	
Moyenne des pays	16	14	18	51	45	55				
PAYS PARTENAIRES	Argentine ⁵	37	24	50	60	53	67	m	m	m
	Brésil ⁵	m	m	m	27	x(4)	x(4)	m	m	m
	Chili	17	18	16	47	50	44	m	m	m
	Chine	13	14	12	10	10	9	m	m	m
	Indonésie	5	5	5	12	14	11	m	m	m
	Israël	m	m	m	57	51	64	20.5	23.0	26.9
	Jordanie ⁵	13	8	18	35	32	38	m	m	m
	Paraguay ⁵	12	7	16	m	m	m	m	m	m
	Philippines	8	7	9	42	39	45	m	m	m
	Fédération de Russie	37	x(1)	x(1)	62	x(4)	x(4)	m	m	m
	Thaïlande	22	18	26	42	33	51	m	m	m
	Tunisie	m	m	m	26	24	28	m	m	m
	Uruguay ⁵	16	x(1)	x(1)	32	24	41	m	m	m
	Zimbabwe	5	5	4	2	3	2	m	m	m

Remarque: La lettre « x » signifie que les données figurent dans une autre colonne. La colonne concernée est indiquée entre parenthèses après la lettre « x ». Par exemple, « x(2) » signifie que les données figurent dans la colonne 2. Les différences entre la couverture des données démographiques et celle des données relatives aux élèves/diplômés signifient que les taux de scolarisation/d'obtention de diplômes peuvent être sous-estimés pour les pays exportateurs nets d'étudiants et surestimés pour les pays importateurs nets d'étudiants.

1. 20/50/80 % des nouveaux inscrits n'ont pas atteint cet âge.

2. Les taux d'accès aux programmes de type B sont des taux bruts.

3. Uniquement les nouveaux inscrits à temps plein.

4. Les taux d'accès aux programmes de type A et B sont des taux bruts.

5. Année de référence : 2001.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C2.2. Estimation du nombre d'années qui seront passées dans l'enseignement tertiaire et indice de variation des effectifs scolarisés au niveau tertiaire (2002)

Estimation du nombre d'années dans les conditions actuelles, selon le sexe et le mode de fréquentation, et indice de variation (1995 = 100)

	Enseignement tertiaire de type B			Enseignement tertiaire de type A			Ensemble du tertiaire (type A et B et programmes de recherche de haut niveau)			Variation des effectifs scolarisés (1995=100)			
	Temps plein et temps partiel		Temps plein	Temps plein et temps partiel		Temps plein	Temps plein et temps partiel		Temps plein	Ensemble du tertiaire	Facteur de variation Évolution démographique	Évolution des taux d'inscription	
	M + F	Femmes	M + F	M + F	Femmes	M + F	M + F	Femmes	M + F				
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	
PAYS MEMBRES DE L'OCDE	Australie	0.7	0.7	0.2	2.9	3.2	1.9	3.6	4.0	2.2	129	102	128
	Autriche	0.2	0.3	x(1)	1.7	1.8	x(4)	2.1	2.2	x(7)	93	67	101
	Belgique	1.5	1.7	1.1	1.3	1.4	1.3	2.8	3.1	2.4	114	95	121
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	0.2	0.3	0.2	1.5	1.5	1.3	1.8	1.9	1.6	168	97	167
	Danemark	0.3	0.2	0.3	2.4	2.9	2.4	2.7	3.2	2.7	118	91	130
	Finlande	n	n	n	3.9	4.4	2.5	4.3	4.7	2.5	122	99	123
	France	0.6	0.7	0.6	1.8	2.1	1.9	2.6	2.9	2.6	99	93	106
	Allemagne	0.3	0.4	0.3	1.8	1.7	1.8	2.1	2.1	2.1	100	92	114
	Grèce	1.1	1.1	1.1	2.1	2.4	2.1	3.3	3.5	3.3	178	100	177
	Hongrie	0.1	0.1	0.1	2.3	2.6	1.2	2.4	2.7	1.3	208	91	207
	Islande	0.2	0.2	0.1	2.5	3.2	1.9	2.7	3.4	2.0	159	105	151
	Irlande	x(7)	x(8)	x(9)	x(7)	x(8)	x(9)	2.7	3.0	2.0	137	108	127
	Italie	m	m	m	2.5	2.8	2.5	2.5	2.9	2.5	108	m	m
	Japon	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Corée	1.7	1.3	1.7	2.3	1.8	2.3	4.0	3.0	4.0	158	84	175
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	n	n	n	1.1	1.0	1.1	1.1	1.1	1.1	140	108	130
	Pays-Bas	n	n	n	2.5	2.6	2.1	2.6	2.6	2.1	m	m	m
	Nouvelle-Zélande	0.8	1.0	0.4	2.4	2.8	1.7	3.3	3.8	2.2	m	m	m
	Norvège	0.2	0.2	0.1	3.0	3.7	2.1	3.3	3.9	2.3	109	92	116
	Pologne	n	n	n	3.0	3.6	1.7	3.1	3.7	1.8	251	m	m
	Portugal	n	0.1	a	2.4	2.8	a	2.6	3.0	a	132	97	136
	Rép. slovaque	0.1	0.1	n	1.5	1.6	1.1	1.7	1.8	1.1	m	m	m
	Espagne	0.4	0.4	0.4	2.5	2.8	2.3	3.0	3.3	2.8	120	91	128
	Suède	0.1	0.1	0.1	3.1	3.8	1.7	3.4	4.1	1.9	135	95	143
	Suisse	0.4	0.3	0.1	1.3	1.2	1.2	1.8	1.6	1.5	m	m	m
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Royaume-Uni	0.8	1.0	0.3	1.8	2.0	1.4	2.8	3.1	1.7	124	98	126	
États-Unis	0.2	0.2	0.1	3.9	4.3	2.9	4.1	4.5	3.0	m	m	m	
Moyenne des pays	0.4	0.4	0.3	2.3	2.5	2.1	2.7	3.1	2.0	140	95	137	
PAYS PARTENAIRES	Argentine ¹	0.8	1.2	0.8	2.5	2.8	a	3.4	4.0	0.8	m	m	m
	Brésil ¹	x(4)	x(5)	x(6)	1.1	1.2	1.1	1.1	1.2	1.1	m	m	m
	Indonésie	0.2	0.2	0.2	0.5	0.5	0.5	0.7	0.7	0.7	m	m	m
	Israël	0.6	0.7	0.6	2.3	2.6	1.8	3.0	3.4	2.5	m	m	m
	Malaisie ¹	1.1	1.2	1.1	1.3	1.5	1.2	2.5	2.8	2.4	m	m	m
	Paraguay ¹	0.3	0.4	0.3	x(7)	x(8)	x(9)	1.2	1.3	1.2	m	m	m
	Pérou ¹	0.8	0.9	0.8	m	m	m	2.0	2.0	2.0	m	m	m
	Fédération de Russie	1.0	1.2	0.7	2.4	2.8	1.2	3.4	4.0	2.0	m	m	m
	Thaïlande	m	m	m	1.6	1.8	m	2.0	2.1	0.4	m	m	m
	Uruguay ¹	0.4	0.6	0.4	1.5	1.8	1.5	1.9	2.4	1.9	m	m	m

Remarque: La lettre « x » signifie que les données figurent dans une autre colonne. La colonne concernée est indiquée entre parenthèses après la lettre « x ». Par exemple, « x(2) » signifie que les données figurent dans la colonne 2. Les différences entre la couverture des données démographiques et celle des données relatives aux élèves/diplômés signifient que les taux de scolarisation/d'obtention de diplômes peuvent être sous-estimés pour les pays exportateurs nets d'étudiants et surestimés pour les pays importateurs nets d'étudiants.

1. Année de référence : 2001.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C2.3. Répartition des étudiants de l'enseignement tertiaire selon le type d'établissement et le mode de fréquentation (2002)

	Type d'établissement						Mode de fréquentation				
	Enseignement tertiaire de type B			Enseignement tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau			Enseignement tertiaire de type B		Enseignement tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau		
	Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	
PAYS MEMBRES DE L'OCDE	Australie	99.1	0.9	a	100.0	a	n	33.7	66.3	65.5	34.5
	Autriche	63.1	36.9	n	92.7	7.3	n	66.8	33.2	100.0	a
	Belgique	47.5	52.5	m	41.5	58.5	m	71.7	28.3	95.6	4.4
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	67.9	32.1	a	98.3	n	1.7	100.0	n	89.1	10.9
	Danemark	100.0	a	a	99.5	0.5	a	100.0	a	100.0	a
	Finlande	80.1	19.9	a	89.8	10.2	a	100.0	a	58.8	41.2
	France	73.0	8.7	18.3	87.8	0.8	11.4	100.0	a	100.0	a
	Allemagne	64.3	35.7	x(2)	100.0	a	a	85.1	14.9	100.0	a
	Grèce	100.0	a	a	100.0	a	a	100.0	a	100.0	a
	Hongrie	79.6	20.4	a	85.9	14.1	a	89.4	10.6	54.9	45.1
	Islande	46.6	53.4	n	90.2	9.8	n	54.2	45.8	76.3	23.7
	Irlande	93.4	a	6.6	94.0	a	6.0	59.4	40.6	84.6	15.4
	Italie	85.3	a	14.7	93.5	a	6.5	100.0	a	100.0	a
	Japon	9.5	a	90.5	27.5	a	72.5	97.0	3.0	90.6	9.4
	Corée	14.1	a	85.9	22.7	a	77.3	100.0	a	100.0	a
	Luxembourg	100.0	a	a	100.0	a	a	97.9	2.1	92.9	7.1
	Mexique	96.2	a	3.8	66.3	a	33.7	100.0	a	100.0	a
	Pays-Bas	9.6	90.4	a	29.2	69.6	a	49.4	50.6	81.3	18.7
	Nouvelle-Zélande	78.5	21.5	0.6	97.3	1.4	n	50.9	49.6	69.6	29.1
	Norvège	85.7	14.3	x(2)	87.6	12.4	x(5)	85.8	14.2	66.7	33.3
	Pologne	82.6	a	17.4	71.6	a	28.4	100.0	a	56.7	43.3
	Portugal	43.4	a	56.6	72.3	a	27.7	100.0	x(7)	100.0	x(9)
	Rép. slovaque	93.6	6.4	a	99.3	0.4	0.3	59.7	40.3	67.7	32.3
	Espagne	75.9	16.6	7.4	87.9	n	12.1	99.5	0.5	90.1	9.9
	Suède	69.8	1.0	29.2	94.1	5.9	a	91.9	8.1	52.8	47.2
	Suisse	36.2	42.0	21.8	90.4	6.8	2.8	31.2	68.8	91.0	9.0
	Turquie	98.8	a	1.2	96.0	a	4.0	100.0	a	100.0	a
Royaume-Uni	a	100.0	n	a	100.0	n	27.7	72.3	72.9	27.1	
États-Unis	96.8	a	3.2	76.0	a	24.0	37.7	62.3	75.2	24.8	
<i>Moyenne des pays</i>	<i>68.6</i>	<i>19.1</i>	<i>13.7</i>	<i>79.0</i>	<i>10.3</i>	<i>11.4</i>	<i>78.9</i>	<i>21.8</i>	<i>83.9</i>	<i>16.7</i>	
PAYS PARTENAIRES	Argentine ¹	58.9	29.6	11.5	87.0	a	13.0	100.0	a	a	100.0
	Bésil ¹	m	a	m	32.6	a	67.4	m	m	100.0	a
	Chili	8.1	5.4	86.4	31.5	22.1	46.4	100.0	a	100.0	a
	Chine	m	m	m	m	m	m	62.8	37.2	78.7	21.3
	Inde ¹	100.0	a	a	100.0	a	a	100.0	a	85.3	14.7
	Indonésie	49.8	a	50.2	33.5	a	66.5	100.0	a	100.0	a
	Israël	22.0	78.0	m	11.7	76.3	12.0	100.0	a	81.7	18.3
	Jamaïque	74.7	a	25.3	68.4	a	31.6	59.5	40.5	62.1	37.9
	Jordanie ¹	46.5	a	53.5	71.4	a	28.6	100.0	a	100.0	a
	Paraguay ¹	37.4	23.7	38.9	43.1	a	56.9	100.0	a	m	m
	Pérou ¹	46.2	0.7	53.1	58.8	m	41.2	100.0	a	m	m
	Philippines	42.3	a	57.7	31.9	a	68.1	100.0	a	100.0	a
	Fédération de Russie	97.6	a	2.4	88.7	a	11.3	72.4	27.6	51.8	45.8
	Thaïlande	59.1	a	40.9	86.9	a	13.1	100.0	a	0.3	m
	Tunisie	100.0	a	m	100.0	a	n	100.0	a	100.0	a
	Uruguay ¹	98.9	a	1.1	86.2	a	13.8	100.0	a	100.0	a
	Zimbabwe	m	m	m	m	m	m	84.3	15.7	m	m

Remarque: La lettre « x » signifie que les données figurent dans une autre colonne. La colonne concernée est indiquée entre parenthèses après la lettre « x ».

Par exemple, « x(2) » signifie que les données figurent dans la colonne 2.

1. Année de référence : 2001.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C2.4. Répartition des élèves de l'enseignement primaire et secondaire selon le type d'établissement et le mode de fréquentation (2002)

	Type d'établissement									Mode de fréquentation		
	Primaire			Premier cycle de l'enseignement secondaire			Deuxième cycle de l'enseignement secondaire			Primaire et secondaire		
	Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Temps plein	Temps partiel	
												(1)
PAYS MEMBRES DE L'OCDE	Australie	72.0	28.0	a	69.6	30.4	a	81.1	18.9	a	75.9	24.1
	Autriche	95.7	4.3	x(2)	92.3	7.7	x(5)	90.3	9.7	x(8)	99.5	0.5
	Belgique	45.7	54.3	m	42.3	57.7	m	42.8	57.2	m	80.6	19.4
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	99.0	1.0	a	98.3	1.7	a	88.1	11.9	a	99.9	0.1
	Danemark	89.0	11.0	a	80.9	19.1	a	96.5	3.5	a	100.0	a
	Finlande	98.8	1.2	a	95.6	4.4	a	89.7	10.3	a	100.0	a
	France	85.4	14.3	0.2	78.9	20.9	0.2	69.7	29.5	0.7	100.0	a
	Allemagne	97.4	2.6	x(2)	93.1	6.9	x(5)	92.8	7.2	x(8)	99.8	0.2
	Grèce	92.9	a	7.1	94.5	a	5.5	94.0	a	6.0	97.9	2.1
	Hongrie	94.8	5.2	a	94.0	6.0	a	86.6	13.4	a	96.1	3.9
	Islande	98.7	1.3	n	99.0	1.0	n	93.0	6.9	0.1	93.2	6.8
	Irlande	98.9	a	1.1	100.0	a	n	98.3	a	1.7	99.9	0.1
	Italie	93.3	a	6.7	96.6	a	3.4	93.5	1.0	5.5	99.2	0.8
	Japon	99.1	a	0.9	94.2	a	5.8	69.7	a	30.3	98.8	1.2
	Corée	98.6	a	1.4	78.7	21.3	a	47.0	53.0	a	100.0	a
	Luxembourg	93.3	0.8	5.9	79.3	13.4	7.4	84.7	8.0	7.3	100.0	n
	Mexique	92.1	a	7.9	86.8	a	13.2	78.0	a	22.0	100.0	a
	Pays-Bas	31.6	68.4	a	23.9	76.1	a	7.6	92.4	a	98.1	1.9
	Nouvelle-Zélande	97.9	a	2.1	95.7	a	4.3	85.9	8.8	5.3	93.6	7.1
	Norvège	98.3	1.7	x(2)	97.9	2.1	x(5)	89.4	10.6	x(8)	99.7	0.3
	Pologne	98.8	0.3	1.0	98.5	0.3	1.2	91.4	0.4	8.1	94.9	5.1
	Portugal	89.5	a	10.5	89.5	a	10.5	82.0	a	18.0	93.2	6.8
	Rép. slovaque	96.0	4.0	a	95.0	5.0	a	93.0	7.0	a	99.0	1.0
	Espagne	66.4	30.2	3.4	66.4	30.4	3.2	77.8	11.5	10.7	96.2	3.8
	Suède	95.4	4.6	a	95.4	4.5	a	96.6	3.4	a	87.6	12.4
	Suisse	96.4	1.3	2.3	93.0	2.6	4.4	92.7	3.7	3.6	99.8	0.2
	Turquie	98.3	a	1.7	a	a	a	97.7	a	2.3	100.0	a
Royaume-Uni	95.1	a	4.9	93.4	0.3	6.3	25.3	72.2	2.5	70.7	29.3	
États-Unis	89.7	a	10.3	91.2	a	8.8	91.2	a	8.8	100.0	n	
Moyenne des pays	89.7	8.0	2.3	86.2	11.1	2.6	80.2	15.2	4.6	95.6	4.4	
PAYS PARTENAIRES	Argentine ¹	80.0	16.4	3.6	78.0	18.9	3.2	70.5	23.7	5.8	100.0	a
	Brésil ¹	91.9	a	8.1	90.4	a	9.6	85.8	a	14.2	100.0	a
	Chili	53.5	39.1	7.4	56.0	36.6	7.4	50.2	35.4	14.4	100.0	a
	Inde ¹	83.5	8.5	8.0	65.9	19.4	14.7	45.4	36.3	18.2	99.9	0.1
	Indonésie	84.0	a	16.0	63.6	a	36.4	46.8	a	53.2	100.0	a
	Israël	100.0	n	n	100.0	n	n	100.0	a	a	99.1	0.9
	Jamaïque	95.2	a	4.8	97.1	a	2.9	97.1	a	2.9	m	m
	Jordanie ¹	70.6	a	29.4	80.9	a	19.1	91.1	a	8.9	100.0	a
	Malaisie ¹	96.2	a	3.8	94.1	a	5.9	92.4	a	7.6	100.0	a
	Paraguay ¹	85.1	9.6	5.2	77.3	11.0	11.7	67.9	9.2	22.9	100.0	a
	Pérou ¹	86.5	3.3	10.1	83.5	4.7	11.9	81.5	4.8	13.7	100.0	a
	Philippines	92.9	a	7.1	79.2	a	20.8	75.2	a	24.8	100.0	a
	Fédération de Russie	99.6	a	0.4	99.7	a	0.3	99.7	a	0.3	100.0	a
	Thaïlande	86.4	13.6	x(2)	93.3	6.7	x(2)	89.8	10.2	x(2)	m	m
	Tunisie	99.2	a	0.8	98.6	a	1.4	92.5	a	7.5	100.0	a
	Uruguay ¹	87.3	a	12.7	87.6	a	12.4	88.6	a	11.4	100.0	a
	Zimbabwe	12.4	87.6	a	27.0	73.0	a	30.6	69.4	a	100.0	a

Remarque: La lettre « x » signifie que les données figurent dans une autre colonne. La colonne concernée est indiquée entre parenthèses après la lettre « x ». Par exemple, « x(2) » signifie que les données figurent dans la colonne 2.

1. Année de référence : 2001.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C2.5. Répartition des effectifs scolarisés dans le deuxième cycle du secondaire (2002)

Pourcentage des étudiants dans les établissements publics et privés du deuxième cycle du secondaire selon l'orientation des programmes

	Orientation des programmes			
	Général	Pré-professionnel	Professionnel	Dont programmes emploi-études
	(1)	(2)	(3)	(4)
PAYS MEMBRES DE L'OCDE				
Australie	37.0	a	63.0	x(3)
Autriche	21.0	6.8	72.3	35.8
Belgique	30.3	a	69.7	2.5
Canada	m	m	m	m
Rép. tchèque	19.6	0.2	80.2	38.2
Danemark	47.0	a	53.0	53.0
Finlande	42.8	a	57.2	10.8
France	43.7	a	56.3	11.8
Allemagne	37.0	a	63.0	50.8
Grèce	60.0	a	40.0	a
Hongrie	50.3	36.8	12.8	12.8
Islande	61.7	1.3	37.0	16.7
Irlande	72.7	27.3	a	a
Italie	35.2	38.0	26.8	a
Japon	74.3	0.8	24.9	a
Corée	67.9	a	32.1	a
Luxembourg	36.0	a	64.0	13.3
Mexique	88.6	a	11.4	a
Pays-Bas	30.8	a	69.2	23.5
Nouvelle-Zélande	100.0	a	a	a
Norvège	42.0	a	58.0	a
Pologne	39.1	a	60.9	a
Portugal	71.2	a	28.8	m
Rép. slovaque	23.6	a	76.4	41.3
Espagne	62.0	a	38.0	4.8
Suède	50.4	a	49.6	n
Suisse	35.4	a	64.6	58.6
Turquie	60.6	a	39.4	9.3
Royaume-Uni	27.9	x(3)	72.1	x(3)
États-Unis	100.0	a	a	a
Moyenne des pays	50.6	4.0	45.5	14.7
PAYS PARTENAIRES				
Argentine ¹	22.1	a	77.9	a
Brésil ¹	86.0	a	14.0	m
Chili	60.4	a	39.6	a
Chine	57.2	38.6	4.3	m
Inde ¹	99.9	a	0.1	a
Israël	65.2	a	34.8	3.6
Jamaïque	99.5	a	0.5	m
Jordanie	94.6	a	5.4	m
Malaisie ¹	85.0	a	15.0	m
Paraguay ¹	79.9	a	20.1	a
Philippines	100.0	a	a	a
Fédération de Russie	67.1	a	32.9	a
Thaïlande	76.0	a	24.0	a
Tunisie	93.2	2.6	4.1	a
Uruguay ¹	80.8	a	19.2	a
Zimbabwe	100.0	a	a	a

Remarque: La lettre « x » signifie que les données figurent dans une autre colonne. La colonne concernée est indiquée entre parenthèses après la lettre « x ». Par exemple, « x(2) » signifie que les données figurent dans la colonne 2.

1. Année de référence : 2001.

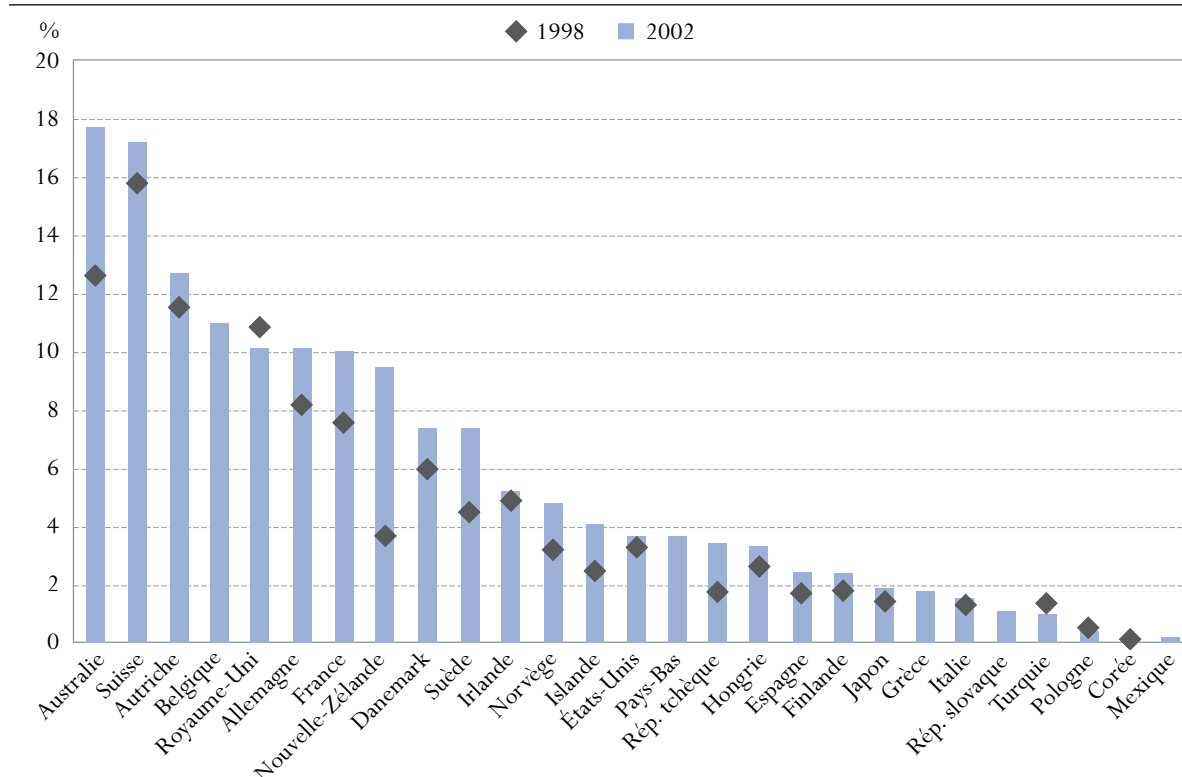
Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqq2004).

INDICATEUR C3 : ÉTUDIANTS ÉTRANGERS DANS L'ENSEIGNEMENT TERTIAIRE

- En 2002, 1.90 million d'étudiants étaient scolarisés en dehors de leur pays d'origine, ce qui représente une augmentation de la mobilité totale des étudiants de 15 % par rapport à l'année précédente.
- Cinq pays (l'Allemagne, l'Australie, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni) accueillent près de 73 % de l'ensemble des étudiants étrangers scolarisés dans les pays de l'OCDE.
- En valeur absolue, l'Allemagne, la Corée, la France, la Grèce, le Japon et la Turquie constituent les principales sources d'étudiants étrangers originaires de pays de l'OCDE et l'Asie du Sud-Est, la Chine et l'Inde, les principales sources d'étudiants étrangers originaires de pays partenaires.
- En termes relatifs au nombre total d'étudiants inscrits dans l'enseignement tertiaire, le pourcentage d'étrangers qui suivent des études dans des pays de l'OCDE varie entre moins de 1 % et près de 18 %. L'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, la France, le Royaume-Uni et la Suisse accueillent les effectifs les plus importants d'étudiants étrangers mesurés en pourcentage des inscrits dans l'enseignement tertiaire.
- En Espagne, en Finlande et en Suisse, plus d'un étudiant étranger sur six suit un programme très théorique de recherche de haut niveau.
- Quant aux domaines d'études, 30 % au moins des étudiants étrangers optent pour des formations en sciences ou en ingénierie en Allemagne, en Australie, en Finlande, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse.

Graphique C3.1. Etudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire (2002)

Pourcentage d'étudiants étrangers dans l'effectif total



Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'étudiants étrangers dans l'effectif total de l'enseignement tertiaire en 2002.
Source : OCDE. Tableau C3.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Contexte

Cet indicateur rend compte de la mobilité internationale des étudiants entre les pays...

Les multiples aspects de la dimension internationale de l'enseignement tertiaire suscitent de plus en plus d'intérêt.

D'une part, l'évolution générale vers la libre circulation des capitaux, des biens et des services, qui est associée à l'ouverture des marchés du travail, a entraîné une augmentation de la demande de nouvelles formations dans les pays de l'OCDE. Tant les pouvoirs publics que les citoyens comptent de plus en plus sur l'enseignement tertiaire pour élargir l'horizon des étudiants et leur permettre de mieux comprendre les langues, les cultures et les pratiques commerciales d'autres pays. S'inscrire dans un établissement d'enseignement tertiaire à l'étranger est l'un des moyens qui s'offrent aux étudiants désireux de mieux connaître des cultures et des sociétés différentes et, partant, d'améliorer leurs perspectives professionnelles. Plusieurs pays de l'OCDE ont d'ailleurs mis en œuvre des politiques et des programmes destinés à stimuler cette mobilité.

... et examine les politiques des pays d'origine et des pays d'accueil.

La mobilité internationale des étudiants engendre des coûts et des avantages économiques qui dépendent dans une grande mesure des politiques adoptées à l'égard de ces étudiants, tant dans les pays d'origine (aide financière aux étudiants allant étudier à l'étranger) que dans les pays d'accueil (droits de scolarité et aide financière aux étudiants étrangers). Il est aisé d'évaluer les coûts et les avantages financiers directs que cette mobilité génère à court terme, mais il n'en va pas de même pour les avantages sociaux et économiques à long terme qui sont bien plus difficiles à chiffrer.

L'internationalisation présente des avantages et des inconvénients pour les établissements d'enseignement...

L'accueil d'étudiants étrangers dans les établissements peut avoir des conséquences sur les processus et contextes d'enseignement, dans la mesure où les programmes de cours et les méthodes pédagogiques doivent parfois être adaptés pour assurer la prise en charge d'effectifs de cultures et de langues différentes. Ces inconvénients sont toutefois largement compensés par les nombreux avantages que l'accueil d'étudiants étrangers procure aux établissements. Ainsi, les étudiants étrangers peuvent contribuer à atteindre la masse critique requise pour diversifier l'éventail des programmes de cours et à compenser les variations de taux de scolarisation des étudiants nationaux. Ils peuvent aussi accroître les ressources financières des établissements.

... a un impact sur la balance des paiements des pays...

Par ailleurs, et c'est un point à ne pas négliger, les négociations internationales en cours à propos de la libéralisation des services rappellent les implications économiques de l'internationalisation de l'offre de services d'éducation. L'internationalisation croissante de l'éducation aura vraisemblablement un impact de plus en plus important sur la balance des paiements des pays. Certains éléments montrent d'ailleurs que plusieurs pays tendent à se spécialiser dans l'exportation de services d'éducation. À cet égard, il convient de noter qu'outre la circulation des étudiants d'un pays à l'autre, la diffusion par-delà les frontières, par voie électronique, de formations hautement flexibles par des universités physiquement éloignées témoigne également de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire. Toutefois, il n'existe pas encore de données comparables à ce sujet (voir l'encadré C3.1).

Les impacts économiques de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire sont nombreux et ne se limitent pas à ceux qui influent sur la balance commerciale des pays. Ainsi, l'internationalisation de l'enseignement peut également permettre aux systèmes éducatifs plus petits et/ou moins développés d'améliorer l'efficacité de leurs services d'éducation. En effet, les études à l'étranger peuvent constituer une solution alternative efficace à l'offre nationale de formation et permettre aux pays de concentrer leurs ressources limitées sur des programmes d'enseignement où peuvent être générées des économies d'échelle.

... et peut améliorer l'efficacité économique de la fourniture de services éducatifs.

L'analyse des effectifs d'étudiants qui poursuivent des études à l'étranger et de leur évolution donne une idée de l'ampleur de la mobilité des étudiants. Il importe à l'avenir d'élaborer des méthodes visant à quantifier et à évaluer d'autres composantes de l'internationalisation de l'enseignement.

Encadré C3.1. Dimension internationale de l'enseignement : les principales questions économiques, sociales et politiques

En juillet 2004, l'OCDE a publié un volume entièrement consacré aux tendances marquantes et aux questions essentielles de l'internationalisation de l'enseignement post-secondaire : *Enseignement supérieur: internationalisation et commerce*.

La dernière décennie a vu l'émergence de nouvelles formes de mobilité internationale dans l'enseignement post-secondaire. Celles-ci ne se limitent pas à la mobilité internationale des étudiants car les institutions et programmes d'enseignement traversent également les frontières. La mobilité internationale des étudiants est de loin la forme la plus répandue de l'internationalisation de l'enseignement post-secondaire. La mobilité des programmes et institutions implique des coûts individuels moins élevés pour les étudiants que de poursuivre des études à l'étranger et, bien que ce type de service n'offre pas nécessairement les mêmes expériences culturelles et linguistiques que les études dans un autre pays, il n'en est pas moins susceptible de rencontrer une demande de plus en plus forte à l'avenir. Après celle des étudiants, c'est la mobilité internationale des programmes qui est la forme la plus répandue d'internationalisation des études post-secondaires, tandis que la mobilité des institutions ne se rencontre qu'à une échelle limitée pour l'instant. S'agissant d'études menant à un diplôme, l'internationalisation de l'enseignement pour des raisons lucratives, par le biais de la mobilité des programmes et des institutions, émane surtout d'établissements d'enseignement « traditionnels » du secteur public ou privé non marchand, qui proposent de plus en plus de formules privées. Les programmes commerciaux acquièrent de plus en plus de visibilité dans la région de l'Asie et du Pacifique, où ils s'articulent essentiellement autour de franchises et de jumelages.

Dans cet ouvrage, trois analyses régionales montrent dans quelle mesure l'internationalisation de l'enseignement post-secondaire a évolué différemment selon les régions et pays membres de l'OCDE. De façon générale, la mobilité internationale des étudiants a été conditionnée par les politiques d'éducation en Europe et par la demande dans la région de l'Asie et du Pacifique, tandis que l'Amérique du Nord a surtout constitué un pôle d'attraction pour les étudiants étrangers. La

mobilité des programmes et institutions conçue pour générer des revenus est d'abord le fait des établissements d'enseignement eux-mêmes, soutenus en cela par des cadres légaux – qui accordent une large autonomie aux établissements d'enseignement tertiaire – ainsi que par les politiques adoptées par les pays d'accueil.

Cette évolution recouvre quatre approches de l'internationalisation de l'enseignement, différentes mais sans s'exclure l'une l'autre : l'entente mutuelle, la migration des compétences, l'approche axée sur la production de revenus et l'approche du renforcement des capacités. Tandis que les motifs académiques, culturels, politiques et économiques à long terme qui sous-tendent l'approche de l'entente mutuelle restent communs à tous les pays, certains pays utilisent la mobilité internationale dans l'enseignement pour attirer une main d'œuvre hautement qualifiée dans leur économie du savoir (approche de la migration des compétences). Dans certains cas peut se greffer l'objectif de générer un revenu d'exportation dans le secteur de l'éducation (approche axée sur la production de revenus) ; par ailleurs, certaines économies émergentes voient dans l'importation de services d'éducation un moyen de renforcer leur capacité dans l'enseignement tertiaire et, de façon plus générale, de stimuler leur développement économique (approche du renforcement des capacités).

L'expansion et la diversification des services d'éducation à dimension internationale suscitent un certain nombre de questions pour les pouvoirs publics des pays membres de l'OCDE et leurs établissements d'enseignement tertiaire. L'évolution récente en matière d'internationalisation de l'enseignement conduira-t-elle à une refonte des systèmes d'enseignement post-secondaire et tertiaire de la zone OCDE ? Peut-elle promouvoir la diversité et la flexibilité des programmes dispensés et réduire le coût de l'enseignement post-secondaire, tant pour les étudiants que pour les gouvernements ? La libéralisation est-elle une réponse à l'importance croissante des services d'éducation émanant du secteur privé ainsi qu'à la demande croissante d'enseignement post-secondaire ? Quelles sont les principales questions et stratégies politiques qui découlent de ces nouveaux défis ?

L'internationalisation de l'enseignement représente une source non négligeable de revenus d'exportation et figure à l'agenda des négociations du GATS (Accord général sur le commerce des services). L'ouvrage analyse l'impact possible du GATS sur la qualité, sur les subventions et le financement publics, et il met en lumière le fait que la mobilité internationale de l'enseignement post-secondaire soulève aussi les questions classiques inhérentes aux politiques éducatives : la qualité, l'accès équitable et l'égalité des chances, le coût, la contribution de l'enseignement à la croissance économique. En résumé, cette publication propose une analyse de cette problématique et formule des recommandations politiques permettant d'engranger les bénéfices de la mobilité internationale de l'enseignement tout en évitant les risques.

Observations et explications

Tendances de la mobilité des étudiants

En 2002, 1.90 million d'étudiants étaient scolarisés en dehors de leur pays d'origine...

En 2002, 1.90 million d'étudiants étaient scolarisés en dehors de leur pays d'origine, dont 1.78 million (soit 94 %) dans un pays de l'OCDE. Selon les chiffres disponibles, cela représente une augmentation de 15 % de la mobilité des étudiants par rapport à l'année précédente.

Limiter l'analyse aux seuls pays de l'OCDE permet de comparer les chiffres sur une période plus longue et d'identifier les tendances qui se sont dégagées au cours des cinq dernières années. Depuis 1998, le nombre d'étudiants étrangers scolarisés dans un pays de l'OCDE a augmenté en valeur absolue de 34.2 %, ce qui représente une augmentation annuelle de 7.6 % en moyenne (voir le tableau C3.6).

... soit une augmentation de 34 % depuis 1998.

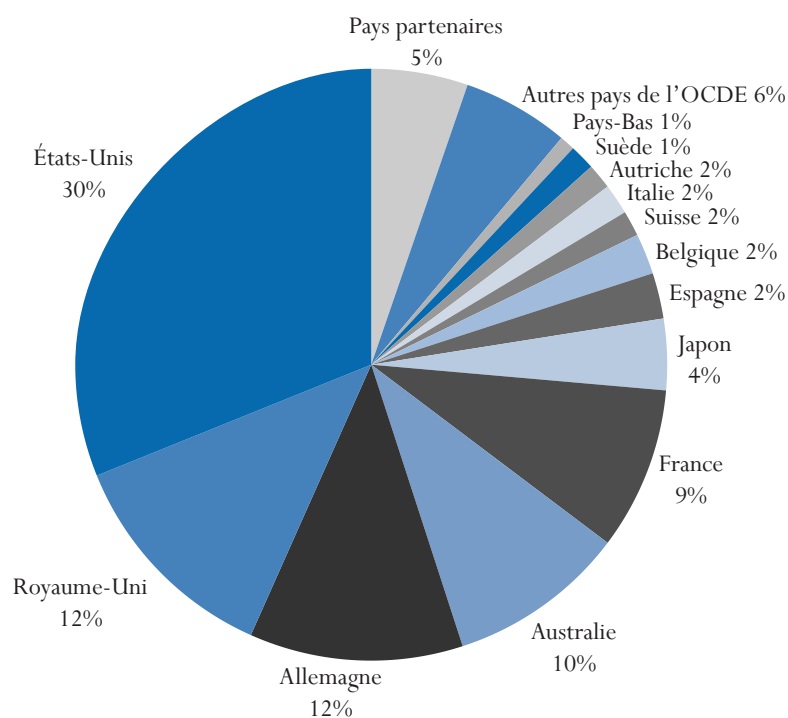
Distribution des étudiants étrangers selon le pays d'accueil

Un nombre relativement peu élevé de pays attire la grande majorité des étrangers qui suivent des études dans la zone de l'OCDE et dans les pays partenaires qui ont fourni des données à cet égard. Ce sont les États-Unis qui accueillent le plus d'étudiants étrangers (en valeur absolue) : 30 % des effectifs totaux d'étudiants étrangers. Dans ce classement, ils sont suivis par l'Allemagne et le Royaume-Uni (12 % chacun), l'Australie (10 %) et la France (9 %). Ces cinq pays accueillent à eux seuls près de 73 % des étudiants étrangers (voir le graphique C3.2).

Cinq pays de l'OCDE accueillent plus de sept étudiants étrangers sur dix.

Il est intéressant de constater que l'Australie a enregistré une forte hausse de la proportion d'étudiants étrangers en un an. En valeur absolue, elle compte 59 000 étudiants étrangers de plus par rapport à l'année précédente, soit une augmentation de 2.1 points de pourcentage (voir l'indicateur C3 dans l'édition de 2003 de *Regards sur l'éducation*).

Graphique C3.2. Répartition des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire selon le pays d'accueil (2002)



Source : OCDE. Tableau C3.7. dans l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqg2004).

Les étudiants étrangers ne sont pas tous arrivés dans leur pays d'accueil dans le but précis de poursuivre des études.

Pour les besoins de cet indicateur, on entend par étudiant étranger toute personne qui poursuit des études dans un pays dont elle n'est pas ressortissante. Dans la plupart des pays, il n'est pas possible d'établir une distinction entre les étudiants qui résident dans le pays à la suite d'une immigration antérieure (de leur propre chef ou sur l'initiative de leurs parents) et ceux qui sont venus dans le pays dans le but spécifique de poursuivre des études. En conséquence, une surestimation des effectifs d'étudiants étrangers n'est pas à exclure dans les pays qui appliquent une politique plutôt stricte en matière de naturalisation.

À titre d'exemple, l'Allemagne figure parmi les destinations favorites des étudiants étrangers, mais le nombre réel d'étudiants non résidents représente 69 % de tous les étudiants étrangers qui suivent des formations tertiaires de type A. Ce phénomène s'explique par la proportion importante de « résidents étrangers », principalement constituée d'enfants de travailleurs immigrés. Dans le cadre de cet indicateur, ces personnes sont considérées comme « étrangères » même si elles ont grandi en Allemagne et qu'elles y résident en permanence.

Par ailleurs, les effectifs d'étudiants étrangers comprennent certains étudiants à distance qui ne peuvent pas à proprement parler être considérés comme des étudiants mobiles. De ce fait l'interprétation de ces chiffres en termes de mobilité internationale des étudiants doit être faite avec prudence. Les définitions et la couverture des données propres à chaque pays figurent à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

La langue d'instruction est un facteur décisif dans le choix du pays d'accueil.

La langue d'enseignement est l'un des principaux éléments qui entrent en ligne de compte lors du choix du pays d'accueil. C'est pourquoi les pays où l'enseignement est dispensé dans des langues largement répandues (l'allemand, l'anglais et le français, par exemple) sont ceux qui accueillent le plus d'étudiants étrangers, tant en valeur absolue qu'en termes relatifs.

Ainsi, les pays anglophones tels l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni accueillent un grand nombre d'étudiants étrangers (en valeur absolue). Ils doivent peut-être en grande partie leur popularité auprès des étudiants étrangers au fait que l'anglais est la langue que les étudiants désireux d'étudier à l'étranger sont les plus susceptibles d'avoir apprise dans leur pays d'origine. D'ailleurs, de nombreux établissements situés dans des pays non anglophones proposent des formations en anglais pour attirer les étudiants étrangers. Ce phénomène assez récent s'observe en particulier dans les pays nordiques et pourrait expliquer l'augmentation relativement élevée de la proportion d'étudiants étrangers enregistrée entre 1998 et 2002 en Islande, en Norvège et en Suède. Ces pays ont connu une hausse de 50 à 70 % de leurs proportions d'étudiants étrangers (voir le tableau C3.1).

Distribution des étudiants étrangers selon le pays d'origine

Contrairement aux années précédentes, l'accroissement des effectifs globaux d'étudiants étrangers qui a été enregistré en 2002 va de pair avec une modification de leurs origines géographiques.

L'analyse de l'origine des étudiants étrangers révèle un fort dynamisme de la mobilité des étudiants asiatiques.

Selon les chiffres de 2002, les étudiants asiatiques constituent le plus grand groupe d'étudiants étrangers dans les pays membres de l'OCDE et les pays partenaires qui ont fourni des données. Ils représentent 45 % des effectifs totaux d'étudiants étrangers. Dans ce classement, ils sont suivis par les européens (30 %), en particulier ceux originaires des pays membres de l'Union européenne (19 %). Les étudiants africains représentent 11 % de tous les étudiants étrangers. Enfin, les étudiants étrangers originaires d'Amérique du Nord ne représentent que 6 % des effectifs totaux et ceux d'Amérique du Sud, moins de 4 %. Dans l'ensemble, 38 % des étudiants étrangers inscrits dans des établissements situés dans des pays membres de l'OCDE et les pays partenaires qui ont fourni des données sont originaires d'un pays membre de l'OCDE (voir le tableau C3.2).

Entre 2001 et 2002, la proportion d'étudiants asiatiques dans les effectifs totaux d'étudiants étrangers a considérablement augmenté, de l'ordre de 3 points de pourcentage. À l'inverse, celle des étudiants originaires d'Europe a diminué, passant de 33 à 30 %. Cette évolution montre que la demande de formation à l'étranger a augmenté à un rythme plus soutenu en Asie qu'en Europe (voir l'indicateur C3 dans l'édition de 2003 de *Regards sur l'éducation*).

La prédominance des étudiants asiatiques et européens dans les effectifs d'étudiants étrangers s'observe également dans les pays de l'OCDE. Les étudiants coréens et japonais constituent les groupes les plus importants : ils représentent respectivement 4.4 et 3.3 % des effectifs totaux d'étudiants étrangers. Viennent ensuite les étudiants originaires d'Allemagne (3 %), de France (2.7 %), de Grèce (2.6 %) et de Turquie (2.5 %). Les étudiants étrangers originaires de ces pays représentent à eux seuls 19 % du total des étudiants étrangers dans les pays membres de l'OCDE et les pays partenaires qui ont fourni des données (voir le tableau C3.2).

L'analyse des effectifs originaires de pays partenaires montre que les étudiants chinois constituent de loin le groupe le plus nombreux : ils représentent 9.6 % (hormis Hong-Kong, Chine dont la part est de 1.6 %) des effectifs d'étudiants étrangers. Ils sont suivis dans ce classement par les étudiants originaires d'Inde (4.7 %), du Maroc (2.7 %), de Malaisie (2 %) et d'Indonésie (1.9 %). Enfin, les étudiants originaires de Singapour et de Thaïlande représentent 2.5 % des effectifs totaux d'étudiants étrangers. Les chiffres figurent à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eq2004).

Les relations commerciales, financières, économiques et historiques qui existent entre les pays expliquent vraisemblablement la mobilité étudiante dans les différentes régions. Ainsi, l'intégration économique des régions au travers d'organisations et de traités tels que l'UE, l'ALENA, l'ANASE et l'APEC influe probablement sur la mobilité internationale des étudiants, en les encourageant à mieux comprendre la culture et la langue de pays partenaires et à établir des partenariats bilatéraux ou multilatéraux. Dans certains pays, la mobilité internationale des étudiants s'inscrit aussi dans les stratégies nationales de développement socio-économique. Dans la région Asie-Pacifique par exemple, l'Australie, le

Les étudiants allemands, coréens, français, japonais, grecs et turcs constituent les proportions les plus importantes d'étudiants étrangers originaires des pays de l'OCDE...

... et les étudiants originaires d'Asie du Sud-Est, de Chine et d'Inde, la proportion la plus importante d'étudiants originaires de pays partenaires.

Japon et la Nouvelle-Zélande ont pris des mesures pour attirer dans leurs établissements d'enseignement tertiaire des étudiants étrangers, souvent dans une optique de production de revenu ou à tout le moins moyennant le financement de leurs études par les intéressés.

Proportion d'étudiants étrangers dans les effectifs totaux

L'analyse présentée ci-dessus se concentre sur la répartition en valeurs absolues des étudiants étrangers selon les pays d'origine et d'accueil. Pour tenir compte de la taille du système d'enseignement tertiaire des différents pays, il suffit d'étudier les proportions d'étudiants accueillis dans un pays donné et de ressortissants de ce pays étudiant à l'étranger et de les rapporter aux effectifs totaux de l'enseignement tertiaire de ce pays.

Le pourcentage d'étudiants étrangers scolarisés dans les pays de l'OCDE varie entre moins de 1 % et près de 18 %.

Considérant la proportion d'étudiants étrangers dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire, l'Australie et la Suisse sont les principaux pays d'accueil : plus d'un étudiant dans l'enseignement tertiaire sur six est ressortissant étranger. Les proportions relatives d'étudiants étrangers sont importantes également en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en France et au Royaume-Uni, où les étudiants étrangers représentent entre 10 et 13 % des effectifs totaux de l'enseignement tertiaire. À l'autre extrême, ces proportions sont inférieures à 2 % en Corée, en Grèce, en Italie, au Japon, au Mexique, en Pologne, en République slovaque et en Turquie (voir le graphique C3.1).

En comparaison avec les pays de l'OCDE, les pays partenaires qui participent au programme sur les Indicateurs de l'éducation dans le monde n'accueillent que peu d'étudiants étrangers en proportion de leur taille. Échappent à ce constat général la Jordanie et la Malaisie où la proportion d'étudiants étrangers représente respectivement 2.7 et 3 % des effectifs totaux d'étudiants (voir le tableau C3.1).

Par rapport à 1998, plusieurs pays de l'OCDE ont assisté à une augmentation sensible de la proportion d'étudiants étrangers dans leur système éducatif. Cette tendance à la hausse est particulièrement manifeste en Corée, en Espagne, en Islande, en Norvège, en République tchèque et en Suède, où l'indice de variation est de l'ordre de 150 ou supérieur.

La tendance à l'internationalisation croissante des effectifs s'observe également dans plusieurs pays d'accueil en tête du classement établi en fonction de la taille, à savoir en Allemagne et en Australie, où les indices de variation sont respectivement de 124 et de 141. Cette tendance est plus marquée encore en Nouvelle-Zélande, où la proportion d'étudiants étrangers dans les effectifs totaux est passée de 3.7 à 9.5 % (soit un indice de variation de 259), ce qui place la Nouvelle-Zélande parmi les acteurs clés du marché international de l'éducation.

Proportions d'étudiants partis à l'étranger dans les effectifs totaux de leur pays d'origine

Il est également possible d'estimer la propension à la mobilité internationale des étudiants d'un pays en analysant la proportion d'étudiants de ce pays qui étudient à l'étranger par rapport aux effectifs de l'enseignement tertiaire au

L'Allemagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande améliorent encore leur position dominante sur le marché international de l'éducation.

niveau national. Cette analyse porte exclusivement sur les étudiants qui se rendent dans les pays membres de l'OCDE et les pays partenaires qui ont fourni des données à cet égard. En d'autres termes, elle exclut les étudiants qui poursuivent des études dans des pays autres que ceux qui ont communiqué leurs effectifs, c'est-à-dire dans des pays qui ne figurent pas dans la première colonne du tableau C3.1. En conséquence, cet indicateur risque de sous-estimer la proportion d'étudiants partis à l'étranger. Ce biais peut encore être accentué par la période de référence adoptée pour cet indicateur, une année académique entière en l'occurrence, sachant que les étudiants peuvent se rendre à l'étranger pour une période plus courte. À titre d'exemple, citons le cas des États-Unis : plus de la moitié des étudiants originaires de ce pays qui se rendent à l'étranger pour poursuivre des études ne partent que pour un semestre, voire moins.

La proportion d'étudiants partis à l'étranger dans les effectifs totaux de leur pays d'origine varie beaucoup selon les pays. Elle représente moins de 2 % aux États-Unis (0.2 %), en Australie (0.5 %), au Mexique (0.9 %), en Pologne et au Royaume-Uni (1.2 %), en Espagne (1.5 %) et au Japon (1.6 %) mais atteint 25 % en Islande et 205 % au Luxembourg (voir la sixième colonne du tableau C3.1). Ce dernier pays est un cas particulier, dans la mesure où les étudiants peuvent uniquement y suivre des formations post-secondaires non tertiaires ou la première année de leurs études tertiaires. Ils sont contraints de se rendre à l'étranger pour poursuivre leurs études, ce qui explique la forte proportion d'étudiants luxembourgeois scolarisés à l'étranger par rapport aux effectifs nationaux.

Parmi les pays partenaires, ce sont la Jamaïque (10.8 %) et le Zimbabwe (9.8 %) qui enregistrent la plus forte proportion d'étudiants partis à l'étranger par rapport à leurs effectifs nationaux.

Flux net de mobilité internationale

Bien que le nombre d'étudiants étrangers accueillis aux États-Unis dépasse de plus de 544 000 unités celui des étudiants américains partis à l'étranger, d'autres pays présentent un flux d'entrée net bien supérieur lorsque l'on prend en compte la taille de leur enseignement tertiaire. Ainsi, le flux net d'entrée enregistré en Australie, au Royaume-Uni et en Suisse représente entre 5.1 et 8.1 % des effectifs totaux de ces pays dans l'enseignement tertiaire (voir la septième colonne du tableau C3.1). À l'inverse, les pays qui affichent les flux nets de sortie les plus importants par rapport à leurs effectifs tertiaires totaux sont l'Islande (22.1 %), la Grèce (9.4 %), la République slovaque (7 %) et la Norvège (5.5 %). À ce propos, il convient de rappeler que les flux nets d'étudiants étrangers sont calculés sur la base des étudiants étrangers des pays d'origine et d'accueil, membres de l'OCDE ou pays partenaires, qui ont communiqué des données. Les flux absolus des pays qui accueillent un nombre significatif d'étudiants en provenance de pays qui n'ont pas fourni de données ou dont les étudiants se rendent dans des pays qui n'ont pas fourni de données peuvent s'écarter des valeurs calculées ici.

Les plus fortes proportions d'étudiants partis à l'étranger s'observent en Grèce, en Irlande, en Islande, au Luxembourg, en Norvège et en République slovaque et les plus faibles, en Australie, aux États-Unis et au Mexique.

En proportion de leur taille, l'Australie, le Royaume-Uni et la Suisse sont les trois pays qui affichent les flux nets d'entrée les plus importants.

C₃

Les profils de la mobilité étudiante sont façonnés par divers facteurs qui l'encouragent ou la découragent.

L'identification des facteurs susceptibles d'améliorer la mobilité étudiante s'impose au regard des nombreux avantages que les étudiants étrangers peuvent procurer à leur pays d'accueil.

Les profils de la mobilité étudiante sont façonnés par divers facteurs qui encouragent les intéressés à se livrer à cette pratique ou, au contraire, les en découragent. Parmi ceux-ci, citons les barrières linguistiques, la réputation académique des établissements ou des programmes, la souplesse des cursus et la reconnaissance du temps passé à l'étranger dans les conditions de délivrance des diplômes, l'insuffisance de l'offre d'enseignement tertiaire et les politiques restrictives d'admission à l'université dans le pays d'origine, les incitations financières, les frais d'admission, etc.

Ces profils sont également modelés par les relations historiques et géographiques entre les pays, les perspectives professionnelles, les aspirations culturelles et les mesures prises par les pouvoirs publics pour faciliter le transfert d'unités de valeur (de crédits académiques) entre l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil. Enfin, la transparence et la souplesse des formations et des conditions de délivrance de diplômes sont également des facteurs qui interviennent dans le choix des pays d'accueil.

Effets commerciaux et avantages économiques de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire

Le flux net d'étudiants étrangers donne une mesure de l'ampleur des avantages que les pays peuvent retirer de l'échange international d'étudiants.

Le premier avantage direct de l'accueil d'étudiants étrangers est le revenu tiré des droits de scolarité et plus encore de la consommation des étudiants sur place. Ces recettes apparaissent dans la balance des paiements courants sous la forme d'exportation de services éducatifs. Cet avantage économique est plus important encore lorsque les pays d'accueil pratiquent des politiques qui imposent aux étudiants étrangers de financer intégralement leurs droits de scolarité et leurs frais d'études. En revanche, dans les pays où les droits de scolarité demandés aux étudiants étrangers ne couvrent pas le coût de l'offre d'enseignement, l'avantage net dépend de la consommation de ces étudiants sur place. À cet égard, il y a lieu de noter que selon les chiffres de 2001, les exportations de services d'éducation apparaissent en troisième et quatrième position dans les exportations de services de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, deux pays qui accueillent une forte proportion d'étudiants étrangers. Les exportations de services d'éducation y représentent respectivement 13.1 % et 8.1 % des exportations totales de services (voir l'encadré C3.1).

Outre cet avantage direct de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire, des avantages indirects peuvent être retirés de l'augmentation des effectifs de l'enseignement tertiaire. En effet, les pays où le flux d'entrée d'étudiants étrangers est supérieur au flux de sortie peuvent réaliser des économies d'échelle dans l'enseignement tertiaire et, par là, diversifier leur offre de formations et/ou réduire les coûts unitaires. Cet avantage peut se révéler particulièrement important dans les pays d'accueil peu peuplés (tels que la Suisse).

La présence d'effectifs étrangers impose également aux établissements d'enseignement tertiaire d'offrir des formations de qualité pour se démarquer d'établissements étrangers concurrents. À cet égard, elle contribue au développement d'un enseignement hautement réactif et axé sur les besoins de ses bénéficiaires.

Enfin, l'accueil d'étudiants étrangers peut dans une certaine mesure permettre de procéder à des transferts de technologie (en particulier dans les programmes de recherche de haut niveau), d'établir des relations interculturelles et de construire des réseaux sociaux qui seront valorisés à l'avenir.

Profil des étudiants étrangers selon les pays d'accueil

Dans certains pays, des proportions relativement élevées d'étudiants étrangers suivent des formations tertiaires de type B. Ce phénomène s'observe en Belgique (44.9 %), en Nouvelle-Zélande (28.5 %) et en Corée (19.3 %) parmi les pays membres de l'OCDE. Dans les pays partenaires, c'est en Malaisie qu'il est le plus manifeste (63.9 %).

Dans d'autres pays, en revanche, des proportions importantes d'étudiants étrangers optent pour des programmes très théoriques de recherche de haut niveau. Cette tendance est très marquée en Finlande (20 %), en Espagne (19.3 %) et en Suisse (18.3 %), ce qui donne à penser que ces pays proposent des formations poussées d'un attrait particulier pour les étudiants diplômés qui envisagent de se rendre à l'étranger pour poursuivre leurs études. Cette tendance s'observe aussi, quoique dans une moindre mesure, en Suède (14.5 %), en République tchèque (14 %), en Corée (13.1 %) et au Royaume-Uni (10 %). Tous ces pays sont susceptibles de bénéficier de transferts de technologie plus importants grâce à ces étudiants étrangers de haut niveau. En outre, cette spécialisation peut également générer des revenus plus élevés au titre des droits de scolarité des étudiants étrangers dans les pays où ceux-ci financent intégralement ces droits (voir le tableau C3.4).

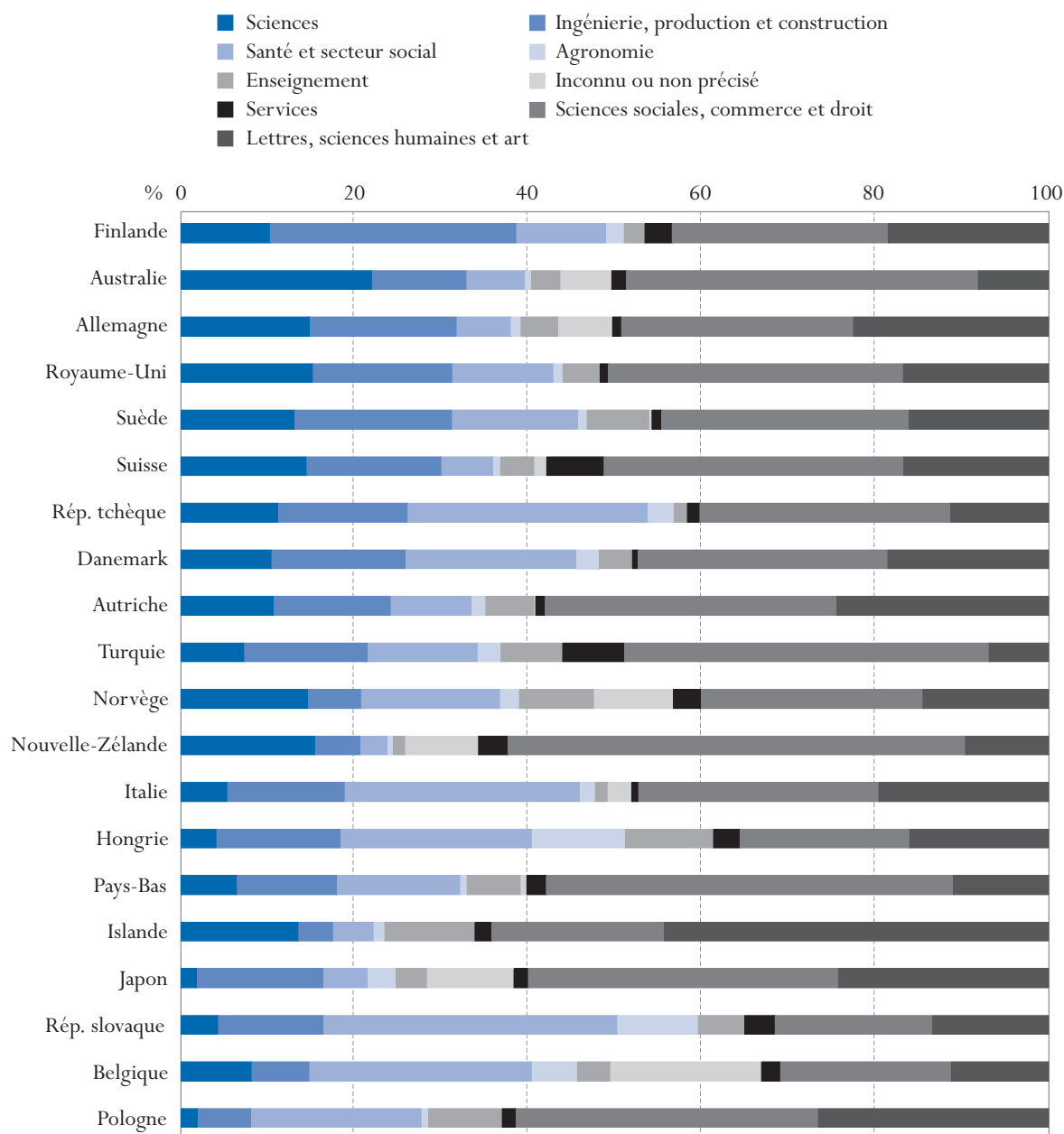
Les sciences attirent plus d'un étudiant étranger sur cinq en Australie (22.1 %), mais moins d'un sur 50 au Japon (1.9 %). Parmi les autres pays où une forte proportion d'étudiants étrangers suivent des études scientifiques, citons la Nouvelle-Zélande (15.5 %), le Royaume-Uni (15.3 %), l'Allemagne (14.9 %), la Norvège (14.7 %), la Suisse (14.5 %), l'Islande (13.6 %) et la Suède (13.1 %).

Le classement change légèrement si les matières scientifiques sont considérées dans une acception plus large, c'est-à-dire en y incluant les disciplines en rapport avec l'ingénierie, la production et la construction. C'est la Finlande qui accueille alors la plus forte proportion d'étudiants étrangers suivant des formations dans ces domaines d'études (38.7 %). Les proportions d'étudiants inscrits dans des programmes de sciences ou d'ingénierie sont élevées également en Australie (33 %), en Allemagne (31.8 %), au Royaume-Uni (31.4 %), en Suède (31.2 %) et en Suisse (30 %). Par contre, ces proportions sont faibles en Belgique, au Japon, en Pologne et en République slovaque (voir le graphique C3.3).

Le profil des étudiants étrangers varie sensiblement selon les pays d'accueil, ce qui dénote des spécialisations sur le marché international de l'éducation.

L'analyse des domaines d'études des étudiants étrangers révèle quelques pôles d'attraction.

Graphique C3.3. Répartition des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire selon le domaine d'études (2002)



Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'étudiants étrangers inscrits en sciences et en ingénierie, production et construction.
 Source : OCDE. Tableau C3.5. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Il y a lieu de souligner que dans la plupart des pays qui accueillent de fortes proportions d'étudiants étrangers inscrits dans des programmes de sciences ou d'ingénierie, la langue d'enseignement est l'anglais. Dans le cas de l'Allemagne, la proportion importante d'étudiants étrangers qui suivent des études de sciences ou d'ingénierie s'explique peut-être par la grande tradition scientifique de ce pays.

Par contre, les pays non anglophones ont davantage tendance à accueillir des étudiants qui optent pour des formations en rapport avec les lettres, les sciences humaines et les arts, ce qui n'est guère surprenant eu égard au contenu de ces programmes. Les lettres, les sciences humaines et les arts sont des disciplines choisies par un grand nombre d'étudiants étrangers en Islande (44.3 %), et par environ un étudiant sur quatre en Pologne (26.5 %), en Autriche (24.4 %), au Japon (24.2 %) et en Allemagne (22.5 %).

De fortes proportions d'étudiants étrangers optent aussi pour des formations en rapport avec les sciences sociales, le commerce et le droit. Environ la moitié des étudiants étrangers choisissent ces domaines d'études en Nouvelle-Zélande (52.7 %) et aux Pays-Bas (46.9 %). Les proportions d'étudiants étrangers qui suivent des formations dans ces domaines sont relativement importantes également en Turquie (42 %), en Australie (40.6 %) et au Japon (35.8 %).

Les programmes de formation en rapport avec la santé et le secteur social constituent un cas à part, car ils dépendent dans une large mesure des politiques nationales en matière de reconnaissance des diplômes. Ces formations sont choisies par de fortes proportions d'étudiants étrangers dans l'UE et dans ses nouveaux pays membres, en particulier en République slovaque (33.9 %), en République tchèque (27.7 %), en Italie (27.1 %), en Belgique (25.6 %) et en Hongrie (22.1 %). Cette tendance s'explique sans aucun doute par les politiques de quotas qui limitent l'offre nationale de programmes d'enseignement dans le domaine médical dans de nombreux pays européens. La présence de quotas dans certains pays donne lieu à une augmentation de la demande de formation dans d'autres pays européens pour contourner les quotas, car une directive européenne prévoit la reconnaissance automatique des diplômes médicaux dans l'UE.

Dans l'ensemble, la concentration d'étudiants étrangers dans certaines disciplines dans chaque pays d'accueil révèle l'existence de programmes phares qui séduisent bon nombre d'étudiants étrangers. La popularité relative des différents domaines d'études dépend de nombreux facteurs liés à la fois à l'offre et à la demande.

Pour ce qui est de l'offre, certains pays d'accueil disposent de pôles d'excellence ou d'expertise réputés qui peuvent séduire un grand nombre d'étudiants étrangers (l'Allemagne et la Finlande, par exemple, dans le domaine des sciences et de l'ingénierie). Dans d'autres pays, les lettres, les sciences humaines et les arts jouissent d'un « monopole » naturel dans l'offre nationale de formations. Ce constat s'applique tout particulièrement aux études linguistiques et culturelles (en Allemagne, en Autriche, en Islande et au Japon, par exemple).

Quant aux facteurs liés à la demande, les caractéristiques des étudiants étrangers peuvent expliquer leur concentration dans certains domaines d'études. Ainsi, les étudiants qui ont opté pour une formation scientifique sont généralement moins susceptibles que d'autres de maîtriser plusieurs langues différentes. Ce phénomène peut expliquer, chez ces étudiants, une plus forte propension à choisir des pays où la langue d'enseignement est l'anglais et une plus faible

propension à opter pour des pays non anglophones (le Japon, par exemple). De même, la demande importante de formations commerciales observée chez les étudiants asiatiques peut expliquer la forte concentration d'étudiants étrangers dans les formations en rapport avec les sciences sociales, le commerce et le droit dans les pays avoisinants, à savoir en Australie et en Nouvelle-Zélande. Enfin, les dispositions de l'Union européenne concernant la reconnaissance des diplômes médicaux favorisent assurément la concentration d'étudiants étrangers dans les formations médicales qui s'observe dans les pays membres de l'Union européenne.

Définitions et méthodologie

Les données portent sur l'année scolaire 2001-2002 et proviennent de l'exercice VOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé chaque année par l'OCDE (voir l'annexe 3).

Par étudiant étranger, on entend tout étudiant ne possédant pas la nationalité du pays pour lequel les données ont été recueillies. Cette définition est pragmatique et opérationnelle, mais elle peut donner lieu à des biais liés aux politiques nationales en matière de naturalisation des immigrants ou à l'incapacité de certains pays de déduire des effectifs d'étudiants étrangers ceux qui sont titulaires d'un permis de séjour permanent. En conséquence, les pays qui appliquent des politiques strictes en matière de naturalisation des immigrants et qui sont dans l'incapacité d'identifier séparément les étudiants étrangers non résidents surestiment l'importance des effectifs d'étudiants étrangers par rapport aux pays qui appliquent des dispositions moins restrictives en matière de naturalisation. Sachant que la définition du statut d'étudiant étranger et la nature des données les concernant varient selon les pays, la plus grande prudence s'impose lors des comparaisons bilatérales des données sur les étudiants étrangers [voir l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004)].

Les données sur les étudiants étrangers ont été recueillies par les pays d'accueil. Elles portent donc sur les flux d'entrée d'étudiants d'un pays donné, et non sur les flux de sortie de ce même pays. Les pays d'accueil sur lesquels se base cet indicateur sont les pays membres de l'OCDE, à l'exception du Canada, du Luxembourg et du Portugal, et un certain nombre de pays partenaires, à savoir l'Argentine, le Chili, la Fédération de Russie, l'Inde, l'Indonésie, la Jordanie, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et la Tunisie. Les étrangers qui étudient dans des pays membres de l'OCDE qui n'ont pas fourni de données ou dans des pays partenaires autres que ceux énumérés ci-dessus ne sont pas repris dans cet indicateur. En conséquence, toutes les observations sur les étudiants étrangers sous-estiment le nombre réel d'étudiants partis étudier à l'étranger, en particulier pour les pays où de nombreux étudiants partent étudier dans un pays qui n'a pas fourni de données.

Le nombre d'étudiants étrangers est calculé selon la même méthode que les effectifs totaux d'étudiants, c'est-à-dire sur la base du nombre d'étudiants régulièrement inscrits. En général, les étudiants autochtones et étrangers sont recensés à une date ou pendant une période précise. Cette procédure permet de calculer la proportion d'étudiants étrangers dans un système d'enseignement. Toutefois, le nombre réel d'étudiants participant à un programme d'échange international peut être nettement supérieur, car de nombreux étudiants ne res-

tent à l'étranger que pendant des périodes inférieures à une année académique ou choisissent des programmes d'échange qui ne nécessitent pas de scolarisation formelle (certains programmes d'échange entre universités ou de recherche de haut niveau à court terme, par exemple).

Le tableau C3.1 montre la proportion d'étudiants étrangers dans les effectifs totaux du pays d'accueil ou du pays d'origine. Les effectifs totaux, utilisés comme dénominateur, comprennent toutes les personnes qui étudient dans le pays, y compris les étudiants étrangers, mais excluent tous les étudiants de ce pays qui sont partis à l'étranger.

L'indice d'intensité du flux d'entrée présenté dans le tableau C3.1 divise les nombres d'étudiants étrangers rapportés aux effectifs nationaux par l'intensité moyenne établie sur la base des pays de l'OCDE. Ce mode de calcul permet de rendre compte des effectifs d'étudiants étrangers en fonction de la taille des systèmes d'éducation. Des valeurs d'indice supérieures (inférieures) à 1 indiquent que les proportions d'étudiants étrangers dans les effectifs totaux sont supérieures (inférieures) à la moyenne de l'OCDE. Cet indice permet également de comparer la contribution des pays aux effectifs d'étudiants étrangers de l'OCDE et aux effectifs totaux d'étudiants de l'OCDE. Dans ce cas, des valeurs d'indice supérieures (inférieures) à 1 indiquent que les proportions d'étudiants étrangers des pays sont supérieures (inférieures) à ce que pourrait suggérer leur contribution aux effectifs totaux d'étudiants de l'OCDE.

Le tableau C3.2 montre la répartition des étudiants étrangers selon leur pays d'origine, le tableau C3.4, leur répartition en fonction du niveau et du type de leur formation et, enfin, le tableau C3.5, leur répartition en fonction de leur domaine d'études.

Le tableau C3.3 montre la répartition des étudiants étrangers originaires d'un pays donné selon leur pays d'accueil. Comme indiqué ci-dessus, les effectifs d'étudiants inscrits à l'étranger, utilisés comme dénominateur, ne comprennent que les personnes qui étudient dans un pays qui a fourni des données. Les proportions calculées peuvent donc être biaisées et surestimées dans les pays où de nombreux étudiants partent étudier dans un pays qui n'a pas fourni de données.

Le tableau C3.6 montre l'évolution du nombre d'étudiants étrangers déclarés par les pays membres de l'OCDE et partenaires en valeur absolue et indique l'indice de variation entre 1998 et 2002 et entre 2001 et 2002. Les chiffres sont basés sur le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans des pays qui ont fourni des données. Comme ces pays ont changé au fil du temps, les chiffres ne sont pas parfaitement comparables. La plus grande prudence s'impose donc lors de leur interprétation.

Tableau C3.1. Échange d'étudiants dans l'enseignement tertiaire (2002)

Proportion d'étudiants étrangers en pourcentage de l'effectif total d'étudiants (nationaux et étrangers) et échange d'étudiants en pourcentage de l'effectif total de l'enseignement tertiaire

Lecture de la première colonne: en Autriche, 12,7 % de l'effectif total d'étudiants dans l'enseignement tertiaire sont de nationalité étrangère (originaires du monde entier).

Lecture de la quatrième colonne: en Australie, la proportion d'étudiants étrangers dans l'effectif total d'étudiants est 3.1 fois supérieure à la moyenne des pays de l'OCDE, alors que la proportion d'étudiants étrangers en Finlande est égale à 0.4 fois la moyenne des pays de l'OCDE.

Lecture de la cinquième colonne: les étudiants originaires d'autres pays ayant déclaré la présence d'étudiants étrangers sur leur territoire représentent 8.9 % de l'effectif total en Autriche.

Lecture de la sixième colonne: 5.5 % de l'effectif total d'étudiants autrichiens sont scolarisés dans d'autres pays ayant déclaré la présence d'étudiants étrangers sur leur territoire.

La colonne 7 correspond à la différence entre la colonne 5 et la colonne 6.

	Pourcentage d'étudiants étrangers originaires du monde entier dans l'effectif total d'étudiants (nationaux et étrangers)			Indice d'intensité ¹ du flux d'entrée des étudiants étrangers par rapport à la zone de référence OCDE	Échange d'étudiants avec d'autres pays ayant déclaré la présence d'étudiants étrangers sur leur territoire ² (par rapport à l'effectif total d'étudiants du tertiaire)			Répartition des étudiants étrangers selon le sexe	
	2002	1998	Indice de variation (1998 = 100)		Flux d'entrée des étudiants originaires d'autres pays ayant déclaré la présence d'étudiants étrangers	Proportion d'étudiants scolarisés dans d'autres pays ayant déclaré la présence d'étudiants étrangers	Solde net d'étudiants étrangers originaires d'autres pays ayant déclaré la présence d'étudiants étrangers	Hommes (%)	Femmes (%)
Australie	17.7	12.6	141	3.1	8.6	0.5	8.1	52.7	47.3
Autriche	12.7	11.5	111	2.2	8.9	5.5	3.5	48.2	51.8
Belgique	11.0	m	m	1.9	6.2	2.8	3.3	50.5	49.5
Canada	m	2.8	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	3.4	1.9	181	0.6	2.1	2.1	n	52.6	47.4
Danemark	7.4	6.0	123	1.3	3.0	3.3	-0.4	45.2	54.8
Finlande	2.4	1.7	138	0.4	1.2	3.5	-2.3	55.1	44.9
France	10.0	7.7	130	1.8	2.4	2.5	-0.1	m	m
Allemagne ³	10.1	8.2	124	1.8	5.6	2.6	3.0	51.2	48.8
Grèce ⁴	1.6	m	m	0.3	0.1	9.5	-9.4	m	m
Hongrie	3.3	2.6	128	0.6	1.3	2.2	-0.9	54.4	45.6
Islande	4.1	2.4	170	0.7	3.3	25.4	-22.1	36.4	63.6
Irlande	5.2	4.8	108	0.9	3.8	8.6	-4.8	47.9	52.1
Italie	1.5	1.2	124	0.3	0.7	2.2	-1.5	43.9	56.1
Japon	1.9	1.4	134	0.3	0.7	1.6	-0.9	53.2	46.8
Corée	0.2	0.1	160	n	n	2.6	-2.6	55.0	45.0
Luxembourg	m	30.5	m	m	m	204.8	m	m	m
Mexique	0.1	m	m	n	n	0.9	-0.8	m	m
Pays-Bas ³	3.7	m	m	0.6	2.3	2.3	n	48.8	51.2
Nouvelle-Zélande	9.5	3.7	259	1.7	3.2	3.9	-0.7	49.5	50.5
Norvège	4.8	3.2	152	0.8	2.6	8.0	-5.5	44.4	55.6
Pologne ³	0.4	0.5	85	0.1	0.1	1.2	-1.1	46.1	53.6
Portugal	m	m	m	m	m	2.8	m	m	m
Rép. slovaque	1.1	m	m	0.2	0.4	7.4	-7.0	59.0	41.0
Espagne	2.4	1.7	147	0.4	1.6	1.5	0.1	43.9	56.1
Suède	7.5	4.5	167	1.0	4.6	4.0	0.6	43.8	56.2
Suisse	17.2	15.9	108	3.0	12.3	4.8	7.5	56.6	43.4
Turquie ³	1.0	1.3	74	0.2	0.2	2.8	-2.7	71.6	28.4
Royaume-Uni	10.1	10.8	94	1.8	6.3	1.2	5.1	51.5	48.5
États-Unis	3.7	3.2	113	0.6	1.9	0.2	1.6	56.2	43.8
Moyenne des pays	5.7	5.8		1.0	3.3	4.1⁵		50.7	49.3

1. L'indice compare le nombre d'étudiants étrangers rapporté aux effectifs domestiques par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE. Ceci permet de préciser l'échelle du solde des étudiants étrangers en fonction de la taille du système d'enseignement tertiaire. Un indice supérieur (inférieur) à 1 reflète une proportion d'étudiants étrangers supérieure (inférieure) par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE.

2. Les données dans les colonnes 5 à 7 ne concernent pas les étudiants du monde entier. La couverture est limitée aux pays de l'OCDE et aux pays partenaires représentés dans la première colonne du tableau. En conséquence, les données ne sont pas comparables avec celles de la colonne 1.

3. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.

4. Les programmes d'enseignement tertiaire de type B sont exclus.

5. Le Luxembourg est exclu de la moyenne.

6. Les programmes d'enseignement tertiaire de type A sont exclus.

7. Année de référence : 2001.

8. Le nombre d'étudiants étrangers est sous-estimé de façon significative. Voir les détails à l'annexe 3.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C3.1. (suite) Échange d'étudiants dans l'enseignement tertiaire (2002)

Proportion d'étudiants étrangers en pourcentage de l'effectif total d'étudiants (nationaux et étrangers) et échange d'étudiants en pourcentage de l'effectif total de l'enseignement tertiaire

Lecture de la première colonne: en Autriche, 12.7 % de l'effectif total d'étudiants dans l'enseignement tertiaire sont de nationalité étrangère (originaires du monde entier).

Lecture de la quatrième colonne: en Australie, la proportion d'étudiants étrangers dans l'effectif total d'étudiants est 3.1 fois supérieure à la moyenne des pays de l'OCDE, alors que la proportion d'étudiants étrangers en Finlande est égale à 0.4 fois la moyenne des pays de l'OCDE.

Lecture de la cinquième colonne: les étudiants originaires d'autres pays ayant déclaré la présence d'étudiants étrangers sur leur territoire représentent 8.9 % de l'effectif total en Autriche.

Lecture de la sixième colonne: 5.5 % de l'effectif total d'étudiants autrichiens sont scolarisés dans d'autres pays ayant déclaré la présence d'étudiants étrangers sur leur territoire.

La colonne 7 correspond à la différence entre la colonne 5 et la colonne 6.

	Pourcentage d'étudiants étrangers originaires du monde entier dans l'effectif total d'étudiants (nationaux et étrangers)			Indice d'intensité ¹ du flux d'entrée des étudiants étrangers par rapport à la zone de référence OCDE	Échange d'étudiants avec d'autres pays ayant déclaré la présence d'étudiants étrangers sur leur territoire ² (par rapport à l'effectif total d'étudiants du tertiaire)			Répartition des étudiants étrangers selon le sexe		
	2002	1998	Indice de variation (1998 = 100)		Flux d'entrée des étudiants originaires d'autres pays ayant déclaré la présence d'étudiants étrangers	Proportion d'étudiants scolarisés dans d'autres pays ayant déclaré la présence d'étudiants étrangers	Solde net d'étudiants étrangers originaires d'autres pays ayant déclaré la présence d'étudiants étrangers	Hommes (%)	Femmes (%)	
										(1)
PAYS PARTENAIRES	Argentine ^{3,6,7}	0.2	m	m	n	0.4	-0.3	m	m	
	Brésil	m	m	m	m	0.5	m	m	m	
	Chili	0.9	m	m	0.2	0.4	1.0	-0.6	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	1.4	m	m	m
	Inde ⁷	0.1	m	m	n	n	0.9	-0.9	m	m
	Indonésie	n	m	m	n	n	1.1	-1.1	m	m
	Israël	m	m	m	m	m	2.8	m	m	m
	Jamaïque	m	m	m	m	m	10.8	m	m	m
	Jordanie ^{4,7}	2.7	m	m	0.5	0.1	3.5	-3.4	m	m
	Malaisie ⁷	3.0	m	m	0.5	1.2	6.8	-5.5	m	m
	Paraguay	m	m	m	m	m	1.1	m	m	m
	Pérou	m	m	m	m	m	1.0	m	m	m
	Philippines	0.1	m	m	n	0.1	0.2	-0.2	m	m
	Fédération de Russie ³	0.9	m	m	0.2	n	0.3	-0.3	m	m
	Thaïlande ⁸	0.2	m	m	n	n	1.0	-1.0	m	m
	Tunisie	1.1	m	m	0.2	n	4.7	-4.7	m	m
Uruguay	m	m	m	m	m	1.5	m	m	m	
Zimbabwe	m	m	m	m	m	9.8	m	m	m	

1. L'indice compare le nombre d'étudiants étrangers rapporté aux effectifs domestiques par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE. Ceci permet de préciser l'échelle du solde des étudiants étrangers en fonction de la taille du système d'enseignement tertiaire. Un indice supérieur (inférieur) à 1 reflète une proportion d'étudiants étrangers supérieure (inférieure) par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE.

2. Les données dans les colonnes 5 à 7 ne concernent pas les étudiants du monde entier. La couverture est limitée aux pays de l'OCDE et aux pays partenaires représentés dans la première colonne du tableau. En conséquence, les données ne sont pas comparables avec celles de la colonne 1.

3. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.

4. Les programmes d'enseignement tertiaire de type B sont exclus.

5. Le Luxembourg est exclu de la moyenne.

6. Les programmes d'enseignement tertiaire de type A sont exclus.

7. Année de référence : 2001.

8. Le nombre d'étudiants étrangers est sous-estimé de façon significative. Voir les détails à l'annexe 3.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C3.2. Proportion d'étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, selon le pays d'origine (2002)

Nombre d'étudiants originaires d'un pays donné inscrits dans l'enseignement tertiaire, exprimé en pourcentage de l'effectif total d'étudiants étrangers des pays d'accueil, calculé sur la base du nombre d'individus

Le tableau indique pour chaque pays la proportion d'étudiants étrangers inscrits dans l'enseignement tertiaire qui sont ressortissants d'un pays d'origine donné.

Lecture de la troisième colonne: 28,5 % des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire de Belgique sont des citoyens français, 6,6 % des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire de Belgique sont des citoyens néerlandais, etc.

Lecture de la première rangée: 0,2 % des étudiants étrangers de l'enseignement tertiaire du Danemark sont des ressortissants australiens, 0,7 % des étudiants étrangers de l'enseignement tertiaire d'Irlande sont des ressortissants australiens, etc.

Pays d'origine	Pays d'accueil																		
	Australie	Autriche	Belgique	Rép. tchèque	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Hongrie	Islande	Irlande	Italie	Japon	Corée	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège
PAYS MEMBRES DE L'OCDE	a	0.1	n	n	0.2	0.3	0.1	0.1	n	n	n	0.7	0.1	0.4	0.3	x(Oc)	0.2	n	0.2
Australie	0.1	a	0.1	0.1	0.2	0.4	0.2	3.2	n	0.2	2.1	0.4	0.3	n	n	x(Eu)	0.6	0.1	0.3
Autriche	0.1	0.3	a	n	0.2	0.4	1.2	0.5	0.1	n	0.2	0.8	0.4	0.1	n	x(Eu)	10.0	n	0.2
Belgique	1.4	0.1	0.2	0.3	0.4	1.0	0.6	0.2	n	0.6	2.3	2.3	0.2	0.3	0.8	1.1	0.3	0.8	0.5
Canada	0.1	1.4	0.1	a	0.2	0.6	0.3	0.9	4.3	0.1	0.8	0.2	0.3	n	0.1	x(Eu)	0.3	0.1	0.4
Rép. tchèque	0.2	0.3	0.1	n	a	0.7	0.2	0.3	n	n	11.4	0.2	0.1	n	n	x(Eu)	0.4	0.2	8.8
Danemark	0.1	0.6	0.5	0.1	0.7	a	0.2	0.5	0.1	0.1	9.5	1.0	0.2	n	n	x(Eu)	0.6	0.1	2.9
Finlande	0.3	1.2	28.5	0.1	0.8	1.7	a	3.0	0.1	0.1	4.2	6.0	1.7	0.3	n	x(Eu)	2.1	0.5	1.4
France	1.1	18.1	1.2	0.5	4.1	3.7	3.2	a	0.3	4.4	10.4	5.4	3.1	0.4	0.4	x(Eu)	22.2	2.4	4.7
Allemagne	n	0.9	1.6	3.0	0.2	0.5	1.4	3.6	a	2.7	n	0.5	26.7	n	n	x(Eu)	0.7	n	0.1
Grèce	n	4.2	0.2	0.1	0.2	1.6	0.3	1.4	0.1	a	n	n	0.4	0.1	0.1	x(Eu)	0.5	n	0.3
Hongrie	n	0.1	n	n	5.5	0.4	n	0.1	n	0.1	a	0.1	0.1	n	n	x(Eu)	0.1	n	2.8
Islande	0.3	0.1	0.1	0.1	0.3	0.4	0.3	0.2	n	n	n	a	n	n	n	x(Eu)	0.2	n	0.3
Irlande	0.2	21.1	7.3	n	0.7	1.3	2.3	3.6	0.2	0.1	3.0	1.6	a	0.1	n	x(Eu)	1.7	n	0.7
Italie	1.8	0.9	0.4	0.1	0.3	1.2	0.9	1.1	0.1	0.1	1.5	0.4	0.4	a	14.5	x(As)	0.4	2.8	0.3
Japon	2.2	1.1	0.2	0.1	n	0.4	1.1	2.4	n	0.2	n	0.1	0.3	25.2	a	x(As)	0.4	4.4	0.1
Corée	n	0.9	3.5	x(ns)	n	n	0.9	0.8	n	n	n	0.1	0.1	n	n	x(Eu)	0.1	n	n
Luxembourg	0.2	0.2	0.2	n	0.2	0.3	0.7	0.3	n	n	0.4	0.1	0.2	0.1	0.1	a	0.1	0.1	0.3
Mexique	0.3	0.4	6.6	n	0.7	0.7	0.3	0.8	n	n	1.3	0.6	0.2	0.1	n	x(Eu)	a	0.1	1.5
Pays-Bas	3.1	n	n	n	0.1	0.1	n	n	n	n	0.4	0.1	n	0.1	0.2	x(Oc)	n	a	0.1
Nouvelle-Zélande	2.1	0.2	0.1	0.6	10.0	0.9	0.2	0.4	n	4.7	7.4	1.8	0.1	n	n	x(Eu)	0.5	1.0	a
Norvège	0.1	3.4	0.7	0.9	2.0	1.2	1.4	5.4	0.3	1.1	2.5	0.5	1.8	0.1	0.1	x(Eu)	1.3	n	0.9
Pologne	n	0.1	1.7	0.2	0.2	0.3	1.6	0.9	n	n	0.2	0.1	0.1	n	n	x(Eu)	0.8	0.1	0.3
Portugal	0.1	4.3	0.1	50.4	0.1	0.3	0.2	0.6	n	17.6	0.4	n	0.3	n	n	x(Eu)	0.1	n	0.1
Rép. slovaque	0.1	1.1	3.2	n	0.7	1.6	2.0	2.7	n	0.1	4.7	2.7	0.6	0.1	0.1	x(Eu)	5.4	0.1	0.6
Espagne	0.9	0.7	0.2	0.5	5.1	8.6	0.4	0.4	0.1	0.7	7.4	0.8	0.3	0.1	0.1	x(Eu)	0.6	0.9	10.7
Suède	0.1	0.8	0.3	n	0.3	0.6	0.7	0.9	n	0.1	1.3	0.2	2.8	n	n	x(Eu)	0.4	0.1	0.5
Suisse	0.2	5.4	1.0	n	1.0	0.7	1.3	12.4	0.4	0.6	0.2	n	0.4	0.1	0.3	x(As)	4.8	n	0.4
Turquie	3.3	0.6	0.6	2.4	2.8	2.1	1.5	1.0	n	0.3	2.3	21.3	0.4	0.5	0.2	x(Eu)	3.3	1.1	3.7
Royaume-Uni	5.0	1.1	0.5	0.6	1.5	2.6	1.5	1.6	0.3	2.1	5.9	19.2	0.7	1.5	4.0	43.9	1.3	4.1	3.3
États-Unis																			
PAYS PARTENAIRES																			
Argentine	0.1	0.1	0.1	x(ns)	0.1	0.2	0.4	0.2	n	n	0.2	0.1	0.5	0.1	0.1	x(SA)	0.1	0.1	n
Bresil	0.2	0.2	0.4	n	0.4	0.4	0.9	0.7	n	n	0.2	n	0.9	0.5	0.1	x(SA)	0.3	0.1	0.3
Chili	0.1	0.1	0.3	n	0.1	0.2	0.2	0.2	n	n	n	n	0.3	0.1	0.1	x(SA)	0.2	0.2	0.6
Chine	9.7	1.4	2.0	0.1	2.6	15.2	3.3	6.4	0.2	0.5	2.1	1.7	0.4	55.0	48.6	x(As)	4.3	47.9	2.5
Égypte	0.1	0.5	0.2	0.1	0.1	0.2	0.5	0.6	0.3	0.1	n	0.1	0.3	0.3	n	x(Af)	0.1	n	0.1
Inde	5.3	0.3	0.3	0.4	0.2	0.8	0.2	1.0	n	0.5	0.2	1.2	0.5	0.3	1.0	x(As)	0.3	5.4	1.2
Indonésie	7.6	0.1	0.2	n	0.1	0.3	0.1	1.0	n	n	0.2	0.1	n	1.7	0.8	x(As)	3.0	2.1	0.1
Jamaïque	n	n	n	x(ns)	n	n	n	n	n	n	n	n	m	n	n	x(NA)	n	n	n
Jordanie	0.2	0.2	n	0.3	n	0.1	0.1	0.5	0.7	0.2	0.4	0.2	0.4	n	n	x(As)	n	n	0.1
Malaisie	9.8	n	n	n	n	0.2	0.1	0.1	n	n	n	5.6	n	2.2	0.9	x(As)	0.1	5.0	0.1
Paraguay	n	n	n	0.1	n	n	n	n	n	n	n	n	n	0.1	0.3	x(SA)	n	n	n
Pérou	n	0.2	0.2	0.1	0.1	0.2	0.2	0.4	n	n	n	0.1	1.2	0.2	n	x(SA)	0.1	0.1	0.2
Philippines	0.5	n	0.1	n	0.2	0.4	n	0.1	n	n	0.6	n	0.1	0.6	1.0	x(As)	0.2	0.3	0.2
Fédération de Russie	0.3	0.9	0.7	2.1	1.3	13.5	1.2	4.1	0.9	1.8	2.3	0.6	0.8	0.4	2.0	x(Eu)	1.4	0.3	4.8
Sri Lanka	1.5	n	n	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	n	n	n	0.1	n	0.5	0.1	x(As)	0.1	0.6	1.0
Thaïlande	2.8	0.1	0.1	n	0.3	0.3	0.2	0.3	n	n	n	0.1	n	1.7	0.1	x(As)	0.1	1.9	0.2
Tunisie	n	0.1	0.7	n	n	0.1	4.7	0.7	n	n	0.2	n	0.4	0.1	n	x(Af)	0.1	n	0.1
Uruguay	n	n	n	n	n	n	n	n	n	n	n	n	n	n	n	x(SA)	n	0.1	n
Zimbabwe	0.4	n	n	0.1	0.1	n	n	n	n	n	n	0.1	n	n	n	x(Af)	n	0.1	0.2
Total: pays membres de l'OCDE et partenaires																			
Total: Afrique	3.5	2.2	28.8	2.3	2.9	11.3	53.3	9.5	2.1	1.4	1.9	5.4	7.7	1.0	1.3	1.0	14.2	1.1	8.2
Total: Asie	66.7	12.7	7.0	8.4	8.3	25.8	13.9	34.5	85.9	15.1	6.8	24.9	10.4	92.2	88.6	1.4	20.1	78.4	11.6
Total: Europe	10.4	82.2	59.7	66.4	44.5	55.0	25.6	50.5	11.4	80.6	80.1	46.6	72.5	2.9	3.7	5.9	57.0	7.4	54.6
Total: Amérique du Nord	6.7	1.5	1.2	1.0	2.2	4.3	3.5	2.5	0.3	2.7	9.1	22.0	1.8	2.1	5.1	71.5	1.9	5.2	4.4
Total: Océanie	4.4	0.1	n	n	0.3	0.5	0.1	0.2	n	n	0.4	0.8	0.1	0.6	0.5	0.1	0.2	7.4	0.3
Total: Amérique du Sud	0.9	0.9	1.8	0.8	0.9	1.2	2.9	2.1	0.1	0.2	1.3	0.4	4.7	1.1	0.7	20.1	5.9	0.7	1.6
Non spécifié	7.4	0.4	1.5	21.0	40.9	2.0	0.7	0.8	n	n	0.4	n	2.9	n	n	n	0.5	n	19.2
Total: ensemble des pays d'origine	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Remarque: La lettre x indique que les données sont comprises dans les totaux pour l'Afrique [x(Af)], l'Asie [x(As)], l'Europe [x(Eu)], l'Amérique du Nord [x(NA)], l'Océanie [x(Oc)], l'Amérique du Sud [x(SA)] ou pour les pays d'origine non spécifiés [x(ns)].

1. Année de référence : 2001.

2. Tous pays ayant déclaré des étudiants étrangers.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C3.2. (suite) Proportion d'étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, selon le pays d'origine (2002)

Nombre d'étudiants originaires d'un pays donné inscrits dans l'enseignement tertiaire, exprimé en pourcentage de l'effectif total d'étudiants étrangers du pays d'accueil, calculé sur la base du nombre d'individus

Le tableau indique pour chaque pays la proportion d'étudiants étrangers inscrits dans l'enseignement tertiaire qui sont ressortissants d'un pays d'origine donné.
Lecture de la troisième colonne: 28,5 % des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire de Belgique sont des citoyens français, 6,6 % des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire de Belgique sont des citoyens néerlandais, etc.

Lecture de la première rangée: 0,2 % des étudiants étrangers de l'enseignement tertiaire du Danemark sont des ressortissants australiens, 0,7 % des étudiants étrangers de l'enseignement tertiaire d'Irlande sont des ressortissants australiens, etc.

Pays d'origine	Pays d'accueil																Tous pays ²		
	Pologne	Rép. slovaque	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Argentine ¹	Chili	Inde ¹	Indonésie	Jordanie ¹	Malaisie ¹	Philippines	Fédération de Russie		Thaïlande	Tunisie
PAYS MEMBRES DE L'OCDE																			
Australie	0.1	n	0.1	0.7	0.2	0.1	0.6	0.5	n	0.5	0.2	5.6	n	0.1	0.4	m	0.2	n	0.3
Autriche	0.2	0.2	1.4	1.3	2.8	0.1	0.6	0.2	n	0.2	n	n	0.1	n	n	m	n	n	0.6
Belgique	n	n	2.9	0.7	0.9	n	1.0	0.2	n	0.2	n	0.3	n	n	0.1	m	n	n	0.6
Canada	1.6	0.5	0.1	1.2	0.7	0.1	1.4	4.5	n	1.0	0.9	n	0.2	n	1.0	m	0.3	n	1.9
Rép. tchèque	3.1	18.6	0.5	0.5	0.5	n	0.2	0.2	n	0.1	n	n	n	n	m	n	n	n	0.3
Danemark	0.2	n	0.7	3.2	0.3	n	0.7	0.2	n	0.3	n	0.3	n	n	n	m	0.3	n	0.3
Finlande	0.1	n	0.8	12.5	0.3	n	1.0	0.1	n	0.2	n	0.5	n	n	m	n	n	n	0.5
France	0.2	0.1	11.9	4.0	10.5	0.1	5.3	1.3	n	2.9	0.3	1.9	n	0.1	n	m	0.5	n	2.7
Allemagne	1.8	0.4	10.0	7.8	20.7	0.6	5.5	1.6	n	3.6	0.2	4.0	n	0.1	0.1	m	0.3	n	3.0
Grèce	0.5	10.8	0.8	0.9	0.9	8.0	11.1	0.4	n	n	0.1	n	n	n	m	n	n	n	2.6
Hongrie	0.9	1.1	0.4	0.7	0.6	n	0.2	0.2	n	n	n	0.8	n	n	m	n	n	n	0.4
Islande	m	n	0.1	1.3	n	n	0.1	0.2	n	n	n	n	n	n	m	n	n	n	0.2
Irlande	n	n	0.8	0.5	0.1	n	5.2	0.2	n	n	n	n	n	n	m	n	n	n	0.8
Italie	0.3	0.1	12.8	2.3	14.6	0.1	2.5	0.6	n	0.7	0.2	n	n	n	m	n	n	n	2.2
Japon	0.2	0.2	0.2	0.6	0.8	0.1	2.5	8.0	n	0.6	0.6	41.1	n	1.1	1.0	m	2.1	n	3.3
Corée	0.1	n	0.1	0.2	0.5	0.1	1.0	8.4	n	0.8	1.2	21.2	n	2.1	22.5	m	1.9	n	4.4
Luxembourg	m	n	n	n	0.8	n	0.3	n	n	n	n	n	n	n	m	n	n	n	0.3
Mexique	0.1	n	3.5	0.4	0.3	n	0.6	2.1	n	1.9	n	n	n	n	m	n	n	n	1.0
Pays-Bas	0.1	n	2.1	2.0	0.9	n	1.0	0.3	n	0.2	0.1	1.9	n	n	m	0.4	n	n	0.6
Nouvelle-Zélande	m	n	n	0.1	n	n	0.2	0.2	n	n	0.1	1.6	n	n	0.1	m	0.1	n	0.4
Norvège	5.2	0.5	0.6	4.6	0.4	n	1.6	0.4	n	0.4	n	n	0.2	n	0.2	m	0.3	n	0.8
Pologne	a	1.3	1.2	2.8	1.3	n	0.3	0.4	n	0.1	0.2	n	n	n	m	n	n	n	1.2
Portugal	0.1	n	4.0	0.4	1.6	n	1.0	0.2	n	0.1	n	n	n	n	0.1	m	n	n	0.6
Rép. slovaque	1.5	a	0.2	0.1	0.4	n	0.1	0.1	n	n	n	n	n	n	m	n	n	n	0.6
Espagne	0.2	0.1	a	2.9	5.1	n	3.2	0.7	n	1.8	0.1	n	0.1	n	m	n	n	n	1.4
Suède	1.3	0.1	1.0	a	0.8	n	1.7	0.7	n	1.7	n	0.5	0.3	n	0.1	m	0.3	n	0.8
Suisse	n	n	0.5	0.6	a	n	0.6	0.3	n	0.4	0.1	n	n	n	m	n	n	n	0.4
Turquie	n	0.2	n	0.5	2.1	a	0.6	2.1	n	n	n	1.9	n	n	0.2	m	0.7	n	2.5
Royaume-Uni	0.4	0.3	5.0	2.8	1.0	0.7	a	1.4	n	0.8	0.7	3.2	0.3	0.2	0.7	m	0.6	n	1.5
États-Unis	5.9	0.3	1.2	3.2	1.2	0.2	5.4	a	n	17.7	3.2	6.9	0.7	4.5	16.3	m	3.4	n	2.0
PAYS PARTENAIRES																			
Argentine	n	n	2.9	0.2	0.3	n	0.2	0.6	a	9.1	n	n	n	n	m	n	n	n	0.4
Brésil	0.4	0.2	2.7	0.3	0.8	n	0.4	1.5	5.9	3.9	n	n	n	n	m	n	n	n	0.9
Chili	n	0.1	1.9	0.9	0.3	n	0.1	0.3	21.6	a	n	n	n	n	m	n	n	n	0.3
Chine	0.5	0.1	0.5	2.3	1.6	0.5	7.7	10.8	n	0.9	0.3	0.5	n	29.4	25.8	m	23.1	n	9.6
Égypte	n	1.2	0.1	0.1	0.2	0.3	0.3	0.4	n	n	0.1	n	0.9	0.1	0.1	m	n	n	0.3
Inde	0.3	0.4	0.1	0.4	0.6	n	2.6	11.5	n	0.2	a	0.3	0.3	3.0	3.1	m	2.5	n	4.7
Indonésie	0.1	n	n	0.1	0.2	n	0.4	2.0	n	n	1.2	a	0.3	28.4	3.6	m	0.6	n	1.9
Jamaïque	m	n	n	n	n	n	0.2	0.7	n	0.1	n	n	n	n	m	n	n	n	0.3
Jordanie	0.6	0.7	0.1	0.1	0.1	1.2	0.3	0.4	n	n	0.7	0.3	a	0.9	n	m	n	n	0.3
Malaisie	n	n	n	0.1	n	n	4.0	1.3	n	n	1.9	n	n	a	0.5	m	1.4	n	2.0
Paraguay	n	n	0.1	n	n	n	n	0.1	11.2	1.0	n	n	n	n	0.1	m	n	n	0.1
Pérou	0.1	0.1	2.4	0.2	0.6	n	0.1	0.5	10.3	15.6	n	n	n	n	m	n	n	n	0.4
Philippines	0.1	n	0.1	0.1	0.1	n	0.1	0.6	n	n	n	0.5	0.3	0.2	a	m	0.9	n	0.3
Fédération de Russie	3.9	2.9	0.3	2.0	1.6	5.2	0.6	1.2	n	0.2	0.2	a	0.2	n	0.1	a	0.5	n	1.4
Sri Lanka	n	n	n	0.2	0.1	n	0.7	0.4	n	n	4.9	n	15.9	0.3	0.2	m	0.4	n	0.5
Thaïlande	n	0.1	n	0.3	0.1	n	1.1	2.0	n	n	3.3	2.1	0.2	1.1	3.1	m	a	n	1.2
Tunisie	0.2	n	n	n	0.7	0.1	n	0.1	n	n	n	n	0.1	n	n	m	n	a	0.6
Uruguay	m	n	0.4	n	0.1	n	n	0.1	15.0	1.3	n	n	0.1	n	m	n	n	n	0.1
Zimbabwe	n	0.1	n	n	n	n	1.2	0.3	n	n	0.1	n	n	n	m	n	n	n	0.3
Total: pays membres de l'OCDE et partenaires																			
Total: Afrique	3.7	7.2	9.7	2.3	6.6	2.3	8.3	6.5	x(ns)	0.2	38.1	0.8	3.2	9.5	3.2	m	0.4	72.1	11.0
Total: Asie	15.1	24.8	2.6	8.9	8.4	64.3	35.6	62.5	x(ns)	3.9	49.6	70.6	93.1	84.2	76.5	43.4	74.6	25.1	45.4
Total: Europe	72.7	66.5	61.7	60.0	78.8	32.9	45.4	13.8	x(ns)	14.5	2.3	13.5	2.7	1.5	1.6	24.6	3.3	2.9	30.4
Total: Amérique du Nord	7.7	1.0	7.1	5.1	2.5	0.3	8.5	10.2	x(ns)	29.2	4.1	6.9	0.9	4.6	17.4	m	3.8	n	6.4
Total: Océanie	0.1	n	0.1	0.8	0.2	0.2	0.8	0.8	x(ns)	0.5	0.6	8.2	n	0.1	1.2	m	0.3	n	0.9
Total: Amérique du Sud	0.8	0.5	18.8	2.1	3.3	n	1.2	6.1	80.7	51.8	0.1	n	0.1	n	0.2	m	n	n	3.7
Non spécifié	n	n	n	20.7	0.2	n	0.3	n	19.3	n	5.2	n	n	n	n	32.0	n	n	2.3
Total: ensemble des pays d'origine	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Remarque: La lettre x indique que les données sont comprises dans les totaux pour l'Afrique [x(Af)], l'Asie [x(As)], l'Europe [x(Eu)], l'Amérique du Nord [x(NA)], l'Océanie [x(Oc)], l'Amérique du Sud [x(SA)] ou pour les pays d'origine non spécifiés [x(ns)].

1. Année de référence : 2001.

2. Tous pays ayant déclaré des étudiants étrangers.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).



Tableau C3.3. Citoyens inscrits dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, selon le pays d'accueil (2002)

Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement tertiaire d'un pays d'accueil donné, exprimé en pourcentage de l'effectif total d'étudiants inscrits à l'étranger, calculé sur la base du nombre d'individus

Le tableau montre, pour chaque pays, la proportion d'étudiants inscrits dans l'enseignement tertiaire à l'étranger qui étudie dans un pays d'accueil donné.

Lecture de la deuxième colonne: 6.6 % des étudiants tchèques du niveau tertiaire inscrits à l'étranger étudient en Autriche, 9.1 % des étudiants allemands du niveau tertiaire inscrits à l'étranger étudient en Autriche, etc.

Lecture de la première rangée: 3 % des étudiants australiens du niveau tertiaire inscrits à l'étranger étudient en France, 24 % des étudiants australiens du niveau tertiaire inscrits à l'étranger étudient au Royaume-Uni, etc.

Pays d'origine	Pays d'accueil																			
	Australie	Autriche	Belgique	Rép. tchèque	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Hongrie	Islande	Irlande	Italie	Japon	Corée	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	
PAYS MEMBRES DE L'OCDE																				
Australie	a	0.4	0.3	n	0.6	0.4	3.0	5.0	n	0.1	n	1.1	0.4	5.5	0.3	n	0.7	a	0.4	
Autriche	1.9	a	0.5	0.1	0.3	0.2	3.2	56.6	n	0.2	0.1	0.3	0.8	0.3	n	n	0.9	0.1	0.3	
Belgique	0.9	0.8	a	n	0.2	0.2	19.8	9.7	n	n	n	0.7	1.2	0.4	n	n	18.2	0.1	0.2	
Canada	7.2	0.1	0.3	0.1	0.2	0.2	3.0	1.3	n	0.2	n	0.6	0.2	0.6	0.1	0.1	0.2	0.4	0.1	
Rép. tchèque	2.1	6.6	0.7	a	0.4	0.7	7.5	34.2	0.1	0.3	0.1	0.3	1.6	0.5	0.1	n	0.9	0.2	0.6	
Danemark	4.7	1.1	0.7	n	a	0.7	4.5	10.7	n	n	0.8	0.3	0.3	0.3	n	n	1.1	0.6	12.9	
Finlande	1.6	1.6	2.0	0.1	1.1	a	3.2	10.6	0.1	0.1	0.5	0.9	0.6	0.3	n	n	1.1	0.1	2.8	
France	1.2	0.7	22.7	n	0.2	0.2	a	13.1	n	n	n	1.1	1.0	0.4	n	n	0.8	0.2	0.3	
Allemagne	3.6	9.1	0.8	0.1	1.1	0.4	9.3	a	n	0.9	0.1	0.9	1.5	0.5	n	n	7.4	0.8	0.8	
Grèce	0.2	0.5	1.3	0.6	0.1	0.1	4.7	16.0	a	0.6	n	0.1	15.2	n	n	n	0.3	n	n	
Hongrie	1.1	15.6	1.2	0.2	0.4	1.4	7.0	38.9	0.1	a	n	0.1	1.6	1.2	n	n	1.2	0.1	0.4	
Islande	0.6	0.5	0.2	0.1	27.1	1.0	1.8	5.7	n	0.3	a	0.3	0.5	0.2	n	n	0.7	0.1	9.0	
Irlande	3.1	0.3	0.3	0.1	0.3	0.2	3.4	3.4	n	n	n	a	n	0.1	n	n	0.3	n	0.2	
Italie	0.7	14.5	7.1	n	0.2	0.2	9.2	18.8	n	n	n	0.3	a	0.2	n	n	0.8	n	0.2	
Japon	5.2	0.4	0.3	n	0.1	0.1	2.4	3.7	n	n	n	0.1	0.2	a	1.1	n	0.1	0.8	n	
Corée	4.7	0.4	0.1	n	n	n	2.1	6.1	n	n	n	n	0.1	22.5	a	n	0.1	0.9	n	
Luxembourg	0.1	4.4	23.3	n	n	n	24.8	30.0	n	n	n	0.2	0.4	n	n	n	0.3	n	n	
Mexique	1.8	0.3	0.4	n	0.1	0.1	6.2	3.2	n	n	n	n	0.3	0.6	n	a	0.1	0.1	0.1	
Pays-Bas	3.8	0.9	22.3	n	0.9	0.4	4.1	15.6	n	n	0.1	0.5	0.5	0.4	n	n	a	0.2	1.2	
Nouvelle-Zélande	75.5	0.1	n	n	0.2	0.1	0.5	0.8	n	n	n	0.2	n	1.2	0.1	n	0.1	a	0.1	
Norvège	24.4	0.4	0.2	0.4	9.1	0.4	1.9	5.5	n	3.5	0.2	1.0	0.2	0.1	n	n	0.6	1.1	a	
Pologne	1.0	4.4	1.3	0.4	1.3	0.4	10.2	53.0	0.1	0.6	0.1	0.2	2.4	0.4	n	n	1.1	n	0.4	
Portugal	0.7	0.3	6.0	0.1	0.2	0.2	23.9	16.9	n	n	n	0.1	0.3	0.2	n	n	1.3	0.1	0.2	
Rép. slovaque	1.0	10.8	0.5	43.6	0.1	0.2	2.5	11.6	n	18.4	n	n	0.8	0.2	n	n	0.2	n	0.1	
Espagne	0.6	1.2	4.9	n	0.4	0.4	12.5	22.3	n	0.1	0.1	0.9	0.6	0.2	n	n	3.9	n	0.2	
Suède	10.9	1.2	0.4	0.3	4.8	3.8	4.8	5.5	n	0.6	0.2	0.5	0.6	0.3	n	n	0.7	1.0	6.7	
Suisse	3.0	2.8	1.3	n	0.5	0.5	13.5	24.3	n	0.2	0.1	0.2	9.8	0.3	n	n	0.9	0.3	0.6	
Turquie	0.6	3.2	0.9	n	0.3	0.1	4.6	57.3	0.1	0.1	n	n	0.2	0.2	n	n	1.9	n	0.1	
Royaume-Uni	21.5	0.6	0.8	0.8	1.4	0.5	9.2	8.1	n	0.1	n	7.1	0.4	1.3	n	n	2.3	0.7	1.3	
États-Unis	23.4	0.8	0.5	0.2	0.5	0.4	6.4	8.8	0.1	0.6	0.1	4.6	0.5	3.0	0.5	2.1	0.6	1.9	0.8	
PAYS PARTENAIRES																				
Argentine	1.9	0.2	0.5	n	0.1	0.2	8.3	6.4	n	n	n	0.1	2.1	1.2	0.1	n	0.3	0.2	n	
Bésil	2.5	0.3	1.0	n	0.3	0.1	8.8	9.5	n	n	n	n	1.6	2.3	n	n	0.4	0.1	0.2	
Chili	4.3	0.4	2.1	n	0.3	0.2	7.4	9.1	n	n	n	0.1	1.5	0.7	0.1	n	0.6	0.6	1.1	
Chine	9.5	0.2	0.4	n	0.2	0.6	3.0	7.7	n	n	n	0.1	0.1	22.7	1.3	n	0.4	4.7	0.1	
Égypte	1.8	2.1	1.0	0.1	0.2	0.2	12.7	20.7	0.5	0.2	n	0.2	1.2	3.8	n	n	0.4	n	0.2	
Inde	10.8	0.1	0.2	n	n	0.1	0.4	2.5	n	0.1	n	0.1	0.2	0.2	0.1	n	0.1	1.1	0.1	
Indonésie	37.8	0.1	0.2	n	n	0.1	0.6	6.2	n	n	n	n	n	3.6	0.1	n	1.6	1.0	n	
Israël	3.1	0.4	0.5	0.7	0.5	0.2	2.9	10.3	0.3	7.5	n	n	8.0	0.4	n	n	1.1	0.1	0.2	
Jamaïque	0.4	n	n	n	n	n	0.2	0.2	n	n	n	n	0.1	n	n	n	0.1	0.1	0.1	
Jordanie	5.0	0.9	0.2	0.6	0.1	0.2	3.4	18.4	1.0	0.5	n	0.3	2.2	0.4	n	n	0.1	n	0.1	
Malaisie	46.5	n	n	n	n	n	0.6	0.6	n	n	n	1.4	n	4.3	0.1	n	0.1	2.4	n	
Paraguay	0.3	0.2	0.8	0.7	n	n	2.8	3.1	n	n	n	n	1.2	4.0	1.5	n	n	0.6	0.1	
Pérou	0.9	0.7	1.2	0.1	0.2	0.2	4.3	10.7	n	n	n	0.1	4.3	1.7	n	n	0.3	0.1	0.3	
Philippines	16.3	0.2	1.0	n	0.4	0.5	0.8	3.9	n	n	0.1	n	0.6	7.7	0.9	n	0.6	1.0	0.3	
Fédération de Russie	2.3	1.0	1.1	0.8	0.7	3.5	7.5	34.7	0.3	0.8	n	0.2	0.9	1.2	0.4	n	1.0	0.2	1.8	
Sri Lanka	32.3	0.1	0.2	0.1	0.2	0.1	2.1	2.2	n	n	n	0.1	0.2	4.2	0.1	n	0.1	1.2	0.9	
Thaïlande	22.3	0.1	0.1	n	0.2	0.1	1.7	2.8	n	n	n	n	n	5.6	n	n	0.1	1.5	0.1	
Tunisie	n	0.3	2.6	n	n	0.1	74.1	13.9	n	n	n	n	1.1	0.4	n	n	0.1	n	0.1	
Uruguay	1.6	0.2	0.5	0.1	0.1	0.1	3.6	2.9	n	0.1	n	0.1	1.0	0.6	n	n	0.2	0.8	0.2	
Zimbabwe	14.1	0.1	0.2	0.1	0.1	n	0.1	0.8	n	n	n	0.1	0.1	0.2	n	n	0.1	0.5	0.4	

Remarque: La proportion d'étudiants faisant leurs études à l'étranger est uniquement calculée à partir du total des étudiants inscrits dans les pays qui fournissent des données à l'OCDE. C'est pourquoi ces proportions sont surestimées, en particulier pour les pays qui voient leurs étudiants se diriger en grand nombre vers des pays qui ne fournissent pas de données à l'OCDE.

1. Année de référence : 2001.

 Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C3.3. (suite) Citoyens inscrits dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, selon le pays d'accueil (2002)

Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement tertiaire d'un pays d'accueil donné, exprimé en pourcentage de l'effectif total d'étudiants inscrits à l'étranger, calculé sur la base du nombre d'individus

Le tableau montre, pour chaque pays, la proportion d'étudiants inscrits dans l'enseignement tertiaire à l'étranger qui étudie dans un pays d'accueil donné.

Lecture de la deuxième colonne: 6.6 % des étudiants tchèques du niveau tertiaire inscrits à l'étranger étudient en Autriche, 9.1 % des étudiants allemands du niveau tertiaire inscrits à l'étranger étudient en Autriche, etc.

Lecture de la première rangée: 3 % des étudiants australiens du niveau tertiaire inscrits à l'étranger étudient en France, 24 % des étudiants australiens du niveau tertiaire inscrits à l'étranger étudient au Royaume-Uni, etc.

Pays d'origine	Pays d'accueil																	Total des pays partenaires ayant fourni des données	Total de tous les pays ayant fourni des données			
	Pologne	Rép. slovaque	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Total des pays de l'OCDE	Argentine ¹	Chili	Inde ¹	Indonésie	Jordanie ¹	Malaisie ¹	Philippines	Thaïlande					
PAYS MEMBRES DE L'OCDE																						
Australie	0.1	n	0.5	3.9	1.0	0.4	24.0	50.2	98.2	n	0.4	0.3	0.4	n	0.3	0.2	0.1	1.8	100			
Autriche	0.1	n	5.1	3.0	6.8	0.1	10.3	8.8	99.9	n	0.1	n	n	n	n	n	n	0.1	100			
Belgique	n	n	12.5	2.0	2.6	n	21.6	8.5	99.8	n	0.1	n	n	n	n	n	n	0.2	100			
Canada	0.3	n	0.2	0.9	0.5	n	8.7	74.0	99.5	n	0.1	0.2	n	n	n	0.1	n	0.5	100			
Rép. tchèque	3.8	5.1	3.7	2.3	2.3	n	6.6	19.3	99.9	n	0.1	n	n	n	n	n	n	0.1	100			
Danemark	0.2	n	4.7	14.1	1.4	n	25.8	14.2	99.5	n	0.2	n	n	n	n	n	0.2	0.5	100			
Finlande	0.1	n	3.8	36.4	0.9	n	23.7	8.3	99.8	n	0.1	n	n	n	n	n	n	0.2	100			
France	n	n	10.6	2.3	6.1	n	24.0	14.6	99.6	n	0.3	n	n	n	n	n	n	0.4	100			
Allemagne	0.2	n	7.9	4.0	10.7	0.2	22.1	17.0	99.6	n	0.3	n	n	n	n	n	n	0.4	100			
Grèce	0.1	0.4	0.8	0.5	0.5	2.6	50.4	5.2	100.0	n	n	n	n	n	n	n	n	n	100			
Hongrie	0.9	0.2	2.3	2.4	2.4	n	5.2	16.1	99.9	n	n	n	n	n	n	n	n	0.1	100			
Islande	n	n	0.8	12.7	0.3	n	7.8	30.2	100.0	n	n	n	n	n	n	n	n	n	100			
Irlande	n	n	2.3	0.9	0.3	n	78.0	6.9	99.9	n	n	n	n	n	n	n	n	0.1	100			
Italie	n	n	13.9	1.6	10.4	n	13.6	8.1	99.9	n	0.1	n	n	n	n	n	n	0.1	100			
Japon	n	n	0.2	0.3	0.4	n	9.1	74.6	99.2	n	n	0.1	0.2	n	0.3	n	0.1	0.8	100			
Corée	n	n	0.1	0.1	0.2	n	2.8	58.4	98.5	n	n	0.1	0.1	n	0.4	0.7	0.1	1.5	100			
Luxembourg	n	n	0.2	0.1	3.8	n	11.3	1.0	100.0	n	n	n	n	n	n	n	n	n	100			
Mexique	n	n	8.6	0.6	0.5	n	8.0	68.3	99.5	n	0.5	n	n	n	n	n	n	0.5	100			
Pays-Bas	0.1	n	7.9	4.9	2.3	0.1	18.5	15.1	99.7	n	0.1	n	0.1	n	n	n	0.1	0.3	100			
Nouvelle-Zélande	n	n	0.1	0.3	0.2	n	5.8	14.4	99.6	n	n	0.1	0.1	n	0.1	n	0.1	0.4	100			
Norvège	2.4	0.1	1.8	8.3	0.7	n	22.8	14.7	99.7	n	0.1	n	n	0.1	n	n	0.1	0.3	100			
Pologne	a	0.1	2.4	3.6	1.7	n	3.3	11.7	99.9	n	n	0.1	n	n	n	n	n	0.1	100			
Portugal	0.1	n	16.0	1.1	4.2	n	19.4	8.4	99.9	n	n	n	n	n	n	n	n	0.1	100			
Rép. slovaque	1.0	a	0.8	0.3	1.1	n	1.2	5.6	100.0	n	n	n	n	n	n	n	n	n	100			
Espagne	0.1	n	a	3.1	5.6	n	27.4	15.2	99.6	n	0.3	n	n	n	n	n	n	0.4	100			
Suède	0.6	n	3.0	a	1.5	n	25.1	26.5	99.2	n	0.6	n	0.1	n	n	0.1	n	0.8	100			
Suisse	n	n	3.0	2.2	a	n	15.7	20.5	99.7	n	0.2	0.1	n	n	n	n	n	0.3	100			
Turquie	n	n	n	0.3	1.3	a	3.0	25.5	99.9	n	n	n	n	n	n	n	0.1	0.1	100			
Royaume-Uni	0.1	n	8.1	2.9	1.1	0.4	a	30.4	99.3	n	0.1	0.2	n	0.1	0.1	0.1	0.1	0.7	100			
États-Unis	1.1	n	1.4	2.4	0.9	0.1	31.8	a	93.6	n	2.2	0.6	0.1	0.1	1.9	1.1	0.4	6.4	100			
PAYS PARTENAIRES																						
Argentine	n	n	18.0	0.6	1.3	n	5.5	47.1	93.9	a	6.1	n	n	n	n	n	n	6.1	100			
Brésil	0.2	n	7.3	0.6	1.3	n	6.2	54.8	97.6	1.2	1.2	n	n	n	n	n	n	2.4	100			
Chili	n	n	15.6	5.0	1.5	n	4.7	31.0	86.5	13.5	a	n	n	n	n	n	n	13.5	100			
Chine	n	n	0.1	0.4	0.3	n	9.6	34.8	96.4	n	n	n	n	n	2.7	0.4	0.5	3.6	100			
Égypte	n	0.3	0.6	0.4	1.1	0.7	11.8	38.8	99.0	n	n	0.1	n	0.6	0.3	n	n	1.0	100			
Inde	n	n	0.1	0.1	0.2	n	6.8	76.0	99.2	n	n	a	n	n	0.6	0.1	0.1	0.8	100			
Indonésie	n	n	n	0.1	0.1	n	2.5	32.2	86.4	n	n	0.3	a	n	13.0	0.3	0.1	13.6	100			
Israël	0.6	1.2	0.9	0.3	0.5	0.5	18.9	40.5	99.7	n	0.1	0.1	n	n	n	n	n	0.3	100			
Jamaïque	n	n	n	n	n	n	10.2	88.5	99.9	n	0.1	n	n	n	n	n	n	0.1	100			
Jordanie	0.8	0.2	1.1	0.4	0.4	3.4	14.0	42.8	96.4	n	n	1.0	n	a	2.5	n	n	3.6	100			
Malaisie	n	n	n	0.1	n	n	23.8	19.6	99.4	n	n	0.4	n	n	a	n	0.2	0.6	100			
Paraguay	0.2	n	5.3	0.3	0.2	0.1	1.9	36.2	59.3	36.0	4.5	n	n	n	n	0.2	n	40.7	100			
Pérou	0.1	n	14.1	0.8	2.1	n	2.2	41.2	85.7	4.4	9.8	n	n	n	n	n	n	14.3	100			
Philippines	0.1	n	0.6	0.4	0.3	n	4.9	57.7	98.5	n	n	0.1	n	0.3	0.5	a	0.6	1.5	100			
Fédération de Russie	1.1	0.2	0.6	2.3	1.8	3.3	5.7	26.2	99.8	n	n	n	n	n	n	n	0.1	0.2	100			
Sri Lanka	n	n	n	0.4	0.3	n	17.5	24.2	86.6	n	n	4.5	n	8.1	0.6	0.1	0.2	13.4	100			
Thaïlande	n	n	0.1	0.3	0.1	n	10.8	51.6	97.6	n	n	1.2	n	n	0.8	0.4	a	2.4	100			
Tunisie	0.1	n	0.2	0.1	2.1	0.1	0.4	4.3	99.9	n	n	n	n	0.1	n	n	n	0.1	100			
Uruguay	n	n	12.0	1.0	1.2	n	3.3	31.8	61.4	34.0	4.3	n	n	0.3	n	n	n	38.6	100			
Zimbabwe	0.1	n	0.1	0.2	0.1	0.1	47.0	35.6	99.9	n	n	0.1	n	n	n	n	n	0.1	100			

Remarque: La proportion d'étudiants faisant leurs études à l'étranger est uniquement calculée à partir du total des étudiants inscrits dans les pays qui fournissent des données à l'OCDE. C'est pourquoi ces proportions sont surestimées, en particulier pour les pays qui voient leurs étudiants se diriger en grand nombre vers des pays qui ne fournissent pas de données à l'OCDE.

1. Année de référence : 2001.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C3.4. Distribution des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, selon le niveau et le type d'enseignement (2002)

	Tertiaire de type B	Tertiaire de type A	Programmes de recherche de haut niveau	Tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau	Total du tertiaire	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	
PAYS MEMBRES DE L'OCDE	Australie	6.2	89.3	4.5	93.8	100
	Autriche ¹	2.4	88.1	9.5	97.6	100
	Belgique	44.9	50.2	4.9	55.1	100
	Rép. tchèque	3.3	82.7	14.0	96.7	100
	Danemark	11.5	82.5	6.0	88.5	100
	Finlande	0.6	79.4	20.0	99.4	100
	France ²	8.7	x(4)	x(4)	91.3	100
	Allemagne ³	5.9	94.1	m	m	100
	Hongrie	0.2	95.6	4.2	99.8	100
	Islande	3.2	96.4	0.4	96.8	100
	Italie	5.9	93.3	0.8	94.1	100
	Japon	6.9	x(4)	x(4)	93.1	100
	Corée	19.3	67.6	13.1	80.7	100
	Pays-Bas ³	0.7	99.3	m	m	100
	Nouvelle-Zélande	28.5	69.6	1.9	71.5	100
	Norvège ²	3.4	87.1	9.5	96.6	100
	Pologne ³	0.3	99.7	m	m	100
	Rép. slovaque	0.5	92.8	6.7	99.5	100
	Espagne	5.7	74.9	19.3	94.3	100
	Suède	2.1	83.4	14.5	97.9	100
Suisse	15.0	66.7	18.3	85.0	100	
Turquie ³	6.6	93.4	m	m	100	
Royaume-Uni	15.5	74.4	10.0	84.5	100	
PAYS PARTENAIRES	Chili	9.2	x(4)	x(4)	90.8	100
	Inde ⁴	n	x(4)	x(4)	100.0	100
	Indonésie	a	x(4)	x(4)	100.0	100
	Malaisie ⁴	63.9	x(4)	x(4)	36.1	100
	Fédération de Russie ³	8.8	91.2	m	m	100

Remarque: La lettre x signifie que les données figurent dans une autre colonne. La colonne concernée est indiquée entre parenthèses après la lettre x. Par exemple x(4) signifie que les données figurent dans la colonne 4.

1. Calculs basés sur le nombre d'inscriptions et non sur le nombre d'individus.
2. Calculs basés sur des données partielles couvrant 81% des effectifs étrangers.
3. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.
4. Année de référence : 2001.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C3.5. Distribution des étudiants étrangers selon le domaine d'études (2002)
Répartition des étudiants étrangers inscrits dans l'enseignement tertiaire selon le domaine d'études

PAYS MEMBRES DE L'OCDE	Agronomie	Enseignement	Ingénierie, production et construction	Santé et secteur social	Lettres, sciences humaines et art	Sciences	Services	Sciences sociales, commerce et droit	Inconnu ou non précisé	Total pour tous les domaines d'études
	Australie	0.7	3.4	10.9	6.8	8.1	22.1	1.7	40.6	5.9
Autriche ¹	1.6	5.6	13.5	9.4	24.4	10.7	1.0	33.6	0.1	100
Belgique	5.2	3.8	6.7	25.6	11.2	8.2	2.2	19.7	17.4	100
Rép. tchèque	3.0	1.5	14.9	27.7	11.3	11.2	1.4	28.9	n	100
Danemark	2.6	3.8	15.4	19.7	18.5	10.5	0.7	28.8	n	100
Finlande	2.0	2.4	28.4	10.4	18.5	10.3	3.1	24.9	n	100
Allemagne ²	1.1	4.3	16.9	6.2	22.5	14.9	1.0	26.8	6.2	100
Hongrie	10.7	10.2	14.3	22.1	16.0	4.2	3.1	19.6	n	100
Islande	1.3	10.4	4.0	4.7	44.3	13.6	1.9	19.9	n	100
Italie	1.8	1.4	13.5	27.1	19.5	5.4	0.8	27.7	2.7	100
Japon	3.2	3.6	14.6	5.1	24.2	1.9	1.7	35.8	10.0	100
Pays-Bas ²	0.8	6.2	11.6	14.2	11.0	6.5	2.3	46.9	0.7	100
Nouvelle-Zélande	0.6	1.4	5.2	3.2	9.6	15.5	3.4	52.7	8.4	100
Norvège	2.2	8.6	6.1	16.0	14.5	14.7	3.2	25.5	9.1	100
Pologne ²	0.8	8.5	6.2	19.7	26.5	2.0	1.6	34.8	n	100
Rép. slovaque	9.3	5.4	12.1	33.9	13.3	4.3	3.5	18.2	n	100
Suède	1.0	7.2	18.1	14.6	16.0	13.1	1.1	28.5	0.2	100
Suisse	0.8	3.9	15.5	6.0	16.7	14.5	6.6	34.6	1.4	100
Turquie ²	2.7	7.1	14.2	12.7	6.8	7.3	7.2	42.0	n	100
Royaume-Uni	1.1	4.3	16.1	11.6	16.7	15.3	0.9	34.0	n	100

1. Calculs basés sur le nombre d'inscriptions et non sur le nombre d'individus.

2. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.

 Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

 C₃
Tableau C3.6. Evolution du nombre d'étudiants étrangers inscrits hors de leur pays d'origine (1998, 2000, 2001, 2002)
Nombre d'étudiants étrangers inscrits dans l'enseignement tertiaire hors de leur pays d'origine et indices de variation, calculé sur la base du nombre d'individus

	Nombre d'étudiants étrangers				Indice de variation (2002)	
	2002	2001	2000	1998	2001 = 100	1998 = 100
Etudiants étrangers scolarisés dans les pays de l'OCDE et les pays partenaires ayant déclaré la présence d'étudiants étrangers	1 898 250	1 645 425	1 620 810	m	115.4	m
Etudiants étrangers scolarisés dans les pays de l'OCDE ayant déclaré la présence d'étudiants étrangers	1 781 090	1 538 867	1 522 719	1 327 154	115.7	134.2

Remarque: Les chiffres sont basés sur le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans les pays de l'OCDE et les pays partenaires ayant déclaré la présence d'étudiants étrangers sur leur territoire. La couverture des pays déclarant ce type de données ayant varié dans le temps, les chiffres ne sont pas strictement comparables et sont à interpréter avec prudence.

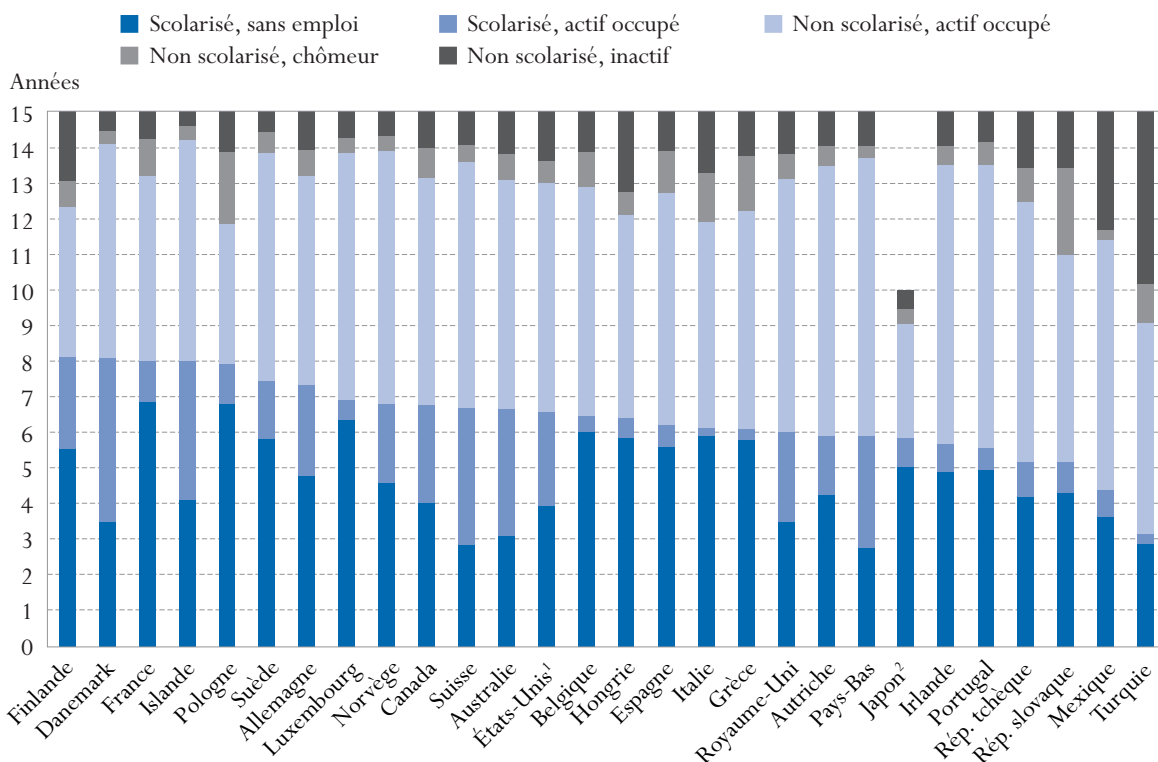
 Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

INDICATEUR C4 : FORMATION ET EMPLOI DES JEUNES

- En moyenne, tous pays confondus, un jeune âgé de 15 ans en 2002 peut espérer rester scolarisé dans le système un peu moins de six ans et demi. Dans 17 des 28 pays considérés, la fourchette est comprise entre un peu de moins de six ans et sept ans et demi.
- Outre ses années d'études, un jeune âgé de 15 ans aujourd'hui peut escompter passer – sur les 15 années à venir – 6.4 ans en tant qu'actif occupé, 0.8 an au chômage et 1.3 an en dehors du marché du travail. C'est la durée moyenne des périodes de chômage qui varie le plus d'un pays à l'autre. Ces chiffres reflètent essentiellement les disparités de taux d'emploi des jeunes.
- Dans 23 des 27 pays de l'OCDE, le taux de scolarisation est plus élevé chez les femmes que chez les hommes dans la tranche d'âge des 20-24 ans. Les hommes de 20 à 24 ans ont plus de chance d'avoir un emploi. Quant à la proportion de jeunes de 20 à 24 ans qui ne suivent pas d'études, elle varie de 50 à 70 % dans la plupart des pays de l'OCDE.
- Dans certains pays, l'entrée dans la vie active intervient souvent après les études, alors que dans d'autres, il est fréquent qu'études et emploi soient simultanés. Les programmes emploi-études, assez répandus dans certains pays européens, constituent des filières cohérentes d'enseignement professionnel qui mènent à une qualification largement reconnue. Dans d'autres pays, en revanche, emploi et formation initiale sont rarement concomitants.

Graphique C4.1. Estimation du nombre d'années en formation et en dehors de la formation pour les jeunes âgés de 15 à 29 ans (2002)

Nombre d'années, selon le statut professionnel



1. Année de référence : 2001.

2. Population âgée de 15 à 24 ans.

Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre d'années de formation des jeunes de 15 à 29 ans.

Source : OCDE. Tableau C4.1a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqq2004).

Contexte

Au cours de la dernière décennie, la durée des études suivies par les jeunes s'est nettement rallongée, entraînant une entrée plus tardive dans la vie active. Ces études de plus longue durée s'effectuent en partie sous forme de l'association emploi-études, pratique largement répandue dans certains pays. Après la fin de la formation initiale, l'accès des jeunes à l'emploi se trouve souvent contrarié par des périodes de chômage ou d'inactivité, devant lesquelles hommes et femmes ne sont pas logés à la même enseigne.

Tous les pays de l'OCDE connaissent des mutations économiques et sociales rapides qui rendent l'entrée dans la vie active plus incertaine. Dans certains pays de l'OCDE, formation et emploi sont deux étapes consécutives, alors que dans d'autres, les deux peuvent être simultanés. Les différentes formes d'association de formation et d'emploi peuvent avoir des effets sensibles sur le succès du processus de transition. Il est intéressant de savoir, par exemple, dans quelle mesure le fait d'avoir travaillé pendant les études – en dehors des traditionnels « jobs de vacances » – peut faciliter l'insertion professionnelle ultérieure. À l'opposé, un nombre élevé d'heures de travail pendant les études pourrait constituer un seuil au-delà duquel le décrochage scolaire devient plus probable que la réussite de la transition.

Observations et explications

Sur la base de la situation actuelle des 15-29 ans, cet indicateur permet de retrouver sous une forme synthétique les grandes tendances à l'œuvre dans la transition de l'école au monde du travail.

En moyenne, un jeune âgé de 15 ans en 2002 peut espérer poursuivre des études pendant six ans et demi environ (voir le tableau C4.1a). Dans 17 des 28 pays étudiés, un jeune de 15 ans peut escompter poursuivre des études pendant une période allant de 5.9 à 7.5 ans. Toutefois, les disparités sont importantes entre les deux extrêmes : l'écart est d'environ quatre ans entre le Danemark, la Finlande, la France et l'Islande d'une part (plus de huit ans en moyenne) et le Mexique, la République slovaque, la République tchèque et la Turquie d'autre part (quatre ans et demi en moyenne).

Les données relatives à l'espérance de formation peuvent correspondre à une grande diversité de formules associant emploi et études. L'emploi exercé pendant les études peut par exemple s'inscrire dans le cadre de programmes emploi-études ou être un emploi à temps partiel. Très marginales dans la moitié des pays étudiés, les formules alternant emploi et formation représentent dans les autres pays entre une et quatre des années supplémentaires qu'un jeune peut espérer passer en formation.

Outre les six ans et demi consacrés en moyenne aux études, un jeune âgé de 15 ans aujourd'hui peut escompter passer 6.4 ans en tant qu'actif occupé, 0.8 an au chômage et 1.3 an en dehors du marché du travail (sans étudier, ni rechercher d'emploi) au cours des 15 prochaines années (voir le tableau C4.1a). Il est intéressant de constater qu'en valeur absolue, la période de chômage à laquelle peuvent s'attendre les jeunes qui terminent leur formation initiale est plus courte aujourd'hui qu'il y a dix ans.

Cet indicateur estime le nombre d'années de formation, d'activité et d'inactivité des jeunes...

...et rend compte de la situation des jeunes hommes et femmes au regard des études et de l'emploi.

En moyenne, un jeune âgé de 15 ans peut espérer passer encore environ six ans et demi dans le système éducatif.

Les données relatives à l'espérance de formation recouvrent une grande diversité de formules associant emploi et études.

Un jeune de 15 ans peut escompter d'ici l'âge de 29 ans avoir un emploi pendant 6.4 ans, être au chômage pendant près d'un an et être hors du marché du travail pendant 1.3 an.

C4

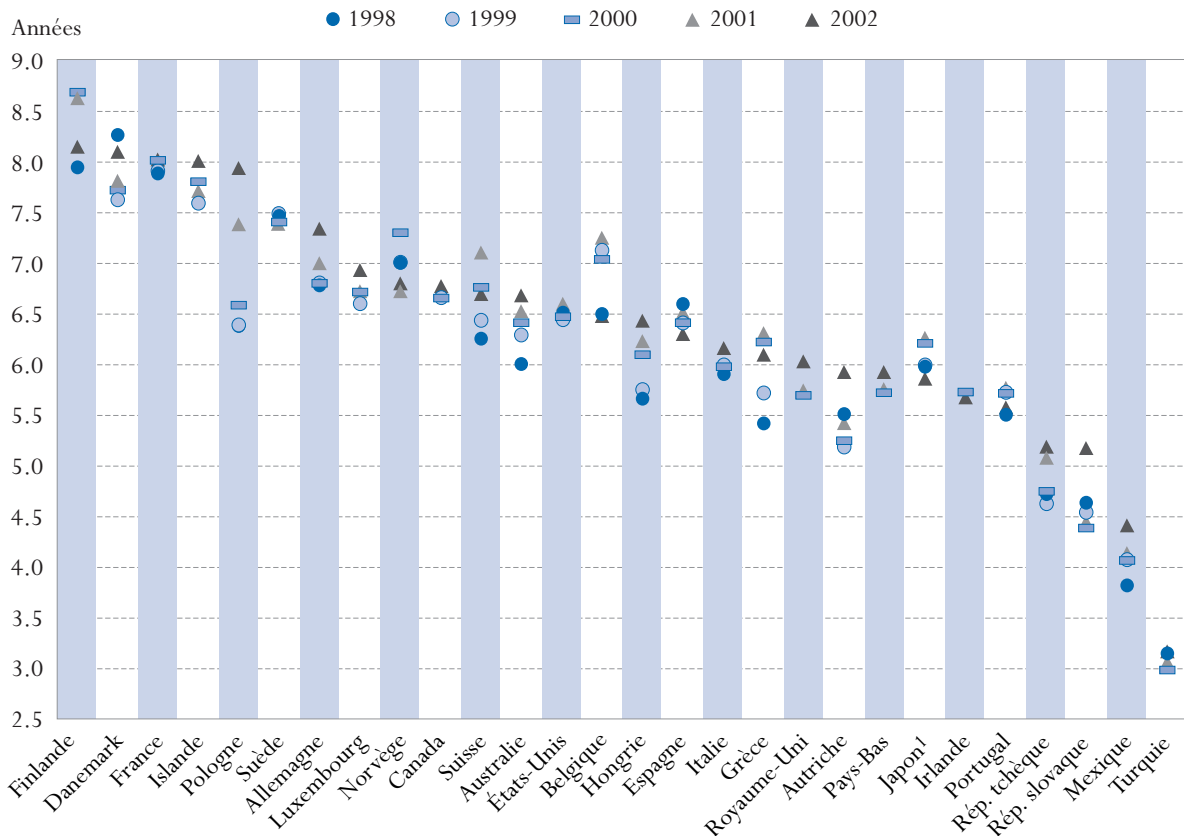
C'est la durée moyenne des périodes de chômage qui varie le plus d'un pays à l'autre. Ces chiffres reflètent particulièrement les disparités de taux d'emploi des jeunes. Égale ou inférieure à cinq mois dans des pays comme le Danemark, l'Islande, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège et les Pays-Bas, la durée cumulée des périodes de chômage est supérieure à 18 mois en Grèce, en Pologne et en République slovaque.

Au cours de ces cinq dernières années, l'espérance de scolarisation a augmenté dans une majorité de pays

La tendance observée au cours de ces dernières années se confirme dans la majorité des pays. La situation est restée stable dans quelques pays seulement : en France et en Suède, où la durée moyenne des études était déjà longue ; au Canada et aux États-Unis, où elle est toujours dans la moyenne ; et en Irlande et surtout au Portugal et en Turquie, où elle est restée faible, ce qui peut être une source de préoccupation (voir le graphique C4.2).

Seuls deux pays, l'Espagne et la Norvège, affichent une tendance au raccourcissement de la durée escomptée des études. La tendance à l'allongement reste prononcée dans tous les autres pays, en particulier en Allemagne, en Australie,

Graphique C4.2. Variation de l'estimation du nombre d'années en formation pour les jeunes âgés de 15 à 29 ans (1998-2002)



1. Population âgée de 15 à 24 ans.

Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre d'années de formation des jeunes âgés de 15 à 29 ans en 2002.

Source : OCDE. Tableau C4.1b. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

en Grèce, en Hongrie, au Mexique, en Pologne et en République slovaque, où l'espérance de scolarisation d'un jeune de 15 ans a augmenté de plus de six mois depuis 1998.

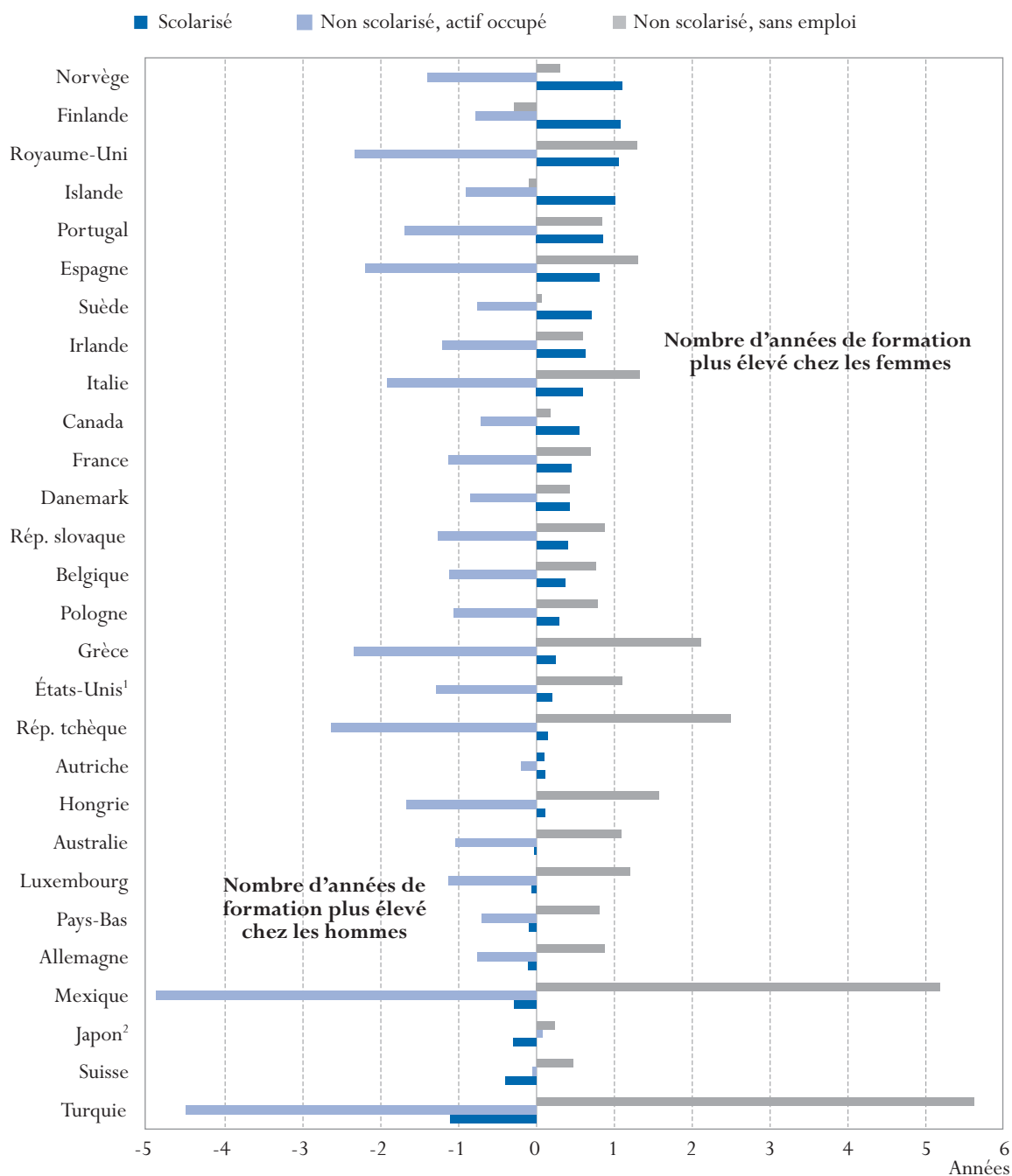
Globalement, le nombre moyen d'années d'études escomptées est plus élevé pour les femmes (6.6 ans, contre 6.3 ans pour les hommes). Dans tous les pays sauf sept (en Allemagne, au Japon, au Luxembourg, au Mexique, aux Pays-Bas, en Suisse et en Turquie), les chiffres sont plus élevés pour les femmes que pour les hommes. La Turquie fait figure d'exception à cet égard : l'espérance de scolarisation des femmes est inférieure de plus d'un an à celle des hommes. Dans les pays qui se situent à l'autre extrémité du classement (en Finlande, en Islande, en Norvège et au Royaume-Uni), les écarts dans l'espérance de scolarisation des deux sexes sont du même ordre, mais en défaveur des hommes (voir le graphique C4.3).

Dans l'ensemble, l'estimation du nombre d'années de chômage ne varie guère selon le sexe, même si les périodes de chômage prévues sont plus longues chez les hommes dans la grande majorité des cas. Toutefois, si la situation est analogue pour les deux sexes ou légèrement en défaveur des hommes dans de nombreux pays, les femmes paraissent nettement désavantagées en Espagne, en Grèce, en Italie, au Portugal et en République tchèque, et sensiblement avantagées au Canada, en Hongrie, en Pologne, en République slovaque et en Turquie (voir le tableau C4.1a). Dans certains de ces pays, notamment en Turquie, les périodes de chômage plus courtes observées pour les femmes s'expliquent en grande partie par le fait que de nombreuses femmes se retirent du marché du travail, réduisant ainsi les effectifs des demandeurs d'emploi.

Alors que les jeunes hommes peuvent escompter passer un peu plus d'un an et sept mois sans suivre d'études, ni travailler entre 15 et 29 ans, la moyenne est de plus de deux ans et neuf mois pour les femmes. En Grèce, en Hongrie, au Mexique, en République tchèque et en Turquie, les jeunes femmes ont beaucoup plus souvent tendance à se retirer du marché du travail, sans suivre d'études ni travailler. Dans de très rares pays (en Autriche, en Finlande et en Suède), il n'existe guère de différence à cet égard entre les jeunes hommes et les jeunes femmes. Dans tous les autres pays, les femmes âgées de 15 à 29 ans passent environ dix mois de plus en moyenne que les hommes en dehors du marché du travail, sans suivre d'études.

En revanche, la durée prévue d'activité au sortir des études est plus courte chez les femmes de 15 à 29 ans dans tous les pays de l'OCDE. La durée des études explique ce phénomène dans la plupart des pays, mais ce n'est pas le seul facteur explicatif. En Grèce, au Mexique, en République tchèque et en Turquie, la période passée sans suivre d'études ni travailler est nettement plus longue chez les femmes que chez les hommes, alors que l'espérance de scolarisation est analogue, voire inférieure. En Espagne, en Italie et au Royaume-Uni, la scolarisation plus longue chez les femmes explique les durées plus courtes d'activité, du moins en partie.

Graphique C4.3. Estimation du nombre d'années en formation et en dehors de la formation pour les jeunes âgés de 15 à 29 ans, selon le sexe (2002)



1. Année de référence : 2001.

2. Population âgée de 15 à 24 ans.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la différence entre femmes et hommes dans l'estimation du nombre d'années de formation des jeunes âgés de 15 à 29 ans.

Source : OCDE. Tableau C4.1a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqg2004).

Association emploi-études

Les 27 pays de l'OCDE qui ont fourni des données sur l'entrée des jeunes dans la vie active présentent des profils contrastés, non seulement en termes de durée des études, mais également dans la combinaison des cursus avec des expériences professionnelles en entreprise ou l'offre de programmes emploi-études (voir le graphique C4.4).

Le premier groupe de pays (le groupe A) est le plus petit des cinq. Dans trois pays seulement, la durée des études est longue et les formations sont rarement combinées avec des expériences professionnelles. En Finlande, en France et en Pologne, les jeunes de 15 à 29 ans peuvent escompter suivre huit années d'études en moyenne, la Finlande étant le pays où les plus âgés sont les plus nombreux à suivre des études. Les programmes emploi-études et les autres formules associant emploi et études existent, mais ils sont relativement peu répandus.

Le deuxième groupe (le groupe B) est un peu plus important : il compte quatre pays où les études sont longues et souvent combinées avec un emploi. Ce groupe est constitué de pays nordiques (le Danemark, l'Islande et la Suède en l'occurrence) où le cumul d'un emploi avec des études est très courant dans les trois tranches d'âge. L'Allemagne présente un profil analogue, car elle applique un système de formation en alternance qui combine emploi et études.

Les groupes C et D englobent la majorité des pays où la durée des études est moyenne, mais qui se distinguent nettement par la forme de l'association entre l'emploi et les études. Dans les pays du groupe C, le cumul d'un emploi avec les études peut s'inscrire dans le cadre de programmes emploi-études ou prendre la forme d'un emploi à temps partiel exercé en dehors des heures de cours. Assez répandus dans certains pays européens comme l'Autriche et la Suisse, les programmes emploi-études constituent des filières cohérentes d'enseignement professionnel qui mènent à une qualification largement reconnue. Par ailleurs, de nombreux jeunes travaillent contre rémunération en dehors de leurs heures de cours tout en poursuivant leurs études. Cette forme de premier contact avec le marché du travail chez les jeunes de 15 à 24 ans est l'une des caractéristiques majeures du processus de transition entre l'école et la vie active en Australie, au Canada, aux États-Unis, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, en Norvège.

Dans les pays du groupe D, à savoir en Belgique, en Hongrie, en Irlande, au Luxembourg et dans les pays méditerranéens, emploi et formation initiale sont rarement associés, que ce soit sous la forme de programmes emploi-études ou d'emplois rémunérés en dehors des heures de cours.

Enfin, les pays du groupe E se distinguent par leur courte durée de scolarisation. Les jeunes de 15 à 19 ans qui suivent des programmes emploi-études sont relativement nombreux en République slovaque et en République tchèque, mais pas au Mexique ni en Turquie. A partir de 20 ans, le taux de scolarisation est très faible dans tous les pays qui constituent ce groupe.

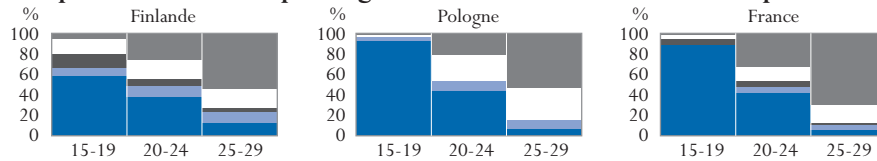
Les pays se distinguent non seulement en fonction de la durée des études, mais également en fonction de leur combinaison avec des expériences professionnelles.

Les programmes emploi-études et d'autres formes de cumul d'un emploi avec des études sont courants dans certains pays de l'OCDE mais rares dans d'autres.

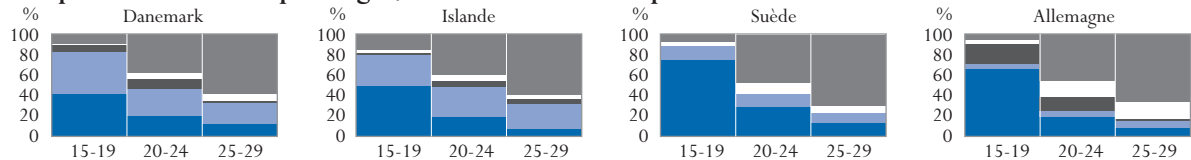
Graphique C4.4. Profils nationaux de transition entre les études et le monde du travail (2002)
 Pourcentage des jeunes âgés de 15 à 29 ans, scolarisés et non scolarisés, selon le groupe d'âge et le statut professionnel

■ Scolarisé, sans emploi ■ Scolarisé, actif occupé ■ Scolarisé dans les formations en alternance
 □ Non scolarisé, sans emploi ■ Non scolarisé, actif occupé

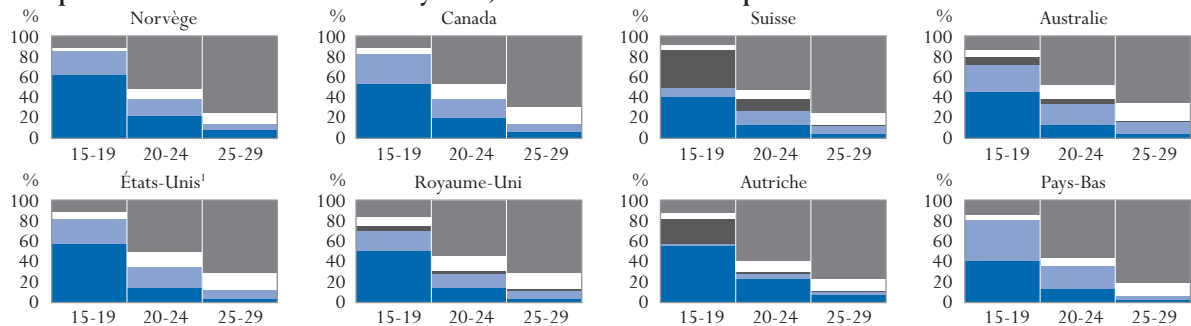
Groupe A : Scolarisation prolongée, rarement combinée avec un emploi



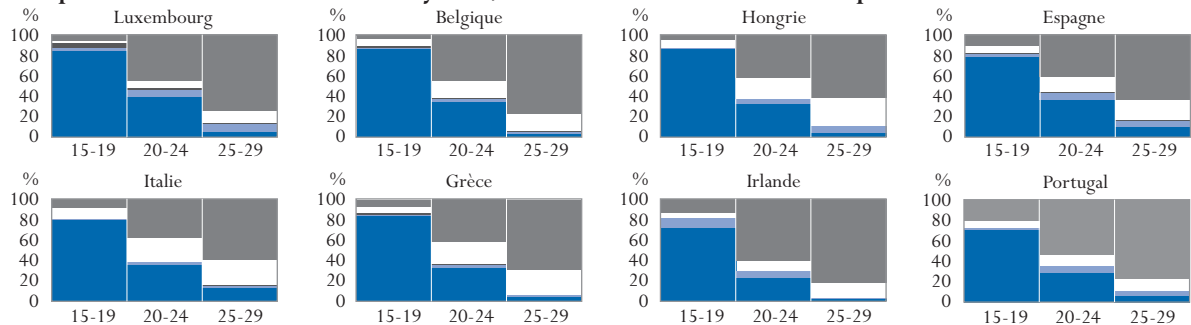
Groupe B : Norvégisation prolongée, combinée avec un emploi



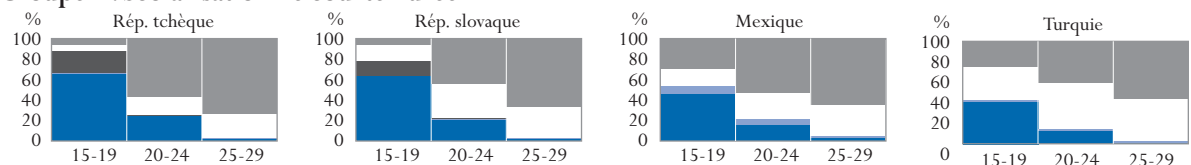
Groupe C : Scolarisation de durée moyenne, combinée avec un emploi



Groupe D : Scolarisation de durée moyenne, rarement combinée avec un emploi



Groupe E : Scolarisation de courte durée



1. Année de référence : 2001.

Au sein de chaque groupe, les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage des jeunes âgés de 15 à 29 ans qui sont scolarisés.

Source : OCDE. Tableau C4.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

La situation des hommes et des femmes au regard de l'emploi est assez similaire durant les années d'études, sauf en Allemagne, en Autriche et en Suisse où les hommes sont sensiblement plus nombreux à participer à des programmes emploi-études. Il est intéressant de constater qu'en Australie, au Canada, au Danemark, en Finlande, en Islande, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède, les femmes âgées de 15 à 24 ans sont plus nombreuses à poursuivre des études tout en travaillant en dehors des heures de cours que les hommes du même âge (voir les tableaux C4.2a et C4.2b).

Durant les années d'études, la situation des hommes et des femmes au regard de l'emploi est assez similaire dans la plupart des pays de l'OCDE.

Entrée sur le marché du travail à l'issue de la formation initiale

Avec l'âge, le pourcentage de jeunes scolarisés diminue et le taux d'activité s'accroît. Dans la plupart des pays de l'OCDE, le pourcentage de jeunes non scolarisés se situe entre 10 et 30 % pour les jeunes âgés de 15 à 19 ans, entre 50 et 70 % pour les jeunes âgés de 20 à 24 ans et entre 80 et 95 % pour les jeunes âgés de 25 à 29 ans (voir le tableau C4.2). Toutefois, dans de nombreux pays de l'OCDE, l'insertion des jeunes dans la vie active intervient plus tardivement et, dans certains cas, demande plus de temps. Cette tendance s'explique non seulement par la demande d'enseignement, mais aussi par la situation générale du marché du travail, la durée des programmes d'études et leur adéquation avec le marché du travail et la fréquence des études à temps partiel.

L'âge auquel intervient l'entrée dans la vie active varie selon les pays de l'OCDE en fonction de différents facteurs liés au système éducatif et au marché du travail.

Les perspectives d'emploi qui s'offrent aux jeunes lorsqu'ils se présentent sur le marché du travail à l'issue de leurs études varient selon leur âge. Dans l'ensemble, les jeunes non scolarisés de 15 à 19 ans sont moins susceptibles d'occuper un emploi que ceux appartenant aux groupes d'âge supérieurs et les jeunes hommes non scolarisés sont plus nombreux à travailler que les jeunes femmes dans la même situation. En termes relatifs, les femmes sont moins nombreuses que les hommes sur le marché du travail, en particulier entre 25 et 29 ans, tranche d'âge souvent associée à la maternité et à l'éducation des enfants (voir les tableaux C4.2a et C4.2b).

Les taux d'emploi parmi les jeunes adultes qui ne sont plus scolarisés permettent de rendre compte de l'efficacité des modalités de transition. Ils donnent donc aux décideurs la possibilité d'évaluer les politiques mises en œuvre en la matière. Dans 21 pays de l'OCDE sur 27, moins de 66 % (et parfois moins de 50 %) des jeunes non scolarisés âgés de 15 à 19 ans travaillent. Ce constat peut suggérer que, parce que ces jeunes ont quitté prématurément l'école, les employeurs considèrent qu'ils ne possèdent pas les compétences requises pour occuper un emploi productif. Les taux d'emploi des jeunes de 20 à 24 ans dépassent généralement 65 %, mais se situent encore autour, voire en deçà de 60 % dans quelques pays de l'OCDE tels la Finlande, l'Italie, la Pologne, la République slovaque et la Turquie. Chez les 25-29 ans, les taux d'emploi sont compris entre 67 et 87 % dans la plupart des pays de l'OCDE, sauf en Pologne et en Turquie (voir le tableau C4.2). Les taux d'emploi à l'issue des études tendent à être plus élevés chez les hommes que chez les femmes. Cet écart est probablement lié aux responsabilités familiales et au fait que dans de nombreux

pays de l'OCDE, le statut d'inactif reste socialement plus acceptable pour les femmes que pour les hommes (voir les tableaux C4.2a et C4.2b).

Taux de chômage et proportion de jeunes non scolarisés chômeurs par rapport à l'ensemble de la population des jeunes

Les jeunes représentent la source principale de nouvelles compétences dans les pays de l'OCDE. Dans la plupart de ces pays, la politique de l'éducation vise à les encourager à terminer au moins leurs études secondaires. Étant donné que les emplois proposés sur le marché du travail requièrent des niveaux de compétences générales toujours plus élevés et des capacités d'apprentissage plus souples, les personnes qui n'ont qu'un faible niveau de formation sont souvent très pénalisées sur le marché du travail. Les différences dans les proportions de jeunes chômeurs non scolarisés par rapport aux effectifs totaux des jeunes, en fonction des niveaux de formation, donnent une idée de la mesure dans laquelle la poursuite des études améliore les perspectives économiques des jeunes, quels qu'ils soient.

Les taux de chômage classiques surestiment le chômage durant le processus de transition et ne tiennent pas compte des différents systèmes de cumul d'un emploi avec une formation pendant la période de transition.

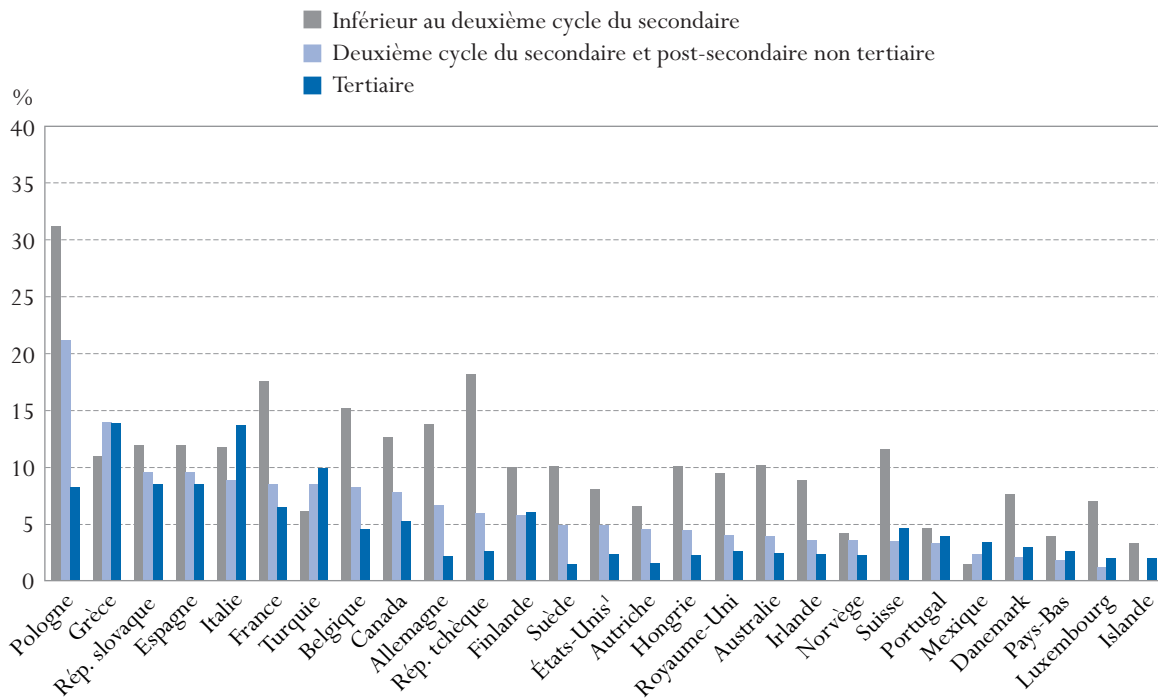
Le taux de chômage des jeunes par groupe d'âge est l'indicateur le plus couramment utilisé pour décrire la situation des jeunes au regard de l'emploi. Toutefois, le taux de chômage classique ne tient pas compte du contexte éducatif. Ainsi, dans certains pays de l'OCDE, il se peut qu'un jeune sans emploi comptabilisé dans le numérateur soit également inscrit comme étudiant. De même, le dénominateur peut inclure des jeunes en formation professionnelle à condition qu'ils soient sous contrat d'apprentissage, mais exclure tout autre jeune suivant une formation professionnelle dans un établissement d'enseignement. Lorsque la quasi-totalité des jeunes d'un groupe d'âge est encore scolarisée, le taux de chômage ne se rapporte qu'à la faible minorité présente sur le marché du travail. Les taux peuvent donc paraître très élevés, en particulier pour les groupes d'âge les plus jeunes correspondant à ceux qui ont généralement arrêté leurs études prématurément avec un niveau très faible de formation.

Étudier la proportion de jeunes chômeurs non scolarisés par rapport à l'ensemble de la cohorte d'âge permet de déterminer d'une manière plus précise dans quelle mesure le chômage risque de toucher les jeunes. En effet, les jeunes qui cherchent du travail tout en poursuivant des études souhaitent en général trouver un emploi temporaire ou à temps partiel compatible avec leurs études, à la différence de ceux qui se présentent sur ce marché à l'issue de leurs études.

La proportion des jeunes non scolarisés chômeurs par rapport à l'ensemble de leur groupe d'âge est en moyenne une fois et demie plus élevée pour ceux qui n'ont pas terminé le deuxième cycle du secondaire que pour les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires.

En moyenne, l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires réduit le ratio de chômeurs (c'est-à-dire le chômage des jeunes non scolarisés exprimé en pourcentage de l'ensemble de la cohorte d'âge) d'environ 6 points de pourcentage chez les jeunes âgés de 20 à 24 ans et d'environ 4 points chez ceux qui ont entre 25 et 29 ans (voir le tableau C4.3). Dans 20 pays de l'OCDE sur 27, la proportion de jeunes chômeurs non scolarisés parmi les jeunes âgés de 20 à 24 ans titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires est inférieure à 8 %. Parmi les jeunes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle du secondaire, la proportion de jeunes non scolarisés chômeurs n'est inférieure à 8 % que dans six pays de l'OCDE. Dans la mesure où un niveau de formation équivalent au deuxième cycle de l'enseigne-

Graphique C4.5. Pourcentage de chômeurs non scolarisés chez les jeunes âgés de 25 à 29 ans, selon le niveau de formation (2002)



1. Année de référence : 2001.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de chômeurs non scolarisés chez les jeunes âgés de 25 à 29 ans ayant obtenu un diplôme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de niveau post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. Tableau C4.3. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

ment secondaire est désormais la norme dans la plupart des pays de l'OCDE, de nombreux jeunes n'ayant pas atteint ce niveau seront nettement plus exposés que les autres au risque du chômage pendant leur vie active.

Les différences dans l'accès à l'emploi selon les niveaux de formation restent sensibles à la fin de la période de transition, c'est-à-dire chez les jeunes de 25 à 29 ans qui ont pour la plupart terminé leurs études. Ne pas avoir obtenu de diplôme de fin d'études secondaires constitue de toute évidence un sérieux handicap, alors qu'être titulaire d'un diplôme tertiaire est un atout dans la plupart des cas (voir le graphique C4.5).

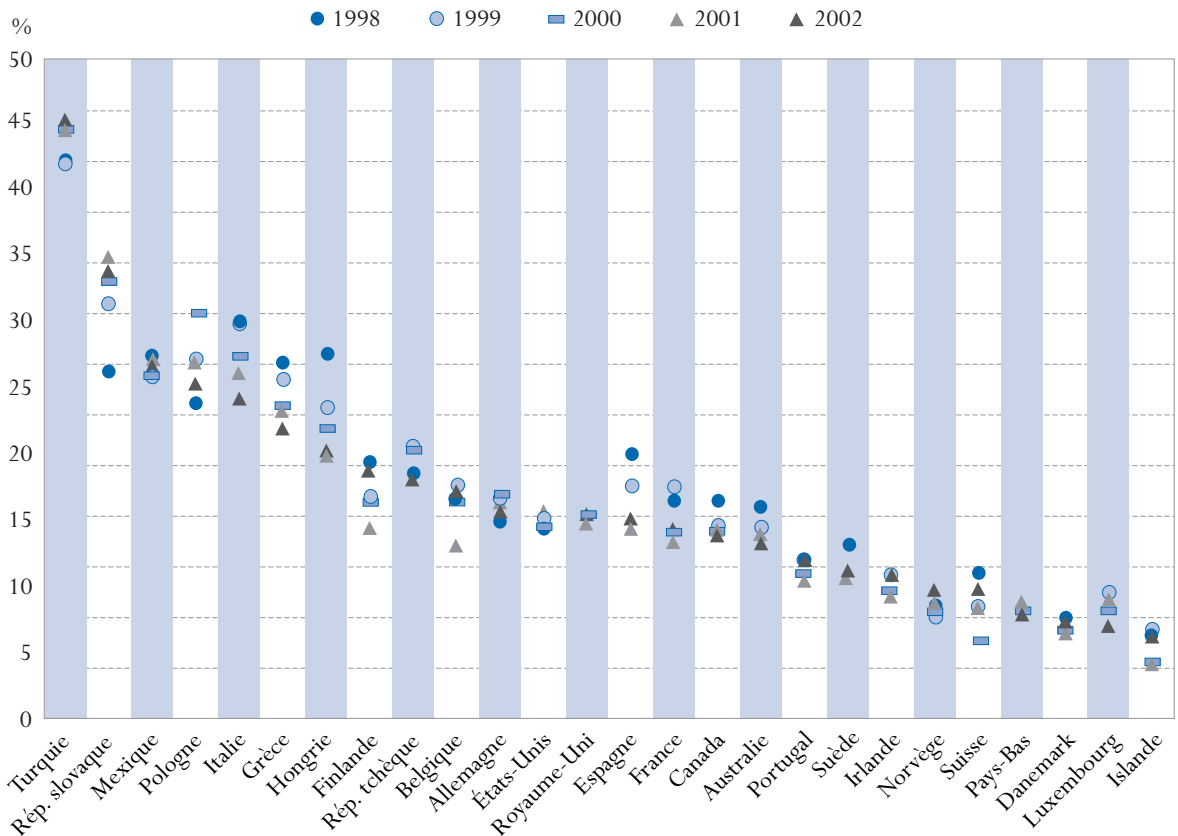
Dans 12 pays de l'OCDE, la proportion de jeunes âgés de 25 à 29 ans, non scolarisés et au chômage, est supérieure à 5 % pour les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires. Dans un petit nombre de pays de l'OCDE, même les jeunes qui ont une formation de niveau tertiaire sont confrontés à des risques de chômage considérables lorsqu'ils se présentent sur le marché du travail. La proportion de jeunes non scolarisés au chômage par rapport aux effectifs totaux de jeunes de ce groupe d'âge est égale ou supérieure à 8 % en Espagne, en Grèce, en Italie, en Pologne, en République slovaque et en Turquie (voir le tableau C4.3).

Un diplôme de fin d'études secondaires, voire tertiaires, ne garantit pas aux jeunes qu'ils éviteront le chômage, mais augmente sensiblement leurs chances de trouver un emploi.

Depuis 1998, le chômage et l'inactivité sont en baisse chez les 20-24 ans dans la plupart des pays.

L'analyse de la tranche d'âge la plus concernée par la transition, à savoir les 20-24 ans, montre l'évolution du chômage et de l'inactivité (les deux aspects du « non emploi ») chez ceux qui ont terminé leurs études. En quatre ans, des changements importants se sont produits dans plusieurs pays. En effet, dans les pays méditerranéens tels l'Espagne, la Grèce et l'Italie, ainsi qu'en Finlande où le taux de non emploi était relativement élevé, la situation s'est améliorée de manière spectaculaire, même si la tendance a commencé à s'infléchir récemment. La Turquie fait figure d'exception : elle a enregistré une augmentation de son taux de non emploi, qui figurait déjà parmi les plus élevés de l'OCDE. Les pays d'Europe centrale et orientale présentent des profils très contrastés. Le taux de non emploi est en baisse continue en Hongrie et en hausse continue en République slovaque. Quant à la Pologne, elle a vu son taux de non emploi augmenter, puis chuter après un pic en 2000.

Graphique C4.6. Évolution du pourcentage de chômeurs et d'inactifs non scolarisés chez les jeunes âgés de 20 à 24 ans (1998-2002)



Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de chômeurs et d'inactifs non scolarisés chez les jeunes âgés de 20 à 24 ans en 2002. Source : OCDE. Tableau C4.4. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

La situation est cependant restée très stable ces cinq dernières années dans plusieurs pays : le taux de non emploi continue d'être élevé au Mexique, d'être faible au Danemark et d'être dans la moyenne aux États-Unis et au Royaume-Uni. Les profils des autres pays sont moins tranchés, mais font apparaître une tendance générale. La plupart des pays affichent avec seulement de faibles variations, une régression constante du chômage et du retrait du marché du travail entre 1998 et 2001, suivie d'une stabilisation, voire dans certains cas d'une augmentation du chômage et du retrait du marché du travail en 2002. Échappent à ce constat la Norvège, qui enregistre une tendance légère, mais régulière à la hausse de son taux de non emploi, et la Suisse, dont la courbe prononcée en V témoigne d'une baisse sensible du taux de non emploi (à son plus bas niveau en 2000) suivie d'une hausse tout aussi sensible.

Définitions et méthodologie

Les statistiques présentées ici ont été établies à partir des données provenant d'enquêtes sur la population active qui recensent le nombre de jeunes d'un âge donné dans chacune des catégories spécifiées. Ces pourcentages ont été ensuite additionnés pour les 15-29 ans afin d'obtenir le nombre estimé d'années correspondant aux situations indiquées. Pour les pays qui ont fourni des données à partir de l'âge de 16 ans seulement, les calculs sont basés sur l'hypothèse que les jeunes de 15 ans sont tous scolarisés et ne travaillent pas. Cette modification de la méthode de calcul tend à augmenter l'estimation moyenne de l'espérance de formation par rapport à la dernière édition de *Regards sur l'éducation*. Par conséquent, les calculs supposent que les jeunes qui ont aujourd'hui 15 ans connaîtront entre 15 et 29 ans les mêmes conditions d'études et de travail que les jeunes dans cette tranche d'âge au cours de l'année de référence considérée.

Par personnes en formation, on entend aussi bien celles qui suivent des programmes à temps partiel que des programmes à temps plein, le terme « formation » étant pris dans l'acception la plus proche de la définition de la scolarisation institutionnelle telle qu'elle est appliquée dans les sources administratives sur les taux d'inscription. En conséquence, les programmes sortant du cadre institutionnel et les activités éducatives de très courte durée, par exemple sur le lieu de travail, sont en principe exclus de cet indicateur.

Les données sur lesquelles se base cet indicateur proviennent d'une enquête spéciale de l'OCDE dont la période de référence correspond au début de l'année civile, habituellement le premier trimestre ou la moyenne des trois premiers mois. Elles ne tiennent donc pas compte des emplois exercés pendant l'été. Les situations au regard de l'emploi indiquées ici sont définies conformément aux lignes directrices du BIT, à une exception près. Pour construire cet indicateur, les individus participant à des programmes emploi-études (voir ci-dessous) ont été classés séparément comme « scolarisés » et « actifs occupés », sans référence à leur statut selon les lignes directrices du BIT pendant la semaine de référence. En effet, ces personnes n'ont peut-être pas nécessairement travaillé dans le cadre de leur formation pendant la semaine de référence, ce qui veut dire qu'à ce moment-là, elles n'occupaient pas d'emploi. La catégorie des

Les données proviennent des Enquêtes nationales sur la population active.

C4

Les données sur lesquelles se base cet indicateur ont été recueillies lors d'une collecte spéciale de données de l'OCDE dont la période de référence correspond au premier trimestre de l'année.

« autres actifs occupés » inclut les individus considérés comme actifs occupés en vertu des définitions du BIT, mais exclut les jeunes participant à des programmes emploi-études qui sont déjà comptabilisés comme actifs occupés. Enfin, la catégorie des « inactifs » inclut les personnes qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, c'est-à-dire qui ne recherchent pas d'emploi.

Les programmes emploi-études se caractérisent par l'alternance de périodes d'emploi et de périodes d'études, ces deux éléments s'inscrivant dans le cadre d'une activité intégrée d'enseignement ou de formation de type formel (par exemple, le système dual (*dual system*) en Allemagne, « l'apprentissage » ou la « formation en alternance » en Belgique et en France, les stages de longue durée en entreprise [*internship*] et l'enseignement alterné [ou coopératif] au Canada et l'*apprenticeship* en Irlande). L'enseignement et la formation à vocation professionnelle sont dispensés non seulement dans des établissements d'enseignement, mais aussi en entreprise. Dans certains cas, les étudiants ou les stagiaires sont rémunérés, dans d'autres non. Cela dépend généralement du type d'emploi et de la formation ou des cours dispensés.

Les taux de scolarisation proviennent de données recueillies lors d'enquêtes sur la population active. Toutefois, il est possible que ces données ne concordent pas exactement avec les statistiques administratives nationales auxquelles il est fait référence ailleurs dans cette publication et ce, pour un certain nombre de raisons. La première raison est que l'âge n'est peut-être pas mesuré de la même manière. Par exemple, dans les données administratives, tant l'inscription que l'âge sont pris en compte au 1^{er} janvier pour les pays OCDE de l'hémisphère nord, alors que dans certaines enquêtes sur la population active, c'est l'inscription lors de la semaine de référence et l'âge qui sera atteint à la fin de l'année civile qui sont pris en considération, même si les enquêtes sont menées au début de l'année. Dans ces conditions, les taux de scolarisation enregistrés peuvent dans certains cas renvoyer à une population qui est en fait près d'un an plus jeune que le groupe d'âge indiqué. À un âge où les jeunes sont parfois nombreux à arrêter leurs études, l'incidence sur les taux de scolarisation peut être importante. La deuxième raison est que des jeunes peuvent être inscrits dans plusieurs programmes et peuvent être comptés deux fois dans les statistiques administratives, mais une fois seulement dans les enquêtes sur la population active. De plus, il se peut que les inscriptions ne soient pas toutes prises en considération dans les statistiques administratives, en particulier les inscriptions dans les établissements à but lucratif. Enfin, la classification des programmes à laquelle les personnes interrogées font référence dans les enquêtes nationales sur la population active ne correspond pas nécessairement à celle sur laquelle se basent les collectes de données administratives.

Le ratio de chômeurs est le nombre de chômeurs divisé par le nombre total de personnes de la population.

Le taux d'emploi est le nombre de personnes actives occupées divisé par le nombre total de actives occupées de la population.

Tableau C4.1a. Estimation du nombre d'années en formation et en dehors de la formation pour les jeunes âgés de 15 à 29 ans (2002)

Selon le sexe et le statut professionnel

PAYS MEMBRES DE L'OCDE		Nombre d'années en formation			Nombre d'années en dehors de la formation			
		Sans emploi	Actifs occupés (y compris les programmes emploi-études)	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Sous-total
Australie	Hommes	3.2	3.5	6.7	6.9	0.8	0.5	8.3
	Femmes	3.0	3.7	6.7	5.9	0.6	1.9	8.3
	H+F	3.1	3.6	6.7	6.4	0.7	1.2	8.3
Autriche	Hommes	3.9	2.0	5.9	7.6	0.7	0.8	9.1
	Femmes	4.6	1.3	6.0	7.4	0.5	1.1	9.0
	H+F	4.2	1.7	5.9	7.5	0.6	1.0	9.1
Belgique	Hommes	5.8	0.5	6.3	7.0	0.9	0.8	8.7
	Femmes	6.2	0.5	6.7	5.9	1.0	1.5	8.3
	H+F	6.0	0.5	6.5	6.4	1.0	1.1	8.5
Canada	Hommes	4.1	2.4	6.5	6.7	1.1	0.7	8.5
	Femmes	4.0	3.1	7.1	6.0	0.6	1.4	7.9
	H+F	4.0	2.8	6.8	6.4	0.8	1.0	8.2
Rép. tchèque	Hommes	3.9	1.2	5.1	8.6	0.9	0.4	9.9
	Femmes	4.5	0.7	5.3	5.9	1.0	2.8	9.7
	H+F	4.2	1.0	5.2	7.3	1.0	1.6	9.8
Danemark	Hommes	3.4	4.5	7.9	6.4	0.4	0.3	7.1
	Femmes	3.6	4.7	8.3	5.6	0.3	0.8	6.7
	H+F	3.5	4.6	8.1	6.0	0.4	0.5	6.9
Finlande	Hommes	5.1	2.5	7.6	4.6	0.8	2.0	7.4
	Femmes	6.0	2.7	8.7	3.8	0.7	1.9	6.3
	H+F	5.5	2.6	8.1	4.2	0.7	1.9	6.9
France	Hommes	6.6	1.2	7.8	5.8	1.1	0.4	7.2
	Femmes	7.1	1.1	8.2	4.6	1.0	1.2	6.8
	H+F	6.9	1.2	8.0	5.2	1.0	0.8	7.0
Allemagne	Hommes	4.7	2.6	7.4	6.3	0.8	0.5	7.6
	Femmes	4.8	2.4	7.3	5.5	0.6	1.7	7.7
	H+F	4.8	2.5	7.3	5.9	0.7	1.1	7.7
Grèce	Hommes	5.7	0.3	6.0	7.3	1.2	0.5	9.0
	Femmes	6.0	0.3	6.2	5.0	1.9	2.0	8.8
	H+F	5.8	0.3	6.1	6.1	1.5	1.2	8.9
Hongrie	Hommes	5.8	0.6	6.4	6.5	0.8	1.3	8.6
	Femmes	5.9	0.6	6.5	4.9	0.4	3.2	8.5
	H+F	5.8	0.6	6.4	5.7	0.6	2.3	8.6
Islande	Hommes	3.9	3.6	7.5	6.6	0.7	c	7.5
	Femmes	4.3	4.2	8.5	5.7	c	0.7	6.5
	H+F	4.1	3.9	8.0	6.2	0.4	0.4	7.0
Irlande	Hommes	4.7	0.7	5.4	8.4	0.7	0.5	9.6
	Femmes	5.1	0.9	6.0	7.2	0.4	1.4	9.0
	H+F	4.9	0.8	5.7	7.8	0.5	1.0	9.3
Italie	Hommes	5.6	0.2	5.9	6.7	1.3	1.1	9.1
	Femmes	6.2	0.3	6.5	4.8	1.4	2.4	8.5
	H+F	5.9	0.2	6.2	5.7	1.4	1.7	8.8
Japon ¹	Hommes	5.2	0.8	6.0	3.2	0.5	0.4	4.0
	Femmes	4.9	0.8	5.7	3.2	0.4	0.7	4.3
	H+F	5.1	0.8	5.9	3.2	0.4	0.5	4.1

Remarque: c indique que le nombre d'observations n'est pas suffisant pour permettre une comparaison.

1. Population âgée de 15 à 24 ans.

2. Année de référence : 2001.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C4.1a. (suite) Estimation du nombre d'années en formation et en dehors de la formation pour les jeunes âgés de 15 à 29 ans (2002)

Selon le sexe et le statut professionnel

		Nombre d'années en formation			Nombre d'années en dehors de la formation				
		Sans emploi	Actifs occupés (y compris les programmes emploi-études)	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Sous-total	
PAYS MEMBRES DE L'OCDE	Luxembourg	Hommes	6.3	0.6	7.0	7.5	0.4	0.1	8.0
		Femmes	6.4	0.5	6.9	6.4	0.4	1.4	8.1
		H+F	6.4	0.6	6.9	6.9	0.4	0.7	8.1
	Mexique	Hommes	3.6	1.0	4.6	9.5	0.4	0.6	10.4
		Femmes	3.7	0.6	4.3	4.6	0.2	5.9	10.7
		H+F	3.6	0.8	4.4	7.0	0.3	3.3	10.6
	Pays-Bas	Hommes	2.8	3.2	6.0	8.1	0.3	0.5	9.0
		Femmes	2.7	3.1	5.9	7.4	0.3	1.4	9.1
		H+F	2.8	3.2	5.9	7.8	0.3	1.0	9.1
	Norvège	Hommes	4.5	1.8	6.2	7.8	0.5	0.5	8.8
		Femmes	4.8	2.6	7.3	6.4	0.3	1.0	7.7
		H+F	4.6	2.2	6.8	7.1	0.4	0.7	8.2
	Pologne	Hommes	6.6	1.2	7.8	4.5	2.2	0.5	7.2
		Femmes	7.0	1.0	8.1	3.4	1.8	1.7	6.9
		H+F	6.8	1.1	7.9	3.9	2.0	1.1	7.1
	Portugal	Hommes	4.5	0.6	5.1	8.8	0.6	0.5	9.9
		Femmes	5.4	0.6	6.0	7.1	0.7	1.2	9.0
		H+F	5.0	0.6	5.6	7.9	0.6	0.8	9.4
	Rép. slovaque	Hommes	4.0	1.0	5.0	6.5	2.7	0.8	10.0
		Femmes	4.7	0.7	5.4	5.2	2.1	2.4	9.6
		H+F	4.3	0.9	5.2	5.8	2.4	1.6	9.8
Espagne	Hommes	5.3	0.6	5.9	7.5	1.1	0.6	9.1	
	Femmes	6.0	0.7	6.7	5.3	1.4	1.6	8.3	
	H+F	5.6	0.6	6.3	6.5	1.2	1.1	8.7	
Suède	Hommes	5.8	1.3	7.1	6.8	0.7	0.5	7.9	
	Femmes	5.8	2.0	7.8	6.0	0.5	0.7	7.2	
	H+F	5.8	1.7	7.5	6.4	0.6	0.6	7.5	
Suisse	Hommes	2.8	4.1	6.9	6.9	0.6	0.6	8.1	
	Femmes	2.9	3.6	6.5	6.9	0.4	1.3	8.5	
	H+F	2.8	3.9	6.7	6.9	0.5	0.9	8.3	
Turquie	Hommes	3.3	0.4	3.7	8.1	1.5	1.8	11.3	
	Femmes	2.4	0.2	2.6	3.6	0.7	8.2	12.4	
	H+F	2.9	0.3	3.2	5.9	1.1	4.8	11.8	
Royaume-Uni	Hommes	3.3	2.3	5.6	8.1	0.8	0.5	9.4	
	Femmes	3.7	2.9	6.6	5.8	0.6	2.1	8.4	
	H+F	3.5	2.5	6.0	7.1	0.7	1.2	9.0	
États-Unis ²	Hommes	4.1	2.4	6.5	7.1	0.7	0.8	8.5	
	Femmes	3.8	2.9	6.7	5.8	0.5	2.0	8.3	
	H+F	3.9	2.6	6.6	6.4	0.6	1.4	8.4	
<i>Moyenne des pays</i>	<i>Hommes</i>	<i>4.6</i>	<i>1.7</i>	<i>6.3</i>	<i>7.1</i>	<i>0.9</i>	<i>0.7</i>	<i>8.7</i>	
	<i>Femmes</i>	<i>4.8</i>	<i>1.8</i>	<i>6.6</i>	<i>5.6</i>	<i>0.7</i>	<i>2.0</i>	<i>8.4</i>	
	<i>H+F</i>	<i>4.7</i>	<i>1.7</i>	<i>6.4</i>	<i>6.4</i>	<i>0.8</i>	<i>1.3</i>	<i>8.6</i>	
PAYS PARTENAIRE	Israël	Hommes	4.5	1.2	5.8	4.4	1.0	3.8	9.2
		Femmes	4.6	1.4	6.0	4.3	0.8	3.8	9.0
		H+F	4.6	1.3	5.9	4.4	0.9	3.8	9.1

Remarque: c indique que le nombre d'observations n'est pas suffisant pour permettre une comparaison.

1. Population âgée de 15 à 24 ans.

2. Année de référence : 2001.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C4.1b. Variation du nombre d'années en formation et en dehors de la formation pour les jeunes âgés de 15 à 29 ans (1998-2002)

Selon le sexe et le statut professionnel

PAYS MEMBRES DE L'OCDE		1998		1999		2000		2001		2002	
		En formation	En dehors de la formation	En formation	En dehors de la formation	En formation	En dehors de la formation	En formation	En dehors de la formation	En formation	En dehors de la formation
		Australie	Hommes	6.0	9.0	6.4	8.6	6.4	8.6	6.6	8.4
	Femmes	6.0	9.0	6.2	8.8	6.5	8.5	6.4	8.6	6.7	8.3
	H+F	6.0	9.0	6.3	8.7	6.4	8.6	6.5	8.5	6.7	8.3
Autriche	Hommes	5.7	9.3	5.2	9.8	5.3	9.7	5.4	9.6	5.9	9.1
	Femmes	5.4	9.6	5.2	9.8	5.2	9.8	5.4	9.6	6.0	9.0
	H+F	5.5	9.5	5.2	9.8	5.2	9.8	5.4	9.6	5.9	9.1
Belgique	Hommes	6.4	8.6	7.2	7.8	6.9	8.1	7.3	7.7	6.3	8.7
	Femmes	6.5	8.5	7.4	7.6	7.2	7.8	7.2	7.8	6.7	8.3
	H+F	6.5	8.5	7.3	7.7	7.0	8.0	7.2	7.8	6.5	8.5
Canada	Hommes	6.6	8.4	6.5	8.5	6.5	8.5	6.5	8.5	6.5	8.5
	Femmes	6.8	8.2	6.9	8.1	6.9	8.1	7.0	8.0	7.1	7.9
	H+F	6.7	8.3	6.7	8.3	6.7	8.3	6.8	8.2	6.8	8.2
Rép. tchèque	Hommes	4.7	10.3	4.6	10.4	4.7	10.3	5.0	10.0	5.1	9.9
	Femmes	4.8	10.2	4.7	10.3	4.8	10.2	5.1	9.9	5.3	9.7
	H+F	4.7	10.3	4.6	10.4	4.8	10.2	5.1	9.9	5.2	9.8
Danemark	Hommes	8.1	6.9	7.3	7.7	7.1	7.9	7.6	7.4	7.9	7.1
	Femmes	8.4	6.6	8.0	7.0	8.2	6.8	8.1	6.9	8.3	6.7
	H+F	8.3	6.7	7.6	7.4	7.7	7.3	7.8	7.2	8.1	6.9
Finlande	Hommes	7.4	7.6	7.7	7.3	8.1	6.9	8.1	6.9	7.6	7.4
	Femmes	8.5	6.5	8.6	6.4	9.3	5.7	9.1	5.9	8.7	6.3
	H+F	7.9	7.1	8.1	6.9	8.7	6.3	8.6	6.4	8.1	6.9
France	Hommes	7.8	7.2	7.8	7.2	7.9	7.1	7.8	7.2	7.8	7.2
	Femmes	8.0	7.0	8.0	7.0	8.1	6.9	8.1	6.9	8.2	6.8
	H+F	7.9	7.1	7.9	7.1	8.0	7.0	8.0	7.0	8.0	7.0
Allemagne	Hommes	6.9	8.1	6.8	8.2	6.8	8.2	7.0	8.0	7.4	7.6
	Femmes	6.8	8.2	6.8	8.2	6.8	8.2	7.0	8.0	7.3	7.7
	H+F	6.8	8.2	6.8	8.2	6.8	8.2	7.0	8.0	7.3	7.7
Grèce	Hommes	5.5	9.5	5.8	9.2	6.1	8.9	6.2	8.8	6.0	9.0
	Femmes	5.4	9.6	5.7	9.3	6.3	8.7	6.3	8.7	6.2	8.8
	H+F	5.4	9.6	5.7	9.3	6.2	8.8	6.3	8.7	6.1	8.9
Hongrie	Hommes	5.6	9.4	5.6	9.4	6.1	8.9	6.1	8.9	6.4	8.6
	Femmes	5.7	9.3	5.9	9.1	6.1	8.9	6.4	8.6	6.5	8.5
	H+F	5.7	9.3	5.7	9.3	6.1	8.9	6.2	8.8	6.4	8.6
Islande	Hommes	m	m	7.5	7.5	7.9	7.1	7.2	7.8	7.5	7.5
	Femmes	m	m	7.6	7.4	7.7	7.3	8.3	6.7	8.5	6.5
	H+F	m	m	7.6	7.4	7.8	7.2	7.7	7.3	8.0	7.0
Irlande	Hommes	m	m	5.4	9.6	5.3	9.7	5.3	9.7	5.4	9.6
	Femmes	m	m	6.0	9.0	6.1	8.9	6.1	8.9	6.0	9.0
	H+F	m	m	5.7	9.3	5.7	9.3	5.7	9.3	5.7	9.3
Italie	Hommes	5.7	9.3	5.8	9.2	5.7	9.3	5.8	9.2	5.9	9.1
	Femmes	6.2	8.8	6.2	8.8	6.2	8.8	6.3	8.7	6.5	8.5
	H+F	5.9	9.1	6.0	9.0	6.0	9.0	6.0	9.0	6.2	8.8
Japon ¹	Hommes	6.2	3.8	6.2	3.8	6.5	3.5	6.6	3.4	6.0	4.0
	Femmes	5.7	4.3	5.8	4.2	5.9	4.1	5.9	4.1	5.7	4.3
	H+F	6.0	4.0	6.0	4.0	6.2	3.8	6.3	3.7	5.9	4.1

1. Population âgée de 15 à 24 ans.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C4.1b. (suite) Variation du nombre d'années en formation et en dehors de la formation pour les jeunes âgés de 15 à 29 ans (1998-2002)
Selon le sexe et le statut professionnel

		1998		1999		2000		2001		2002	
		En formation	En dehors de la formation	En formation	En dehors de la formation	En formation	En dehors de la formation	En formation	En dehors de la formation	En formation	En dehors de la formation
Luxembourg	Hommes	m	m	7.0	8.0	6.8	8.2	6.9	8.1	7.0	8.0
	Femmes	m	m	6.2	8.8	6.6	8.4	6.5	8.5	6.9	8.1
	H+F	m	m	6.6	8.4	6.7	8.3	6.7	8.3	6.9	8.1
Mexique	Hommes	4.0	11.0	4.2	10.8	4.2	10.8	4.3	10.7	4.6	10.4
	Femmes	3.7	11.3	4.0	11.0	4.0	11.0	4.0	11.0	4.3	10.7
	H+F	3.8	11.2	4.1	10.9	4.1	10.9	4.1	10.9	4.4	10.6
Pays-Bas	Hommes	7.9	7.1	7.8	7.2	5.8	9.2	5.8	9.2	6.0	9.0
	Femmes	7.3	7.7	7.4	7.6	5.7	9.3	5.7	9.3	5.9	9.1
	H+F	7.6	7.4	7.6	7.4	5.7	9.3	5.7	9.3	5.9	9.1
Norvège	Hommes	6.5	8.5	6.6	8.4	6.7	8.3	6.2	8.8	6.2	8.8
	Femmes	7.4	7.6	7.5	7.5	7.8	7.2	7.2	7.8	7.3	7.7
	H+F	7.0	8.0	7.0	8.0	7.3	7.7	6.7	8.3	6.8	8.2
Pologne	Hommes	6.3	8.7	6.3	8.7	6.5	8.5	7.2	7.8	7.8	7.2
	Femmes	6.4	8.6	6.5	8.5	6.6	8.4	7.5	7.5	8.1	6.9
	H+F	6.4	8.6	6.4	8.6	6.6	8.4	7.4	7.6	7.9	7.1
Portugal	Hommes	5.2	9.8	5.5	9.5	5.4	9.6	5.4	9.6	5.1	9.9
	Femmes	5.8	9.2	6.0	9.0	6.0	9.0	6.1	8.9	6.0	9.0
	H+F	5.5	9.5	5.7	9.3	5.7	9.3	5.7	9.3	5.6	9.4
Rép. slovaque	Hommes	4.5	10.5	4.5	10.5	4.4	10.6	4.3	10.7	5.0	10.0
	Femmes	4.8	10.2	4.6	10.4	4.4	10.6	4.5	10.5	5.4	9.6
	H+F	4.6	10.4	4.5	10.5	4.4	10.6	4.4	10.6	5.2	9.8
Espagne	Hommes	6.1	8.9	5.9	9.1	6.1	8.9	6.0	9.0	5.9	9.1
	Femmes	7.1	7.9	6.9	8.1	6.8	8.2	6.9	8.1	6.7	8.3
	H+F	6.6	8.4	6.4	8.6	6.4	8.6	6.5	8.5	6.3	8.7
Suède	Hommes	7.0	8.0	7.1	7.9	7.0	8.0	7.0	8.0	7.1	7.9
	Femmes	7.9	7.1	7.9	7.1	7.8	7.2	7.7	7.3	7.8	7.2
	H+F	7.4	7.6	7.5	7.5	7.4	7.6	7.4	7.6	7.5	7.5
Suisse	Hommes	6.7	8.3	6.8	8.2	7.2	7.8	7.4	7.6	6.9	8.1
	Femmes	5.8	9.2	6.1	8.9	6.3	8.7	6.7	8.3	6.5	8.5
	H+F	6.3	8.7	6.4	8.6	6.8	8.2	7.1	7.9	6.7	8.3
Turquie	Hommes	3.8	11.2	3.7	11.3	3.5	11.5	3.6	11.4	3.7	11.3
	Femmes	2.5	12.5	2.6	12.4	2.5	12.5	2.5	12.5	2.6	12.4
	H+F	3.1	11.9	3.1	11.9	3.0	12.0	3.1	11.9	3.2	11.8
Royaume-Uni	Hommes	m	m	m	m	6.0	9.0	5.9	9.1	5.6	9.4
	Femmes	m	m	m	m	6.3	8.7	6.4	8.6	6.6	8.4
	H+F	m	m	m	m	6.1	8.9	6.1	8.9	6.0	9.0
États-Unis	Hommes	6.4	8.6	6.5	8.5	6.4	8.6	6.5	8.5	m	m
	Femmes	6.6	8.4	6.4	8.6	6.6	8.4	6.7	8.3	m	m
	H+F	6.5	8.5	6.5	8.5	6.5	8.5	6.6	8.4	m	m
<i>Moyenne des pays</i>	<i>Hommes</i>	<i>6.1</i>	<i>8.9</i>	<i>6.2</i>	<i>8.8</i>	<i>6.2</i>	<i>8.8</i>	<i>6.2</i>	<i>8.8</i>	<i>6.3</i>	<i>8.7</i>
	<i>Femmes</i>	<i>6.2</i>	<i>8.8</i>	<i>6.3</i>	<i>8.7</i>	<i>6.4</i>	<i>8.6</i>	<i>6.5</i>	<i>8.5</i>	<i>6.6</i>	<i>8.4</i>
	<i>H+F</i>	<i>6.2</i>	<i>8.8</i>	<i>6.3</i>	<i>8.7</i>	<i>6.3</i>	<i>8.7</i>	<i>6.4</i>	<i>8.6</i>	<i>6.4</i>	<i>8.6</i>

1. Population âgée de 15 à 24 ans.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C4.2. Pourcentage de jeunes en formation et en dehors de la formation (2002)

Par groupe d'âge et statut professionnel

	Groupe d'âge	En formation					En dehors de la formation				Total	
		Pro-grammes emploi-études ¹	Autres actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Sous-total		
PAYS MEMBRES DE L'OCDE	Australie	15-19	7.1	27.6	5.6	39.5	79.7	13.3	4.2	2.9	20.3	100
		20-24	4.9	20.5	2.0	11.2	38.7	48.1	5.4	7.8	61.3	100
		25-29	0.9	10.9	1.2	3.6	16.5	65.7	4.7	13.1	83.5	100
	Autriche	15-19	24.3	1.1	0.4	55.7	81.5	12.1	2.3	4.0	18.5	100
		20-24	1.9	3.9	0.2	23.5	29.4	58.9	4.8	6.9	70.6	100
		25-29	0.1	3.0	0.2	7.0	10.3	77.3	4.2	8.2	89.7	100
	Belgique	15-19	1.9	1.0	0.3	86.4	89.6	3.6	1.9	4.9	10.4	100
		20-24	0.7	2.6	0.6	34.4	38.2	44.4	8.9	8.6	61.8	100
		25-29	0.5	2.6	0.4	2.3	5.8	77.0	7.9	9.3	94.2	100
Canada	15-19	a	28.9	6.1	47.8	82.7	10.8	2.8	3.6	17.3	100	
	20-24	a	18.7	1.9	18.7	39.3	46.8	7.0	6.9	60.7	100	
	25-29	a	7.7	0.6	5.9	14.2	69.0	7.0	9.7	85.8	100	
Rép. tchèque	15-19	21.6	0.2	n	66.5	88.3	5.7	3.5	2.5	11.7	100	
	20-24	0.3	0.5	0.1	24.8	25.7	56.2	8.8	9.3	74.3	100	
	25-29	n	0.3	n	2.6	2.9	73.3	6.3	17.5	97.1	100	
Danemark	15-19	5.9	41.0	3.5	38.4	88.7	8.9	0.4	2.0	11.3	100	
	20-24	8.8	25.9	2.4	18.2	55.3	37.4	3.5	3.9	44.7	100	
	25-29	1.7	21.2	1.2	11.0	35.0	58.3	2.8	3.9	65.0	100	
Finlande	15-19	13.0	7.7	4.2	55.5	80.4	4.7	2.6	12.3	19.6	100	
	20-24	6.7	10.8	2.5	36.0	56.1	25.1	5.8	13.0	43.9	100	
	25-29	3.1	10.9	0.9	11.8	26.7	53.6	6.3	13.5	73.3	100	
France	15-19	5.3	0.9	0.1	88.3	94.6	1.9	1.7	1.7	5.4	100	
	20-24	5.5	5.2	0.9	41.5	53.2	32.5	9.2	5.1	46.8	100	
	25-29	1.7	4.6	0.4	5.0	11.7	70.1	9.4	8.9	88.3	100	
Allemagne	15-19	19.5	4.1	0.7	65.9	90.1	5.2	1.7	3.0	9.9	100	
	20-24	12.9	5.9	0.3	18.9	38.1	46.0	7.0	8.9	61.9	100	
	25-29	1.6	6.1	0.3	8.3	16.3	66.3	6.5	11.0	83.7	100	
Grèce	15-19	1.5	1.0	0.5	83.9	86.8	6.9	3.0	3.2	13.2	100	
	20-24	0.7	2.1	1.0	32.5	36.3	41.7	13.4	8.6	63.7	100	
	25-29	n	1.3	0.3	4.4	6.1	68.7	13.1	12.1	93.9	100	
Hongrie	15-19	a	0.4	0.1	86.9	87.5	4.5	1.7	6.3	12.5	100	
	20-24	a	4.9	0.3	32.5	37.7	42.0	5.4	14.9	62.3	100	
	25-29	a	5.9	0.3	4.4	10.6	61.8	5.1	22.5	89.4	100	
Islande	15-19	c	29.5	c	49.1	80.9	14.8	c	c	19.1	100	
	20-24	5.4	29.4	c	18.2	53.8	40.1	c	c	46.2	100	
	25-29	c	23.8	c	7.4	36.5	58.8	c	c	63.5	100	
Irlande	15-19	a	9.2	0.6	71.8	81.6	13.6	2.4	2.4	18.4	100	
	20-24	a	5.7	0.4	22.8	29.0	60.2	4.1	6.7	71.0	100	
	25-29	a	0.6	0.1	2.8	3.5	81.8	4.0	10.7	96.5	100	
Italie	15-19	n	0.5	0.7	79.6	80.8	8.7	4.3	6.2	19.2	100	
	20-24	0.1	1.8	1.6	34.7	38.2	37.5	11.8	12.5	61.8	100	
	25-29	0.1	2.2	1.1	12.3	15.6	59.5	10.4	14.5	84.4	100	

Remarque: c indique que le nombre d'observations n'est pas suffisant pour permettre une comparaison.

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères du BIT.

2. Année de référence : 2001.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C4.2. (suite) Pourcentage de jeunes en formation et en dehors de la formation (2002)
Par groupe d'âge et statut professionnel

	Groupe d'âge	En formation					En dehors de la formation				Total		
		Pro-grammes emploi-études ¹	Autres actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Sous-total			
PAYS MEMBRES DE L'OCDE	Luxembourg	15-19	4.4	2.3	0.4	84.2	91.3	5.7	1.6	1.4	8.7	100	
		20-24	1.8	6.9	n	39.2	47.8	45.2	2.8	4.2	52.2	100	
		25-29	0.5	8.3	0.2	5.0	13.9	74.5	3.2	8.4	86.1	100	
		Mexique	15-19	a	7.5	0.3	45.7	53.4	29.0	1.7	15.8	46.6	100
			20-24	a	5.0	0.3	15.4	20.8	52.6	2.5	24.1	79.2	100
			25-29	a	1.6	0.1	2.8	4.6	64.8	1.9	28.8	95.4	100
		Pays-Bas	15-19	m	39.8	3.8	37.2	80.7	14.7	1.7	2.9	19.3	100
			20-24	m	21.9	0.9	12.5	35.3	56.8	2.1	5.8	64.7	100
			25-29	m	3.5	0.2	2.4	6.2	80.9	2.5	10.4	93.8	100
		Norvège	15-19	a	22.8	5.4	57.1	85.3	11.5	1.4	1.8	14.7	100
			20-24	a	16.1	2.6	19.8	38.5	51.8	3.7	6.0	61.5	100
			25-29	a	4.9	0.8	8.5	14.2	75.0	3.2	7.5	85.8	100
		Pologne	15-19	a	3.0	0.8	92.2	95.9	1.0	1.8	1.3	4.1	100
			20-24	a	9.9	8.3	35.7	53.8	20.8	18.0	7.4	46.2	100
			25-29	a	8.6	2.2	4.0	14.9	53.3	18.7	13.2	85.1	100
		Portugal	15-19	a	2.0	0.5	70.0	72.4	20.3	3.0	4.2	27.6	100
			20-24	a	5.9	0.8	28.1	34.7	53.3	5.4	6.6	65.3	100
			25-29	a	4.6	0.4	5.6	10.7	77.1	4.1	8.1	89.3	100
		Rép. slovaque	15-19	14.4	0.1	0.1	64.0	78.6	5.8	9.4	6.2	21.4	100
			20-24	0.3	1.6	0.8	19.4	22.1	44.0	22.4	11.5	77.9	100
			25-29	0.2	0.8	0.2	1.8	2.9	66.6	16.0	14.5	97.1	100
		Espagne	15-19	0.5	2.6	1.4	77.4	81.9	11.0	3.9	3.2	18.1	100
			20-24	0.6	6.2	3.0	33.6	43.4	41.5	9.3	5.8	56.6	100
			25-29	0.3	5.9	2.3	7.6	16.1	64.2	9.5	10.2	83.9	100
		Suède	15-19	a	12.8	3.9	71.7	88.4	7.0	1.8	2.8	11.6	100
			20-24	a	12.2	2.4	27.1	41.7	47.0	6.0	5.2	58.3	100
			25-29	a	9.5	1.2	11.8	22.4	69.5	4.0	4.1	77.6	100
	Suisse	15-19	36.7	9.2	c	38.1	86.2	8.0	c	4.4	13.8	100	
		20-24	11.4	12.9	c	12.7	38.0	52.3	3.4	6.3	62.0	100	
		25-29	c	7.9	c	4.1	12.7	74.7	4.7	7.9	87.3	100	
	Turquie	15-19	a	1.8	0.3	41.0	43.0	24.2	5.1	27.7	57.0	100	
		20-24	a	2.1	0.9	11.5	14.5	40.1	9.8	35.6	85.5	100	
		25-29	a	1.6	0.2	1.2	3.1	56.1	7.2	33.7	96.9	100	
	Royaume-Uni	15-19	4.3	20.1	2.4	48.5	75.3	16.2	4.5	4.0	24.7	100	
		20-24	2.7	13.3	1.0	14.0	31.0	53.7	5.6	9.7	69.0	100	
		25-29	1.0	8.9	0.6	2.8	13.3	70.7	4.2	11.8	86.7	100	
	États-Unis ²	15-19	a	23.9	3.5	53.7	81.2	11.4	2.8	4.7	18.8	100	
		20-24	a	19.5	1.3	13.1	33.9	50.5	5.4	10.2	66.1	100	
		25-29	a	8.4	0.5	2.9	11.8	70.5	4.1	13.5	88.2	100	
	<i>Moyenne des pays</i>	15-19	6.0	11.1	1.8	62.8	81.7	10.4	2.8	5.1	18.3	100	
		20-24	2.4	10.1	1.4	24.1	37.9	45.4	7.2	9.4	62.1	100	
		25-29	0.6	6.5	0.6	5.5	13.3	68.1	6.4	12.2	86.7	100	
PAYS PARTENAIRE	Israël	15-19	a	4.1	0.8	64.5	69.4	6.0	1.7	22.9	30.6	100	
		20-24	a	9.5	1.6	15.7	26.8	31.7	8.2	33.4	73.2	100	
		25-29	a	13.1	1.0	5.1	19.1	52.2	8.7	20.0	80.9	100	

Remarque: c indique que le nombre d'observations n'est pas suffisant pour permettre une comparaison.

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères du BIT.

2. Année de référence : 2001.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqq2004).

Tableau C4.2a. Pourcentage de jeunes hommes en formation et en dehors de la formation (2002)

Par groupe d'âge et statut professionnel

PAYS MEMBRES DE L'OCDE	Groupe d'âge	En formation					En dehors de la formation					Total
		Pro-grammes emploi-études ¹	Autres actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Sous-total		
Australie	15-19	10.0	22.2	5.8	41.2	79.3	13.8	4.3	2.6	20.7	100	
	20-24	7.9	17.0	2.2	11.3	38.4	51.3	6.9	3.4	61.6	100	
	25-29	1.1	11.1	1.6	3.0	16.8	72.9	5.4	4.9	83.2	100	
Autriche	15-19	30.8	0.7	0.3	49.0	80.8	11.0	2.4	5.8	19.2	100	
	20-24	2.3	3.3	0.1	21.1	26.9	59.7	6.1	7.3	73.1	100	
	25-29	0.1	3.1	0.2	7.7	11.1	80.7	4.9	3.3	88.9	100	
Belgique	15-19	2.6	1.3	0.4	83.7	88.0	4.7	2.6	4.7	12.0	100	
	20-24	0.9	2.1	0.4	32.8	36.2	48.0	8.5	7.3	63.8	100	
	25-29	0.2	2.3	0.4	2.3	5.2	83.5	7.6	3.6	94.8	100	
Canada	15-19	a	25.9	7.0	48.0	80.8	12.0	3.6	3.6	19.2	100	
	20-24	a	16.0	2.0	17.7	35.8	50.2	9.1	4.9	64.2	100	
	25-29	a	6.7	0.9	6.0	13.6	72.0	9.2	5.2	86.4	100	
Rép. tchèque	15-19	27.5	0.3	n	59.6	87.4	6.8	3.4	2.4	12.6	100	
	20-24	0.4	0.6	0.1	23.7	24.7	62.9	9.5	2.8	75.3	100	
	25-29	n	0.3	n	2.7	3.0	89.2	5.3	2.5	97.0	100	
Danemark	15-19	9.3	36.1	4.4	39.1	88.9	8.7	0.7	1.6	11.1	100	
	20-24	12.4	21.8	2.6	15.2	52.0	41.1	4.8	2.2	48.0	100	
	25-29	1.9	21.8	1.2	7.1	32.0	64.3	2.2	1.5	68.0	100	
Finlande	15-19	16.1	5.1	2.9	51.6	75.7	3.3	2.9	18.2	24.3	100	
	20-24	5.8	9.3	2.1	33.6	50.8	28.5	7.1	13.6	49.2	100	
	25-29	3.7	10.7	1.1	10.2	25.7	59.9	6.0	8.4	74.3	100	
France	15-19	7.7	0.9	n	85.0	93.7	2.7	1.9	1.7	6.3	100	
	20-24	5.8	4.3	0.8	38.9	49.8	37.6	9.3	3.3	50.2	100	
	25-29	1.7	3.6	0.4	4.9	10.6	76.4	10.0	3.0	89.4	100	
Allemagne	15-19	21.5	4.0	0.7	63.6	89.8	5.9	1.9	2.4	10.2	100	
	20-24	12.2	5.2	0.3	18.4	36.1	49.6	8.9	5.4	63.9	100	
	25-29	2.1	6.8	0.3	10.2	19.4	69.1	7.9	3.6	80.6	100	
Grèce	15-19	2.1	1.4	0.4	82.2	86.1	8.8	2.5	2.7	13.9	100	
	20-24	0.7	1.7	0.7	31.2	34.3	50.2	10.8	4.7	65.7	100	
	25-29	0.1	1.2	0.4	4.4	6.1	81.0	9.8	3.1	93.9	100	
Hongrie	15-19	a	0.5	0.1	86.2	86.8	5.0	1.8	6.4	13.2	100	
	20-24	a	4.4	0.3	32.0	36.7	46.4	7.4	9.6	63.3	100	
	25-29	a	6.3	0.3	3.7	10.3	73.7	6.7	9.3	89.7	100	
Islande	15-19	c	23.2	c	51.6	77.3	16.5	c	c	22.7	100	
	20-24	c	27.2	c	16.4	51.8	42.1	c	c	48.2	100	
	25-29	c	25.0	c	c	33.5	63.3	c	c	66.5	100	
Irlande	15-19	a	8.0	0.5	68.7	77.2	17.6	3.0	2.1	22.8	100	
	20-24	a	5.2	0.4	20.4	26.0	64.8	5.3	3.9	74.0	100	
	25-29	a	0.5	0.1	3.3	3.9	85.8	5.1	5.2	96.1	100	
Italie	15-19	n	0.7	0.5	77.3	78.5	10.7	4.5	6.2	21.5	100	
	20-24	0.1	1.5	1.1	31.7	34.4	43.8	11.6	10.2	65.6	100	
	25-29	n	2.0	0.8	12.1	15.0	69.2	9.7	6.1	85.0	100	

Remarque: c indique que le nombre d'observations n'est pas suffisant pour permettre une comparaison.

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères du BIT.

2. Année de référence : 2001.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C4.2a. (suite) Pourcentage de jeunes hommes en formation et en dehors de la formation (2002)
Par groupe d'âge et statut professionnel

	Groupe d'âge	En formation					En dehors de la formation				Total	
		Pro-grammes emploi-études ¹	Autres actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Sous-total		
PAYS MEMBRES DE L'OCDE	Luxembourg	15-19	5.9	1.7	0.6	83.3	91.6	6.7	1.4	0.3	8.4	100
		20-24	2.5	8.3	n	37.2	48.1	49.4	2.1	0.5	51.9	100
		25-29	0.1	7.9	n	6.0	14.0	80.3	3.9	1.8	86.0	100
	Mexique	15-19	a	9.7	0.3	43.3	53.3	39.2	2.1	5.3	46.7	100
		20-24	a	6.2	0.4	15.7	22.2	71.4	3.1	3.3	77.8	100
		25-29	a	2.2	0.1	3.4	5.7	89.5	2.5	2.3	94.3	100
	Pays-Bas	15-19	m	39.6	3.8	36.5	79.9	15.4	1.9	2.8	20.1	100
		20-24	m	21.3	1.1	12.8	35.3	58.3	2.4	4.0	64.7	100
		25-29	m	4.4	0.2	2.7	7.2	86.2	2.6	4.0	92.8	100
	Norvège	15-19	a	18.9	5.5	57.3	81.8	14.5	1.9	1.8	18.2	100
		20-24	a	12.4	2.3	18.9	33.6	57.5	4.8	4.1	66.4	100
		25-29	a	4.9	0.9	7.1	12.9	79.1	3.6	4.4	87.1	100
	Pologne	15-19	a	3.9	0.8	90.4	95.1	1.4	2.2	1.3	4.9	100
		20-24	a	9.6	8.4	33.5	51.5	23.3	20.7	4.5	48.5	100
		25-29	a	9.3	2.2	3.5	15.0	60.6	19.9	4.6	85.0	100
Portugal	15-19	a	2.0	0.3	65.1	67.4	24.9	3.5	4.2	32.6	100	
	20-24	a	6.2	0.7	24.3	31.2	60.1	4.8	3.8	68.8	100	
	25-29	a	4.6	0.4	4.9	9.9	82.3	3.0	4.7	90.1	100	
Rép. slovaque	15-19	17.9	n	n	59.9	77.8	4.5	10.6	7.1	22.2	100	
	20-24	0.4	1.2	0.5	17.1	19.2	47.2	26.8	6.8	80.8	100	
	25-29	0.1	0.7	0.1	1.9	2.8	77.4	16.6	3.3	97.2	100	
Espagne	15-19	0.6	2.4	1.2	74.2	78.4	14.7	4.2	2.7	21.6	100	
	20-24	0.5	5.6	2.4	30.1	38.6	49.0	8.8	3.6	61.4	100	
	25-29	0.3	5.2	1.6	7.5	14.6	73.3	7.8	4.3	85.4	100	
Suède	15-19	a	10.3	3.0	74.2	87.5	6.6	2.0	3.9	12.5	100	
	20-24	a	9.2	2.8	25.3	37.3	50.9	7.4	4.5	62.7	100	
	25-29	a	8.6	1.2	10.8	20.7	73.5	4.2	1.6	79.3	100	
Suisse	15-19	41.7	8.0	c	35.8	88.3	5.9	c	c	11.7	100	
	20-24	13.6	9.8	c	12.6	37.2	52.1	c	6.6	62.8	100	
	25-29	c	9.5	c	4.6	14.5	78.3	5.5	c	85.5	100	
Turquie	15-19	a	2.6	0.4	45.8	48.8	29.7	6.5	15.0	51.2	100	
	20-24	a	2.5	1.1	14.9	18.5	54.3	13.8	13.3	81.5	100	
	25-29	a	2.2	0.2	1.3	3.7	79.9	9.7	6.7	96.3	100	
Royaume-Uni	15-19	6.0	16.8	2.5	48.2	73.5	18.3	5.4	2.8	26.5	100	
	20-24	2.9	11.5	0.9	12.8	28.1	60.6	7.0	4.3	71.9	100	
	25-29	0.6	7.1	0.5	2.2	10.5	81.0	4.4	4.2	89.5	100	
États-Unis ²	15-19	a	21.9	3.8	54.6	80.3	12.7	3.0	4.0	19.7	100	
	20-24	a	17.7	1.2	13.5	32.5	55.3	6.3	5.8	67.5	100	
	25-29	a	7.8	0.5	2.2	10.5	79.3	4.4	5.8	89.5	100	
<i>Moyenne des pays</i>	15-19	7.4	9.9	1.8	61.3	80.5	11.9	3.2	4.3	19.5	100	
	20-24	2.8	8.9	1.4	22.7	35.8	50.6	8.2	5.3	64.2	100	
	25-29	0.6	6.5	0.6	5.2	12.9	76.4	6.7	4.1	87.1	100	
PAYS PARTENAIRE	Israël	15-19	a	4.6	0.6	63.4	68.7	5.6	2.0	23.7	31.3	100
		20-24	a	7.3	0.8	14.7	22.8	31.0	8.0	38.1	77.2	100
		25-29	a	13.3	1.2	6.2	20.7	54.9	10.5	14.0	79.3	100

Remarque: c indique que le nombre d'observations n'est pas suffisant pour permettre une comparaison.

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères du BIT.2. Année de référence : 2001.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C4.2b. Pourcentage des jeunes femmes en formation et en dehors de la formation (2002)

Par groupe d'âge et statut professionnel

	Groupe d'âge	En formation					En dehors de la formation				Total	
		Pro-grammes emploi-études ¹	Autres actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Sous-total		
PAYS MEMBRES DE L'OCDE	Australie	15-19	3.9	33.1	5.3	37.6	80.0	12.8	4.0	3.1	20.0	100
		20-24	1.8	24.1	1.9	11.1	38.9	44.9	3.9	12.3	61.1	100
		25-29	0.6	10.7	0.8	4.2	16.2	58.5	4.0	21.3	83.8	100
	Autriche	15-19	17.5	1.5	0.6	62.7	82.2	13.3	2.3	2.1	17.8	100
		20-24	1.4	4.4	0.2	26.0	32.1	58.1	3.3	6.5	67.9	100
		25-29	0.2	2.8	0.2	6.4	9.6	74.0	3.4	13.0	90.4	100
	Belgique	15-19	1.2	0.6	0.2	89.1	91.2	2.4	1.2	5.2	8.8	100
		20-24	0.5	3.0	0.7	36.1	40.3	40.6	9.3	9.9	59.7	100
		25-29	0.7	3.0	0.4	2.3	6.4	70.3	8.3	15.0	93.6	100
Canada	15-19	a	32.1	5.1	47.5	84.7	9.6	2.0	3.7	15.3	100	
	20-24	a	21.4	1.7	19.8	42.8	43.2	4.8	9.1	57.2	100	
	25-29	a	8.8	0.3	5.8	14.9	66.0	4.8	14.3	85.1	100	
Rép. tchèque	15-19	15.5	0.1	n	73.6	89.2	4.5	3.7	2.6	10.8	100	
	20-24	0.2	0.5	0.1	25.9	26.6	49.2	8.0	16.1	73.4	100	
	25-29	n	0.4	n	2.4	2.8	56.8	7.3	33.0	97.2	100	
Danemark	15-19	2.2	46.2	2.6	37.5	88.5	9.0	n	2.4	11.5	100	
	20-24	5.4	29.8	2.1	21.0	58.3	34.0	2.2	5.4	41.7	100	
	25-29	1.4	20.6	1.1	14.7	37.9	52.6	3.4	6.1	62.1	100	
Finlande	15-19	9.6	10.7	5.7	59.8	85.8	6.3	2.2	5.6	14.2	100	
	20-24	7.6	12.3	2.9	38.4	61.3	21.8	4.5	12.5	38.7	100	
	25-29	2.5	11.0	0.7	13.5	27.7	47.0	6.6	18.7	72.3	100	
France	15-19	2.7	0.9	0.2	91.8	95.6	1.2	1.5	1.7	4.4	100	
	20-24	5.2	6.1	1.0	44.2	56.6	27.2	9.1	7.0	43.4	100	
	25-29	1.7	5.6	0.4	5.1	12.8	63.8	8.7	14.7	87.2	100	
Allemagne	15-19	17.4	4.3	0.6	68.2	90.5	4.4	1.5	3.7	9.5	100	
	20-24	13.8	6.6	0.3	19.4	40.1	42.3	5.0	12.7	59.9	100	
	25-29	1.2	5.4	0.3	6.3	13.2	63.4	5.0	18.5	86.8	100	
Grèce	15-19	0.9	0.5	0.6	85.6	87.6	5.1	3.5	3.8	12.4	100	
	20-24	0.7	2.4	1.3	33.7	38.1	33.7	15.9	12.3	61.9	100	
	25-29	0.1	1.3	0.2	4.4	6.1	55.9	16.5	21.5	93.9	100	
Hongrie	15-19	a	0.4	0.1	87.6	88.2	4.0	1.7	6.1	11.8	100	
	20-24	a	5.3	0.4	33.0	38.7	37.8	3.4	20.1	61.3	100	
	25-29	a	5.6	0.3	5.0	10.9	50.4	3.5	35.2	89.1	100	
Islande	15-19	c	35.9	c	46.5	84.6	13.0	c	c	15.4	100	
	20-24	c	31.8	c	20.0	55.9	37.9	c	c	44.1	100	
	25-29	c	22.6	c	11.3	39.6	54.1	c	c	60.4	100	
Irlande	15-19	a	10.5	0.7	75.1	86.3	9.3	1.7	2.8	13.7	100	
	20-24	a	6.3	0.4	25.2	31.9	55.6	3.0	9.5	68.1	100	
	25-29	a	0.7	0.2	2.2	3.1	77.6	3.0	16.3	96.9	100	
Italie	15-19	n	0.2	0.8	82.1	83.1	6.6	4.0	6.3	16.9	100	
	20-24	0.1	2.2	2.1	37.8	42.2	31.1	11.9	14.9	57.8	100	
	25-29	0.1	2.4	1.4	12.4	16.3	49.7	11.0	23.0	83.7	100	

Remarque: c indique que le nombre d'observations n'est pas suffisant pour permettre une comparaison.

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères du BIT.

2. Année de référence : 2001.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C4.2b. (suite) Pourcentage des jeunes femmes en formation et en dehors de la formation (2002)
Par groupe d'âge et statut professionnel

	Groupe d'âge	En formation					En dehors de la formation				Total	
		Pro-grammes emploi-études ¹	Autres actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Sous-total		
PAYS MEMBRES DE L'OCDE	Luxembourg	15-19	2.8	3.0	0.1	85.2	91.1	4.7	1.8	2.4	8.9	100
		20-24	1.0	5.4	n	41.1	47.5	40.9	3.6	7.9	52.5	100
		25-29	0.9	8.6	0.4	4.0	13.9	68.8	2.4	14.9	86.1	100
	Mexique	15-19	a	5.3	0.2	48.0	53.5	19.0	1.3	26.1	46.5	100
		20-24	a	4.0	0.2	15.2	19.4	35.7	2.0	42.8	80.6	100
		25-29	a	1.2	0.2	2.3	3.7	43.7	1.3	51.3	96.3	100
	Pays-Bas	15-19	m	40.0	3.7	37.8	81.6	14.0	1.6	2.9	18.4	100
		20-24	m	22.4	0.8	12.1	35.2	55.3	1.8	7.7	64.8	100
		25-29	m	2.7	0.3	2.2	5.2	75.6	2.4	16.7	94.8	100
	Norvège	15-19	a	26.6	5.3	56.9	88.8	8.5	1.0	1.7	11.2	100
		20-24	a	20.0	2.8	20.6	43.5	45.9	2.6	8.0	56.5	100
		25-29	a	5.0	0.7	9.9	15.6	70.8	2.7	10.8	84.4	100
Pologne	15-19	a	2.0	0.7	94.1	96.8	0.6	1.3	1.3	3.2	100	
	20-24	a	10.1	8.2	37.7	56.1	18.4	15.4	10.2	43.9	100	
	25-29	a	7.9	2.3	4.5	14.7	45.9	17.4	21.9	85.3	100	
Portugal	15-19	a	1.9	0.7	75.0	77.6	15.6	2.5	4.3	22.4	100	
	20-24	a	5.7	0.8	31.8	38.3	46.4	6.0	9.3	61.7	100	
	25-29	a	4.6	0.5	6.3	11.4	71.9	5.1	11.6	88.6	100	
Rép. slovaque	15-19	10.7	0.2	0.2	68.3	79.4	7.1	8.2	5.3	20.6	100	
	20-24	0.2	2.0	1.1	21.9	25.1	40.7	17.8	16.4	74.9	100	
	25-29	0.3	0.8	0.3	1.7	3.1	55.5	15.4	26.0	96.9	100	
Espagne	15-19	0.4	2.7	1.6	80.8	85.5	7.0	3.6	3.8	14.5	100	
	20-24	0.7	6.8	3.7	37.3	48.4	33.6	9.8	8.1	51.6	100	
	25-29	0.3	6.6	3.1	7.6	17.6	54.6	11.4	16.4	82.4	100	
Suède	15-19	a	15.5	4.7	69.1	89.4	7.3	1.6	1.7	10.6	100	
	20-24	a	15.3	2.0	29.1	46.4	43.0	4.7	5.9	53.6	100	
	25-29	a	10.4	1.1	12.7	24.3	65.3	3.8	6.7	75.7	100	
Suisse	15-19	31.6	10.5	c	40.6	83.9	10.2	c	5.0	16.1	100	
	20-24	9.2	16.2	c	12.9	38.9	52.5	c	6.0	61.1	100	
	25-29	c	6.4	c	c	11.0	71.3	c	13.9	89.0	100	
Turquie	15-19	a	0.9	0.2	35.4	36.5	18.0	3.4	42.0	63.5	100	
	20-24	a	1.7	0.7	8.3	10.7	26.5	5.9	56.9	89.3	100	
	25-29	a	1.0	0.2	1.1	2.4	27.6	4.1	65.9	97.6	100	
Royaume-Uni	15-19	2.3	23.9	2.3	48.8	77.3	13.8	3.5	5.4	22.7	100	
	20-24	2.3	15.4	1.2	15.5	34.4	45.5	3.8	16.3	65.6	100	
	25-29	1.4	11.2	0.8	3.7	17.1	56.8	3.9	22.2	82.9	100	
États-Unis ²	15-19	a	26.0	3.2	52.8	82.0	9.9	2.6	5.4	18.0	100	
	20-24	a	21.2	1.3	12.8	35.3	45.7	4.5	14.4	64.7	100	
	25-29	a	9.0	0.6	3.5	13.0	62.2	3.9	20.9	87.0	100	
<i>Moyenne des pays</i>	15-19	4.4	12.4	1.8	64.4	83.0	8.8	2.3	5.9	17.0	100	
	20-24	2.0	11.2	1.5	25.5	40.1	40.3	6.1	13.5	59.9	100	
	25-29	0.6	6.5	0.6	5.9	13.7	59.6	6.0	20.6	86.3	100	
PAYS PARTENAIRE	Israël	15-19	a	3.5	1.0	65.7	70.2	6.5	1.3	22.0	29.8	100
		20-24	a	11.8	2.4	16.7	30.9	32.4	8.3	28.5	69.1	100
		25-29	a	12.9	0.7	3.9	17.6	49.4	7.0	26.0	82.4	100

Remarque: c indique que le nombre d'observations n'est pas suffisant pour permettre une comparaison.

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères du BIT.

2. Année de référence : 2001.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqg2004).

Tableau C4.3. Pourcentage de jeunes chômeurs non scolarisés dans la population totale (2002)

Selon le niveau de formation, le groupe d'âge et le sexe

PAYS MEMBRES DE L'OCDE		Inférieur au deuxième cycle du secondaire			Deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire			Tertiaire		Tous niveaux d'enseignement confondus			
		15-19	20-24	25-29	15-19	20-24	25-29	20-24	25-29	15-19	20-24	25-29	15-29
Australie	Hommes	9.3	17.6	13.1	2.2	6.1	3.4	1.6	3.1	5.0	6.9	5.4	5.8
	Femmes	8.7	8.6	7.4	2.9	5.3	4.6	1.3	1.8	5.0	3.9	4.0	4.2
	H+F	9.0	13.3	10.1	2.6	5.8	3.9	1.4	2.4	5.0	5.4	4.7	5.0
Autriche	Hommes	8.3	16.3	10.5	1.6	6.6	5.2	0.4	1.1	2.5	6.1	4.9	4.5
	Femmes	16.6	7.4	4.1	0.3	3.9	3.7	0.8	1.9	2.4	3.3	3.4	3.1
	H+F	12.2	11.9	6.5	1.0	5.3	4.5	0.6	1.5	2.5	4.8	4.2	3.8
Belgique	Hommes	2.5	15.0	13.6	3.1	6.1	6.7	8.4	5.3	2.6	8.5	7.6	6.3
	Femmes	0.4	22.3	17.1	3.8	8.0	9.9	3.5	3.9	1.2	9.3	8.3	6.4
	H+F	1.5	18.0	15.1	3.5	7.0	8.2	5.3	4.5	1.9	8.9	7.9	6.3
Canada	Hommes	2.9	17.5	16.3	5.6	8.0	9.6	6.5	6.8	3.7	9.1	9.2	7.4
	Femmes	1.5	9.9	7.8	3.3	4.7	5.4	3.5	4.0	2.0	4.8	4.8	3.9
	H+F	2.2	14.6	12.6	4.4	6.5	7.8	4.7	5.2	2.9	7.0	7.0	5.7
Rép. tchèque	Hommes	8.4	29.2	22.0	2.3	10.9	4.4	0.5	3.1	3.5	9.6	5.3	6.2
	Femmes	7.6	15.3	14.6	3.1	9.7	7.5	1.8	2.1	3.9	8.0	7.3	6.6
	H+F	8.0	21.9	18.1	2.7	10.3	6.0	1.2	2.6	3.7	8.8	6.3	6.4
Danemark	Hommes	1.5	10.7	2.7	a	5.4	1.8	1.7	3.2	0.8	5.1	2.5	2.7
	Femmes	n	6.3	12.7	a	1.7	2.4	1.2	2.7	n	2.4	3.8	2.3
	H+F	0.8	8.2	7.6	a	3.7	2.0	1.4	2.9	0.4	3.7	3.1	2.5
Finlande	Hommes	2.1	9.1	8.8	5.9	6.7	5.9	7.2	4.7	2.9	7.1	6.0	5.4
	Femmes	0.9	5.1	12.4	10.1	3.9	5.5	8.9	6.9	2.2	4.5	6.6	4.5
	H+F	1.5	7.4	10.0	7.6	5.3	5.7	8.4	6.0	2.6	5.8	6.3	5.0
France	Hommes	1.7	20.1	19.6	3.6	6.8	8.1	4.8	7.4	1.9	9.3	10.0	7.0
	Femmes	1.2	17.2	15.3	3.6	8.6	9.0	4.2	5.7	1.5	9.1	8.7	6.5
	H+F	1.4	18.8	17.5	3.6	7.6	8.5	4.5	6.4	1.7	9.2	9.4	6.8
Allemagne	Hommes	3.1	22.7	18.4	0.7	8.3	8.4	0.8	2.2	1.9	8.9	7.9	6.2
	Femmes	2.4	13.5	9.8	0.8	4.8	4.9	0.6	2.2	1.5	5.0	5.0	3.8
	H+F	2.8	18.1	13.7	0.7	6.7	6.6	0.7	2.2	1.7	7.0	6.5	5.0
Grèce	Hommes	9.3	13.4	9.6	1.4	16.3	9.6	1.0	10.6	2.9	10.8	9.8	8.3
	Femmes	13.8	19.7	13.1	2.5	24.4	18.3	4.4	16.2	4.3	16.1	16.7	13.2
	H+F	11.2	15.9	11.0	2.0	20.5	13.8	2.9	13.8	3.6	13.6	13.2	10.7
Hongrie	Hommes	1.2	17.9	15.0	4.9	5.8	5.6	3.7	0.9	1.8	7.4	6.7	5.5
	Femmes	0.8	5.1	5.2	5.6	3.0	3.1	5.5	3.2	1.7	3.4	3.5	2.9
	H+F	1.0	11.2	10.0	5.3	4.4	4.4	4.8	2.2	1.7	5.4	5.1	4.2
Islande	Hommes	c	c	c	a	a	a	a	c	c	c	c	4.6
	Femmes	c	c	a	a	c	a	a	a	c	c	a	c
	H+F	c	c	c	a	c	a	a	c	c	c	c	c
Irlande	Hommes	2.9	12.3	11.5	3.6	3.2	3.6	4.7	3.0	3.0	5.3	5.1	4.5
	Femmes	1.2	6.0	5.2	3.0	2.9	3.6	2.0	1.8	1.7	3.0	3.1	2.6
	H+F	2.1	10.0	8.8	3.3	3.0	3.6	3.1	2.4	2.4	4.2	4.1	3.6
Italie	Hommes	3.9	16.9	11.8	9.3	9.0	7.7	9.7	13.0	4.5	11.6	9.7	8.9
	Femmes	3.4	15.5	11.7	8.5	10.4	9.9	23.4	14.1	4.0	11.9	11.0	9.4
	H+F	3.7	16.3	11.8	8.9	9.7	8.8	17.7	13.6	4.3	11.8	10.4	9.1

Remarque: c indique que le nombre d'observations n'est pas suffisant pour permettre une comparaison.

1. Année de référence : 2001.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C4.3. (suite) Pourcentage de jeunes chômeurs non scolarisés dans la population totale (2002)

Selon le niveau de formation, le groupe d'âge et le sexe

PAYS	PARTENAIRE		Inférieur au deuxième cycle du secondaire			Deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire			Tertiaire		Tous niveaux d'enseignement confondus			
			15-19	20-24	25-29	15-19	20-24	25-29	20-24	25-29	15-19	20-24	25-29	15-29
PAYS MEMBRES DE L'OCDE	Luxembourg	Hommes	4.0	5.9	7.1	n	2.1	2.5	n	2.5	1.5	2.2	4.2	2.7
		Femmes	4.1	7.6	6.8	0.3	4.7	n	n	1.4	1.6	3.9	2.5	2.7
		H+F	4.0	6.9	7.0	0.1	3.2	1.2	n	2.0	1.5	3.0	3.4	2.7
	Mexique	Hommes	2.1	3.1	2.2	6.2	4.1	2.2	2.0	3.6	2.2	2.9	2.4	2.5
		Femmes	1.3	1.7	0.8	2.9	3.7	2.4	2.5	3.2	1.3	2.0	1.3	1.5
		H+F	1.7	2.4	1.5	4.4	3.9	2.3	2.3	3.4	1.7	2.4	1.8	2.0
	Pays-Bas	Hommes	1.8	3.2	4.4	2.3	1.7	1.6	5.8	3.0	1.9	2.4	2.6	2.3
		Femmes	1.4	3.0	3.5	2.3	1.4	2.0	1.3	2.4	1.6	1.8	2.4	2.0
		H+F	1.6	3.1	4.0	2.3	1.6	1.8	2.9	2.6	1.7	2.1	2.5	2.1
	Norvège	Hommes	1.3	23.8	2.7	2.3	4.4	4.5	0.7	1.3	1.9	4.6	3.4	3.3
		Femmes	0.5	7.4	5.8	1.5	2.9	2.3	1.1	2.9	1.0	2.6	2.7	2.1
		H+F	0.9	17.4	4.2	1.9	3.7	3.6	1.0	2.2	1.4	3.6	3.1	2.7
	Pologne	Hommes	2.8	46.4	37.3	1.9	26.9	21.5	0.5	6.4	2.2	20.7	19.9	14.8
		Femmes	1.5	32.9	23.0	1.3	25.1	20.5	0.7	9.5	1.3	15.4	17.4	12.0
		H+F	2.2	41.0	31.1	1.6	26.1	21.0	0.6	8.2	1.8	18.0	18.7	13.4
	Portugal	Hommes	5.8	6.7	3.6	0.9	4.8	1.7	1.2	2.9	3.8	4.9	3.1	4.0
		Femmes	5.8	9.8	5.8	0.6	4.7	4.6	3.1	4.6	2.9	6.2	5.2	4.9
		H+F	5.8	8.0	4.6	0.7	4.7	3.3	2.3	3.9	3.3	5.6	4.2	4.4
	Rép. slovaque	Hommes	11.5	13.9	10.1	1.3	10.8	7.2	4.0	6.2	6.6	9.1	8.1	8.1
		Femmes	11.8	16.6	14.3	1.8	15.5	12.1	5.4	10.4	5.9	10.3	12.0	10.2
		H+F	11.6	14.9	11.9	1.6	13.2	9.6	4.8	8.5	6.3	9.7	10.0	9.1
	Espagne	Hommes	6.7	13.9	10.1	1.3	10.8	7.2	4.0	6.2	4.8	9.1	8.1	7.6
		Femmes	6.0	16.6	14.3	1.8	15.5	12.1	5.4	10.4	4.2	10.3	12.0	9.4
		H+F	6.4	14.9	11.9	1.6	13.2	9.6	4.8	8.5	4.5	9.7	10.0	8.5
	Suède	Hommes	3.7	18.4	13.0	1.3	8.6	4.4	0.2	2.0	1.9	7.3	4.3	4.5
		Femmes	3.1	14.5	6.7	0.9	6.0	5.5	0.5	1.1	1.5	4.6	3.9	3.3
		H+F	3.4	16.7	10.0	1.1	7.4	4.9	0.4	1.5	1.7	6.0	4.1	3.9
Suisse	Hommes	5.8	7.7	16.3	0.3	4.4	3.2	2.3	5.5	2.0	4.1	5.5	3.9	
	Femmes	0.5	8.9	6.4	1.0	2.6	3.7	0.4	3.4	0.8	2.6	3.9	2.5	
	H+F	3.1	8.3	11.6	0.6	3.5	3.5	1.3	4.6	1.4	3.4	4.7	3.2	
Turquie	Hommes	5.7	14.3	10.4	9.2	11.6	9.1	25.7	8.6	6.5	13.8	9.7	9.8	
	Femmes	2.2	2.2	2.2	9.0	9.0	7.3	26.0	12.6	3.4	5.9	4.1	4.5	
	H+F	4.0	7.5	6.1	9.1	10.5	8.4	25.9	9.8	5.0	9.8	7.2	7.3	
Royaume-Uni	Hommes	3.8	16.8	11.5	6.3	6.1	3.7	5.2	2.6	5.3	6.9	4.1	5.4	
	Femmes	2.0	5.3	6.8	4.2	4.0	4.4	2.9	2.5	3.4	3.9	3.9	3.7	
	H+F	3.0	11.8	9.4	5.3	5.2	4.0	4.1	2.6	4.4	5.5	4.0	4.6	
États-Unis ¹	Hommes	9.7	12.5	7.1	1.8	7.7	4.4	2.3	3.5	3.2	6.3	4.4	4.6	
	Femmes	9.0	12.0	9.0	1.9	6.1	5.3	1.1	1.3	2.8	4.5	3.9	3.8	
	H+F	9.4	12.3	8.0	1.8	6.9	4.8	1.7	2.3	3.0	5.4	4.1	4.2	
<i>Moyenne des pays</i>	<i>Hommes</i>	<i>4.9</i>	<i>15.6</i>	<i>11.7</i>	<i>2.9</i>	<i>7.5</i>	<i>5.7</i>	<i>3.9</i>	<i>4.6</i>	<i>3.2</i>	<i>7.6</i>	<i>6.4</i>	<i>5.8</i>	
	<i>Femmes</i>	<i>4.0</i>	<i>10.8</i>	<i>8.9</i>	<i>2.9</i>	<i>7.2</i>	<i>6.3</i>	<i>4.1</i>	<i>4.9</i>	<i>2.4</i>	<i>5.9</i>	<i>6.0</i>	<i>4.9</i>	
	<i>H+F</i>	<i>4.5</i>	<i>13.4</i>	<i>10.3</i>	<i>2.9</i>	<i>7.4</i>	<i>6.0</i>	<i>4.0</i>	<i>4.7</i>	<i>2.8</i>	<i>6.8</i>	<i>6.2</i>	<i>5.4</i>	
Israël	Hommes	8.3	11.2	15.9	0.8	9.4	10.1	2.6	9.0	2.0	8.0	10.5	6.7	
	Femmes	5.5	6.7	1.5	0.8	12.6	9.0	2.6	6.7	1.3	8.3	7.0	5.4	
	H+F	7.2	9.6	9.6	0.8	10.9	9.6	2.6	7.8	1.7	8.2	8.7	6.1	

Remarque: c indique que le nombre d'observations n'est pas suffisant pour permettre une comparaison.

1. Année de référence : 2001.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C4.4. Variation du pourcentage de jeunes en formation et en dehors de la formation (1995-2002)

Par groupe d'âge et statut professionnel

	Groupe d'âge	1995			1998			1999			2000			2001			2002				
		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation			
		Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs		
PAYS MEMBRES DE L'OCDE	Australie	15-19	73.4	16.7	9.9	77.3	13.8	8.8	78.2	14.4	7.4	79.5	13.7	6.8	79.5	13.0	7.6	79.7	13.3	7.0	
		20-24	27.0	56.1	16.9	32.7	51.3	16.0	34.9	50.6	14.5	35.9	50.9	13.3	36.5	49.6	13.9	38.7	48.1	13.2	
		25-29	11.4	67.1	21.5	13.7	67.1	19.2	15.0	66.5	18.5	15.5	65.5	19.0	15.8	67.0	17.2	16.5	65.7	17.8	
	Autriche	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	81.5	12.1	6.3
		20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	29.4	58.9	11.7
		25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	10.3	77.3	12.4
	Belgique	15-19	86.1	3.3	10.5	85.3	3.9	10.8	89.4	3.7	6.8	89.9	3.6	6.5	89.7	4.1	6.2	89.6	3.6	6.8	
		20-24	37.5	43.6	19.0	40.6	42.5	16.9	43.7	38.6	17.7	43.8	40.2	16.0	44.2	42.8	13.0	38.2	44.4	17.4	
		25-29	6.8	74.2	19.0	9.3	72.4	18.2	14.4	67.7	17.9	11.8	72.5	15.7	15.0	69.5	15.5	5.8	77.0	17.2	
Canada	15-19	83.6	9.1	7.3	83.2	9.4	7.4	82.7	10.3	7.1	82.6	10.4	7.0	83.4	10.5	6.1	82.7	10.8	6.5		
	20-24	36.8	46.0	17.2	39.5	44.1	16.5	39.6	45.8	14.6	38.7	47.1	14.2	39.2	46.4	14.4	39.3	46.8	14.0		
	25-29	11.7	67.2	21.1	12.5	69.2	18.3	12.3	70.4	17.3	12.4	71.3	16.3	13.1	71.1	15.7	14.2	69.0	16.7		
Rép. tchèque	15-19	69.8	23.7	6.5	77.1	15.8	7.2	75.6	14.8	9.7	82.1	10.0	7.9	87.0	6.2	6.8	88.3	5.7	6.0		
	20-24	13.1	67.1	19.8	17.1	64.3	18.5	19.6	59.8	20.6	19.7	60.0	20.3	23.1	58.9	18.1	25.7	56.2	18.1		
	25-29	1.1	76.1	22.9	1.8	75.1	23.1	2.4	71.7	25.9	2.4	72.1	25.6	3.0	72.1	25.0	2.9	73.3	23.8		
Danemark	15-19	88.4	8.7	3.0	90.3	7.9	1.8	85.8	10.8	3.4	89.9	7.4	2.7	86.8	9.4	3.8	88.7	8.9	2.4		
	20-24	50.0	39.3	10.7	55.0	38.0	7.0	55.8	36.6	7.6	54.8	38.6	6.6	55.3	38.1	6.6	55.3	37.4	7.3		
	25-29	29.6	59.0	11.4	34.5	57.8	7.7	35.5	56.7	7.8	36.1	56.4	7.5	32.4	60.0	7.6	35.0	58.3	6.7		
Finlande	15-19	m	m	m	86.1	4.3	9.6	86.6	4.7	8.7	86.0	4.7	9.3	86.3	5.7	8.0	80.4	4.7	14.8		
	20-24	m	m	m	47.8	32.7	19.5	50.2	32.9	16.9	52.7	30.8	16.5	53.9	31.7	14.4	56.1	25.1	18.8		
	25-29	m	m	m	24.0	57.0	19.0	23.4	57.0	19.6	32.5	50.7	16.8	29.8	54.5	15.8	26.7	53.6	19.7		
France	15-19	96.2	1.3	2.5	95.6	1.3	3.1	95.7	1.0	3.3	95.3	1.5	3.3	94.9	1.7	3.4	94.6	1.9	3.4		
	20-24	51.2	31.3	17.5	53.5	30.0	16.5	53.1	29.4	17.5	54.2	31.7	14.1	53.6	33.1	13.4	53.2	32.5	14.4		
	25-29	11.4	67.5	21.0	11.4	66.5	22.1	11.9	66.6	21.4	12.2	69.2	18.6	11.4	70.3	18.3	11.7	70.1	18.2		
Allemagne	15-19	m	m	m	91.6	5.0	3.4	89.5	6.0	4.5	87.4	6.8	5.7	88.5	6.4	5.1	90.1	5.2	4.7		
	20-24	m	m	m	36.3	48.8	15.0	34.3	49.0	16.7	34.1	49.0	16.9	35.0	48.7	16.4	38.1	46.0	15.9		
	25-29	m	m	m	13.9	68.4	17.7	13.6	68.2	18.1	12.7	69.8	17.5	13.5	68.5	18.0	16.3	66.3	17.4		
Grèce	15-19	80.0	9.6	10.5	80.5	9.9	9.6	82.4	7.5	10.1	83.5	7.9	8.6	85.7	6.8	7.5	86.8	6.9	6.2		
	20-24	29.2	43.0	27.8	29.3	43.8	26.9	31.4	42.8	25.7	34.8	41.5	23.7	36.5	40.2	23.4	36.3	41.7	22.0		
	25-29	4.7	65.2	30.2	4.4	66.4	29.1	5.2	67.3	27.6	6.8	65.7	27.5	6.7	67.4	25.9	6.1	68.7	25.2		
Hongrie	15-19	82.5	6.7	10.8	78.2	10.0	11.8	79.3	9.2	11.6	83.7	7.7	8.6	85.0	6.7	8.3	87.5	4.5	8.0		
	20-24	22.5	44.4	33.1	26.5	45.9	27.6	28.6	47.7	23.6	32.3	45.7	22.0	35.0	45.1	20.0	37.7	42.0	20.3		
	25-29	7.3	56.8	35.9	7.4	58.9	33.7	8.7	60.1	31.3	9.4	61.4	29.2	9.4	63.4	27.1	10.6	61.8	27.6		
Islande	15-19	59.5	25.7	14.8	82.2	15.1	c	81.6	17.0	c	83.1	14.8	c	79.5	19.0	c	80.9	14.8	c		
	20-24	33.3	52.6	14.0	47.8	45.9	6.3	44.8	48.4	6.8	48.0	47.7	c	50.3	45.6	c	53.8	40.1	6.2		
	25-29	24.1	64.7	11.1	32.8	57.4	9.8	34.7	58.8	6.5	34.9	59.2	5.9	33.8	61.5	c	36.5	58.8	c		
Irlande	15-19	m	m	m	m	m	m	79.4	15.4	5.2	80.0	15.6	4.4	80.3	15.5	4.1	81.6	13.6	4.8		
	20-24	m	m	m	m	m	m	24.6	64.6	10.8	26.7	63.6	9.7	28.3	62.4	9.3	29.0	60.2	10.8		
	25-29	m	m	m	m	m	m	3.1	82.4	14.5	3.3	83.4	13.3	3.3	83.1	13.5	3.5	81.8	14.7		
Italie	15-19	m	m	m	75.4	9.5	15.2	76.9	8.3	14.8	77.1	9.8	13.1	77.6	9.8	12.6	80.8	8.7	10.5		
	20-24	m	m	m	35.8	34.1	30.1	35.6	34.5	29.9	36.0	36.5	27.5	37.0	36.9	26.1	38.2	37.5	24.3		
	25-29	m	m	m	16.5	54.1	29.4	17.7	53.4	28.9	17.0	56.1	26.9	16.4	58.0	25.6	15.6	59.5	24.8		

Remarque: c indique que le nombre d'observations n'est pas suffisant pour permettre une comparaison.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C4.4. (suite) Variation du pourcentage de jeunes en formation et en dehors de la formation (1995-2002)

Par groupe d'âge et statut professionnel

	Groupe d'âge	1995			1998			1999			2000			2001			2002			
		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation					
		Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs				
PAYS MEMBRES DE L'OCDE	Luxembourg	15-19	82.7	9.3	8.0	88.6	5.3	6.1	89.2	5.8	5.0	92.2	6.1	1.7	91.2	7.0	1.8	91.3	5.7	3.0
		20-24	36.5	52.7	10.8	40.4	50.1	9.5	47.2	43.2	9.6	42.8	48.9	8.2	46.7	44.2	9.0	47.8	45.2	7.0
		25-29	8.3	71.6	20.1	11.9	74.0	14.1	11.3	74.1	14.6	11.6	75.5	12.9	11.6	75.9	12.5	13.9	74.5	11.6
	Mexique	15-19	45.0	31.8	23.2	46.9	33.8	19.3	49.6	32.7	17.7	49.6	32.7	17.7	50.3	31.9	17.8	53.4	29.0	17.5
		20-24	15.9	53.4	30.7	17.1	55.4	27.4	19.1	54.8	26.1	19.1	54.8	26.1	19.1	53.8	27.1	20.8	52.6	26.6
		25-29	4.6	62.0	33.4	4.2	65.2	30.6	4.9	65.0	30.1	4.9	65.0	30.1	4.1	64.9	31.0	4.6	64.8	30.6
	Pays-Bas	15-19	m	m	m	89.7	7.6	2.7	88.2	8.9	3.0	80.6	15.7	3.7	79.6	16.3	4.2	80.7	14.7	4.6
		20-24	m	m	m	50.5	42.0	7.5	50.7	42.5	6.7	36.5	55.2	8.2	34.4	56.9	8.7	35.3	56.8	7.9
		25-29	m	m	m	24.4	64.9	10.7	25.0	65.2	9.8	5.0	83.0	12.1	6.4	82.3	11.3	6.2	80.9	12.9
Norvège	15-19	m	m	m	92.1	6.0	1.9	91.9	6.4	1.7	92.4	5.9	1.7	85.8	11.1	3.0	85.3	11.5	3.2	
	20-24	m	m	m	40.2	51.4	8.4	38.4	53.8	7.8	41.7	50.3	8.0	39.6	51.7	8.7	38.5	51.8	9.7	
	25-29	m	m	m	14.4	76.1	9.6	17.2	74.4	8.3	17.5	72.1	10.4	13.9	75.9	10.2	14.2	75.0	10.7	
Pologne	15-19	89.6	4.2	6.2	91.0	4.2	4.8	93.2	2.3	4.6	92.8	2.6	4.5	91.8	2.4	5.8	95.9	1.0	3.1	
	20-24	23.7	42.5	33.8	30.8	45.3	23.9	33.1	39.7	27.2	34.9	34.3	30.8	45.2	27.7	27.1	53.8	20.8	25.4	
	25-29	3.1	67.5	29.4	5.7	70.5	23.8	5.4	68.0	26.6	8.0	62.9	29.1	11.4	59.9	28.7	14.9	53.3	31.8	
Portugal	15-19	72.4	18.5	9.1	71.6	20.1	8.3	72.3	19.6	8.1	72.6	19.7	7.7	72.8	19.8	7.4	72.4	20.3	7.3	
	20-24	37.8	46.6	15.6	32.4	55.7	12.0	34.9	53.2	11.9	36.5	52.6	11.0	36.3	53.3	10.4	34.7	53.3	12.0	
	25-29	11.6	70.9	17.4	9.5	74.8	15.8	11.5	75.1	13.4	11.0	76.6	12.5	11.2	77.3	11.6	10.7	77.1	12.2	
Rép. slovaque	15-19	70.1	14.0	15.9	69.4	12.3	18.3	69.6	10.1	20.4	67.3	6.4	26.3	67.3	6.3	26.4	78.6	5.8	15.6	
	20-24	14.8	54.9	30.3	17.4	56.3	26.3	17.4	51.2	31.4	18.1	48.8	33.1	19.4	45.7	34.9	22.1	44.0	33.9	
	25-29	1.6	65.5	32.9	1.1	71.6	27.2	1.6	70.2	28.2	1.3	66.9	31.8	2.3	65.0	32.7	2.9	66.6	30.5	
Espagne	15-19	77.3	11.2	11.5	80.2	9.9	9.8	79.3	11.3	9.4	80.6	11.4	8.0	81.4	11.6	6.9	81.9	11.0	7.2	
	20-24	40.0	34.2	25.8	44.3	35.7	20.1	43.6	38.8	17.6	44.6	40.3	15.0	45.0	40.7	14.2	43.4	41.5	15.1	
	25-29	14.6	51.5	33.9	15.3	57.3	27.5	15.2	59.6	25.1	16.2	62.4	21.4	17.0	63.1	19.8	16.1	64.2	19.8	
Suède	15-19	87.4	6.9	5.6	90.9	4.3	4.7	91.5	4.9	3.7	90.6	5.8	3.6	88.4	7.3	4.3	88.4	7.0	4.6	
	20-24	38.8	43.7	17.5	42.6	44.3	13.1	43.8	45.2	11.0	42.1	47.2	10.7	41.2	48.2	10.6	41.7	47.0	11.2	
	25-29	19.9	67.0	13.2	24.9	65.0	10.0	22.5	68.1	9.5	21.9	68.9	9.2	22.7	70.0	7.2	22.4	69.5	8.1	
Suisse	15-19	65.6	10.2	24.2	85.5	9.6	4.8	84.4	8.0	7.6	84.6	7.5	7.9	85.7	7.5	6.8	86.2	8.0	5.8	
	20-24	29.5	59.2	11.3	34.8	54.2	11.0	35.8	55.8	8.4	37.4	56.7	5.9	39.3	52.3	8.4	38.0	52.3	9.7	
	25-29	10.6	76.2	13.2	10.1	77.9	12.1	10.4	79.3	10.3	15.0	73.9	11.1	13.5	75.1	11.4	12.7	74.7	12.6	
Turquie	15-19	39.0	33.6	27.3	41.4	31.4	27.3	40.9	31.3	27.9	40.4	28.6	31.0	42.2	25.7	32.1	43.0	24.2	32.8	
	20-24	10.4	46.2	43.4	13.5	44.3	42.2	13.3	44.7	42.1	13.0	42.5	44.4	13.2	42.1	44.7	14.5	40.1	45.4	
	25-29	2.7	59.7	37.5	3.0	60.3	36.7	3.4	57.7	38.9	3.0	58.5	38.6	2.6	56.9	40.5	3.1	56.1	40.8	
Royaume-Uni	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	77.0	15.0	8.0	76.1	15.7	8.2	75.3	16.2	8.6	
	20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	32.4	52.2	15.4	33.5	51.7	14.8	31.0	53.7	15.3	
	25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	13.3	70.3	16.3	13.3	70.6	16.0	13.3	70.7	16.0	
États-Unis	15-19	81.5	10.7	7.8	82.2	10.5	7.3	81.3	11.3	7.4	81.3	11.7	7.0	81.2	11.4	7.5	m	m	m	
	20-24	31.5	50.7	17.8	33.0	52.6	14.4	32.8	52.1	15.1	32.5	53.1	14.4	33.9	50.5	15.6	m	m	m	
	25-29	11.6	71.4	17.0	11.9	72.7	15.4	11.1	73.2	15.7	11.4	72.8	15.8	11.8	70.5	17.7	m	m	m	
Moyenne des pays	15-19	75.3	13.4	11.3	80.0	11.1	8.8	80.6	11.0	8.4	80.9	10.9	8.3	80.7	11.1	8.2	81.8	10.4	7.9	
	20-24	30.5	47.8	21.7	35.8	46.1	18.2	36.3	46.2	17.5	36.3	46.9	16.8	37.5	46.1	16.4	38.1	45.2	16.7	
	25-29	10.4	66.4	23.3	13.3	66.6	20.1	13.5	67.1	19.4	13.3	67.8	18.9	13.3	68.2	18.5	13.3	68.0	18.6	

Remarque: c indique que le nombre d'observations n'est pas suffisant pour permettre une comparaison.

 Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C4.4a. Variation du pourcentage des jeunes hommes en formation et en dehors de la formation (1995-2002)
Par groupe d'âge et statut professionnel

	Groupe d'âge	1995			1998			1999			2000			2001			2002				
		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation			
		Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs		
PAYS MEMBRES DE L'OCDE	Australie	15-19	74.4	16.3	9.2	76.6	14.4	9.0	78.6	14.1	7.3	79.8	13.8	6.4	79.4	12.8	7.9	79.3	13.8	6.9	
		20-24	28.6	58.8	12.6	33.5	53.9	12.5	34.8	54.3	10.9	34.9	54.6	10.5	38.1	50.5	11.4	38.4	51.3	10.3	
		25-29	12.3	76.1	11.5	13.3	75.5	11.2	15.3	73.9	10.8	14.9	75.4	9.7	15.8	74.7	9.5	16.8	72.9	10.3	
	Autriche	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	80.8	11.0	8.1
		20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	26.9	59.7	13.4
		25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	11.1	80.7	8.3
	Belgique	15-19	85.9	4.2	9.9	84.3	4.9	10.8	88.5	5.2	6.3	88.7	4.6	6.7	88.2	5.7	6.0	88.0	4.7	7.3	
		20-24	38.4	46.4	15.2	39.0	47.3	13.7	41.4	43.1	15.5	42.1	44.7	13.2	43.3	45.8	10.9	36.2	48.0	15.8	
		25-29	7.7	81.1	11.2	10.2	78.1	11.7	14.6	72.2	13.2	11.7	76.5	11.7	17.2	73.4	9.4	5.2	83.5	11.3	
	Canada	15-19	82.5	10.2	7.3	81.6	10.4	8.0	81.3	10.9	7.8	80.7	11.7	7.6	81.4	11.8	6.8	80.8	12.0	7.2	
		20-24	36.1	47.6	16.3	37.8	47.3	14.9	36.7	48.7	14.7	35.8	50.8	13.5	36.7	48.8	14.5	35.8	50.2	14.0	
		25-29	11.9	70.9	17.2	12.4	72.3	15.2	12.3	74.4	13.4	12.5	75.1	12.4	11.7	76.1	12.2	13.6	72.0	14.4	
	Rép. tchèque	15-19	68.2	25.8	6.0	75.1	18.2	6.7	72.9	16.9	10.2	81.5	11.2	7.3	86.3	7.3	6.4	87.4	6.8	5.8	
		20-24	13.0	79.6	7.4	17.5	74.6	7.9	20.0	67.5	12.5	18.7	67.2	14.1	21.6	65.8	12.7	24.7	62.9	12.4	
		25-29	1.4	92.9	5.7	1.9	91.5	6.6	2.7	88.6	8.7	2.9	87.6	9.5	3.3	88.5	8.3	3.0	89.2	7.9	
	Danemark	15-19	91.1	7.0	1.9	89.1	9.5	1.5	84.0	11.8	4.2	90.5	7.6	1.9	87.4	7.9	4.7	88.9	8.7	2.4	
		20-24	49.3	44.8	6.0	54.6	39.5	6.0	53.2	40.8	6.1	50.8	44.1	5.2	50.5	45.7	3.8	52.0	41.1	6.9	
		25-29	27.9	66.2	5.8	33.4	62.7	3.9	31.5	64.0	4.5	31.7	63.6	4.7	32.8	62.8	4.4	32.0	64.3	3.7	
	Finlande	15-19	m	m	m	82.5	3.9	13.6	83.7	4.1	12.2	82.1	4.0	13.9	82.7	5.3	12.0	75.7	3.3	21.0	
		20-24	m	m	m	43.2	36.4	20.4	45.4	36.8	17.8	46.8	34.7	18.5	48.5	35.6	15.9	50.8	28.5	20.7	
		25-29	m	m	m	23.2	62.9	14.0	23.7	63.2	13.1	30.9	57.1	12.0	29.3	61.6	9.1	25.7	59.9	14.5	
	France	15-19	95.8	1.9	2.3	94.8	1.7	3.5	95.2	1.2	3.5	94.7	1.9	3.4	94.5	2.1	3.4	93.7	2.7	3.7	
		20-24	48.6	36.9	14.5	51.9	34.3	13.7	50.4	33.7	15.9	51.5	36.6	11.9	50.5	38.5	10.9	49.8	37.6	12.6	
		25-29	11.1	75.5	13.5	11.0	73.5	15.5	11.6	73.9	14.6	11.5	76.5	12.0	10.5	78.4	11.1	10.6	76.4	13.0	
	Allemagne	15-19	m	m	m	91.1	5.8	3.1	88.7	7.1	4.2	86.9	7.9	5.2	87.6	7.5	4.9	89.8	5.9	4.3	
		20-24	m	m	m	34.7	52.7	12.6	32.4	53.1	14.5	32.5	52.8	14.6	32.9	52.8	14.3	36.1	49.6	14.2	
		25-29	m	m	m	17.0	72.0	11.0	16.1	72.0	11.9	14.8	74.4	10.8	16.1	72.3	11.6	19.4	69.1	11.6	
Grèce	15-19	81.0	12.3	6.7	80.4	12.8	6.8	82.1	9.8	8.0	83.4	10.0	6.7	85.8	8.6	5.6	86.1	8.8	5.2		
	20-24	28.1	55.2	16.7	28.4	53.9	17.7	31.0	51.9	17.1	31.8	50.4	17.8	34.2	48.2	17.7	34.3	50.2	15.4		
	25-29	5.0	82.1	12.9	4.5	82.0	13.6	5.5	80.3	14.2	6.6	79.0	14.4	7.2	79.4	13.3	6.1	81.0	12.9		
Hongrie	15-19	81.9	6.3	11.8	77.6	10.0	12.4	78.6	9.6	11.8	83.9	7.5	8.6	84.1	7.1	8.8	86.8	5.0	8.2		
	20-24	23.0	50.6	26.4	25.0	52.3	22.7	26.5	54.1	19.4	31.4	50.5	18.1	32.7	51.7	15.6	36.7	46.4	16.9		
	25-29	7.7	72.2	20.1	7.1	72.9	20.0	8.2	73.9	18.0	8.7	74.7	16.6	8.2	75.9	15.8	10.3	73.7	16.0		
Islande	15-19	58.4	26.9	14.8	77.2	20.0	c	82.4	17.1	c	82.5	16.5	c	75.3	22.7	c	77.3	16.5	c		
	20-24	28.2	58.1	13.7	51.0	47.4	c	45.3	51.1	c	48.9	48.4	c	48.3	48.3	c	51.8	42.1	c		
	25-29	23.2	69.5	7.4	31.3	65.0	c	35.2	64.3	c	35.1	64.9	c	28.2	70.3	c	33.5	63.3	c		
Irlande	15-19	m	m	m	m	m	m	75.3	19.7	5.0	75.0	20.5	4.5	75.4	20.3	4.3	77.2	17.6	5.2		
	20-24	m	m	m	m	m	m	22.7	68.4	8.9	23.4	69.9	6.7	24.8	68.5	6.7	26.0	64.8	9.1		
	25-29	m	m	m	m	m	m	3.1	87.8	9.1	3.4	88.0	8.7	3.2	89.0	7.8	3.9	85.8	10.3		
Italie	15-19	m	m	m	73.3	12.2	14.5	75.5	10.5	14.0	75.8	12.0	12.2	76.3	11.6	12.1	78.5	10.7	10.8		
	20-24	m	m	m	31.9	39.8	28.2	32.4	40.2	27.4	32.5	41.5	26.0	33.3	42.3	24.4	34.4	43.8	21.8		
	25-29	m	m	m	16.6	64.0	19.4	17.8	63.4	18.7	16.5	65.7	17.8	15.8	67.4	16.8	15.0	69.2	15.8		

Remarque: c indique que le nombre d'observations n'est pas suffisant pour permettre une comparaison.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C4.4a. (suite) Variation du pourcentage des jeunes hommes en formation et en dehors de la formation (1995-2002)
Par groupe d'âge et statut professionnel

	Groupe d'âge	1995			1998			1999			2000			2001			2002			
		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation		
		Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	
PAYS MEMBRES DE L'OCDE	Luxembourg	15-19	83.1	9.6	7.3	87.4	6.2	6.4	89.9	6.5	3.6	90.3	8.1	1.6	91.3	7.1	1.6	91.6	6.7	1.7
		20-24	39.8	54.0	6.2	44.2	50.8	4.9	50.9	42.2	6.9	43.6	52.6	3.8	46.1	46.7	7.2	48.1	49.4	2.5
		25-29	11.1	82.7	6.2	12.6	84.9	2.6	14.9	80.9	4.2	13.9	81.7	4.3	14.1	80.5	5.4	14.0	80.3	5.8
	Mexique	15-19	45.5	42.5	12.0	47.6	44.9	7.5	50.0	43.7	6.3	50.0	43.7	6.3	50.2	42.6	7.2	53.3	39.2	7.4
		20-24	17.4	72.8	9.8	18.5	75.2	6.4	20.6	74.3	5.1	20.6	74.3	5.1	20.9	73.6	5.6	22.2	71.4	6.4
		25-29	5.0	86.7	8.3	5.2	89.6	5.2	5.4	90.3	4.3	5.4	90.3	4.3	4.9	90.4	4.7	5.7	89.5	4.8
	Pays-Bas	15-19	m	m	m	89.4	8.4	2.2	89.8	7.6	2.6	78.6	17.5	3.8	76.6	19.6	3.8	79.9	15.4	4.7
		20-24	m	m	m	54.2	40.9	5.0	53.6	40.6	5.8	37.4	57.3	5.3	36.3	58.1	5.6	35.3	58.3	6.4
		25-29	m	m	m	27.4	65.9	6.6	27.4	67.3	5.3	6.0	88.4	5.6	7.9	86.6	5.5	7.2	86.2	6.6
Norvège	15-19	m	m	m	90.2	8.4	1.5	90.9	7.5	1.5	90.6	7.1	2.3	83.8	12.9	3.3	81.8	14.5	3.7	
	20-24	m	m	m	33.3	60.1	6.7	31.8	62.2	6.0	32.7	60.2	7.1	33.3	58.7	8.0	33.6	57.5	8.9	
	25-29	m	m	m	13.7	81.0	5.3	15.9	79.1	5.0	16.4	75.3	8.3	11.7	80.7	7.6	12.9	79.1	8.0	
Pologne	15-19	87.2	5.5	7.3	89.6	5.7	4.7	91.9	2.9	5.2	91.7	3.3	5.0	90.9	2.9	6.2	95.1	1.4	3.5	
	20-24	24.6	48.4	27.1	30.1	50.5	19.3	32.0	44.7	23.4	34.5	38.4	27.2	43.0	31.4	25.6	51.5	23.3	25.2	
	25-29	3.0	79.0	18.0	6.3	81.3	12.4	5.9	76.4	17.8	8.3	72.6	19.1	11.0	69.9	19.1	15.0	60.6	24.5	
Portugal	15-19	70.4	20.9	8.7	69.1	23.9	6.9	70.3	23.0	6.7	69.7	24.1	6.2	70.3	24.3	5.4	67.4	24.9	7.7	
	20-24	32.7	53.0	14.3	28.3	62.0	9.7	32.0	59.0	9.0	32.5	59.2	8.3	30.6	61.3	8.1	31.2	60.1	8.6	
	25-29	11.0	78.5	10.5	10.3	79.4	10.4	10.7	81.7	7.6	11.4	81.9	6.7	11.5	81.8	6.7	9.9	82.3	7.7	
Rép. slovaque	15-19	69.2	13.4	17.4	68.1	10.2	21.7	69.4	8.1	22.5	67.4	4.8	27.8	68.0	4.1	27.9	77.8	4.5	17.7	
	20-24	15.0	64.4	20.6	15.6	62.6	21.8	15.6	55.7	28.7	17.1	50.5	32.4	16.5	47.6	35.9	19.2	47.2	33.6	
	25-29	2.5	79.4	18.1	1.7	83.3	14.9	1.8	79.4	18.8	1.3	75.0	23.8	2.4	72.7	24.9	2.8	77.4	19.8	
Espagne	15-19	73.6	15.2	11.2	75.9	14.0	10.1	75.3	15.3	9.4	76.9	15.4	7.7	77.1	16.3	6.6	78.4	14.7	6.9	
	20-24	35.6	41.7	22.7	39.1	43.6	17.3	38.2	47.4	14.5	39.9	48.3	11.7	40.9	48.3	10.8	38.6	49.0	12.4	
	25-29	13.2	63.6	23.2	13.8	67.5	18.7	14.1	70.5	15.3	15.5	71.8	12.7	15.8	72.1	12.1	14.6	73.3	12.1	
Suède	15-19	85.2	6.9	8.0	89.4	4.2	6.4	90.5	4.7	4.8	89.5	5.7	4.7	87.9	6.7	5.4	87.5	6.6	5.9	
	20-24	37.0	43.9	19.1	38.5	47.1	14.4	39.2	49.5	11.4	37.2	51.4	11.4	36.9	52.6	10.6	37.3	50.9	11.8	
	25-29	20.2	68.8	11.0	22.1	70.1	7.8	20.5	72.1	7.4	19.9	73.1	6.9	20.8	74.0	5.2	20.7	73.5	5.8	
Suisse	15-19	68.6	8.4	22.9	87.7	8.3	4.0	86.0	6.0	8.0	85.9	6.7	7.3	86.8	6.8	6.4	88.3	5.9	5.8	
	20-24	32.4	58.2	9.4	37.3	54.9	7.9	38.2	54.4	7.4	38.8	56.0	5.2	42.2	48.5	9.3	37.2	52.1	10.7	
	25-29	13.4	81.9	4.7	13.1	80.0	6.9	11.1	84.8	4.0	21.0	74.5	4.5	16.4	79.2	4.4	14.5	78.3	7.2	
Turquie	15-19	46.4	39.1	14.5	47.0	39.0	14.0	46.3	38.5	15.3	46.0	36.3	17.7	48.1	33.0	19.0	48.8	29.7	21.5	
	20-24	14.7	64.7	20.6	18.6	61.7	19.6	16.6	60.1	23.3	16.0	60.5	23.5	16.6	58.3	25.1	18.5	54.3	27.1	
	25-29	3.3	86.5	10.3	3.5	87.3	9.2	3.9	84.2	11.9	3.1	84.2	12.6	3.2	82.2	14.6	3.7	79.9	16.4	
Royaume-Uni	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	76.1	15.7	8.2	75.0	16.7	8.3	73.5	18.3	8.2	
	20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	32.2	56.7	11.1	33.1	56.4	10.5	28.1	60.6	11.3	
	25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	11.4	79.3	9.3	10.9	79.6	9.5	10.5	81.0	8.5	
États-Unis	15-19	82.1	11.5	6.4	81.3	12.2	6.5	81.5	12.4	6.1	80.2	13.0	6.8	80.3	12.7	6.9	m	m	m	
	20-24	31.0	57.0	12.0	32.3	58.0	9.7	32.1	57.6	10.3	30.8	58.6	10.5	32.5	55.3	12.2	m	m	m	
	25-29	11.0	79.6	9.4	10.9	80.3	8.8	10.7	80.9	8.4	10.0	81.0	8.9	10.5	79.3	10.2	m	m	m	
<i>Moyenne des pays</i>	15-19	75.3	14.9	9.8	78.9	13.2	7.9	79.9	12.6	7.5	79.9	12.7	7.3	79.6	12.9	7.4	80.5	11.9	7.6	
	20-24	30.2	54.5	15.3	35.0	51.9	13.1	34.9	51.6	13.4	34.4	52.7	12.9	35.5	51.5	12.9	36.0	50.4	13.6	
	25-29	10.6	77.5	11.8	13.3	76.1	10.6	13.6	76.0	10.4	13.3	76.4	10.3	13.1	76.9	10.0	13.0	76.3	10.8	

Remarque: c indique que le nombre d'observations n'est pas suffisant pour permettre une comparaison.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C4.4b. Variation du pourcentage des jeunes femmes en formation et en dehors de la formation (1995-2002)

Par groupe d'âge et statut professionnel

PAYS MEMBRES DE L'OCDE	Groupe d'âge	1995			1998			1999			2000			2001			2002		
		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation	
		Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs
Australie	15-19	72.2	17.1	10.6	78.1	13.2	8.7	77.8	14.7	7.5	79.2	13.5	7.3	79.7	13.2	7.2	80.0	12.8	7.2
	20-24	25.4	53.3	21.3	31.8	48.7	19.5	34.9	46.8	18.3	36.8	47.0	16.2	34.9	48.6	16.5	38.9	44.9	16.2
	25-29	10.5	58.1	31.4	14.0	58.7	27.3	14.7	59.1	26.1	16.1	55.6	28.2	15.7	59.3	25.0	16.2	58.5	25.3
Autriche	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	82.2	13.3	4.4
	20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	32.1	58.1	9.9
	25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	9.6	74.0	16.4
Belgique	15-19	86.3	2.4	11.2	86.4	2.9	10.8	90.4	2.2	7.3	91.1	2.6	6.3	91.1	2.4	6.4	91.2	2.4	6.4
	20-24	36.5	40.7	22.8	42.3	37.5	20.2	46.0	34.1	20.0	45.6	35.5	18.9	45.1	39.7	15.2	40.3	40.6	19.1
	25-29	5.8	67.1	27.1	8.4	66.6	24.9	14.2	63.2	22.6	11.9	68.3	19.9	12.9	65.5	21.6	6.4	70.3	23.3
Canada	15-19	84.9	7.9	7.2	84.9	8.3	6.7	84.1	9.6	6.3	84.6	9.1	6.3	85.5	9.1	5.4	84.7	9.6	5.7
	20-24	37.6	44.3	18.1	41.2	40.8	18.0	42.7	42.7	14.5	41.7	43.3	15.0	41.8	43.9	14.2	42.8	43.2	13.9
	25-29	11.5	63.6	25.0	12.6	66.0	21.3	12.4	66.4	21.3	12.3	67.4	20.3	14.6	66.1	19.3	14.9	66.0	19.1
Rép. tchèque	15-19	71.6	21.5	6.9	79.1	13.2	7.7	78.3	12.6	9.1	82.8	8.7	8.5	87.7	5.0	7.3	89.2	4.5	6.3
	20-24	13.2	54.1	32.7	16.8	53.6	29.6	19.2	51.8	29.0	20.7	52.4	26.9	24.6	51.7	23.7	26.6	49.2	24.1
	25-29	0.8	58.5	40.8	1.7	58.0	40.3	2.0	54.1	43.9	1.8	55.9	42.3	2.6	55.1	42.3	2.8	56.8	40.3
Danemark	15-19	85.4	10.5	4.1	91.6	6.3	2.1	87.7	9.7	2.6	89.2	7.2	3.6	86.3	11.0	2.7	88.5	9.0	2.4
	20-24	50.6	34.2	15.3	55.4	36.7	7.9	58.0	33.1	8.9	58.5	33.5	7.9	59.9	30.8	9.3	58.3	34.0	7.7
	25-29	31.5	51.1	17.4	35.7	52.6	11.7	39.2	49.7	11.1	40.2	49.6	10.2	32.0	57.0	11.0	37.9	52.6	9.5
Finlande	15-19	m	m	m	89.8	4.6	5.5	89.5	5.3	5.2	90.1	5.4	4.6	90.2	6.0	3.8	85.8	6.3	7.8
	20-24	m	m	m	52.7	28.7	18.5	55.2	28.8	15.9	58.9	26.7	14.4	59.2	27.9	12.9	61.3	21.8	16.9
	25-29	m	m	m	24.9	50.8	24.4	23.1	50.3	26.5	34.2	43.8	21.9	30.3	46.6	23.2	27.7	47.0	25.3
France	15-19	96.7	0.6	2.7	96.5	0.9	2.6	96.2	0.8	3.0	95.9	1.0	3.2	95.3	1.2	3.5	95.6	1.2	3.2
	20-24	53.8	25.7	20.5	55.2	25.7	19.2	55.9	25.0	19.1	56.8	26.8	16.4	56.6	27.6	15.8	56.6	27.2	16.2
	25-29	11.8	59.8	28.5	11.9	59.5	28.6	12.3	59.5	28.2	12.9	61.9	25.2	12.3	62.3	25.3	12.8	63.8	23.4
Allemagne	15-19	m	m	m	92.1	4.2	3.7	90.2	4.9	4.9	88.0	5.7	6.3	89.3	5.3	5.3	90.5	4.4	5.1
	20-24	m	m	m	38.0	44.5	17.5	36.2	44.7	19.0	35.8	44.8	19.4	37.2	44.1	18.7	40.1	42.3	17.6
	25-29	m	m	m	10.6	64.5	24.9	11.1	64.2	24.7	10.5	65.1	24.4	10.7	64.6	24.7	13.2	63.4	23.4
Grèce	15-19	79.0	7.0	14.1	80.7	6.9	12.4	82.8	5.1	12.1	83.6	5.7	10.7	85.6	4.8	9.5	87.6	5.1	7.3
	20-24	30.2	32.2	37.6	30.2	34.4	35.4	31.8	34.7	33.5	37.4	33.5	29.1	38.5	33.1	28.4	38.1	33.7	28.2
	25-29	4.4	50.0	45.6	4.4	51.5	44.0	4.8	54.4	40.8	6.9	52.3	40.8	6.3	55.0	38.8	6.1	55.9	38.0
Hongrie	15-19	83.2	7.1	9.7	78.9	10.0	11.1	79.9	8.7	11.3	83.5	7.9	8.6	85.9	6.3	7.8	88.2	4.0	7.8
	20-24	22.0	38.5	39.5	27.9	39.6	32.5	30.7	41.5	27.8	33.1	41.1	25.7	37.2	38.6	24.2	38.7	37.8	23.5
	25-29	7.0	42.6	50.4	7.8	45.2	47.1	9.1	46.8	44.1	10.1	48.9	41.0	10.6	51.6	37.8	10.9	50.4	38.8
Islande	15-19	60.6	24.5	14.8	87.7	c	c	80.7	16.8	c	83.7	13.0	c	83.8	15.1	c	84.6	13.0	c
	20-24	38.7	46.8	14.4	44.3	44.3	11.4	44.4	45.5	c	47.0	47.0	c	52.4	42.6	c	55.9	37.9	c
	25-29	25.1	60.1	14.8	34.4	49.7	15.9	34.1	52.9	12.9	34.7	53.2	c	39.8	52.0	c	39.6	54.1	c
Irlande	15-19	m	m	m	m	m	m	83.7	10.9	5.5	85.4	10.4	4.3	85.6	10.5	3.9	86.3	9.3	4.5
	20-24	m	m	m	m	m	m	26.5	60.7	12.8	30.0	57.3	12.7	31.8	56.2	11.9	31.9	55.6	12.5
	25-29	m	m	m	m	m	m	3.0	76.9	20.0	3.2	78.7	18.1	3.4	77.1	19.4	3.1	77.6	19.3
Italie	15-19	m	m	m	77.6	6.6	15.9	78.5	6.0	15.6	78.5	7.4	14.1	79.0	8.0	13.0	83.1	6.6	10.3
	20-24	m	m	m	39.8	28.2	32.1	38.9	28.8	32.4	39.5	31.5	29.0	40.7	31.4	27.8	42.2	31.1	26.8
	25-29	m	m	m	16.5	44.0	39.5	17.5	43.2	39.3	17.6	46.2	36.1	17.0	48.4	34.5	16.3	49.7	34.0

Remarque: c indique que le nombre d'observations n'est pas suffisant pour permettre une comparaison.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C4.4b. (suite) Variation du pourcentage des jeunes femmes en formation et en dehors de la formation (1995-2002)
 Par groupe d'âge et statut professionnel

	Groupe d'âge	1995			1998			1999			2000			2001			2002			
		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation		En formation	En dehors de la formation		
		Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	Total	Actifs occupés	Chômeurs et inactifs	
PAYS MEMBRES DE L'OCDE	Luxembourg	15-19	82.2	9.1	8.8	89.7	4.5	5.8	88.6	5.2	6.3	94.3	4.0	1.7	91.1	6.8	2.0	91.1	4.7	4.3
		20-24	33.1	51.3	15.6	36.3	49.4	14.3	43.3	44.2	12.5	42.1	45.2	12.7	47.3	41.8	10.9	47.5	40.9	11.5
		25-29	5.3	60.1	34.6	11.1	62.7	26.2	7.6	67.1	25.2	9.2	69.2	21.6	9.2	71.3	19.5	13.9	68.8	17.3
	Mexique	15-19	44.5	21.1	34.4	46.2	23.0	30.8	49.2	21.9	28.9	49.2	21.9	28.9	50.4	21.4	28.2	53.5	19.0	27.4
		20-24	14.4	35.0	50.6	15.9	37.4	46.7	17.8	37.1	45.1	17.8	37.1	45.1	17.6	36.4	46.0	19.4	35.7	44.8
		25-29	4.2	40.4	55.3	3.4	43.2	53.5	4.5	42.0	53.5	4.5	42.0	53.5	3.5	42.3	54.1	3.7	43.7	52.6
	Pays-Bas	15-19	m	m	m	88.4	8.0	3.6	89.6	7.6	2.9	82.6	13.8	3.6	82.7	12.8	4.5	81.6	14.0	4.4
		20-24	m	m	m	47.7	43.0	9.4	47.4	43.4	9.2	35.6	53.1	11.2	32.6	55.6	11.8	35.2	55.3	9.5
		25-29	m	m	m	19.7	62.6	17.7	21.3	62.5	16.2	3.9	77.5	18.6	4.9	78.0	17.2	5.2	75.6	19.2
Norvège	15-19	m	m	m	94.2	3.6	2.3	93.0	5.1	1.9	94.2	4.6	1.2	87.9	9.3	2.7	88.8	8.5	2.8	
	20-24	m	m	m	47.4	42.4	10.1	45.3	45.2	9.6	51.1	39.9	9.0	46.1	44.5	9.4	43.5	45.9	10.6	
	25-29	m	m	m	15.1	70.9	14.0	18.6	69.7	11.7	18.7	68.7	12.6	16.1	70.9	13.0	15.6	70.8	13.5	
Pologne	15-19	92.1	2.8	5.1	92.5	2.7	4.9	94.5	1.6	3.9	94.0	2.0	4.0	92.8	1.8	5.4	96.8	0.6	2.6	
	20-24	22.9	37.1	40.0	31.4	40.3	28.3	34.2	35.0	30.8	35.4	30.4	34.2	47.4	24.1	28.5	56.1	18.4	25.5	
	25-29	3.1	55.8	41.1	5.0	59.4	35.6	5.0	59.3	35.7	7.7	53.0	39.3	11.9	49.6	38.5	14.7	45.9	39.4	
Portugal	15-19	74.5	15.9	9.6	74.1	16.3	9.7	74.4	16.0	9.6	75.6	15.1	9.2	75.4	15.1	9.5	77.6	15.6	6.8	
	20-24	42.9	40.2	16.9	36.4	49.4	14.2	37.9	47.3	14.8	40.4	46.0	13.5	41.9	45.3	12.7	38.3	46.4	15.4	
	25-29	12.2	63.7	24.1	8.7	70.1	21.2	12.3	68.4	19.3	10.5	71.2	18.3	10.8	72.8	16.4	11.4	71.9	16.7	
Rép. slovaque	15-19	71.1	14.6	14.3	70.7	14.4	14.9	69.8	12.1	18.1	67.2	8.1	24.7	66.5	8.6	24.9	79.4	7.1	13.5	
	20-24	14.5	45.0	40.5	19.2	49.9	31.0	19.3	46.4	34.3	19.1	47.1	33.8	22.4	43.8	33.8	25.1	40.7	34.2	
	25-29	0.7	51.2	48.1	0.5	59.6	39.9	1.4	60.6	38.0	1.3	58.7	40.0	2.2	57.2	40.6	3.1	55.5	41.4	
Espagne	15-19	81.2	6.9	11.9	84.7	5.7	9.6	83.5	7.1	9.3	84.5	7.3	8.2	86.0	6.7	7.3	85.5	7.0	7.5	
	20-24	44.6	26.3	29.0	49.6	27.4	23.0	49.3	29.8	20.9	49.5	32.0	18.5	49.3	32.8	17.9	48.4	33.6	18.0	
	25-29	16.1	39.0	45.0	16.8	46.6	36.5	16.3	48.3	35.3	16.8	52.7	30.5	18.4	53.8	27.9	17.6	54.6	27.8	
Suède	15-19	89.8	7.0	3.2	92.6	4.5	2.9	92.5	5.0	2.5	91.8	5.8	2.4	88.9	8.0	3.1	89.4	7.3	3.3	
	20-24	40.7	43.5	15.8	47.0	41.3	11.7	48.7	40.6	10.7	47.3	42.8	9.9	45.7	43.6	10.6	46.4	43.0	10.6	
	25-29	19.5	65.1	15.4	27.8	59.8	12.4	24.5	63.9	11.6	24.0	64.5	11.6	24.8	65.9	9.3	24.3	65.3	10.5	
Suisse	15-19	62.4	12.1	25.5	83.3	11.0	5.7	82.8	10.1	7.1	83.3	8.3	8.5	84.5	8.3	7.2	83.9	10.2	5.8	
	20-24	26.7	60.1	13.2	32.2	53.5	14.3	33.3	57.3	9.4	35.9	57.4	6.6	36.2	56.3	7.5	38.9	52.5	8.6	
	25-29	7.8	70.3	22.0	7.3	75.8	16.9	9.7	74.4	15.9	9.0	73.3	17.7	10.5	71.0	18.5	11.0	71.3	17.8	
Turquie	15-19	30.9	27.5	41.6	35.1	22.9	41.9	34.9	23.3	41.8	34.0	19.6	46.3	35.5	17.5	47.0	36.5	18.0	45.5	
	20-24	6.5	29.7	63.8	9.0	29.3	61.7	10.3	31.0	58.7	10.2	25.5	64.4	10.0	26.5	63.5	10.7	26.5	62.8	
	25-29	2.1	29.7	68.2	2.4	29.9	67.7	2.8	28.5	68.7	2.8	28.2	69.0	2.0	27.0	71.1	2.4	27.6	70.0	
Royaume-Uni	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	78.0	14.2	7.9	77.3	14.7	8.0	77.3	13.8	8.9	
	20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	32.7	47.6	19.8	33.9	46.9	19.2	34.4	45.5	20.2	
	25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	15.3	61.1	23.6	15.8	61.4	22.8	17.1	56.8	26.1	
États-Unis	15-19	80.8	9.9	9.3	83.1	8.8	8.2	81.1	10.2	8.7	82.3	10.4	7.3	82.0	9.9	8.0	m	m	m	
	20-24	31.9	44.6	23.5	33.6	47.4	19.0	33.4	46.8	19.8	34.1	47.5	18.3	35.3	45.7	19.0	m	m	m	
	25-29	12.2	63.5	24.3	12.9	65.4	21.7	11.4	66.0	22.6	12.7	65.1	22.2	13.0	62.2	24.8	m	m	m	
Moyenne des pays	15-19	75.2	11.9	12.9	81.1	9.0	9.8	81.3	9.3	9.4	81.8	8.9	9.3	81.8	9.2	9.0	83.0	8.7	8.2	
	20-24	30.9	41.2	28.0	36.7	40.4	23.0	37.6	40.9	21.5	38.2	41.2	20.6	39.5	40.8	19.8	40.3	40.1	19.6	
	25-29	10.1	55.2	34.7	13.2	56.9	29.9	13.3	58.1	28.6	13.4	58.9	27.7	13.5	59.4	27.1	13.7	59.5	26.7	

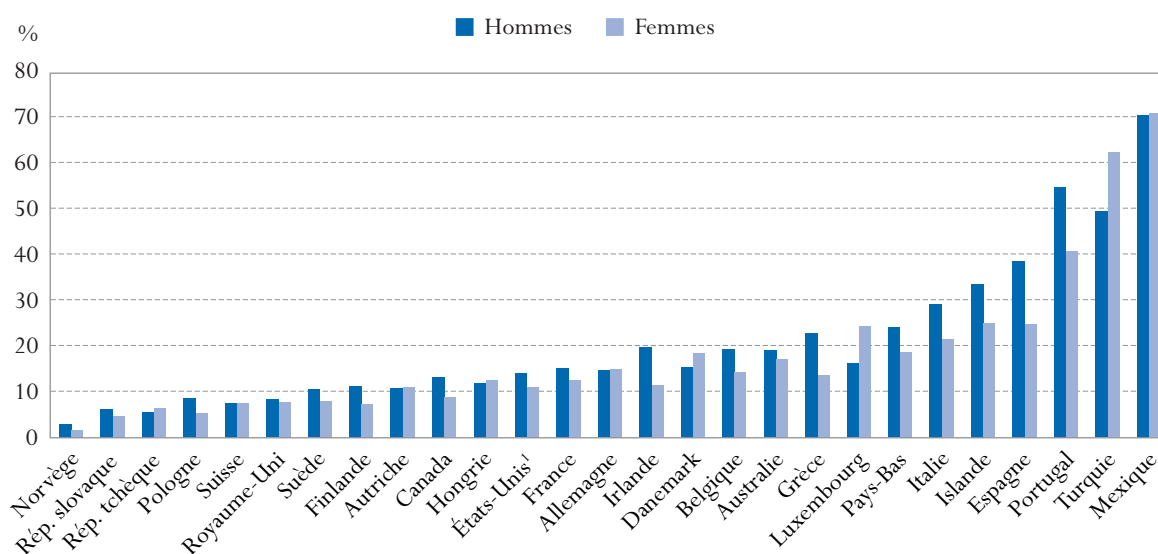
Remarque: c indique que le nombre d'observations n'est pas suffisant pour permettre une comparaison.

 Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

INDICATEUR C5 : LA SITUATION DES JEUNES PEU QUALIFIÉS

- Dans huit pays de l'OCDE, la proportion de jeunes qui ont arrêté leurs études avant d'obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires reste inférieure à 10 % dans la tranche d'âge des 20 à 24 ans.
- Dans 11 pays de l'OCDE sur 27, ces jeunes potentiellement « à risque » représentent entre 10 et 18 % de leur tranche d'âge. Dans les huit autres pays restant, cette proportion dépasse les 20 %.
- Ce problème touche davantage les hommes que les femmes dans 19 pays de l'OCDE sur 27, notamment en Espagne, en Grèce, en Irlande, en Islande, en Italie et au Portugal. C'est l'inverse au Danemark, au Luxembourg et en Turquie.

Graphique C5.1. Pourcentage de jeunes âgés de 20 à 24 ans qui ne sont pas scolarisés et qui n'ont pas achevé le deuxième cycle du secondaire, selon le sexe (2002)



1. Année de référence : 2001.

Les pays sont classés par ordre croissant du pourcentage de jeunes âgés de 20 à 24 ans qui ne sont pas scolarisés et n'ont pas achevé le deuxième cycle du secondaire.

Source : OCDE. Tableau C5.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Cet indicateur rend compte de la situation des jeunes non scolarisés et sans emploi.

Contexte

L'entrée sur le marché du travail constitue souvent une période difficile de transition. Malgré l'accroissement du nombre d'années passées en formation, une proportion significative de jeunes demeurent non scolarisés et sans emploi (ils sont chômeurs ou inactifs non scolarisés). Cette situation est particulièrement préoccupante parmi les plus jeunes, car ils ne bénéficient pas du statut de demandeur d'emploi ou d'une couverture sociale.

Assurer une véritable formation des jeunes et leur permettre de passer sans anicroche des études à la vie active devient un défi majeur pour l'action publique eu égard à l'interdépendance croissante entre l'enseignement, l'économie et la prospérité des nations. Avec l'élévation du niveau de qualification exigé dans les pays de l'OCDE, le diplôme de fin d'études secondaires est devenu le bagage minimum requis pour réussir l'insertion dans la vie active. De plus, ce diplôme jette les bases de l'apprentissage tout au long de la vie. Les jeunes qui sont moins qualifiés sont plus exposés au chômage de longue durée et risquent davantage d'occuper des emplois précaires ou peu gratifiants, avec toutes les conséquences, notamment l'exclusion sociale, que cela peut engendrer.

Observations et explications

Les jeunes non scolarisés et sans emploi

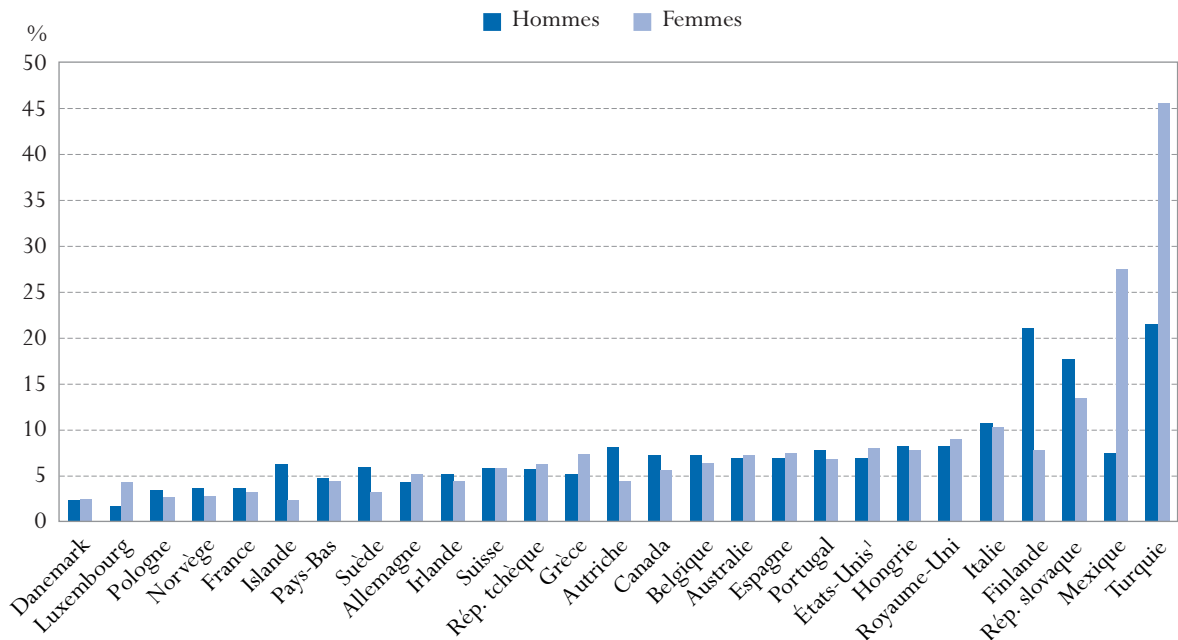
Dans beaucoup de pays de l'OCDE, la plupart des jeunes qui ont entre 15 et 19 ans sont encore scolarisés, mais parmi ceux qui ne le sont plus, nombreux sont ceux qui sont soit chômeurs, soit inactifs.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, plus de 80 % des jeunes entre 15 et 19 ans sont encore scolarisés. Dans cette tranche d'âge, une faible proportion de jeunes sont employés dès le moment où ils cessent de fréquenter un établissement d'enseignement. Cette proportion atteint toutefois la barre des 10 % dans dix pays de l'OCDE et même plus de 20 % dans trois autres pays (voir le tableau C4.2).

Cette cohorte d'âge comprend toutefois un groupe de jeunes qui ne sont plus scolarisés, mais pas encore en emploi. Certains d'entre eux jouissent du statut de demandeur d'emploi s'ils recherchent activement du travail. Les autres, qui ne recherchent pas d'emploi, sont considérés comme inactifs, quelles que soient les raisons qui expliquent leur comportement. Ces raisons peuvent être multiples et variées : le découragement devant la difficulté de trouver un emploi ou encore la décision volontaire de ne pas travailler à cause de circonstances familiales, etc. Dans 19 pays de l'OCDE sur 27, ces jeunes sont plus nombreux que ceux qui relèvent de la catégorie de chômeur.

Être non scolarisé et sans emploi à cet âge est très rare au Danemark, en France, au Luxembourg, en Norvège et en Pologne, mais courant en Finlande, en Italie, au Mexique, en République slovaque et en Turquie. Dans ces pays, plus de 10 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans sont non scolarisés et sans emploi (voir le tableau C4.2). Dans d'autres pays de l'OCDE, cette proportion est plus faible, sans toutefois être négligeable, puisqu'elle varie de 4 à 9 %. Ce problème touche davantage les hommes en Autriche, en Finlande, en Islande, en République slovaque et en Suède, et davantage les femmes au Mexique et en Turquie (voir le graphique C5.2). Les différences entre les sexes sont faibles à cet égard dans les autres pays, mais elles sont généralement en défaveur des hommes.

Graphique C5.2. Pourcentage de non scolarisés dépourvus d'emploi chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans, selon le sexe (2002)



1. Année de référence : 2001.

Les pays sont classés par ordre croissant du pourcentage de non scolarisés dépourvus d'emploi âgés de 15 à 19 ans.

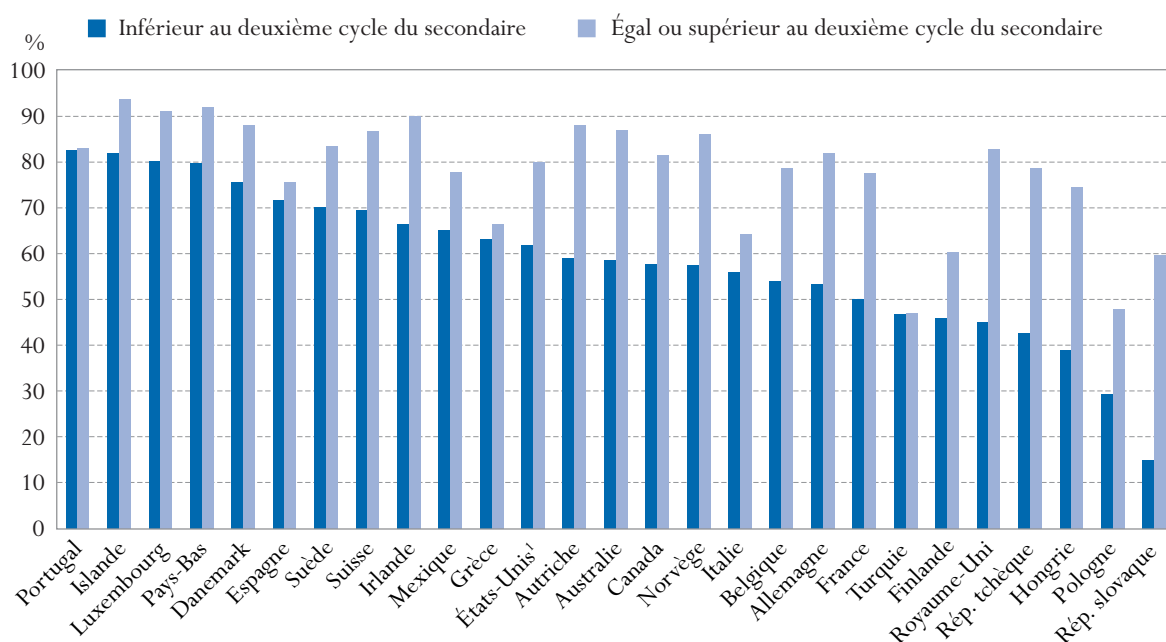
Source : OCDE. Tableaux C4.2a et C4.2b. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Les jeunes qui sont peu qualifiés sont, semble-t-il, plus exposés au chômage de longue durée et risquent davantage d'occuper des emplois précaires ou peu gratifiants, avec toutes les conséquences négatives, notamment l'exclusion sociale, que cela peut engendrer. C'est pourquoi l'abandon prématuré des études est devenu un problème majeur pour l'action publique dans le domaine de l'éducation. En comparaison avec les jeunes de 15-19 ans, ce phénomène s'intensifie et change de nature pour ceux qui ont entre 20 et 24 ans, car c'est dans cette tranche d'âge que la plupart des jeunes entrent dans la vie active, au terme de leur formation initiale. Les jeunes doivent souvent passer par une période de chômage et d'adaptation avant de trouver un emploi stable et gratifiant.

Dans huit pays de l'OCDE, en l'occurrence dans les pays nordiques, dans des pays d'Europe de l'Est, ainsi qu'au Royaume-Uni et en Suisse, la proportion des jeunes non scolarisés qui n'ont pas obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires reste inférieure à 10 % dans cette tranche d'âge. Ces jeunes constituent certes un groupe potentiellement vulnérable, mais l'ampleur du phénomène est limitée. Dans 11 pays de l'OCDE sur 27, ce groupe « à risque » représente entre 10 et 18 % de la tranche d'âge. Ces pays doivent tout mettre en œuvre pour améliorer le taux d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires. Enfin, dans les huit pays restants, ce groupe à risque représente plus de 20 % de la tranche d'âge. Ce problème touche davantage les jeunes hommes que les femmes dans 19 pays de l'OCDE sur 27, notamment en Espagne, en Grèce, en Irlande, en Islande, en Italie et au Portugal, alors que ce sont plutôt les femmes

Entre 20 et 24 ans, ce phénomène s'intensifie et change de nature, car c'est dans cette tranche d'âge que la plupart des jeunes entrent dans la vie active.

Graphique C5.3. Taux d'emploi des jeunes de 20 à 24 ans non scolarisés, selon le niveau de formation (2002)



1. Année de référence : 2001.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'emploi des jeunes non scolarisés de 20 à 24 ans qui n'ont pas achevé le deuxième cycle du secondaire.

Source : OCDE. Tableau C5.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

C5

qui en sont victimes au Danemark, au Luxembourg et en Turquie (voir le graphique C5.1). Les différences entre les sexes demeurent faibles à cet égard dans les autres pays.

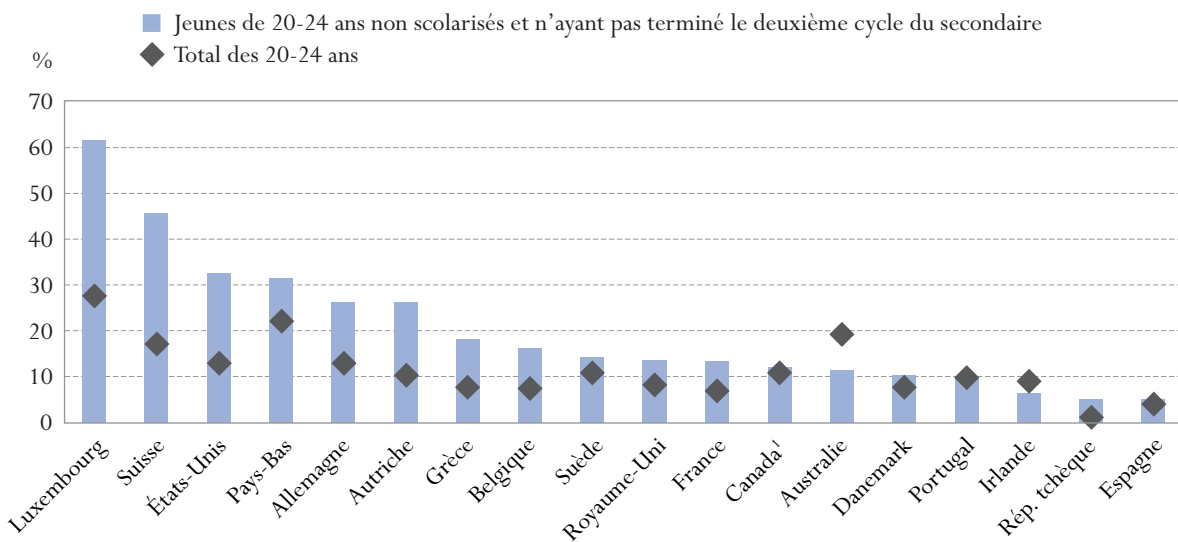
Comparer la situation au regard de l'emploi des jeunes qui ont au moins obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires et de ceux qui ne l'ont pas décroché permet d'observer les risques liés à un arrêt prématuré des études. Dans tous les pays de l'OCDE, l'élévation du niveau de formation est associée à un taux d'emploi plus important, de l'ordre de 19 points de pourcentage en moyenne (voir le graphique C5.3). La comparaison révèle aussi plusieurs profils liés à la structure spécifique du marché du travail. L'écart entre les taux d'emploi des titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires et de ceux qui ne l'ont pas obtenu est particulièrement minime dans tous les pays de la Méditerranée, ce qui suggère qu'il existe une adéquation entre les qualifications, même faibles, et le marché du travail. Le cas du Royaume-Uni est digne d'intérêt. La proportion de ceux qui sont peu qualifiés figure parmi les plus faibles des pays de l'OCDE, mais les écarts de taux de chômage sont particulièrement grands, ce qui indique que les rares personnes qui n'ont pas obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires sont fortement désavantagées. La situation est la même, mais s'inscrit dans un contexte économique différent dans des pays d'Europe de l'Est, à savoir en Hongrie, en République slovaque et en République tchèque.

Les jeunes qui ont un niveau de formation peu élevé sont plus susceptibles d'être nés dans un autre pays que celui dans lequel ils vivent. Dans certains pays, une proportion notable de la population jeune est constituée d'immigrants. Dans 10 des 18 pays qui ont fourni des données, les immigrants représentent plus de 10 % des jeunes de 20 à 24 ans. Ces pays sont par ordre croissant le Portugal (10 %), l'Autriche, la Suède, le Canada, l'Allemagne (13 %), les États-Unis, la Suisse, l'Australie (19 %), les Pays-Bas et le Luxembourg (28 %). Les allochtones sont fortement sur-représentés chez les jeunes âgés de 20-24 ans qui ont arrêté leurs études avant d'obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires (voir le graphique C5.4). Être originaire d'un autre pays est un réel handicap dans tous les pays hormis cinq : l'Australie, le Canada, l'Espagne, l'Irlande et le Portugal. Dans les autres pays, la proportion de jeunes allochtones est particulièrement élevée chez ceux qui sont peu qualifiés. Elle représente en moyenne le double de celle observée chez ceux qui sont nés dans le pays et beaucoup plus en Autriche, aux États-Unis, en République tchèque et en Suisse.

Être né dans un autre pays va souvent de pair avec un niveau de formation peu élevé.

Une proportion significative de ces jeunes insuffisamment qualifiés est continuellement exclue du marché du travail (voir le graphique C5.5). L'analyse des proportions d'inactifs (ceux qui ne recherchent pas activement un emploi) montre qu'en moyenne un homme sur dix et une femme sur quatre n'ont jamais travaillé. Ce pourcentage reste faible en Espagne, au Portugal et en Suède mais augmente fortement dans des pays d'Europe de l'Est et en Grèce. Les femmes sont souvent écartées du marché du travail non seulement dans ces pays mais également en Irlande, en Italie et au Royaume-Uni.

Graphique C5.4. Pourcentage d'allochtones chez les jeunes âgés de 20 à 24 ans, selon le niveau de formation (2002)

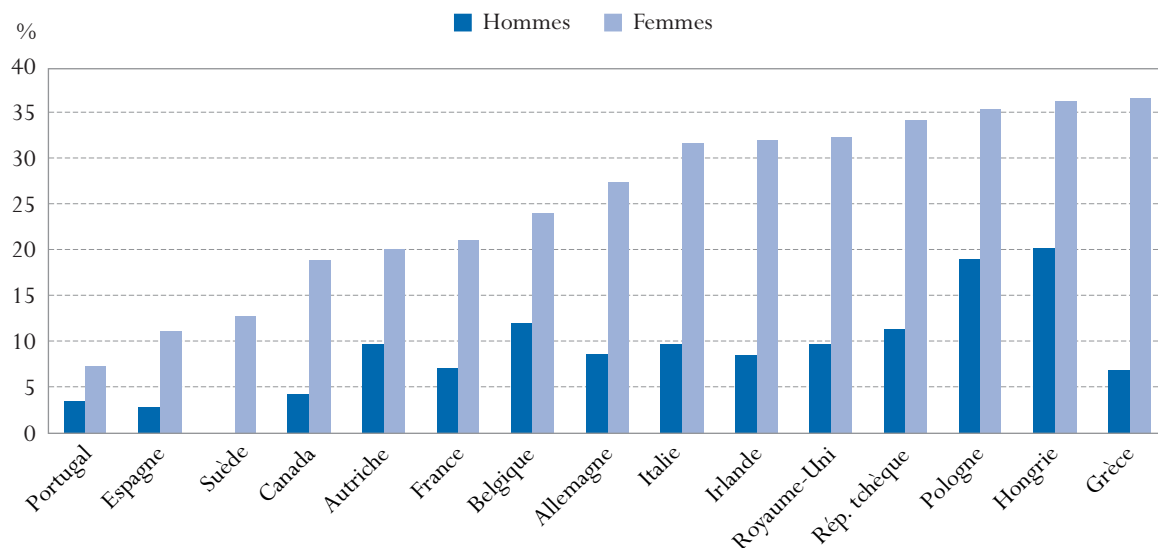


1. Année de référence : 2001.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'allochtones âgés de 20 ans à 24 ans non scolarisés et n'ayant pas terminé le deuxième cycle du secondaire.

Source : OCDE. Tableau C5.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Graphique C5.5. Pourcentage de jeunes âgés de 20 à 24 ans, peu qualifiés, inactifs et n'ayant jamais occupé un emploi, selon le sexe (2002)



Les pays sont classés par ordre croissant du pourcentage de jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans, peu qualifiées, inactives et n'ayant jamais occupé un emploi.

Source : OCDE. Tableau C5.3. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqg2004).

C5

Cet indicateur se base sur des chiffres provenant d'une enquête spéciale de l'OCDE sur la transition entre les études et la vie active.

Définitions et méthodologie

Cet indicateur est basé sur les résultats d'enquêtes sur la population active qui recensent le nombre de jeunes appartenant à chacune des catégories spécifiées dans chaque tranche d'âge. Les différentes situations au regard de l'emploi de ceux qui ne sont plus scolarisés (et qui ne suivent pas de programme emploi-études) sont définies conformément aux lignes directrices du Bureau international du travail (BIT). Les données sur lesquelles repose cet indicateur proviennent d'une enquête spéciale de l'OCDE sur la transition entre les études et la vie active (voir l'indicateur C4). En 2003, le Réseau B de l'OCDE a procédé à une collecte de données spécifiques plus vaste, dont les spécifications sont les mêmes que celles appliquées lors de l'enquête sur la transition entre les études et la vie active. En l'absence d'informations fournies par les pays, le Réseau B a utilisé les données provenant de l'enquête sur la population active d'EUROSTAT. Il pourrait exister certaines incohérences entre les données de l'enquête sur la transition entre les études et la vie active et la collecte spécifique d'EUROSTAT, car des définitions différentes des « individus scolarisés » ont été appliquées. Les proportions de jeunes âgés de 20 à 24 ans qui ne sont pas scolarisés et qui n'ont pas atteint le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont particulièrement visés à cet égard. En conséquence, les pourcentages des jeunes ayant abandonné leurs études prématurément qui figurent dans l'édition de 2004 de *Regards sur l'éducation* ne seront pas nécessairement repris dans une autre publication prévue qui étudiera la situation des jeunes peu qualifiés de manière plus approfondie.

La notion d'« abandon scolaire prématuré » peut être sommairement définie comme « l'arrêt des études pour un jeune qui n'a pas obtenu un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et qui ne suit pas de programme emploi-études de niveau égal ou supérieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire ». Cette définition doit toutefois être rendue plus opérationnelle par la spécification d'une tranche d'âge dans laquelle très peu de jeunes peuvent encore être scolarisés dans l'enseignement primaire ou secondaire. Dans un nombre significatif de pays de l'OCDE, des proportions importantes de jeunes âgés de 18 ou 19 ans sont encore scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. De plus, rien n'empêche ceux qui ont abandonné très tôt leurs études de les reprendre. En outre, la situation des jeunes sur le marché du travail peut ne pas être représentative de celle qu'ils auront plus tard. En conséquence, l'OCDE entend par « jeune adulte peu qualifié » une personne de 20 à 24 ans qui n'a pas obtenu le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, qui n'est plus scolarisée et qui ne suit pas de programme emploi-études.

Tableau C5.1. Pourcentage de jeunes âgés de 20 à 24 ans, selon le niveau de formation, le statut professionnel et le sexe (2002)

PAYS MEMBRES DE L'OCDE		En dehors de la formation								En formation	Total des 20-24 ans
		Niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire				Niveau de formation égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire et au-delà					
		Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Sous-total		
Australie	Hommes	13.0	3.8	2.0	18.9	38.3	3.1	1.4	42.7	38.4	100
	Femmes	7.9	1.7	7.3	17.0	37.0	2.1	4.9	44.0	38.9	100
	H+F	10.5	2.8	4.7	17.9	37.6	2.6	3.1	43.4	38.7	100
Autriche	Hommes	6.4	1.8	2.6	10.7	53.3	4.4	4.7	62.4	26.9	100
	Femmes	6.3	0.8	3.7	10.9	51.8	2.5	2.8	57.1	32.1	100
	H+F	6.4	1.3	3.2	10.8	52.6	3.5	3.7	59.8	29.4	100
Belgique	Hommes	12.1	3.5	3.7	19.3	35.9	5.0	3.6	44.5	36.2	100
	Femmes	5.9	3.7	4.6	14.2	34.7	5.6	5.2	45.5	40.3	100
	H+F	9.0	3.6	4.2	16.8	35.3	5.3	4.4	45.0	38.2	100
Canada	Hommes	8.6	2.7	1.8	13.1	41.6	6.4	3.1	51.1	35.8	100
	Femmes	3.9	1.0	3.7	8.7	39.3	3.8	5.3	48.5	42.8	100
	H+F	6.3	1.9	2.8	10.9	40.5	5.2	4.2	49.8	39.3	100
Rép. tchèque	Hommes	3.1	1.6	0.8	5.5	59.9	7.9	1.9	69.7	24.8	100
	Femmes	1.9	1.0	3.4	6.2	47.4	7.0	12.7	67.1	26.7	100
	H+F	2.5	1.3	2.1	5.9	53.8	7.5	7.2	68.4	25.7	100
Danemark	Hommes	12.3	1.8	1.1	15.2	31.6	3.3	1.2	36.1	48.6	100
	Femmes	13.0	1.3	4.0	18.2	23.7	1.2	1.9	26.7	55.0	100
	H+F	12.6	1.5	2.6	16.8	27.5	2.2	1.6	31.3	51.9	100
Finlande	Hommes	5.6	1.4	4.0	11.1	22.9	5.6	9.6	38.1	50.8	100
	Femmes	2.8	0.6	3.9	7.3	19.0	3.9	8.6	31.4	61.3	100
	H+F	4.2	1.0	3.9	9.2	20.9	4.7	9.1	34.8	56.1	100
France	Hommes	8.7	4.4	2.0	15.1	28.9	5.0	1.2	35.1	49.8	100
	Femmes	5.0	3.2	4.2	12.4	22.3	5.9	2.8	31.0	56.6	100
	H+F	6.9	3.8	3.1	13.8	25.6	5.4	2.0	33.1	53.2	100
Allemagne	Hommes	9.0	3.5	2.0	14.4	40.9	5.5	3.1	49.4	36.1	100
	Femmes	6.5	2.1	6.2	14.9	36.3	2.9	5.8	45.1	40.0	100
	H+F	7.8	2.8	4.1	14.7	38.7	4.2	4.4	47.3	38.0	100
Grèce	Hommes	17.9	3.1	1.7	22.7	32.6	7.8	3.0	43.4	33.9	100
	Femmes	5.1	2.7	5.7	13.5	29.1	13.4	6.7	49.2	37.3	100
	H+F	11.3	2.9	3.8	18.0	30.8	10.7	4.9	46.4	35.6	100
Hongrie	Hommes	5.4	2.4	3.9	11.7	40.9	5.0	5.7	51.6	36.7	100
	Femmes	4.0	0.7	7.8	12.5	33.8	2.7	12.3	48.7	38.7	100
	H+F	4.7	1.6	5.8	12.1	37.3	3.8	9.0	50.2	37.7	100
Islande	Hommes	26.7	c	c	33.3	18.9	c	c	18.9	47.8	100
	Femmes	20.8	c	c	24.7	20.8	c	c	23.6	51.7	100
	H+F	23.8	c	c	29.2	19.8	c	c	21.2	49.7	100
Irlande	Hommes	14.7	2.5	2.3	19.5	50.0	2.8	1.5	54.3	26.2	100
	Femmes	5.6	0.7	4.9	11.3	49.9	2.3	4.6	56.8	32.0	100
	H+F	10.2	1.6	3.6	15.4	49.9	2.6	3.0	55.5	29.1	100
Italie	Hommes	19.0	5.7	4.3	29.0	24.8	5.9	5.8	36.6	34.4	100
	Femmes	9.0	3.8	8.4	21.3	22.0	8.1	6.4	36.6	42.2	100
	H+F	14.1	4.8	6.4	25.2	23.4	7.0	6.1	36.6	38.2	100

Remarque: c indique que le nombre d'observations n'est pas suffisant pour permettre une comparaison.

1. Année de référence : 2001.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C5.1. (suite) Pourcentage de jeunes âgés de 20 à 24 ans, selon le niveau de formation, le statut professionnel et le sexe (2002)

PAYS MEMBRES DE L'OCDE		En dehors de la formation								En formation	Total des 20-24 ans
		Niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire				Niveau de formation égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire et au-delà					
		Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Sous-total		
Luxembourg	Hommes	14.5	1.0	0.4	15.9	38.0	1.1	0.1	39.2	44.8	100
	Femmes	17.5	1.9	4.7	24.1	24.9	2.0	3.1	29.9	46.0	100
	H+F	16.0	1.5	2.5	20.0	31.5	1.6	1.6	34.6	45.4	100
Mexique	Hommes	64.7	2.4	3.1	70.1	6.7	0.5	0.3	7.5	22.3	100
	Femmes	27.8	1.3	41.2	70.4	6.7	0.6	2.3	9.6	20.0	100
	H+F	45.6	1.9	22.8	70.3	6.7	0.6	1.3	8.6	21.1	100
Pays-Bas	Hommes	20.9	1.0	2.1	23.9	37.5	1.4	2.0	40.8	35.3	100
	Femmes	12.9	0.7	4.9	18.5	42.4	1.1	2.8	46.3	35.2	100
	H+F	16.9	0.9	3.4	21.2	39.9	1.2	2.4	43.5	35.3	100
Norvège	Hommes	1.7	0.7	0.4	2.9	55.9	3.9	3.5	63.3	33.8	100
	Femmes	0.9	0.2	0.6	1.7	45.0	2.4	6.8	54.2	44.1	100
	H+F	1.3	0.4	0.5	2.3	50.5	3.2	5.1	58.8	38.9	100
Pologne	Hommes	2.8	4.0	1.7	8.6	20.4	16.7	2.8	40.0	51.5	100
	Femmes	1.2	1.8	2.3	5.3	17.2	13.6	7.9	38.7	56.1	100
	H+F	2.0	2.9	2.0	6.9	18.8	15.1	5.4	39.3	53.8	100
Portugal	Hommes	48.6	3.7	2.2	54.4	12.8	1.3	0.8	14.9	30.7	100
	Femmes	29.7	4.0	6.8	40.4	17.9	2.2	2.1	22.2	37.4	100
	H+F	39.1	3.8	4.5	47.4	15.4	1.7	1.4	18.5	34.0	100
Rép. slovaque	Hommes	1.2	3.6	1.3	6.1	46.0	23.2	5.5	74.7	19.2	100
	Femmes	0.4	1.3	3.0	4.7	40.3	16.5	13.5	70.2	25.1	100
	H+F	0.8	2.5	2.1	5.4	43.2	19.9	9.4	72.5	22.1	100
Espagne	Hommes	30.1	5.4	2.8	38.3	20.7	3.6	0.9	25.2	36.5	100
	Femmes	14.8	4.2	5.6	24.6	20.3	6.1	2.9	29.2	46.1	100
	H+F	22.6	4.8	4.2	31.7	20.5	4.8	1.8	27.2	41.2	100
Suède	Hommes	7.8	2.0	0.6	10.4	43.9	5.3	3.8	53.0	36.5	100
	Femmes	5.0	1.2	1.7	7.9	38.7	3.4	4.1	46.2	45.9	100
	H+F	6.4	1.6	1.2	9.2	41.3	4.4	3.9	49.7	41.1	100
Suisse	Hommes	5.8	c	c	7.6	46.2	c	5.4	55.2	37.2	100
	Femmes	4.6	c	c	7.5	47.7	c	c	53.4	39.1	100
	H+F	5.2	c	c	7.5	46.9	2.8	4.6	54.3	38.2	100
Turquie	Hommes	35.9	7.2	6.0	49.1	18.4	6.7	7.3	32.3	18.5	100
	Femmes	16.7	1.4	43.8	61.9	9.8	4.5	13.0	27.4	10.7	100
	H+F	26.1	4.2	25.4	55.7	14.0	5.6	10.2	29.8	14.5	100
Royaume-Uni	Hommes	5.2	1.5	1.5	8.2	55.7	5.4	2.6	63.7	28.0	100
	Femmes	1.6	0.4	5.6	7.7	44.5	3.4	10.3	58.3	34.1	100
	H+F	3.6	1.0	3.4	8.0	50.6	4.5	6.1	61.2	30.8	100
États-Unis ¹	Hommes	10.3	1.8	1.8	13.9	45.0	4.6	4.1	53.6	32.5	100
	Femmes	5.0	1.3	4.6	10.8	40.8	3.2	9.9	53.9	35.3	100
	H+F	7.6	1.5	3.2	12.3	42.8	3.9	7.0	53.7	33.9	100
<i>Moyenne des pays</i>	<i>Hommes</i>	<i>15.3</i>	<i>2.9</i>	<i>2.2</i>	<i>20.3</i>	<i>35.8</i>	<i>5.4</i>	<i>3.1</i>	<i>44.4</i>	<i>35.3</i>	<i>100</i>
	<i>Femmes</i>	<i>8.7</i>	<i>1.6</i>	<i>7.3</i>	<i>17.7</i>	<i>32.0</i>	<i>4.6</i>	<i>6.1</i>	<i>42.6</i>	<i>39.7</i>	<i>100</i>
	<i>H+F</i>	<i>12.0</i>	<i>2.3</i>	<i>4.8</i>	<i>19.0</i>	<i>33.9</i>	<i>5.0</i>	<i>4.6</i>	<i>43.5</i>	<i>37.5</i>	<i>100</i>
PAYS PARTENAIRE Israël	Hommes	8.3	1.5	3.5	13.3	22.7	6.5	34.7	63.9	22.8	100
	Femmes	1.5	0.5	5.8	7.9	30.8	7.7	22.6	61.2	30.9	100
	H+F	5.0	1.0	4.6	10.6	26.7	7.1	28.8	62.6	26.8	100

Remarque: c indique que le nombre d'observations n'est pas suffisant pour permettre une comparaison.

1. Année de référence : 2001.

Source: OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C5.2. Pourcentage de jeunes âgés de 20 à 24 ans, par lieu de naissance (2002)

Population totale et population non scolarisée, n'ayant pas terminé le deuxième cycle du secondaire

	Total des 20-24 ans				Total des 20-24 ans non scolarisés n'ayant pas terminé le deuxième cycle du secondaire			
	Né dans le pays	Né dans un autre pays	Pas d'information disponible sur le pays d'origine	Total	Né dans le pays	Né dans un autre pays	Pas d'information disponible sur le pays d'origine	Total
Australie	81	19	n	100	89	11	n	100
Autriche	90	10	n	100	74	26	n	100
Belgique	93	7	n	100	84	16	n	100
Canada ¹	78	11	11	100	88	12*	n	100
Rép. tchèque	99	1	n	100	95	5	n	100
Danemark	92	8	n	100	89	10*	n	100
France	93	7	n	100	87	13	n	100
Allemagne	80	13	7	100	65	26	9	100
Grèce	92	8	n	100	82	18*	n	100
Irlande	91	9	n	100	93	7	n	100
Luxembourg	72	28	n	100	38	62	n	100
Pays-Bas	78	22	n	100	69	31	n	100
Portugal	90	10	n	100	90	10	n	100
Espagne	96	4	n	100	95	5	n	100
Suède	88	11	1	100	84	14	2	100
Suisse	83	17	n	100	54	46	n	100
Royaume-Uni	92	8	n	100	86	14	n	100
États-Unis	87	13	n	100	67	33	n	100
<i>Moyenne des pays</i>	<i>87</i>	<i>11</i>	<i>1</i>	<i>100</i>	<i>79</i>	<i>20</i>	<i>1</i>	<i>100</i>

* : Les données doivent être considérées avec précaution en raison de la petitesse de l'échantillon.

Remarque : Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères du BIT.

1. Année de référence : 2001.

Source : OCDE et Enquête communautaire sur les forces du travail (EULFS). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

Tableau C5.3. Pourcentage des jeunes âgés de 20 à 24 ans peu qualifiés, inactifs et n'ayant jamais occupé un emploi, selon le sexe (2002)

	Hommes	Femmes
Autriche	10	20
Belgique	12	24
Canada	4	19
Rép. tchèque	11	34
France	7*	21
Allemagne	9	27
Grèce	7	37
Hongrie	20	36
Irlande	9*	32
Italie	10	32
Pologne	19	35
Portugal	4*	7*
Espagne	3	11
Suède	m	13
Royaume-Uni	10	32
<i>Moyenne des pays</i>	<i>10</i>	<i>25</i>

* : Les données doivent être considérées avec précaution en raison de la petitesse de l'échantillon.

Remarque : Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères du BIT.

Source : OCDE et Enquête communautaire sur les forces du travail (EULFS).

Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2004).

TABLE DES MATIÈRES

Indicateur
dans l'édition
de 2003

Avant-propos	3	
Résumé et points clés	11	
Introduction : Les indicateurs et leur structure	27	
Guide du lecteur	39	
Chapitre A : Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage	43	
Indicateur A1 : Niveau de formation de la population adulte	45	
Tableau A1.1. Niveau de formation de la population adulte		
Tableau A1.1a. Niveau de formation des hommes		
Tableau A1.1b. Niveau de formation des femmes		
Tableau A1.2. Effectifs de la population en âge d'être scolarisée dans le primaire, secondaire et tertiaire		
Indicateur A2 : Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires et niveau de formation de la population adulte	56	A1
Tableau A2.1. Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires		
Tableau A2.2. Population ayant atteint au moins une formation de deuxième cycle du secondaire		
Tableau A2.3. Taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement post-secondaire non tertiaire		
Indicateur A3 : Taux d'obtention d'un diplôme tertiaire, taux de survie dans l'enseignement tertiaire et niveau de formation de la population adulte	66	A2
Tableau A3.1. Taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire		
Tableau A3.2. Taux de survie dans l'enseignement tertiaire		
Tableau A3.3. Population ayant atteint une formation tertiaire		
Tableau A3.4a. Évolution du niveau de formation de la population âgée de 25 à 64 ans		
Tableau A3.4b. Évolution du niveau de formation de la population âgée de 25 à 34 ans		
Tableau A3.4c. Évolution du niveau de formation de la population âgée de 25 à 34 ans, par sexe		
Indicateur A4 : Répartition des diplômés de l'enseignement tertiaire par domaine d'études	86	A3
Tableau A4.1. Répartition des diplômés de l'enseignement tertiaire selon le domaine d'études		
Tableau A4.2. Pourcentage de diplômes tertiaires décernés aux femmes, selon le type de formation tertiaire et le domaine d'études		
Indicateur A5 : Tendances des performances en lecture des élèves de 4^e année	94	
Tableau A5.1. Évolution des performances en compréhension de l'écrit		
Tableau A5.2. Évolution des différences entre les sexes en matière de performances en compréhension de l'écrit		
Tableau A5.3. Évolution des performances en compréhension de l'écrit, par sous-échelle		
Indicateur A6 : Compréhension de l'écrit chez les élèves de 15 ans	104	A5
Tableau A6.1. Niveau de compétence des élèves de 15 ans en compréhension de l'écrit		
Tableau A6.2. Variation des performances des élèves de 15 ans en compréhension de l'écrit		
Tableau A6.3. Performance moyenne des élèves de 4 ^e année et des élèves de 15 ans en compréhension de l'écrit		

Indicateur A7 :	Culture mathématique et scientifique des élèves de 15 ans	117	A6
Tableau A7.1.	Variation des performances des élèves de 15 ans en culture mathématique		
Tableau A7.2.	Variation des performances des élèves de 15 ans en culture scientifique		
Indicateur A8 :	L'engagement des jeunes de 15 ans à l'égard de l'école – sentiment d'appartenance et participation	126	
Tableau A8.1.	Scores moyens pour deux indices d'engagement des élèves à l'égard de l'école		
Tableau A8.2.	Proportion d'élèves présentant un faible sentiment d'appartenance et une faible participation		
Indicateur A9 :	Différences de performance entre les sexes	140	A11
Tableau A9.1.	Attentes professionnelles à l'âge de 30 ans des élèves de 15 ans, selon le sexe		
Tableau A9.2.	Performance des élèves de 4 ^e année, selon le sexe		
Tableau A9.3.	Performance des élèves de 15 ans, selon le sexe		
Tableau A9.4.	Connaissances civiques des jeunes de 14 ans, selon le sexe		
Tableau A9.5.	Différences entre les filles et les garçons de 15 ans en matière d'apprentissage autorégulé		
Indicateur A10 :	Taux d'activité selon le niveau de formation	157	A12
Tableau A10.1a.	Taux d'emploi et niveau de formation		
Tableau A10.1b.	Ratio de chômeurs et niveau de formation		
Tableau A10.1c.	Ratio de la population en inactivité et niveau de formation		
Tableau A10.2a.	Évolution du taux d'emploi par niveau de formation		
Tableau A10.2b.	Évolution du ratio de chômeurs par niveau de formation		
Tableau A10.2c.	Évolution du ratio de la population en inactivité par niveau de formation		
Indicateur A11 :	Le rendement de l'éducation : niveau de formation et revenus.....	176	A14
Tableau A11.1a.	Revenus relatifs de la population percevant des revenus du travail		
Tableau A11.1b.	Écarts de revenus du travail entre les femmes et les hommes		
Tableau A11.2.	Évolution des revenus relatifs : population adulte		
Tableau A11.2a.	Évolution des revenus relatifs : hommes		
Tableau A11.2b.	Évolution des revenus relatifs : femmes		
Tableau A11.3.	Évolution des écarts de revenus du travail entre les femmes et les hommes		
Tableau A11.4.	Taux de rendement interne privé pour un individu titulaire d'un diplôme du premier cycle du secondaire qui obtient un diplôme du deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire		
Tableau A11.5.	Taux de rendement interne privé pour un individu titulaire d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire qui obtient un diplôme d'enseignement tertiaire ou un titre associé à un programme de recherche de haut niveau		
Tableau A11.6.	Taux de rendement interne social pour un individu titulaire d'un diplôme du premier cycle du secondaire qui obtient un diplôme du deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire		
Tableau A11.7.	Taux de rendement interne social pour un individu titulaire d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire qui obtient un diplôme d'enseignement tertiaire ou un titre associé à un programme de recherche de haut niveau		
Indicateur A12 :	Le rendement de l'éducation – liens entre le capital humain et la croissance économique.....	196	A15

Chapitre B: Les ressources financières et humaines investies

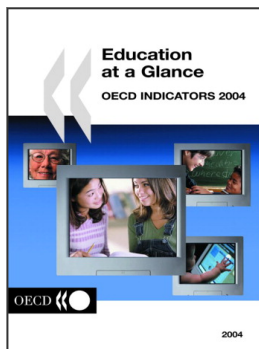
Chapitre B: Les ressources financières et humaines investies dans l'éducation.....	209	
Indicateur B1 : Dépenses d'éducation par étudiant.....	212	B1
Tableau B1.1. Dépenses annuelles au titre des établissements d'enseignement par élève/étudiant		
Tableau B1.2. Dépenses annuelles au titre des établissements d'enseignement par élève/étudiant, en proportion du PIB par habitant		
Tableau B1.3. Dépenses au titre des établissements d'enseignement par étudiant cumulées sur la durée moyenne des études tertiaires		
Tableau B1.4. Répartition des dépenses au titre des établissements d'enseignement comparée aux effectifs d'élèves/étudiants inscrits à chaque niveau d'enseignement		
Tableau B1.5. Variation des dépenses au titre des établissements d'enseignement par élève/étudiant en fonction de différents facteurs, selon le niveau d'enseignement		
Tableau B1.6. Variation des dépenses au titre des établissements d'enseignement par élève/étudiant et du revenu national, selon le niveau d'enseignement		
Indicateur B2 : Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du produit intérieur brut	238	B2
Tableau B2.1. Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB		
Tableau B2.2. Variation des dépenses au titre des établissements d'enseignement		
Indicateur B3 : Parts relatives de l'investissement public et privé au titre des établissements d'enseignement	251	B3
Tableau B3.1. Parts relatives des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, tous niveaux d'enseignement confondus		
Tableau B3.2a. Parts relatives des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement		
Tableau B3.2b. Parts relatives des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire		
Tableau B3.3. Répartition des dépenses publiques totales d'éducation		
Indicateur B4 : Dépenses publiques totales d'éducation	264	B4
Tableau B4.1. Dépenses publiques totales d'éducation		
Indicateur B5 : Aides publiques aux étudiants et aux ménages	270	B5
Tableau B5.1. Subventions publiques aux ménages et autres entités privées en pourcentage des dépenses publiques totales d'éducation et du PIB, au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire		
Tableau B5.2. Subventions publiques aux ménages et autres entités privées en pourcentage des dépenses publiques totales d'éducation et du PIB, au niveau de l'enseignement tertiaire		
Indicateur B6 : Dépenses au titre des établissements par catégorie de services et de ressources	280	B6
Tableau B6.1. Dépenses au titre des établissements d'enseignement par catégorie de services, en pourcentage du PIB		
Tableau B6.2. Dépenses annuelles par étudiant au titre de l'enseignement, des services auxiliaires et de la R&D		
Tableau B6.3. Dépenses au titre des établissements d'enseignement par catégorie de ressources et par niveau d'enseignement		

Chapitre C : Accès à l'éducation, participation et progression.....		291	
Indicateur C1 :	Espérance et taux de scolarisation	293	C1
Tableau C1.1.	Espérance de scolarisation		
Tableau C1.2.	Taux de scolarisation		
Tableau C1.3.	Caractéristiques de la transition à 15, 16, 17, 18, 19 et 20 ans		
Indicateur C2 :	Accès et espérance de scolarisation dans l'enseignement tertiaire, et scolarisation dans l'enseignement secondaire	303	C2
Tableau C2.1.	Taux d'accès à l'enseignement tertiaire et répartition des nouveaux inscrits selon l'âge		
Tableau C2.2.	Estimation du nombre d'années qui seront passées dans l'enseignement tertiaire et indice de variation des effectifs scolarisés au niveau tertiaire		
Tableau C2.3.	Répartition des étudiants de l'enseignement tertiaire selon le type d'établissement et le mode de fréquentation		
Tableau C2.4.	Répartition des élèves de l'enseignement primaire et secondaire selon le type d'établissement et le mode de fréquentation		
Tableau C2.5.	Répartition des effectifs scolarisés dans le deuxième cycle du secondaire		
Indicateur C3 :	Étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire	317	C3
Tableau C3.1.	Échange d'étudiants dans l'enseignement tertiaire		
Tableau C3.2.	Proportion d'étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, selon le pays d'origine		
Tableau C3.3.	Citoyens inscrits dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, selon le pays d'accueil		
Tableau C3.4.	Distribution des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, selon le niveau et le type d'enseignement		
Tableau C3.5.	Distribution des étudiants étrangers selon le domaine d'études		
Tableau C3.6.	Évolution du nombre d'étudiants étrangers inscrits hors de leur pays d'origine		
Indicateur C4 :	Formation et emploi des jeunes.....	340	A13 + C4
Tableau C4.1a.	Estimation du nombre d'années en formation et en dehors de la formation pour les jeunes âgés de 15 à 29 ans		
Tableau C4.1b.	Variation du nombre d'années en formation et en dehors de la formation pour les jeunes âgés de 15 à 29 ans		
Tableau C4.2.	Pourcentage de jeunes en formation et en dehors de la formation		
Tableau C4.2a.	Pourcentage de jeunes hommes en formation et en dehors de la formation		
Tableau C4.2b.	Pourcentage de jeunes femmes en formation et en dehors de la formation		
Tableau C4.3.	Pourcentage de jeunes chômeurs non scolarisés dans la population totale		
Tableau C4.4.	Variation du pourcentage de jeunes en formation et en dehors de la formation		
Tableau C4.4a.	Variation du pourcentage des jeunes hommes en formation et en dehors de la formation		
Tableau C4.4b.	Variation du pourcentage des jeunes femmes en formation et en dehors de la formation		
Indicateur C5 :	La situation des jeunes peu qualifiés	371	C5
Tableau C5.1.	Pourcentage de jeunes âgés de 20 à 24 ans, selon le niveau de formation, le statut professionnel et le sexe		
Tableau C5.2.	Pourcentage de jeunes âgés de 20 à 24 ans, par lieu de naissance		
Tableau C5.3.	Pourcentage des jeunes âgés de 20 à 24 ans peu qualifiés, inactifs et n'ayant jamais occupé un emploi, selon le sexe		

Chapitre D : Environnement pédagogique et organisation scolaire 381

Indicateur D1 : Nombre total d'heures d'instruction prévu pour les élèves de l'enseignement primaire et secondaire	383	D1
Tableau D1.1. Nombre d'heures d'instruction obligatoire et non obligatoire dans les établissements publics		
Tableau D1.2a. Temps d'instruction par matière en pourcentage du temps total d'instruction obligatoire pour les élèves de 9 à 11 ans		
Tableau D1.2b. Temps d'instruction par matière en pourcentage du temps total d'instruction obligatoire pour les élèves de 12 à 14 ans		
Indicateur D2 : Taille des classes et nombre d'élèves/étudiants par enseignant..	397	D2
Tableau D2.1. Taille moyenne des classes, par type d'établissement et par niveau d'enseignement		
Tableau D2.2. Nombre d'élèves/étudiants par enseignant dans les établissements d'enseignement		
Tableau D2.3. Personnel enseignant et non enseignant dans les établissements d'enseignement		
Indicateur D3 : Le salaire des enseignants	411	D5
Tableau D3.1. Salaire des enseignants		
Tableau D3.2a. Ajustement du salaire de base des enseignants dans les établissements publics		
Tableau D3.2b. Ajustement du salaire de base octroyé par le chef d'établissement aux enseignants dans les établissements publics		
Tableau D3.2c. Ajustement du salaire de base octroyé par les autorités locales ou régionales aux enseignants dans les établissements publics		
Tableau D3.2d. Ajustement du salaire de base octroyé par les autorités nationales aux enseignants dans les établissements publics		
Tableau D3.3. Évolution des salaires des enseignants		
Indicateur D4 : Le nombre d'heures d'enseignement et le temps de travail des enseignants	433	D6
Tableau D4.1. Organisation du temps de travail des enseignants		
Tableau D4.2. Nombre d'heures d'enseignement par an		
Indicateur D5 : Les politiques d'admission, d'orientation et de groupement des élèves dans les établissements du deuxième cycle du secondaire	443	
Tableau D5.1. Politiques d'admission et d'orientation des élèves du deuxième cycle du secondaire, d'après les chefs d'établissement		
Tableau D5.2. Indices de politiques d'admission et d'orientation liées aux résultats des élèves		
Tableau D5.3. Fréquence d'utilisation de divers critères pour grouper les élèves au sein d'établissements du deuxième cycle du secondaire, d'après les chefs d'établissement		
Tableau D5.4. Indice des politiques de groupement sélectif d'élèves au sein des établissements, d'après les chefs d'établissement		

Indicateur D6 : La prise de décision dans les systèmes éducatifs	459
Tableau D6.1. Répartition en pourcentage des décisions prises à chaque niveau d'administration dans le premier cycle de l'enseignement secondaire public	
Tableau D6.2. Répartition en pourcentage des décisions prises à chaque niveau d'administration dans le premier cycle de l'enseignement secondaire public, par domaine de décision	
Tableau D6.3. Répartition en pourcentage des décisions prises au niveau de l'établissement dans le premier cycle de l'enseignement secondaire public, selon le mode de décision	
Tableau D6.4. Répartition en pourcentage des décisions prises au niveau de l'établissement dans le premier cycle de l'enseignement secondaire public, selon le mode et domaine de décision	
Tableau D6.5. Niveaux d'administration auxquels les différents types de décisions concernant les programmes scolaires sont prises dans le premier cycle de l'enseignement secondaire public	
Tableau D6.6. Répartition en pourcentage des décisions prises à chaque niveau d'administration dans le premier cycle de l'enseignement secondaire public	
Annexe 1 : Caractéristiques des systèmes éducatifs	477
Tableau X1.1a. Âges typiques d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire	
Tableau X1.1b. Âges typiques d'obtention d'un diplôme post-secondaire non tertiaire	
Tableau X1.1c. Âges typiques d'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire	
Tableau X1.2. Année scolaire et année budgétaire utilisées pour le calcul des indicateurs	
Tableau X1.3. Récapitulatif des conditions d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires	
Annexe 2 : Statistiques de référence	485
Tableau X2.1. Vue d'ensemble des principales variables relatives au contexte économique	
Tableau X2.2. Statistiques de référence utilisées pour le calcul des indicateurs financiers (2001)	
Tableau X2.3. Statistiques de référence utilisées pour le calcul des indicateurs financiers (1995)	
Tableau X2.4a. Statistiques de référence utilisées dans le calcul de la rémunération des enseignants, par niveau d'éducation	
Tableau X2.4b. Statistiques de référence utilisées dans le calcul de la rémunération des enseignants	
Annexe 3 : Sources, méthodes et notes techniques	493
Liste des participants à cette publication	494
Autres publications de l'OCDE	498



Extrait de :
Education at a Glance 2004
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/eag-2004-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2004), « Accès à l'éducation, participation et progression », dans *Education at a Glance 2004 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2004-6-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.